

MANIOC.org  
Bibliothèque Schoelcher  
Conseil général de la Martinique



MANIOC.org

Bibliothèque Schoelcher  
Conseil général de la Martinique





MANIOC.org

Bibliothèque Schoelcher  
Conseil général de la Martinique

MANIOC.org

Bibliothèque Schoelcher

Conseil général de la Martinique

MANIOC.org  
Bibliothèque Schoelcher  
Conseil général de la Martinique



272.9-1  
ALMANACH  
AMÉRICAIN, PON

O U

ÉTAT PHYSIQUE,  
POLITIQUE, ECCLÉSIASTIQUE  
ET MILITAIRE  
DE L'AMÉRIQUE.

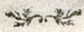
Ouvrage qui comprend les forces, la population, les Loix le Commercé & l'Administration de chaque Province de cette partie du monde; le Tableau de ceux qui y figurent par leurs charges & par leurs Dignités; celui de la Marine des Peuples Européans qui y ont des possessions, & le nom des Officiers qui sont employés dans cette partie de l'Administration publique.

---

Hinc opes, hinc scelera, forsan hinc genii facundia  
Nostri.

---

Prix 3 liv. broché.

  
A PARIS.

Chez { L'Auteur, rue Garancieres.  
          { LAMY, Libraire, quai des Augustins.  
A VERSAILLES. { Chez Blaizot, Libraire  
                  { Gogery, Libraire.

---

M. DCC. LXXXIV.

Avec Approbation, & Privilège du Roi.

*Réserve*

On prie ceux qui auront quelques observations à faire, tant sur cet Ouvrage que sur *l'Etat des Cours de l'Europe*, de s'adresser, *franc de port* à M. DE LA ROCHE-TILHAC, Conseiller du Roi, à la Table de Marbre, rue Garancieres. On fera scrupuleusement usage de toutes les instructions que l'on recevra, *pourvu qu'elles soient signées par des personnes en place*, & qu'on ait le soin de les faire passer à l'Auteur, avant le premier Septembre, époque à laquelle on commencera, tous les ans, l'impression de ces Almanachs.



---

## AVERTISSEMENT.

**I**L est inutile de s'étendre ici sur le plan de ce petit Ouvrage. L'empressement du Public à se le procurer aussitôt qu'il parut, l'année dernière, la rapidité avec laquelle l'édition s'épuisa alors, & le desir que témoignent ceux qui l'ont connu, de le voir reparaître, justifient assez la marche que nous avons adoptée, & la bonté des sources où nous avons puisé. Pour mériter de plus en plus l'attention dont on nous honore, nous avons donné à cette édition une étendue que n'avait pas celle de 1783. Nous y avons ajouté une esquisse sur les Possessions des Puissances d'Europe en Asie & en Afrique; & ce plan, que nous nous proposons de suivre désormais tous les ans, jettera un nouvel intérêt sur notre Ouvrage, étendra la sphere de nos descriptions, & formera peu-à-peu un Tableau complet du territoire de nos Colonies dans les deux Hémispheres, de leurs Loix, de leurs usa-



## AVERTISSEMENT.

ges , de leur population & de leurs richesses. Cette nouvelle excursion nous mettra d'ailleurs à portée de faire connaître , de tems à autre , les différentes régions de l'Asie & de l'Afrique , & de peindre les mœurs & les habitudes des Peuples qui habitent ces deux grands Continents. L'Histoire naturelle de ces contrées sera aussi pour nous une source bien féconde de descriptions & de raisonnements.

Nous avons promis de mettre ici une Carte de l'Amérique; mais, forcés de réimprimer l'Edition de 1783 , qu'une foule de personnes n'ont pu se procurer, nous nous sommes déterminés à la placer à la tête de ce volume , auquel elle convient, en effet , beaucoup mieux qu'à celui de la présente année. Les Libraires seront chargés , aussi tôt que cette nouvelle édition paraîtra , de distribuer séparément cette Carte à ceux qui ont acheté l'Edition de 1783.



ALMANACH  
AMÉRICAIN,  
O U  
ÉTAT PHYSIQUE,  
POLITIQUE ECCLÉSIASTIQUE,  
ET MILITAIRE  
DE L'AMÉRIQUE.



L'AMÉRIQUE, appelée aussi le nouveau Monde, parce qu'elle n'a été découverte que dans ces derniers siècles, est la plus grande des quatre parties qui divisent la terre. Elle n'a pas moins de trois mille lieues du Septentrion au Midi. On lui donne encore le nom d'Indes occidentales, de ce que la découverte s'en fit peu de tems après que l'on se fut frayé une route aux Indes orien-

tales ; & que le commerce y est à-peu-près semblable à celui qui se fait dans les véritables Indes. On a adopté cette dénomination des Hollandais , qui , ayant peu de possessions en Amérique , relativement à celles qu'ils ont aux Indes asiatiques , ont appelé celles-ci les grandes Indes.

La nature semble avoir tracé ses opérations en Amérique , d'une main plus hardie qu'ailleurs , & avoir distingué les traits de cette vaste région par une magnificence particulière. Les montagnes de l'Amérique sont beaucoup plus hautes & plus majestueuses que celles des autres divisions du globe. La plaine même de Quito , qui peut être regardée comme la base des Andes , est plus élevée au-dessus du niveau de la mer que le sommet des Pyrénées. Cette chaîne étonnante des Andes , non moins remarquable par son étendue que par sa hauteur , s'élève en différens endroits , de plus d'un tiers de leur hauteur au-dessus du pic de Ténériffe , la plus haute montagne de l'ancien hémisphère. C'est des Andes qu'on peut dire avec vérité qu'elles cachent leur tête dans les nues. On entend souvent les tempêtes éclater & le tonnerre rouler au-dessous de leurs sommets , qui , tout exposés qu'ils soient aux rayons du soleil dans le centre de la Zone Torride , sont couverts de neiges éternelles.

De ces hautes montagnes , on voit couler des fleuves d'une largeur proportionnée , & avec lesquels les rivières de l'ancien Con-

inent ne peuvent être comparées, ni pour la longueur de leur cours, ni pour la masse énorme d'eau qu'ils roulent majestueusement vers l'Océan. On en remarque sur-tout cinq principaux, deux dans la partie septentrionale, & trois dans la méridionale. Les deux de l'Amérique septentrionale, sont le fleuve St. Laurent & celui du Mississipi; & ceux de l'Amérique méridionale, sont le fleuve des Amazones, le plus considérable de tous, la riviere de la Plata & le célèbre Orénoque. Il faut remarquer que toutes les rivieres du nouveau Monde vont porter leur tribut dans l'Océan; on n'en connaît aucune considérable qui aille se dégorger dans la grande Mer.

Les lacs du nouveau Monde ne sont pas moins remarquables par leur grandeur que les montagnes & les rivieres. Il n'y a rien dans les autres parties du globe, qui ressemble à cette chaîne prodigieuse de lacs de l'Amérique septentrionale. On pourrait les appeler proprement des mers Méditerranées d'eau douce. Ceux même qui ne sont que de la troisième classe pour la grandeur, ont encore plus de circonférence que le plus grand lac de l'ancien Continent.

A la découverte de l'Amérique, il n'y avait pas d'animaux domestiques; ce sont les Européens qui les y ont transplantés, & le travail des animaux n'était point associé à celui de l'homme, pour la culture & l'exploitation des terres. Nos especes domesti-

ques s'y sont fort multipliées; mais les chevaux, les bœufs, les brebis & toutes les autres especes, à l'exception du porc, y ont dégénéré. Elles n'ont ni la grandeur ni la force qu'elles ont dans nos climats. On y trouve des lions, des tigres, des léopards, des singes, des perroquets, des castors, & quantité de serpents d'une grandeur extraordinaire.

Les Américains naturels sont imberbes & sans poil par tout le corps. Leur couleur tire sur celle du cuivre rouge. Il en est de blancs & de basanés; mais il n'y a de noirs parmi eux que ceux qui ont été transportés d'Afrique. Ils vont presque entièrement nus. Le pagne, fait quelquefois de plumes de différens oiseaux, forme tout leur vêtement. Souvent ils se peignent le corps de diverses couleurs. Quelques autres se revêtent de peaux de bêtes. Des écrivains assurent que quelques-uns d'entr'eux sont Antropophages & sans aucun principe de religion; c'est une erreur. J'ai montré ailleurs que les Nations Antropophages dont parlent nos Historiens, ne furent jamais qu'autant de chimères, & que les peuples, même les plus barbares & les moins civilisés, eurent toujours une religion.

Les habitans de l'Amérique composent diverses classes; on les distingue en Européans, en Indiens, qui sont les naturels du pays, en Métis ou Créoles provenans d'un Américain & d'une Européenne, ou d'une

Américaine & d'un Européen; en Negres transportés d'Afrique, & en Mulâtres. Les peuples indigenes de l'Amérique sont moins forts, moins courageux, moins actifs que ceux de l'ancien Continent, & moins portés aux plaisirs de l'amour. Une insensibilité stupide, si j'ose ainsi m'exprimer, fait le fond de leur caractère. Leur paresse les empêche d'être attentifs aux instructions; aucune passion n'a assez de pouvoir pour ébranler leur ame, & l'élever au-dessus d'elle même. Supérieurs aux animaux, parce qu'ils ont l'usage des mains & de la langue, ils sont réellement inférieurs au moindre des Européens. Privés à la fois d'intelligence & de perfectibilité, ils n'obéissent qu'aux impulsions de leur instinct; aucuns motifs de gloire ne peuvent pénétrer dans leur cœur; leur lâcheté impardonnable les retient dans l'esclavage où elle les a plongés, ou dans la vie sauvage dont ils n'ont pas le courage de sortir. Il y a près de trois siècles que l'Amérique est découverte; on n'a cessé depuis cette époque d'amener des Américains en Europe; on a essayé sur eux toutes les especes de culture, & aucun n'a pu parvenir à se faire un nom dans les Sciences, les Arts & les Métiers. Les petits ouvrages qui sortent de leurs mains, méritent plutôt notre admiration par la patience avec laquelle ils ont été formés, que par les lumieres & l'intelligence de l'ouvrier. Ce portrait, tracé par ceux même qui connoissent le plus profondément le

génie de ces peuples, convient sur-tout aux Américains méridionaux.

---

## ARTICLE PREMIER.

### POSSESSIONS FRANÇAISES EN AMÉRIQUE.

#### *ISLES ANTILLES.*

**L'**AMÉRIQUE renferme, entre le huitième & le trente-deuxième degré de latitude septentrionale, l'Archipel le plus nombreux, le plus étendu, le plus riche que l'Océan ait offert à la curiosité, à l'activité, à l'avidité des Européens. Les îles qu'il forme, sont connues, depuis la découverte du nouveau Monde, sous le nom d'Antilles. Les vents qui soufflent presque toujours de la partie de l'Est, ont fait appeler celles qui sont plus à l'Orient, *Isles-du-vent*, & les autres, *Isles-sous-le-vent*. Elles composent une chaîne dont un bout semble tenir au Continent près du golfe de Maracaibo, & l'autre fermer l'ouverture du golfe du Mexique. Peut-être ne serait-il pas téméraire de les regarder comme les sommets de très-hautes montagnes qui ont fait autrefois partie de la terre ferme, & qui sont devenus des îles par une révolution qui a submergé tout le plat-pays.



Le sol des Antilles est en général une couche d'argille ou de tuf plus ou moins épaisse, sur un noyau de pierre ou de roc vif; le tuf & cette argille ont différentes qualités plus propres les unes que les autres à la végétation. Là, où l'argille moins humide & plus friable, se mêle avec les feuilles & les débris des plantes, il se forme une couche de terre plus épaisse que celle qu'on trouve sur des argilles grasses. Le tuf a aussi ses propriétés suivant ses différentes qualités. Là où il est moins dur, moins compacte, moins poreux, de petites parties se détachent en forme de caissons toujours altérés, mais conservant une fraîcheur utile aux plantes. C'est ce qu'on appelle en Amérique un sol de pierre-ponce. Par-tout où l'argille & le tuf ne comportent pas ces modifications, le sol est stérile, aussi-tôt que la couche formée de la décomposition des plantes originaires, est détruite par la nécessité des sarclages qui exposent trop souvent les sels aux rayons du soleil. De-là vient que la culture, qui exige le moins de sarclage, & dont la plante couvre de ses feuilles les sels végétaux, en perpétue la fécondité.

Lorsque les Européens aborderent aux Antilles, ils les trouverent couvertes de grands arbres, liés pour ainsi dire les uns aux autres par des plantes rampantes qui, s'élevant comme du lierre, embrassaient toutes les branches & les dérobaient à la vue. Cette espèce parasite croissait en telle abondance,

qu'on ne pouvait pénétrer dans les bois sans la couper. On lui donna le nom de Liane, analogue à sa flexibilité. Ces forêts, aussi anciennes que le monde, avaient plusieurs générations d'arbres qui, par une singulière prédilection de la nature, étaient d'une grande élévation, très-droits, sans excrescence, ni déféctuosité. La chute annuelle des feuilles, leur décomposition, la destruction des troncs pourris par le tems, formaient, sur la surface de la terre, un sédiment gras, qui après le défrichement, opérant une végétation prodigieuse dans les nouvelles plantations qu'on substituait à ces arbres.

Dans quelque terrain qu'ils eussent poussé, leurs racines avaient tout au plus deux pieds de profondeur, & communément beaucoup moins : mais elles s'étendaient en superficie à proportion du poids qu'elles avaient à soutenir. L'extrême sécheresse de la terre ou les pluies les plus abondantes ne pénétraient jamais bien avant, parce que le soleil les repompe en peu de tems, & des rosées continuelles qui humectent sa surface, leur donnaient une direction horizontale, au lieu de la perpendiculaire que les racines prennent ordinairement en d'autres climats.

Les arbres qui croissaient au sommet des montagnes & dans des endroits escarpés étaient très-durs. Ils se laissaient à peine entamer par l'instrument le plus tranchant. Tels étaient l'agouti, le palmiste, le barata, qu'on a depuis si utilement employés dans

la charpente : tels étoient le cour-baril , le mancanilier , l'acajou , le bois de fer , qui se sont trouvés propres aux ouvrages de menuiserie : tel l'acomat qui , caché en terre ou exposé à l'air , se conserve long-tems sans être attaqué par les vers ou pourri par l'humidité : tel le mapou , dont le tronc de quatre ou cinq pieds de diametre , sur une fleche de quarante ou cinquante , servait à former des canots d'une seule piece.

Les vallées fertilisées aux dépens des montagnes , étoient couvertes de bois mous. Au pied de ces arbres croissoient indistinctement les plantes qu'un sol libéral produisait pour la subsistance des naturels du pays. Celles d'un usage plus universel étoient l'igname , le chou caraïbe , la patate , dont les racines tubéreuses , comme celles de la pomme de terre , pouvaient donner , ainsi qu'elles , une nourriture saine. La nature , qui paraît avoir mis par-tout un certain rapport entre le caractère des peuples & les denrées destinées à leur subsistance , avait placé dans les Antilles des légumes qui craignaient les ardeurs du soleil , qui se plaisaient dans les endroits frais , qui n'exigeaient point de culture , & qui se reproduisaient deux ou trois fois l'année. Les Insulaires ne traversaient pas le travail libre & spontané de la nature , en détruisant une production , pour donner plus de vigueur à une autre. Ils laissaient à la terre le soin de préparer les sels de la végétation , sans lui assigner le lieu & le tems

de féconder. Cueillant au hasard & dans leur saison les productions qui s'offraient d'elles-mêmes à leurs besoins, ils avaient observé sans étude que la décomposition de ce que nous appelons mauvaises herbes, était nécessaire à la reproduction des plantes qui leur étaient utiles.

Les racines de ces plantes n'étaient jamais mal-saines : mais insipides sans préparation, elles avaient peu de goût même cuites, à moins qu'on ne les assaisonnât avec du piment. Quand elles étaient mêlées avec du gingembre, & avec le fruit acide d'une plante assez semblable à notre oseille, elles donnaient une liqueur forte, qui était l'unique boisson composée des Sauvages. Ils n'y employaient d'autre art que de les faire fermenter quelques jours dans l'eau commune, aux rayons d'un soleil brûlant.

Outre ces nourritures, les Isles offraient à leurs habitans une assez grande variété de fruits, mais fort différens des nôtres. Le plus utile était la banane. La racine du bananier est tubéreuse, garnie de chevelu. Sa tige tendre & molle a sept pieds dans sa plus grande hauteur, & huit pouces de diamètre : elle est composée de plusieurs tuniques ou gaines concentriques, assez épaisses, terminées chacune par une pétiole ferme, creusée en gouttière, qui supporte une feuille de six pieds de long sur deux de large. Ces feuilles, rassemblées en petit nombre au sommet de la tige, se courbent par leur propre

poids, & se dessèchent successivement. Elles sont minces, très-lissées, vertes en dessus, plus pâles en dessous, garnies de nervures parallèles & très-ferrées, qui se réunissent à la côte, & donnent à la feuille un œil satiné. Au bout de neuf mois, le bananier poussé du milieu de ces feuilles, lorsqu'elles sont toutes développées, un jet de trois à quatre pieds de longueur & de deux pouces de diamètre, garni par intervalles de bourellets demi-circulaires, qui supportent chacun un bouquet de douze fleurs ou plus, recouvert d'un spathe ou enveloppe membraneuse. Chaque fleur a un pistil chargé d'un style de six étamines, & d'un calice à deux feuillets; l'un intérieur, alongé, terminé par cinq dents; l'autre intérieur plus court & concave. Ce pistil & une des étamines, avortent dans les fleurs de l'extrémité dont les bouquets sont petits, ferrés, cachés sous des enveloppes colorées & persistantes. Dans les autres fleurs, on trouve jusqu'à cinq étamines avortées; mais le pistil devient un fruit charnu, alongé, légèrement arqué, couvert d'une pellicule jaune & épaisse, rempli d'une substance pulpeuse, jaunâtre, un peu sucrée & très-nourrissante. L'assemblage de ces fruits, porté au nombre de cinquante & plus sur une même tige, prend le nom de régime de Bananes: c'est la charge d'un homme. Lorsqu'il tient à la tige, son poids le fait pencher vers la terre. Dès qu'il est cueilli, cette tige se dessèche & fait place à de nouveaux

rejetons qui sortent de la racine & fleurissent neuf mois après ou plus tard, lorsqu'ils sont transplantés. On ne connaît pas d'autre manière de multiplier le bananier qui ne donne jamais de graine.

Cette plante fournit plusieurs variétés qui ne diffèrent que par la forme, la grosseur & la bonté du fruit. Il est agréable au goût. On le mange cru ou préparé de diverses manières.

Une singularité qui mérite d'être observée, c'est que tandis que la plante vorace, que nous avons appelée liane, embrassait tous les arbres stériles, elle s'éloignait de ceux qui portaient du fruit, quoique confusément mêlés avec les premiers. Il semblait que la nature lui eût ordonné de respecter ce qu'elle destinait à la nourriture des hommes.

Les Isles n'avaient pas été traitées aussi favorablement en plantes potageres, qu'en racines & en fruits. Le pourpier & le cresson formaient en ce genre toutes leurs richesses.

Les autres nourritures y étaient fort bornées. Il n'y avait point de volailles domestiques. Les quadrupedes, tous bons à manger se réduisaient à cinq espèces, dont la plus grosse ne surpassait pas nos lapins. Les oiseaux plus brillans & moins variés que dans nos climats, n'avaient guere d'autre mérite que leur parure : peu d'entr'eux rendaient de ces sons touchans qui charment les oreilles; tous ou presque tous, extrêmement maigres,

avaient fort peu de goût. Le poisson y était à peu-près aussi commun que dans les autres Mers : mais il y était ordinairement moins sain & moins délicat.

On ne peut presque pas exagérer l'utilité des plantes que la nature avait placées dans les Îles contre les infirmités peu communes de leurs habitans. Soit qu'on les appliquât extérieurement, soit qu'on les mangeât, soit qu'on en prit le suc par infusion, elles produisaient toujours les plus prompts, les meilleurs effets. Les Conquérans de ces lieux, autrefois paisibles, ont adopté ces simples toujours verts, toujours dans leur force ; & il les ont préférés à tous les remèdes que l'Asie est en possession de fournir au reste de l'Univers.

Pour le commun des hommes, il n'y a que deux saisons aux Îles ; celle de la sécheresse & celle de la pluie. La nature, qui travaille sans cesse, & qui cache ses opérations secrètes sous une verdure continuelle, leur paraît toujours uniforme. Les observateurs qui étudient sa marche dans la température du climat, dans toutes les révolutions du tems, & dans celle de la végétation, découvrent, qu'elle suit les mêmes routes qu'en Europe, quoique d'une manière moins sensible.

Ces changemens presque imperceptibles ne préservent pas des dangers & des incommodités d'un climat brûlant, tel qu'on doit l'attendre naturellement dans la Zone-Tor-



ride. Comme ces Isles sont toutes situées entre les Tropiques, on y est assujetti, avec quelques différences qui naissent des positions & des qualités du terrain, à une continuité de chaleur qui augmente communément depuis le lever du soleil jusqu'à une heure après midi, mais qui diminue ensuite à mesure que cet astre baisse. Rien n'est plus rare qu'un tems couvert propre à la tempérer. Quelquefois, à la vérité, le ciel se voile de nuages une heure ou deux, mais on n'est pas quatre jours dans toute l'année sans voir le soleil.

Les variations dans la température de l'air, viennent moins des saisons que du vent. Partout où il ne souffle pas, on brûle; & tous les vents ne rafraîchissent pas: il n'y a que les vents de l'Est qui temperent la chaleur. Ceux qui tiennent du Sud ou de l'Ouest, procurent peu de soulagement; mais ils sont beaucoup plus rares & moins réglés que celui de l'Est. Les arbres exposés à son action, sont forcés de pousser leurs branches vers l'Ouest, dans la direction que l'uniformité de son souffle constant semble leur donner. En revanche leurs racines sont plus robustes & plus alongées sous terre du côté de l'Est, comme pour former un point d'appui dont la résistance soit égale à la force du vent dominant. Aussi remarque-t-on que lorsque le vent d'Ouest souffle avec quelque violence, les arbres sont renversés facilement; de sorte que pour juger de la force

d'un ouragan, il ne suffit pas de savoir combien d'arbres sont tombés, mais de quel côté ils ont été déracinés.

Le vent d'Est a deux causes permanentes dont la vraisemblance est frappante. La première est ce mouvement diurne qui fait rouler la terre d'Occident en Orient, & qui est nécessairement plus rapide sous la ligne équinoxiale, que sous les cercles de latitude, parce qu'il y a plus d'espace à parcourir dans le même tems. La seconde vient de la chaleur du soleil qui, en paraissant sur l'horizon, raréfie l'air, & l'oblige à fluer vers l'Occident, à mesure que la terre avance vers l'Orient.

Aussi le vent d'Est, qui ne se fait guere sentir aux Antilles que vers les neuf ou dix heures du matin, augmente-t-il à mesure que le soleil monte sur l'horizon. Il diminue à mesure que cet astre baisse. Il tombe enfin tout-à-fait sur le soir, mais le long des côtes seulement, & non en pleine mer. Les raisons de cette différence s'offrent d'elles-mêmes. Après le coucher du soleil, l'air de la terre qui demeure long tems raréfié à cause des exhalaisons qui sortent continuellement du globe échauffé, reflue nécessairement sur celui de la mer. C'est ce qu'on appelle ordinairement vent de terre. Il se fait sentir la nuit, & continue jusqu'à ce que l'air de la mer, raréfié par la chaleur du soleil, reflue à son tour vers la terre, où l'air s'est condensé par la fraîcheur de la nuit. Enfin on observe

que le vent d'Est se trouve plus régulier, plus fort sous la canicule que dans les autres tems, parce que le soleil agit plus vivement sur l'air. Ainsi la nature fait servir les ardeurs même de cet astre, au rafraîchissement des contrées qu'il embrâse. Tel dans les pompes à feu, l'art emploie cet élément à remplir sans cesse de nouvelle eau les cuves d'airain qu'il épuise continuellement par l'évaporation.

La pluie contribue aussi à tempérer le climat des Isles de l'Amérique, mais non partout également. Là où rien ne fait obstacle au vent d'Est, il chasse les nuées à mesure qu'elles se forment, & les oblige d'aller crever dans les bois ou sur les montagnes. Mais quand les orages sont trop violens, ou que les vents variables & passagers du Sud & de l'Ouest viennent troubler l'empire du vent d'Est, alors il pleut. Dans les autres positions des Antilles où ce vent ne domine pas, les pluies sont si communes & si abondantes, sur-tout durant l'hiver, qui dure depuis la mi-juillet, jusqu'à la moitié d'octobre, qu'elles donnent, suivant les meilleures observations, autant d'eau dans une semaine, qu'il en tombe dans nos climats dans l'espace d'un an. Aulieu de ces pluies douces & agréables dont on jouit quelquefois en Europe, ce sont des torrens dont on prendroit le bruit pour celui de la grêle, si elle n'éta't pour ainsi dire inconnue sous un ciel brûlant.

A la vérité ces pluies rafraîchissent l'air, mais elles causent une humidité dont les suites sont également incommodes & funestes. Il faut enterrer les morts peu d'heures après qu'ils ont expiré. La viande s'y conserve au plus vingt-quatre heures. Les fruits se pourrissent, soit qu'on les cueille mûrs, ou avant la maturité. Le pain doit être fait en biscuit pour ne pas moisir. Les vins ordinaires s'aigrissent en fort peu de tems. Le fer se rouille du matin au soir. Ce n'est qu'avec des précautions continuelles qu'on conserve les semences, jusqu'à ce que la saison de les confier à la terre soit arrivée. Dans les premiers tems qui suivirent la découverte des Antilles, le bled qu'on y portait pour ceux qui ne pouvaient pas s'accoutumer à la nourriture des anciens habitans du pays, se gâtait si vite, qu'il fallut l'envoyer avec ses épis. Cette précaution nécessaire enchérissait si fort la denrée, que peu de gens étaient en état d'en acheter. On substitua la farine aux grains, ce qui diminuait les frais, mais abrégeait la conservation. Un Négociant imagina qu'il réunirait le double avantage de la durée & du bon marché, s'il purgeait parfaitement la farine du son qui contribue à sa fermentation. Il la fit bluter, en mit la fleur la plus pure dans des tonneaux bien faits, & la comprima couche par couche avec des pilons de fer, de manière qu'elle formait un corps dur presque impénétrable à l'air. L'expérience confirma une physique si judicieuse ;

& cet usage généralement adopté, s'est toujours perfectionné de plus en plus.

On croyait qu'il ne restait plus rien à faire, lorsque M. Duhamel proposa une autre précaution, celle de faire sécher les farines dans des étuves, avant de les embarquer. Cette idée fixa l'attention du Ministère de France. On envoya dans le nouveau Monde des farines préparées suivant la nouvelle méthode, & d'autres suivant la pratique ancienne. A leur retour les premières n'avaient rien perdu, & les dernières se trouverent à demi-pourries & dépouillées de leur matière glutineuse. Tous les essais ont donné les mêmes résultats. Il est doux d'espérer qu'une découverte si utile ne sera pas perdue pour les nations qui ont formé des établissemens au midi de l'Amérique. Si elle n'y assure pas aux subsistances la même durée qu'elles ont dans nos climats secs & tempérés, du moins s'y corrompront-elles moins vite, du moins s'y conserveront-elles plus long-tems.



## I.

## ISLE DE SAINT-DOMINGUE.

L'île de Saint-Domingue a 160 lieues de long sur 30 dans sa largeur commune, & 350 de circuit. La Colonie Française occupe une côte de 180 lieues sur 10 dans sa moyenne largeur. Les bornes de cet établissement ne sont pourtant pas encore parfaitement déterminées. Elles s'étendaient, suivant la tradition, au commencement de ce siècle, depuis la rivière d'Yaque, jusqu'au Cap de la Beate. On a prétendu depuis les restreindre entre la rivière du Massacre & les anses à Pitze. Il y eut des conventions en 1730, entre les Colonies Françaises & Espagnoles, qui partagent cette Isle; mais le Traité demeura sans exécution; & des Espagnols établis sur les frontieres, ont, dans les dernières années, dévasté des plantations Françaises, & les propriétaires de ces plantations les ont repoussés à force ouverte.

Le climat de Saint-Domingue est varié à proportion de l'élévation des lieux & de leurs différentes expositions. Plusieurs vents y regnent tour-à-tour, & ne sont pas tous également frais. Le vent du Sud est brûlant, celui d'Ouest est chaud, mais le vent d'Est rafraîchit. Ce vent se fait ressentir tous les jours, mais non pas dans toutes les parties de l'Isle. Il croît à mesure que le soleil s'élève

sur l'horizon, & tombe tout-à-fait vers le soir, en sorte que plus le soleil darde vivement ses rayons, plus le vent est fort, & plus il a de fraîcheur. Il se fait sur-tout agréablement sentir dans les mois de juillet & août. La nature, sage dans ses mesures, n'a pas voulu que le soleil consumât les régions qu'il éclaire; en agissant vivement sur l'air, il le pousse vers l'Occident, & son ardeur elle-même sert à rafraîchir les pays sur lesquels il a le plus d'empire.

L'air qui reflue pendant la nuit vers l'Orient, cause le vent de terre & la rosée abondante, qui donnent de la fraîcheur au déclin du jour. Dans aucun moment la chaleur n'est insupportable; on ne respire presque jamais qu'un air tempéré.

Dans les montagnes où les vents ne parviennent pas toujours également, où les nuages se brisent & donnent plus souvent de la pluie, le degré de chaleur change, pour ainsi dire, d'une habitation à l'autre, selon la disposition du terrain; mais on ne rencontre nulle part une fraîcheur trop humide, ni des chaleurs extrêmement dangereuses.

Le sec & la pluie sont, pour ainsi dire, les seuls changemens que l'on remarque dans la température de Saint-Domingue. La terre y est toujours couronnée de verdure; toujours on y jouit du printems. On peut y recueillir toute l'année les fruits, les légumes & les fleurs des quatre parties du Monde;



des oranges, des ananas, des melons, des pommes, des cocos, des fraises, des citrons, des asperges, des grenades, des pois, des artichaux, des œillets & des roses. Tout ce que le monde produit en ses diverses contrées y serait rassemblé, si la cupidité ne détournait pas des hommes avarés du tems, de tout ce qui n'est qu'agréable. Les volailles de toutes especes y croissent à peu de frais. la chasse & la pêche y sont abondantes. On y trouve beaucoup d'herbes aromatiques & salutaires. Les plantes mal-faisantes y sont rares, & les femmes sont dans l'usage de faire bouillir & de manger indistinctement toutes sortes d'herbes & de feuilles d'arbres.

Le climat de Saint-Domingue n'était pas aussi sain au moment de l'établissement de la Colonie, qu'il l'est devenu depuis. Ce sont les différens défrichemens qu'on y a faits, & le parti qu'on a pris de dessécher les contrées marécageuses, qui ont causé cet heureux changement dans la température de l'air.

Accoutumé à vivre à St.-Domingue, on y jouit ordinairement d'une santé parfaite; une transpiration peu sensible, mais continuelle, rend les membres plus agiles & plus lians; elle éloigne beaucoup de maladies, aide à supporter & à guérir les autres, mais elle abrège les jours de ceux qui ne font pas assez d'attention sur eux-mêmes; parce que si l'on n'a pas soin de réparer les parties aqueuses du sang, que la chaleur attire & dissipe sans

cesse, il ne tarde pas à s'épaissir. Dans cet état, si l'on s'abandonne à quelques excès, ce sang, qui est déjà enflammé & disposé à recevoir toute espèce d'impression, contracte une qualité vicieuse qui se manifeste d'abord lentement; mais si l'on attend pour y remédier que les incommodités se déclarent, il est difficile de les guérir.

Pour éloigner toute espèce de maladie chronique, il faut boire habituellement beaucoup d'eau naturelle, prendre peu de remèdes violens dans les maladies imprévues, se procurer un exercice presque continuel & rarement forcé, faire un usage réglé de toutes ses facultés; des plaisirs modérés, en prévenant la tristesse, assurent la santé.

La population libre de cette Colonie, répartie sur 46 paroisses, est d'environ 45 mille personnes de tout âge & de tout sexe, dont 17 mille, Mulâtres, Mulatresses, Negres ou Nègresses libres, & 28 mille Blancs. On y a introduit depuis 1680 environ 8 à 900 mille Negres. Une pépinière aussi considérable aurait dû produire des millions d'esclaves; cependant il n'en existe pas plus de 300 mille dans la Colonie. Ce ne sont pas les maladies qui ont affoibli jusqu'à ce point la population des Noirs; c'est la tyrannie des maîtres; elle a triomphé des efforts de la nature. On n'estime pas le nombre des Negres créoles à plus de 140 mille.

L'Isle de St.-Domingue est très-favorable à la population; & les hommes y naissent grands

& robustes. L'enfant de 6 ou 8 mois y est aussi fort que celui qui est né depuis un an dans le sein de la France. Les créoles vivent ordinairement long-tems, & montrent de la force jusques dans la décrépitude : malheureusement les mariages y sont fort rares. Les Français laborieux qui viennent y chercher fortune, ne se marient presque jamais. Le concubinage, qui ne les attache aux femmes blanches ou noires que par des liens très-légers, convient mieux à leurs projets; ils sont moins gênés dans leurs entreprises, ils ont moins de soins à remplir, ils sont débarrassés de toutes ces complaisances, de toutes ces tendres inquiétudes, qui, pour les bons maris deviennent des devoirs; ils n'ont pas à s'occuper de toutes ces bienséances, qui entraînent à la fois & les dépenses & la perte du tems. S'il se fait quelques mariages, c'est l'intérêt qui les conclut. Communément ils sont bizarres & mal assortis. De vieux colons, épuisés par le libertinage, font à de jeunes personnes moins riches qu'eux, l'offre d'un cœur blazé; de vieilles femmes, que leurs appas ont abandonné plutôt que leurs desirs, servent de ressource à des adolescens. La jeune femme & le jeune mari, chacun de leur côté, voudraient bannir une partie de l'ennui qu'ils éprouvent dans l'union qu'ils ont contractée. Le climat est chaud; leur tempérament est vif; ils en abusent.

Quand les mariages ont paru d'abord mieux assortis, la paix n'y est guere plus permanente;

les femmes galantes rendent toujours leurs maris jaloux. Des chaînes aussi pesantes que celles de l'hymen ne paraissent pas convenir à ce climat ; & si l'on n'y employait pas des moyens propres pour empêcher le divorce , les hommes s'accoutumeraient bientôt à le croire permis ; déjà de riches époux ne nous en offrent que trop fréquemment l'image ; ils font alternativement , sous prétexte d'affaires ou de santé , de longs voyages en France , de manière qu'en vingt années de mariage , ils ne se rencontrent presque jamais.

Le chef de la Colonie de St.-Domingue , est un officier militaire qui prend le titre de Gouverneur-Lieutenant-général , ou Commandant-général pour le Roi. La durée de son commandement n'est ordinairement que de trois années ; mais on le continue dans ses fonctions , lorsque le bien de l'Etat l'exige. Les anciens Généraux de la Colonie avaient le pouvoir de faire la paix ou la guerre. Comme ce pouvoir serait déplacé dans une Isle dont le domaine se partage entre la France & une Nation alliée , le Commandant actuel n'a plus que le commandement des armes en tems de guerre , & les premières fonctions civiles en tems de paix. Les Généraux , les Sénéchaux & les Commandans des Isles , n'avaient pas autrefois voix délibérative aux assemblées de Justice , ils n'avaient que le nom & l'honneur des premières places. Mais par l'article cinquante-deux de l'ordonnance de 1766 , le  
Général

Général & le Commandant en second de la Colonie de Saint-Domingue, ont eu séance & voix délibérative dans les Conseils supérieurs.

Nous avons donné dans l'édition de 1783, le tableau des productions de la Colonie de St.-Domingue en 1775 ; les revenus de cet établissement furent encore plus considérables l'année suivante : en voici l'état. 60,000 milliers, ou 30,000 tonneaux de sucre blanc, à 50 l. le quintal, ont produit 30,000,000 l. 90,000 milliers, ou 45,000 tonneaux de sucre brut, à 25 liv. le quintal, ont produit 22,500,000 liv. 1,800 mill. ou 1,800 tonneaux d'indigo, à 7 liv. 10 sols la liv., 13,500,000 ; 3,500 milliers ou 5,000 tonneaux de coton, à 200 liv. le quintal, 7,000,000 ; 32,000 milliers, ou 32,000 tonneaux de café, à 8 sols la liv., 12,800,000 liv. 150 milliers, ou 150 tonneaux de cacao, à 16 sols la liv., 120,000 ; 28,000 boucauts de sirop, pesant 56,000 milliers, & formant 28,000 tonneaux, à 66 liv. le boucaut, ont produit 1,848,000 l. ; 10,000 barriques de tafia, pesant 5,000 milliers, & formant 4,000 tonneaux, à 72 liv. la barrique, ont rendu 720,000 liv. 14 m. bann. de cuirs en poil, pesant 750 milliers, ou 750 tonneaux, à 18 liv. la bannette, 252,000 liv. ; 32,000 côtés de cuirs tannés, pesant 320 milliers, pour 320 tonneaux, à 10 liv. le côté, firent 320,000 liv. 5 milliers de caret, pour 5 tonneaux, à 10 liv. ; la liv. 50,000 ; 1500 milliers de bois de gayac, d'Acajou & de Campêche, estimés

40,000. Toutes ces denrées étaient chargées d'une impôt de 5,998,500 livres, & valaient à leur sortie 95,148,500 liv.

Ce revenu étoit produit par 650 sucreries, tant en sucre blanc qu'en sucre brut, estimée, 180 mille livres chacune; par 1500 caféyeres, estimées 30,000 livres chacune; par 600 indigoteries, dont chacune valait 18,000 liv.; par 400 cotonnières, estimées chacune 12,000 livres; par divers établissemens en cacao, guildiveries, raffineries & entrepôts, valant 1,000 liv. Enfin par 3150 habitations en grande culture, estimées 178,000 mille livres.

Ces possessions étaient exploitées par 262 mille Negres anciens & nouveaux, grands & petits, 6000 mules & mulets, 4000 chevaux & 9000 bêtes à cornes.

Indépendamment des productions immenses que cette riche Colonie envoie annuellement à sa Métropole sur plus de 450 navires, & qui peuvent encore augmenter d'un tiers, elle en livre quelques foibles portions à son voisin. C'est avec du sucre, du taffia, & surtout avec les boissons & les Manufactures de l'Europe, qu'elle paye ce que la partie Espagnole de St.-Domingue lui fournit de porc & de bœuf fumés, de bois, de cuirs, de chevaux & de bêtes à cornes pour ses ateliers ou ses boucheries; qu'elle s'approprie tout l'argent envoyé des mines du Mexique dans cet ancien établissement. La Cour de Madrid a cherché à diminuer la vivacité de cette liaison, en proscrivant les marchandises étrange-

res dans sa possession, & en chargeant de droits excessifs les bestiaux qui en sortiraient. Ce règlement vicieux n'a eu d'autre effet que de mettre de la gêne dans ces échanges, qui, pour l'intérêt des deux peuples, auraient dû continuer avec liberté. C'est sur-tout dans cette partie du nouveau Monde, que le besoin l'emporte sur l'antipathie de caractère, & que l'uniformité du climat étouffe ce germe de division.

Les Hollandais de Curaçao envahissent une grande partie du commerce de la Colonie Française, durant les guerres où ils ne sont pas engagés; mais ils y enlèvent aussi quelques denrées durant la paix. C'est avec des productions des Indes orientales, c'est avec des lettres-de-change qu'ils entretiennent ces faibles liaisons.

Celles des Jamaïcains avec St.-Domingue sont beaucoup plus considérables. Les douze ou treize mille esclaves que portent annuellement à la Colonie les Navigateurs Français, ne l'empêchent pas d'en recevoir quatre ou cinq mille des Anglais. Les derniers lui coûtent un sixième de moins que les autres, & sont payés avec du coton, sur-tout avec de l'indigo, accepté à plus haut prix que par le commerce national. Ces interlopes l'introduisent dans leur partie comme une production des îles Britanniques, & reçoivent une gratification de douze sols par livre.

Cependant, c'est avec l'Amérique septentrionale que Saint-Domingue entretient une



communication plus suivie & plus nécessaire. Dans des calamités pressantes, les navires de cette vaste contrée du nouveau Monde, sont admis dans toutes les rades, & seulement au Môle Saint-Nicolas, dans les tems ordinaires. Des bois de construction, des légumes, des bestiaux, des farines, du poisson salé, forment leurs cargaisons. Ils enlèvent publiquement vingt-cinq ou trente mille barriques de sirop, & en fraude toutes les denrées qu'on peut ou qu'on veut leur livrer. On a vu jusqu'à 100 bâtimens réunis dans la rade du Môle St.-Nicolas, pour le commerce du bois & du sirop.

Tel est, durant la paix, le partage qui se fait des richesses territoriales de St.-Domingue. La guerre ouvre une autre scène. Aussi-tôt que le signal des hostilités a été donné, l'Anglais s'empare de tous les parages de la Colonie. Il en gêne les exportations; il en gêne les importations. *Ce qui veut entrer, ce qui veut sortir, tombe dans ses mains; & le peu qui aurait échappé dans le nouvel hemisphere, est intercepté sur les côtes de l'ancien, où il est également en force.* Alors, le Négociant de la Métropole interrompt ses expéditions; l'habitant de l'Isle néglige ses travaux; à des communications importantes & rapides, succèdent une langueur & un désespoir, qui durent aussi long-tems que les divisions des Puissances Belligérantes.

Il en aurait été autrement, si les premiers Français qui parurent à St.-Domingue, avaient

songé à établir des cultures. Ils auraient occupé, comme ils le pouvaient, la partie de l'Isle qui est située à l'Est. Elle a des plaines vastes & fertiles. Le rivage en est sûr. On entre dans ses ports le jour qu'on les découvre. Dès le jour qu'on en sort, on les perd de vue. La route est telle que l'ennemi n'y peut préparer aucune embuscade. Les croisières n'y sont pas faciles. Ses parages sont à l'abord des Européans, & les voyages sont abrégés. Mais, comme le projet de ces aventuriers fut d'attaquer les navires Espagnols, & d'infester le golfe du Mexique de leurs brigandages, les possessions qu'ils occupèrent sur une côte tortueuse, se trouverent enveloppées par Cuba, la Jamaïque, les Turques; par la Tortue, les Caïques, la Gonave, les îles Lucayes; par une foule de bancs & de rochers, qui rendent la marche des bâtimens lente & incertaine; par des mers resserrées, qui donnent nécessairement un grand avantage à l'ennemi pour aborder, bloquer & croiser.

La France ne parviendra jamais à maintenir, pendant la guerre, des liaisons suivies avec la Colonie, que par le moyen de quelques vaisseaux de ligne au Sud & à l'Ouest, & d'une bonne escadre au Nord. La nature y a créé, au fort-Dauphin, un port vaste, commode, sûr, & d'une défense aisée. De cette rade, située au vent de tous les autres établissemens, il sera facile d'en protéger les différens parages. Mais il faut réparer & augmenter les ouvrages de la place; il y faut

sur-tout former un Arsenal convenable de Marine. Alors , assurés d'un asyle & de tous les secours nécessaires , après un combat heureux ou malheureux , les Amiraux Français ne craindront plus de se mesurer avec les ennemis de leur patrie.

### Gouvernement.

L'île de Saint-Domingue est soumise à un Gouverneur & à un Intendant , qui y exercent une autorité fort étendue. Les principales places ont aussi leur Etat-Major , dont les fonctions sont de veiller à leur conservation & au maintien du bon ordre. Par une ordonnance du 28 août 1772 , renouvelée le 1er. mai 1775 , il a été statué qu'il y aurait désormais dans l'île , au Port-au-Prince , & au Cap , deux régiments composés de deux bataillons , de dix compagnies chacun , ayant pour Etat-Major , deux Chefs de bataillon , deux Aides-Major , deux sous-aides-Major , & quatre porte-Drapeaux. Il y a aussi en garnison au Cap , au Port-au-Prince & au Môle St.-Nicolas , trois compagnies de Canonniers-Bombardiers , créés par les ordonnances des 1er. décembre 1768 & 20 avril 1771.

Il n'y a pas d'honneurs , auxquels ne doive s'attendre celui qui passe dans cette île sous le titre de *Gouverneur*. Lorsque ce Chef militaire de la Colonie descend à terre , les habitans , confondus avec les soldats , sont rangés sous les armes ; les cloches , les canons ,

le bruit des instrumens de guerre annoncent son débarquement ; le Clergé , qui l'attend avec la croix & la bannière , les ornemens & les encensoirs , se soumettent humblement à ses ordres. Il est reçu sous un dais ; & c'est ainsi qu'on le conduit à l'église. A l'entrée de ce temple est le Chef du Clergé , qui lui adresse une harangue où sont répétées les éloges les plus outrés , souvent même les plus ridicules. C'est de-là , qu'après avoir assisté aux cérémonies de la Religion , il se rend , suivi d'une cour nombreuse , dans le palais qui lui est destiné.

*Gouverneur-Lieutenant-général.*

1781. M. de Bellecombe , Maréchal des camps & armées , Grand' Croix de l'Ordre royal & militaire de St. Louis.

*Commandans en second , MM.*

De Lillancour , ✠ Brig. partie du Nord.

De Vincent , ✠ Brig. partie de l'Ouest.

Couillard , ✠ rang de Col. partie du Sud ;

*Major-général des Troupes.*

M. le Vic. de Fontanges , ✠ rang de Col.

*Inspect.-gén. des Milices , Mulâtres & Negres libres.*

M. De Rouvrai , ✠ rang de Col.

*Etat-Major des Places rétabli par ordonnance du 15 mars 1769.*

## PARTIE DU NORD.

*Fort-Dauphin.*

M. Baudouin , ✕ *Lieut. du Roi.*

M. de Fierville , ✕ *Major , rang de Lieutenant-Colonel.*

*Le Cap.*

M. Dugrès , ✕ *Lieutenant de Roi.*

M. de la Plaigne , ✕ *Major.*

M. Cazamajor , *Aide-Major.*

*Port de Paix.*

M. Loppinot de Beauport , ✕ *Major , rang de Lieutenant-Colonel.*

## PARTIE DE L'OUEST.

*Port-au-Prince.*

M. Mazan , ✕ *Lieutenant de Roi.*

M. Brechard , *Aide-Major.*

*Môle Saint-Nicolas.*

M. la Valtiere , ✕ *Lieut. de Roi , Brigad.*

M. Montrault , *Aide-Major.*

*Saint-Marc.*

M. de Couagne , ✕ *Lieut. de Roi.*

M. Borel , *Major.*

*Le Mirebalais.*

M. Binau de Chaillon, ✠ Major.

*Léogane.*

M. Treille de Sainte-Croix, ✠ Lieutenant  
de Roi.

M. . . . .

*Jacmel.*

M. Ogé, Major.

PARTIE DU SUD.

*Petit Goave.*

M. Poissonnier Darcé, Major.

M. de Ransanne, ✠ Aide-Major, rang de  
Major.

*Les Ansès ou Jérémie.*

M. Montalibor, Major.

M. Palerne, Aide-Major.

*Cap Tiburon.*

M. la Boucherie-Fromenteau, ✠ Major.

*Saint-Louis.*

M. Daillebout de Saint-Vilmé, ✠ Lieut.  
de Roi.

M. de Grimouville, Aide-Major.

*Les Cayes.*

M. Doumet de Siblas, ✠ Lieut. de Roi,  
rang de Lieutenant-Colonel.

M. . . . . *Aide-Major.**Régiment du Port-au-Prince.*M. le Chev. de Laval, ✕ *Colonel.*M. Acton, ✕ *Lieutenant-Colonel.*M. de Malassis, ✕ *Major, rang de Lieut.-Colonel.*

M. Lavelanet, ✕ <i>rang de</i>	} <i>Chefs de Bataillon.</i>
<i>Lieutenant-Colonel.</i>	
M. Dauvergne, . . . . .	

M. Coderc, <i>rang de Capit.</i>	} <i>Aides-Majors.</i>
M. de Campan de Fontenelle, <i>rang de Capitaine.</i>	

M. Portal,	} <i>Sous-Aides-Majors.</i>
M. Bechillon,	

M. Bournonville du Breuil,	} <i>Portes-Drapeaux.</i>
M. Mongenot de St.-Lambert,	
M. Bernard Valentin,	
M. Regny,	

*Capitaines. MM.*Denis de Saint-Simon, ✕ *de Grenadiers.*Chevalier Descolines, *de Grenadiers.*

Courtois des Sources.

Huffon. ✕

De-la-Caze.

Chevalier Desligneris.

Dangeac.

Chevalier des Roches.

Daran de Marcel. ✕

Chevalier Datel.

De Prille.



De la Curatrie.  
 Hudicourt.  
 La Boutarderie.  
 Daulnay de Chitry.  
 Calput de Saint-Jori.  
 De Coux.  
 Rolland.  
 Regnaud de Saint-Felix.

*Lieutenans. MM.*

+ Menager. +  
 Rouffeu de la Gorre.  
 Dautai.  
 Mayer Dupalis.  
 Saint-Val.  
 Prévoft.  
 Saintard de Bequigny.  
 Romillon.  
 Prioreau.  
 Poitou.  
 Dumefnil-Adelée. +  
 Seze Desnoyers.  
 Laumont.  
 Ville de Goutin.  
 Daillebout de Saint-Vilmé.  
 Dunieres.  
 Dartis.  
 De Brus.

*Sous-Lieutenans. MM.*

De Mamets.  
 Germain.

La Riviere de Montreuil.

Destimauville.

La Coste.

De Kerpedron.

Guaret de Maisonneuve.

Du Fayet.

Loppinot.

Rouffseau de la Gorre.

Le Neuf de Boisneuf de Montenay.

Benoist.

Bardon.

D'Hérissé.

Descac.

Du Cailard.

Le Jumeaux de Kcaradec.

Roland de Raugervé.

Du Sablon de Flaville.

Castanier de la Grange.

Boucault.

Ferragut.

Reynaud de Châteaudun.

*Régiment du Cap.*M. le C. de Sabran, ✕ *Brigadier.*M. le Vic. de Fontanges, ✕ *rang de Lieutenant-Colonel.*M. Ravel de Largentiere, ✕ *Major.*M. Hertel de Cournoyer, ✕ } *Chefs de Bataillon.*M. Duportal, ✕ *r. de Major.*M. Guiraud du Four, *r. de Cap.* } *Aides-*M. Poitou. } *Major.*M. Rey Duchâteau. } *Sous-Aides-*M. le Chey. de Flechier. } *Major.*

M. de Bray.	} <i>Portes-Drapeaux.</i>
M. Bernard.	
M. Tardi.	
M. Crepon.	

*Capitaines. MM.*

Le Gardeur de l'Isle. ✕  
 Desligneris, ✕ *de Grenadiers.*  
 Baron de Castellane.  
 Bonnetat, *de Chasseurs.*  
 La Maronniere.  
 Flechier de Ginestoux.  
 Prud'homme.  
 Chambaud de Joncheres.  
 Chevalier Dupui. ✕  
 Bourguiffon. ✕  
 Dufour.  
 Celoron de Blainville.  
 Dutour.  
 Dumoutier. ✕  
 Le Neuf de la Valliere.  
 Truffin.  
 Came de Saint-Aigne.  
 Borniol.  
 Provence. ✕

*Lieutenans. MM.*

Roergas de Serviès.  
 Jabre Duplessis.  
 De Courteville.  
 Guilhem de Bourguet.  
 Desmolieres, *rang de Capitaine.*

De Baudre, *de Grenadiers.*

Rabié.

Desombrages, *rang de Capitaine.*

Palerne.

Vanderlinden.

Piron de la Jequais.

De Lage.

Caron, *de Grenadiers.*Lienard de Beaujeu, *rang de Capitaine.*

Saxi.

Chev. de Valterot.

Bord de Grand-Fond.

Dugrès, *rang de Capitaine.*

La Bigne.

Kerouan.

*Sous-Lieutenans. MM.*

Gaultier de la Motte.

Dubu de Chammartin.

Delholz.

La Fitte.

Chevalier de Suffren.

Chevalier de Laumont.

Amidien Duclos.

Jauna de Lascaris.

Artupheau de Marseille.

Hardi de Bois-Blanc.

Bonneval de Langle.

Louvart de Pont-le-Voix.

Potier de la Tremblaye.

Brossard Cadet.

Le Chevalier de Virval.

Pic hon.

Le Sueur.  
 Duchaffaud.  
 De Saint-Victor.  
 Thuillier.  
 Dugrès.  
 Vareille.

A R T I L L E R I E.

*Premiere Compagnie en garnison au Port-au-Prince.*

M. de Villars, *Capitaine en premier.*  
 M. le Roi, *Cap. en second.*  
 M. Baillardet de Cairolt, *Lieut. en prem.*  
 M. de Villerai, *Lieut. en second.*  
 M. Culon de Vilarsson, *Sous-Lieut.*

*Deuxieme Compagnie en garnison au Cap.*

M. le Bon, *Capitaine en premier.*  
 M. Toussaint Jeudi, *Capit. en second.*  
 M. Gassonville, *r. de Cap.-Lieut. en prem.*  
 M. Marchand, *Lieut. en second.*  
 M. Rabié, *Sous-Lieut.*

*Troisieme Compagnie au Môle St.-Nicolas.*

M. Collins de la Busliere, *Cap. en prem.*  
 M. Verneuil, *Capitaine en second.*  
 M. Formancourt, *Lieut. en premier.*  
 M. Duparquier, *Lieut. en second.*  
 M. de Junca, *Sous-Lieut.*

*Inspecteur-général des frontieres.*

M. le Vic. de Choiseul, ✕ *Brigadier.*

*Ingénieur en Chef au Cap.*

M. Rabié, ✕ *Colonel d'Infanterie.*

*Pour les parties de l'Ouest & du Sud.*

M. de Boisforest, *Lieut. Col., Sous-Brig.  
au Corps-Royal.*

*Ingénieur au Môle Saint-Nicolas.*

M. Dancteville, ✕ *Cap. au Corps-Royal.*

*Ingénieurs Ordinaires. M. M.*

De Prade, *rang de Capitaine.* } *du Corps-*  
Girod de Chantrans, *r. de Cap.* } *Royal.*  
La Barrere.

Courrejeoles.

Calon de Felcourt, *rang de Capitaine.*

Gaillet du Manoir, *rang de Capitaine.*

Sorel, *rang de Capitaine.*

Sigisbert Mansui, *rang de Capitaine.*

Hesse, *rang de Capitaine.*

Beauvernet.

*Officiers du Port. MM.*

Bougereau, *Capitaine de Port, au Port-au-Prince.*

Massot, *Cap. de brûlot & de Port, au Cap.*

Simien Chalué, *Lieutenant de Port*

Massot fils, *Aide-de-Port.*

Guilhem, *Cap. de Port, aux Cayes-Saint-Louis.*

La fosse, *Cap. de Port, au Fort-Dauphin.*

ÉTAT DE L'AMÉRIQUE. 41

Dupuy, Cap. de Port, au Môle Saint-Nicolas.

*Commandant de Bateau ou de Patache.*

M. le Bergue, ✕ Lieut. de Frégate.

*Maréchauffée.*

M. Garnier, Prév.-gén. au Port-au-Prince.

M. de la Forgues Desmangles, Prév.-gén.  
au Cap.

*Administration Civile.*

1781. M. le Président de Bongars, Intend.

*Subdélégués. MM.*

Leogane de Bercy de Chalandray.

Petit Goave de Parades.

Jérémie Wallard.

Jacmel Dehaumont de Saint-Marc.

St. Louis Carlier des Isles.

*Commissaires des Colonies. MM.*

Prévost de la Croix.

Lascaris Jauna.

Le Chev. de Proiffy.

Daquin.

Fayolle.

Vassal.

Chaveneau.

Marrier de Chanteloup.

De la Riviere.

Leger.

Lestrade de Lastre.



42 ÉTAT DE L'AMÉRIQUE.

Du Tillet , *Commissaire aux Classes.*

Le Cocq , *Contrôleur , Comm. des Colonies.*

*Ecrivains Principaux. MM.*

Le Brasseur d'Auzulé.

Dezert.

De la Roque.

Junca.

Duranton.

Blanchu de Saint-Germain.

*Ecrivains. MM.*

Walard.

Parade.

Mounier.

Carlier.

Henicle.

Sire.

*Gardes-Magasins. MM.*

Le Grand de Champeaux ; *Principal , au Port-au-Prince.*

Guillotini , *Principal au Cap.*

Jujardy , *Particulier , au Môle St.-Nicolas.*

Tauzanne de Montagnac , *Princip. d'Art. au Port-au-Prince.*

Courlesvaux , *Princip. d'Art. au Cap.*

Marie , *d'Art. aux Cayes St. Louis.*

*Imprimeurs. MM.*

Boudon , *au Port-au-Prince.*

Dufour de Rians , *au Cap.*

*Officiers de l'Entrepôt du Môle Saint-Nicolas. MM.*

Carré, *Directeur.*

Le Jay Duclos, *Receveur.*

Berthelot, *Premier Visiteur.*

Thibault, *Second Visiteur.*

*Conseils Supérieurs de l'Isle.*

Il n'y a dans cette Colonie que deux degrés de Jurisdiction, les Sièges ordinaires & les Amirautés, & les deux conseils où les appellations de ces Sièges sont jugés en dernier ressort, tant en matiere civile qu'en matiere criminelle.

Le Conseil supérieur du Port-au-Prince fut érigé par l'édit du mois d'août 1685; on l'établit d'abord au petit Goave, & ensuite il fut transféré à Léogane, d'où il est passé au Port-au-Prince, chef-lieu de la Colonie.

La création du Conseil supérieur du Cap est du mois du juin 1701. Son ressort s'étend sur 24 paroisses, & comprend les Jurisdicions & Amirautés du Cap, du Fort-Dauphin & du port de Paix.

Les Sénéchaussées du petit Goave, de Léogane, du port de Paix & du Cap, furent établies en août 1685; celles de Saint-Louis & de Jacmel, en novembre 1721; de St. Marc & du Trou, au mois d'août 1724.

L'établissement de la Sénéchaussée de Jérémie est le plus récent. Les Officiers de cette dernière Jurisdiction sont à la nomination du

Gouverneur-général & de l'Intendant. Les affaires du quartier de Mirebalais se portaient autrefois au Siège de St. Marc; mais la Déclaration du 5 juillet 1738 a ordonné qu'elles le seraient désormais au Siège de Léogane, transféré depuis au Port-au-Prince.

En exécution de l'édit du Roi du 12 janvier 1717, il fut établi des Sièges d'Amirautés dans toutes les Jurisdictions de la Colonie. Les Officiers de la plupart de ces Amirautés sont les mêmes que ceux des Jurisdictions ordinaires.

Le Roi, par un édit du mois de mars 1766, a attribué la noblesse au second degré, aux offices de Conseillers titulaires & Procureurs-généraux des Conseils des Colonies.

*Conseil supérieur du Cap.*

1781. M. de Bellecombe, *Gouverneur.*  
 1781. M. le Président de Bongars, *Intend.*  
 1779. M. Trouillet, *Président.*  
 17 M. le C. du Grès, ✕ *Lieut. de Roi.*

*Conseillers. MM.*

1773. De Saint-Martin, *Doyen.*  
 1774. Ruorte.  
 1776. De Brucourt.  
 1776. Bouron.  
 1776. Le Gris.  
 1776. Margaritau.  
 1777. Faure de Lussac.  
 1777. Lohier de la Charmeray.  
 1779. Pourchereffe de Vertieres.

*Conseillers Honoraires. MM.*

1755. De Merey, *Honor. en 1769.*  
1760. Dalcourt de Belzun, *Hon. en 1771.*  
1759. Collet, *Honor. en 1772.*  
1763. Kerdisien Tremais, *Honor. en 1781.*

*Censeillers-Affesseurs. MM.*

1775. Lombart.  
1778. Simonet d'Hofstente.  
1780. Couet de Montaran.

*Gens du Roi. MM.*

1779. De Thebaudieres, *Procureur-général.*  
1779. De St. Martin fils, *Substitut.*  
1780. De Thebaudieres le jeune, *Substitut.*

1762. Despallieres, *Greffier en Chef.*  
Baudu, *Huissier-Audiencier,*

AVOCATS AU PARLEMENT,

*Occupans au Conseil supérieur du Cap. MM.*

- Laborie, *Doyen & Bâtonnier.*  
Bourbon.  
D'Angy.  
De Suzanne.  
Gourdel.  
Carles.  
Prévost.

Desapt.

Moreau de St. Mery.

L'Archevêque Thibaud.

Baudry des Lozieres.

Langlois des Fossés.

Pigeot de Louisbourg.

Le Loug des Perelles.

Gautier.

Bonne-Maison.

Champion.

Taxis de Blereau.

Borie.

Viel.

La Fargue.

Genty.

Darracq.

Rodier.

Grimperel, *Notaire-général.**Jurisdiccions ressortissantes au Conseil supérieur du Cap.*

Ces Jurisdiccions, comme ordinaires, connaissent de toutes les contestations qui peuvent naître entre les citoyens, pour intérêts civils; mais la plupart, décorées du titre d'Amirautés, jugent de tout ce qui peut être relatif au commerce de Mer, & exercent sur les Ports & Havres, les fonctions importantes qui sont confiées en France aux Amirautés; c'est en cette dernière qualité, que les Officiers qui les composent sont obligés de prendre la nomination de M. l'Amiral.

*Jurisdiction du Cap.*

Ce Tribunal comprend les treizes paroisses<sup>7</sup> du Cap, de la petite Anse, de la plaine du Nord, de l'Accul, de Limonade, du quartier Morin, de la grande Riviere, du Dondon, de la Marmelade, du Limbé, du port Margot, de Plaisance & du Borgne.

*Officiers. MM.*

Buffon, *Sénéchal.*

Deshayes de St. Marie, *Lieut. de Juges.*

Suarez d'Almeïda, *Procureur du Roi.*

Le Franc, *Greffier.*

Gaudin, *Huissier-Audiencier.*

*Amirauté du Cap. MM.*

D'Esteve, *Lieutenant.*

Baillard, *en survivance.*

Gillet, *Procureur du Roi.*

La Roque, *Greffier.*

Marchegay, *Huissier-Audiencier.*

Aubert, *Receveur-général.*

Durand, *Chirurgien-Major.*

Pascaud, *Interprète de la langue Anglaise.*

Boisson, *Interprète de la langue Hollandaise.*

Destandau, *Interprète de la langue Espagnole.*

Lima, *Interp. de la langue Portugaise.*

Le Buquet, *Interprète de la langue Allemande.*

*Jurisdiction & Amirauté du Fort-Dauphin.*

Ce Tribunal comprend cinq paroisses, du Fort-Dauphin, de Valliere, d'Ouanaminthe, du Terrier-Rouge & du Trou.

*Officiers. MM.*

D'Hudicourt, *Sénéchal & Lieut. de l'Amir.*

. . . . . *Lieut. de Juge.*

Constant, *Pr. du Roi de la Jurisd. & de l'Amirauté.*

Lohier, *Substitut.*

Carmaux Desnoes, *Substitut.*

De Pros, *Greffier de la Jurisd. & de l'Am.*

Nupieds, *Huissier-Audienc. à la Jurid. & à l'Amirauté.*

Cassagne, *Interp. de la langue Espagnole.*

*Jurisdiction & Amirauté du port de Paix.*

Ce Tribunal comprend six paroisses, du port de Paix, du petit St.-Louis, du gros Morne, du Môle St.-Nicolas, de Jean-Rabel & de Bombarde.

*Officiers. MM.*

Facire, *Sénéchal & Lieut. de l'Amirauté.*

. . . . . *Lieut. de Juge.*

Lafnier de la Salle, *Proc. du Roi de la Jur. & de l'Amirauté.*

Huet, *Substitut, au Môle.*

Doizé, *Substitut, au gros Morne.*

De la Bordere, *Greffier en Chef.*

Meufnier,



Meusnier, *Huissier-aud. à la Jurisd. & à l'Amirauté.*

Pellisier, *Jaugeur-Etalonneur.*

*Conseil supérieur du port-au-Prince.*

M. De Bellecombe, *Gouverneur.*

M. de Bongars, *Intendant, premier Prêsid.*

M. Bourdon, *Président.*

M. de Mazan, *✠ Lieutenant de Roi.*

M. Prévost de la Croix, *Commis. des Colonies, faisant fonction d'Ordonnateur au département de l'Ouest.*

*Conseillers. MM.*

Gabeure de Vernot, *Doyen.*

Fougeron des Buiffons.

De la Mardelle de Grand-Maison.

Hachin.

Dubois de la Moligniere.

De Chambellan, *fil.*

De la Bitche.

Lacroix de Villeneuve.

. . . . .

. . . . .

. . . . .

*Conseillers honoraires. MM.*

Disangremel.

Fauché.

Blanchard de Lavarie.

*Conseillers assesseurs. MM.*

Bauduy.

Cottes.

Coton du Verdier.

*Gens du Roi. MM.*De la Mardelle, *Procureur-général*,De Bourcel, *Substitut*.Piemont, *Substitut*.Prieur, *Greffier en chef*.Grénier, *Huissier-audiencier*.*Avocats au Parlement, occupans au Conseil  
supérieur du Port-au-Prince. MM.*Chachereau, *Doyen*.

Vincendon Dutour.

De la Coste.

Delafond.

Dubuiffon.

Couarde de Ville-  
geay.

Duchamel.

Godin de Fillifette.

Salaiguac.

De Ronseray, *jeune*.

Raveau d'Azellier.

De Cullion.

Michel, *Notaire-gén.**Jurisdicitions & Amirautés ressortissantes  
au Conseil supérieur du Port-au-Prince.**Jurisdiction du Port-au-Prince. MM.*Ronseray, *Sénéchal*.Pons, *Lieutenant de Juge*.De Bercy, *Procureur du Roi*,Chachereau, *Substitut*.De la Coste, *Substitut*.Razond, *Substitut à Léogane*.

Turpeau, *Substitut à l'Arcahaye.*

Gaston-Prou, *Substitut à Mirebalais.*

Renaudot, *Substitut à la Croix des Bouquets.*

Beccard, *Greffier.*

Bourdon, *Huissier-audiencier.*

*Amirauté du Port-au-Prince. MM.*

De Launay, *Lieutenant.*

Colas de Mauvigne, *Procureur du Roi.*

. . . . . *Greffier en chef.*

Bourdon, *Huissier-audiencier.*

Garesché, *Interprète des langues Anglaise & Hollandaise.*

Dasilva, *Interprète des langues Espagnoles & Portugaise.*

*Jurisdiction & Amirauté de Saint-Marc. MM.*

Breton des Chapelles, *Sénéchal & Lieutenant de l'Amirauté.*

Anson de Giverseau, *Lieutenant de Juge.*

Piot, *Procureur du Roi de la Jurisdiction & de l'Amirauté.*

Plard-grandmaison, *Substitut.*

Allemand, *Substitut.*

Benoist de Tremont, *Substitut à la petite Riviere.*

Bernard, *Substitut aux Gonaïves.*

Turpin de Sansay, *honoraire.*

Contant de Castelin, *Substitut honoraire à l'Artibonite.*

Mazure, *Greffier en Chef.*

Braquemart, *Huissier-Audiencier à la Jurisdiction & à l'Amirauté.*

Gigaud, *Jaugeur-Etalonneur.*

*Jurisdiction & Amirauté du petit-Goave. MM.*

Ferrand de Beaudiere, *Sénéchal & Lieutenant de l'Amirauté.*

Paget, *Lieutenant de Juge.*

De Berson, *Procureur du Roi de la Jurisdiction & de l'Amirauté.*

La Brouche Dufin, *Greffier à la Jurisdiction & à l'Amirauté.*

Fougea, *Huissier-audencier à la Jurisdiction & à l'Amirauté.*

*Jurisdiction & Amirauté de St.-Louis. MM.*

Hays, *Sénéchal & Lieuten. de l'Amirauté.*

Boulmier, *Lieutenant de Juge.*

Breè de la Touche, *Procureur du Roi de la Jurisdiction & de l'Amirauté.*

Cheret de Mongrain, *Substitut.*

Legendre, *Substitut.*

Colombel, *Substitut au fonds des Negres.*

Bierre, *Substitut à Acquin.*

Constant, *Greffier de la Jurisd. & de l'Am.*

Bottée, *Huissier-audencier à la Jurisdiction & à l'Amirauté.*

*Jurisdiction & Amirauté des Cayes. MM.*

Collet, *Sénéchal & Lieutenant de l'Amir.*

De Ronseray, *Lieutenant de Juge.*

Pic de Peve, *Procureur du Roi de la Jurisdiction & de l'Amirauté.*

Faugas, *Substitut.*

Jacquesson, *Substitut.*

Meunier, *Substitut aux Côteaux.*

Bellanger, *Substitut au Cap Tiburon.*

De Sinçay, *Greffier en chef de la Jurisdic<sup>ti</sup>on & l'Amirauté.*

Bertrand, *Huissier-audencier à la Jurisdic<sup>ti</sup>on.*

Dabos, *Huissier-audencier à l'Amirauté.*

*Jurisdic<sup>ti</sup>on & Amirauté de Jacmel. MM.*

Menessier de Boissy, *Sénéchal & Lieutenant de l'Amirauté.*

La Combe, *Lieutenant de Juge.*

Bernier, *Procureur du Roi de la Jurisdic<sup>ti</sup>on & de l'Amirauté.*

Bouchereau, *Substitut.*

Couppé, *Greffier en chef de la Jurisdic<sup>ti</sup>on & de l'Amirauté.*

Willmenotto, *Huissier-audencier à la Jurisdic<sup>ti</sup>on & à l'Amirauté.*

*Jurisdic<sup>ti</sup>on & Amirauté de Jérémie. MM.*

De Mouzeuil, *Sénéchal & Lieut. de l'Am.*

De Faurange, *Lieutenant de Juge.*

Desfontaines, *Procureur du Roi de la Jurisdic<sup>ti</sup>on & de l'Amirauté.*

Girard, *Substitut.*

Monniot de Mesmay, *Substitut à l'Islet-à-Pierre-Joseph.*

Dubois, *Greffier en chef de la Jurisdic<sup>ti</sup>on & de l'Amirauté.*

Le Bon, *Huissier-audencier à la Jurisdic<sup>ti</sup>on.*

Bouchet, *Huissier-audencier à l'Amirauté.*

*Tribunal terrier de Saint-Domingue.*

Le Tribunal terrier, créé le 18 mars 1766, a pour objet de juger toutes les contestations relatives à la concession des terrains, & de prononcer la réunion au domaine des terrains non défrichés. C'est à lui qu'il appartient de régler la distribution des eaux pour l'arrosage des terres; de connaître des servitudes, chemins, construction & entretien des grands chemins, ponts & aqueducs, bacs & passages des rivières, de la chasse & de la pêche.

Ce Tribunal est composé du Gouverneur & de l'Intendant, assistés de trois Conseillers du Conseil du Port-au-Prince ou du Cap, selon que le Gouverneur & l'Intendant se trouvent dans l'une ou l'autre de ces deux villes. Toutes les affaires y sont instruites par écrit: elles sont communiquées aux Juges des lieux, devant lesquels se fait tout ce qui est d'instruction. Ils donnent ensuite leur avis par écrit, sur la question: & c'est d'après cet avis que le Tribunal nomme un rapporteur, & juge définitivement.

L'appel de ces jugements se porte nuement au Conseil du Roi. Il n'est pas besoin de se pourvoir en cassation ou révision. L'appel simple suffit, & l'on peut les taxer d'injustice au fond. Cependant ses jugements sont exécutoires par provision, sans que ceux qui les ont obtenus, soient obligés de fournir caution, à moins que cela n'ait été ordonné par le jugement.

*Tribunal terrier au Cap. MM.*

Le Gouverneur.

L'Intendant.

Ruotte.

De Brucourt.

Bouron.

Locquet de la Pommeraye, *Greffier en chef*

en France.

Thiphaine, *Greffier en chef par intérim.**Tribunal terrier au Port-au-Prince. MM.*

Le Gouverneur.

L'Intendant.

De la Mardelle de Grand-

Maison.

Duboys de la Moline.

De Chambellan.

Locquet de la Pommeraye, *Greffier en chef*

en France.

Thiphaine, *Greffier par intérim.**Clergé de Saint-Domingue.*

Le R. P. Duguet, *Profess. en Théol. Supérieur Génér. de la Mission des Dominicains, Préfet apost. dans le ressort du Conseil du Port-au-Prince.*

Le R. P. Saintin de Curfaux, *Supér. gén. de la Mission des Capucins, Préfet apost. dans le ressort du Conseil du Cap.*

Le R. P. Colomban, *Préfet honor. 26 Paroisses de la dépendance du Port-au-Prince, & 23 de celle du Cap.*



*Maisons de Providence du Cap.*

Il y a deux maisons de Providence au Cap ; l'une pour les hommes , c'est la plus considérable : & l'autre pour les femmes.

Le nom qu'elles portent , indique leur destination. Elles sont l'asyle des malheureux qui manquent de secours. Ces maisons doivent leur régime au Sr. Turc de Castelveyre.

Ce fut en 1740<sup>e</sup> , que ce Citoyen respectable jeta les premiers fondemens de cet établissement. Il fit plus que d'être généreux ; il fut charitable. Il voulut être le premier serviteur des malades & des infirmes qu'il recueillait. Il se donnait la peine de les panser , de les soigner , de les consoler. Un tel exemple de bienfaisance ne mourut pas avec celui qui l'avait donné. Les libéralités des Citoyens augmentèrent insensiblement les premiers fonds laissés par le Sr. de Castelveyre.

Cet établissement ne s'était soutenu que par la charité des Citoyens , jusqu'au premier juillet 1769. A cette époque , le Gouvernement publia des lettres-patentes qui donnerent aux deux maisons une consistance légale.

L'article IV de ces lettres s'exprime ainsi :  
 » Il sera formé un Bureau composé du Gouverneur notre Lieutenant-général, & de  
 » l'Intendant des Isles-sous-le-Vent, ou de  
 » ceux qui les représenteront ; de deux Con-  
 » seillers & du Procureur-général de notre  
 » Conseil supérieur, de deux Membres de la  
 » Chambre d'Agriculture du Cap, de quatre

» Notables, que les habitans du Cap choisi-  
 » ront entre eux, & du Préfet apostolique  
 » de la partie du Nord de Saint-Domingue «.

*Administrateurs actuels. MM.*

Le Gouverneur.		<i>fet apostolique.</i>
Le Commissaire-général Ordonnateur.		Belin de Villeneuve.
Trouillet, <i>Président du Conseil.</i>		Barré de St.-Vincent.
De St.-Martin, <i>Doyen du Conseil.</i>		De Suzanne, <i>Avocat au Conseil.</i>
De Thesaudiers, <i>Procureur-Général.</i>		Dalest, <i>Négociant.</i>
Le R. P. Saintin, <i>Pré-</i>		Fournier, <i>Négociant.</i>
		Jublin, <i>Négociant.</i>
		Grimperel, <i>Secrétaire du Bureau.</i>

*Officiers comptables de l'Isle. MM.*

*au Cap.*

Bullet, *Trésorier particulier de la Martine, Receveur de l'Ocroi & des droits domaniaux.*  
 Bertrand, *Receveur des droits municipaux.*  
 Camusat de Mauroy, *Trésor. des Invalides.*  
 Du Commun, *Curateur aux successions vacantes.*

*au Fort-Dauphin.*

De Verville, *Procureur des biens vacans.*  
 Thibault, *Receveur de l'Ocroi.*  
 . . . . *Recev. des amendes, épaves, &c.*  
 Lory, *Trésorier des Invalides.*  
 Baux, *Receveur des droits de l'Amiral.*

au port de Paix.

Boutinot-Desfriveaux, *Trésor. des Invalid.*

Desarmans, *Receveur de l'Oâroi & Curateur aux successions vacantes.*

De la Hogue, *Receveur des amendes, épaves, &c.*

Rebel, *Receveur des Droits de l'Amirauté.*

au Môle Saint-Nicolas.

De Jujardy, *Trésorier particulier de la Marine, Receveur de l'Oâroi & du droit de un pour cent.*

Carré, *Directeur de l'Entrepôt du droit de un pour cent.*

Betthelot, *Prem. Visiteur du même Entrep.*

au Port-au-Prince.

Roberjot, *Trésorier principal de la Marine.*

Beret, *Receveur de l'Oâroi.*

Ferrand, *Receveur-général de la Colonie.*

Pourdon, *Receveur des droits municipaux.*

Dezost, *Receveur des amendes, épaves, &c.*

Sartre, *Trésorier des Invalides.*

Cadieu, *Recev. principal des droits de l'Am.*

Marion de Procé, *Receveur particulier des mêmes droits.*

Girault, *Curateur aux successions vacantes.*

à Léogane.

Dargouges, *Receveur de l'Oâroi.*

Marcillac, *Trésorier des Invalides.*

à l'Arcahayc.

Barnaud, *Commis de l'Odroi.*

Barnaud & Guithou, *Commis aux successions vacantes.*

à Mirebalais.

Denugon, *Commis de l'Odroi.*

à Saint-Marc.

Grand-Maison, *Receveur de l'Odroi.*

Braquemart, *Curateur par intérim aux successions vacantes.*

Jochaud de la Verdierc, *Receveur des amendes, épaves, &c.*

Boisgnet, *Trésorier des Invalides.*

Majoret, *Receveur des droits de l'Amirauté.*

au petit Goave.

Viau de Colline, *Receveur de l'Odroi, & Curateur aux successions vacantes.*

Honnet, *Recev. des amendes, épaves, &c.*

Allegré, jeune, *Trésorier des Invalides.*

Regnaud; *Receveur des droits de l'Amir.*

aux Cayes.

Raoult, *Receveur de l'Odroi.*

Fraissé, *Trésorier des Invalides.*

Gerard, *Receveur des droits de l'Amirauté.*

Le Febvre de Gruel, *Curateur aux successions vacantes.*

Baron, *Receveur des amendes, épaves, &c.*

à Saint-Louis.

Touzalein, *Receveur de l'Oâroi, des amendes, épaves, aubaines, & Curateur aux successions vacantes.*

Moullin, *Receveur des droits de l'Am.*

au Cap Tiburon.

Sarrat, *Receveur de l'Oâroi.*

à Jacmel.

Billot, *Receveur de l'Oâroi, & Curateur aux successions vacantes.*

De Sadolet, *Receveur des amendes, épaves, &c.*

Michel, *Trésorier des Invalides.*

Larivoire, *Receveur des droits de l'Am.*

Jérémie.

Farouille, *Receveur de l'Oâroi, des amendes, épaves, & Curateur aux successions vacantes.*

Guilleau, *Receveur des droits de l'Am.*

Daiherre, *Trésorier des Invalides.*

Grand, *Vérificateur des comptes, au Port-au-Prince.*

*Chambre d'Agriculture.*

Par arrêt du Conseil d'Etat, du 23 juillet 1759, il fut créé deux chambres d'Agriculture; l'une au Port-au-Prince, & l'autre au Cap, sous le nom de Chambre mi-partie d'A-

griculture & de Commerce. Elles furent supprimées sous ce nom, & rétablies sous celui d'Agriculture, par un autre arrêt du Conseil, du 28 mars 1763.

*Chambre du Port-au-Prince. MM.*

Mariany, l'ainé, à Léogane.

Bernardon, au Cul-de-sac.

Dufolier, à Saint-Marc.

Arnaud, à Boucassin.

Darbonne, à Léogane.

Charet de Fromentaux, à Nipes.

Le C. de Sercey, à Léogane.

Thomain, Secrétaire de la Chambre, au Port-au-Prince.

*Chambre du Cap. MM.*

Le C. de Cockburn, ✠ Doyen, à la Marmelade.

Belin de Villeneuve, au bas Limbé.

Du Petit Thouars, ✠ au bas Limbé.

Mofneron, à Limonade.

Barré de Saint-Venant, au quartier Marin.

De la Combe, ✠ à la grande Rivière.

Dutour, au quartier Dauphin.

Sainte-Marie, Secrétaire, au Cap.

*Commissaires du Commerce. MM.*

Mesnier.

Aubert.

Lory.

Hellot.

Papillon, Secrétaire.

Carles, Avocat.

## ARPENTEUR ET VOYER. MM.

Paris de Saint-Vallier, *Arpenteur-général & grand-Voyer.*

*Jurisdiction du Cap. MM.*

Veron, *Arpenteur principal, & Voyer principal honoraire du quartier du Cap.*

Baron, *Arpenteur, au Cap.*

De Bouy, *Voyer de la Ville & Banlieue.*

Bonamy, *Arpenteur pour les paroisses de l'Accul, plaine du Nord, petite Anse, & quartier-Marin, & Voyer principal du quartier du Cap. Absent.*

Naudet, *Arpenteur & Voyer principal, à Limonade.*

Tartelin, *Arpenteur & Voyer, à l'Accul.*

Coignard, *Arpenteur & Voyer, au Limbé.*

Barotteaux, *Arpent. &*

*Voyer.*

Dimpaires, *Arpent. &*

*Voyer.*

Le Comte, *Arpent. & Voyer, au Dondon.*

Le Grand, *Arpenteur des paroisses du Dondon & de la Marmelade, & Voyer principal du quartier de Limonade.*

Riberon, *Arpenteur & Voyer, à la Marmelade.*

Arthaud, *Arpenteur & Voyer des paroisses de la petite-Anse, quartier Marin, & la plaine du Nord, à la petite Anse.*

Grenonville, *Arpenteur par intérim, pour*



les paroisses de l'Accul, plaine-du-Nord, petite-Anse, & quartier-Marin.

Dumény, <i>Arpent. &amp; Voyer principal.</i>	}	à Plaisance.
Dumoutier, <i>Arpenteur.</i>		
Stollenwerk, <i>Arpenteur.</i>		
Carré, <i>Arpenteur.</i>	}	au Borgne.
Sans de Vertemont, <i>Arpenteur &amp; Voyer.</i>		
Deloubes, <i>Arpent.</i>	}	à la grande-Rivière.
Simon, <i>Voyer.</i>		
Lafneau, <i>Voyer,</i> au Dondon.		
Duclairac, <i>Voyer,</i> à Plaisance.		

*Jurisdiction du Fort-Dauphin.* MM.

Velay, *Arpenteur principal.*  
 Dufour, *Arpenteur,* au Trou, & *Voyer* du Fort-Dauphin.  
 Monet, *Arpenteur,* au Trou.  
 Bignon, *Arpenteur,* au terrier-Rouge.  
 Dubertrand, *Arp.*, au quartier de Vallière.  
 Marie, *Arpent. & Voyer,* à Ouanaminthe.  
 Maillé, *Arpenteur* des parties du Fort-Dauphin & d'Ouanaminthe, & *Voyer principal.*

*Jurisdiction du Fort de Paix.* MM.

Touzia de Bournos, *Arpenteur principal.*  
 Dupuy, *Voyer principal* de la Ville & Banlieue, *Arpenteur* au gros Morne.  
 Desroches, *Arpenteur,* au port de Paix.  
 Boffon d'Ussillion, *Voyer,* à Jean-Rabel.  
 Bellisle, *Arpenteur,* au Môle St.-Nicolas.  
 Vitel, *Arpenteur,* à Jean-Rabel.

Fierville , au gros Morne & aux Eaux de Boynes.

Naze , *Voyer* , à Saint-Louis.

Fouque , *Voyer* , au port de Paix.

Gondré , *Voyer* , à la plaine d'Orange.

Morquet , *Voyer* , au gros Morne.

Joubert , *Voyer* , au Moustique.

Cazales , *Voyer* , au bas de Sainte-Anne.

Pecqueric , *Arp.* au Môle & à Bombarde.

Aubert , *Voyer* , à Bombarde.

#### P O S T E S .

M. Lorquet , *Administrateur-général* , au Port-au-Prince.

39 Bureaux de Postes , distribués dans l'Isle.

#### I I .

#### L A M A R T I N I Q U E .

L'île de la Martinique , la principale des Antilles , & la plus florissante des Colonies Françaises , a 16 lieues de longueur & 45 de circuit , sans y comprendre les caps , qui avancent quelquefois deux & trois lieues dans la mer. Elle est extrêmement hachée , & coupée par-tout de monticules , qui ont le plus souvent la forme d'un cône. Trois montagnes dominant sur ces petits sommets ; la plus célèbre , appelée *Montagne Pelée* , porte l'empreinte ineffaçable d'un ancien volcan. Les terres qui l'environnent , ne sont composées que de pierres-ponces , & de leurs débris pulvérisés. Les chevaux , en marchant sur ces terres , les font

retentir, comme si elles n'étaient que la voûte d'une excavation profonde pratiquée par la nature.

Tous ceux qui par instinct ou par devoir s'occupent sérieusement des intérêts de leur patrie, désireraient voir les productions se multiplier à la Martinique. On fait, il est vrai, que l'intérieur de cette île, remplie de rochers affreux, n'est pas propre à la culture du sucre, du café, du coton; qu'une trop grande humidité y nuirait à ses productions, & que, si elles y réussissaient, les frais du transport, au travers des montagnes & des précipices, rendraient inutile le succès des récoltes. Mais on pourrait former dans ce grand espace d'excellentes prairies; & le sol n'attend que la faveur du Gouvernement, pour fournir aux habitans ce genre de fécondité reproductive des bestiaux, si nécessaire à la culture & à la subsistance. L'île a d'autres quartiers d'une nature ingrate; des terrains escarpés, que les torrens & les pluies ont dégradés; des terrains marécageux, qu'il est difficile & peut-être impossible de dessécher; des terrains pierreux, qui se refusent à tous les travaux. Cependant les observateurs qui connaissent le mieux la Colonie, s'accordent tous à dire que ses cultures sont susceptibles d'augmentation, & que l'augmentation pourrait être de près d'un tiers. On arriverait même, sans nouveaux défrichemens, à cette amélioration, par une culture meilleure & plus suivie. Mais pour atteindre ce but, il faudrait un plus grand nombre d'es-

claves. C'est beaucoup que les habitans aient pu jusqu'à nos jours maintenir leurs ateliers dans l'état où ils les avaient reçus de leurs pères. Nous ne croyons pas qu'il soit en leur pouvoir de les augmenter.

A la Martinique, les propriétaires des terres peuvent être divisés en quatre classes. La première possède cent grandes Sucreries, exploitées par douze mille Noirs. La seconde cent cinquante, exploitées par neuf mille Noirs. La troisième trente-six, exploitées par deux mille Noirs. La quatrième, livrée à la culture du café, du coton, du cacao, du manioc, peut occuper vingt mille Noirs. Ce que la Colonie contient de plus en esclaves des deux sexes, est employé pour le service domestique, pour la pêche, pour la navigation; est dans l'enfance ou dans un état de décrépitude.

La première classe est toute composée de gens riches. Leur culture est poussée aussi loin qu'elle puisse aller; & leurs facultés la maintiendront sans peine dans l'état florissant où ils l'ont portée. Les dépenses même qu'ils sont obligés de faire pour la reproduction, sont moins considérables que celles du Colon moins opulent, parce que les esclaves qui naissent sur leurs habitations, doivent remplacer ceux que le tems & les travaux détruisent.

La seconde classe, qu'on peut appeler celle des gens aisés, n'a que la moitié des Cultivateurs dont elle aurait besoin pour atteindre à la fortune des riches propriétaires. Eussent-ils les moyens d'acheter les esclaves qui leur man-

quent, ils en seraient détournés par une funeste expérience. Rien de si mal entendu que de placer un grand nombre de Negres à la fois sur une habitation. Les maladies que le changement de climat & de nourriture occasionne à ces malheureux ; la peine de les former à un travail dont ils n'ont ni l'habitude ni le goût, ne peuvent que rebuter un Colon par les soins fatiguans & multipliés que demanderait cette éducation des hommes pour la culture des terres. Le propriétaire le plus actif est celui qui peut augmenter son atelier d'un sixieme d'esclaves tous les ans. Ainsi la seconde classe pourrait acquérir quinze cent Noirs par an, si le produit net de sa culture le lui permettait ; mais elle ne doit pas compter sur des crédits. Les Négocians de la Métropole ne paraissent pas disposés à lui en accorder ; & ceux qui faisaient travailler leurs fonds dans la Colonie, ne les y ont pas plutôt vus oisifs ou hasardés, qu'ils les ont portés en Europe ou à Saint-Domingue.

La troisieme classe, qui est à peu-près indigente, ne peut sortir de sa situation par aucun moyen pris dans l'ordre naturel du commerce. C'est beaucoup qu'elle puisse subsister par elle-même. Il n'y a que la main bienfaisante du Gouvernement qui puisse lui donner une vie utile pour l'état, en lui prêtant, sans intérêts, l'argent nécessaire pour monter convenablement ses habitations. La recrue des Noirs peut s'y éloigner sans inconvénient des proportions que nous avons fixées pour la seconde classe ;

parce que chaque Colon ayant moins d'esclaves à veiller , fera en état de s'occuper d'avantage de ceux dont il fera l'acquisition.

La quatrième Classe livrée à des cultures moins importantes que les Sucrieries , n'a pas besoin de secours aussi puissans pour recouvrer l'état d'aisance d'où la guerre , les ouragans & d'autres malheurs l'ont fait décheoir. Il suffirait à ces deux dernières classes d'acquérir , chaque année, quinze cents esclaves pour monter au niveau de la prospérité , que la nature permet à leur industrie.

Ainsi la Martinique pourrait espérer de porter ses cultures languissantes jusqu'où elles peuvent aller , si outre les remplacemens , elle recevait chaque année une augmentation de deux ou trois mille Negres. Mais elle est hors d'état de payer ces recrues , & les raisons de son impuissance sont connues. On fait qu'elle doit à la Métropole, comme dette de commerce , à peu-près un million. Une suite d'infortunes l'a réduite à en emprunter quatre aux Négocians établis dans le bourg Saint-Pierre. Les engagements qu'elle a contractés à l'occasion des partages de famille , ceux qu'elle a pris pour l'acquisition d'un grand nombre de plantations , l'ont rendue insolvable. Cette situation désespérée ne lui permet pas de remplir , du moins de long-tems , toute la carrière de fortune qui lui doit être ouverte. Cependant si l'on en croit quelques Calculateurs , les denrées exportées de cette île , en 1782 , ont produit en France, 25,780,000 liv.

*Gouvernement.*

Le Gouvernement de la Martinique est le même que celui de Saint-Domingue ; ce sont les mêmes Officiers , les mêmes Tribunaux , la même marche dans l'Administration des affaires civiles , militaires & municipales.

Par une ordonnance du 26 décembre 1774 , renouvelée par celle du 28 août 1777 , il a été créé , pour le service des Isles-du-Vent , trois compagnies de Canoniers Bombardiers , à l'instar de celle de Saint-Domingue ; deux sont en garnison à la Martinique , & la troisième à la Guadeloupe.

Il y a aussi à la Martinique une légion du corps des volontaires étrangers de la Marine , créée par l'ordonnance du 1 septembre 1778.

M. le Marquis de Bouillé , ✠ *Maréchal de Camp, Gouverneur & Lieutenant-général, & Commandant-général des Isles-du-Vent.*

M. Joubert , ✠ *Commandant en second.*

M. le Comte de Tilly , ✠ *Major-Général.*

*Etat-Major à Saint-Pierre. MM.*

Jobal , ✠ *Lieut. de Roi.*

Dubuq , *Aide-Major, rang de Major.*

*Au Fort-Royal. MM.*

Le Chevalier de la Garde , *Lieut. de Roi.*

De la Grilliere , *Aide-Major.*

*Au Fort-Bourbon. MM.*

Geoffroi , ✠ *Lieut. de Roi, rang de Colonel.*



De Saint-Fremont, *Aide-Major*.*Régiment de la Martinique. MM.*Gimat, *Colonel*.De Beaulmont, ✕ *Lieutenant-Colonel*.Des Innocens, *Major*.De Mascerville, ✕ *rang de**Lieutenant-Colonel*.

Rougeot de Stigny.

Mugney.

Bouillotte de l'Etang.

Lautrette.

La Salle.

Calame.

Guillermin.

Tolard.

Bedouin.

} *Chefs de  
Bataillons.*} *Aides-Majors.*} *Sous-Aides-Majors.*} *Portes-Drapeaux.**Capitaines. MM.*Roland de Negerolles, *de Grenadiers*.De Lor, *de Grenadiers*.Coquille d'Oursin, *de Chasseurs*.Chateaubodeau, *de Chasseurs*.

Darcere, ✕

Durand, *rang de Major*.

Poulpiquet de Koaller.

Carman de Saint-Etienne.

Rouffel.

Doyen-Felix.

Rochelmagne.

La Marche.

Soubirau.

Miribel.

Darcis.

Arnault.

Chevalier de Eys.

De Kergus.

La Vigne.

Artaud, ✕

*Lieutenans. MM.*

La Cour.	Chevalier de Rancé.
Boiffon.	Marcuffy.
Faure.	Fogasse.
Roux.	Borel.
Daudiffredy.	Par-de-Beaulieu.
Thumery.	Masson.
Daubert de la Baume.	Rancey.
Galand de Longue- Rue.	Lambert.
La Riviere de Mon- treuil.	Rachon.
	Gaugy.
	De Haumont.

*Sous-Lieutenans MM.*

La Breneudiere.	Vignier, <i>de Grenad.</i>
Trouffier.	Clinchamp.
Bourgogne.	Catalogne.
Le Brun	Guerozie.
Flomont.	De Villelle.
Druault.	Brunet.
Sainte-Marie.	Le Brun.
Du Mouchel.	La Glaine d'Auzon.
Senicourt.	Berthelot Dugage.
Gannes.	Saint-Ours.
D'Hestreuse.	. . . . .
Moria.	. . . . .

## ARTILLERIE.

*Premiere Compagnie. MM.*

D'Eculleville, *Capitaine en premier.*  
 De Guerre, ✠ *Capitaine en second.*

Despîes, *Lieutenant en premier.*

Desbordes, *Lieutenant en second.*

Thouvenot, *Sous-Lieutenant.*

*Deuxieme Compagnie. MM.*

Le Certain, rang de Major, *Capit. en prem.*

Eschallard de Bourguiniere, *Cap. en second.*

Roch, *Lieutenant en premier.*

Bernard de Nolzier, *Lieutenant en second.*

Benerville, *Sous-Lieutenant.*

La troisieme Compagnie est en garnison à  
la Guadeloupe.

*Génie & Fortification. MM.*

De Geoffroi, ✕ *Directeur-général Colonel  
d'Infanterie.*

Bexon.

Font Banide.

Crublier.

Chaussegros.

Blail de Ville-le-Neuve.

Bonnet.

} *Ingén. Ordin. du  
Corps-Royal.*

*Officiers de Port. MM.*

Tascher de la Pagleer, *Capitaine.*

Sainfon de Precler, *Capitaine.*

Destouvelles, *Lieutenant de port.*

*Commandans des Bateaux du Domaine.*

M. Richer.

M. Robert.

*Administration.*

## ADMINISTRATION CIVILE.

M. de Penyer, *Président à Mortier honoraire au Parlement de Provence, Intendant.*

*Commissaires des Colonies. MM.*

De Raime, *faisant fonctions de Commissaire-général.*

Thomé.

Février Mafalliet.

Iger.

Boisseret de Sainte-Marie, *Contrôleur.*

Anquetil de Briancourt, *Écrivain.*

*Gardes - Magasins. MM.*

Guignod, *Principal, au Fort-Royal.*

Baugray, *Particulier, à Saint-Pierre.*

Grand-Maison.

Joly.

} *d'Artillerie.*

*Domaine. MM.*

Bottereau, *Directeur.*

Levacher de Bois - ville, *Receveur.*

Richard, *Imprimeur.*

Richard, *fils, en survivance.*

*Officiers de santé. MM.*

La Guarigue.

Roux.

Lestrade.

De Vermont, *Inspecteur-*

*général.*

Guiltoteau.

} *Médecins.*

} *Chirurgiens.*

*Conseil supérieur établi à Saint-Pierre.**Conseillers. MM.*

Erard, <i>Doyen.</i>		De Courdemanche.
Duval de Grenoville.		Menau.
La Vigne Bonnaire.		Regis Dessalles.
Hericher de la Char-		Soudon de Rivecourt.
tre.		Poquet de Joinville.
Rollin de la Hante.		

*Conseillers honoraires. MM.*

Faure.		Perit.
Perrinelle Dumay.		Vacher Desepinais.

*Assesseurs. MM.*

Carreau des Hurlières.  
 Pinel Fercol.  
 De Guercourt.  
 Rampon de Surville, *Procureur-général.*  
 Roignan, *Greffier en chef.*  
 Devalle, *premier Huissier.*

*Tribunaux ressortissans au Conseil supérieur de Saint-Pierre.*

Ici, comme à Saint-Domingue, les Tribunaux sont ordinaires & Amirautés. Comme ordinaires, ils connaissent de tout ce qui peut être de la compétence des autres Jurisdictions de leur espèce établies en France; & comme Amirautés, ils exercent sur les ports & hâvres de l'Isle les fonctions attribuées aux Amirautés du Royaume, & jugent en première instance toutes les causes relatives

au Commerce maritime. Les appels de leurs sentences, quelque soit leur objet, sont relevés au Conseil supérieur de la Martinique.

*Jurisdiction & Amirauté de St.-Pierre.* MM.

. . . . . *Sénéchal & Lieut. de l'Am.*

Astor, *Procureur du Roi de la Jurisdiction & de l'Amirauté.*

Jacquin, *Greffier de la Jurisd. & de l'Am.*

*Jurisdiction & Amirauté du Fort-Royal.* MM.

Simon Chauvot, *Sénéchal & Lieutenant de l'Amirauté.*

Calabre de Chassenay, *Procureur du Roi de la Jurisdiction & de l'Amirauté.*

Malherbe de Contest, *Greffier de la Jurisd.*

Rousséau, *Greffier de l'Amirauté.*

### I I I.

#### LA GUADELOUPE.

Cette Isle, dont la forme est très-irrégulière, peut avoir quatre-vingts lieues de tour. Elle est coupée en deux par un petit bras de mer, qui a environ deux lieues de longueur sur des largeurs inégales, depuis quinze jusqu'à quarante toises. Ce canal, qu'on appelle dans le pays *la Riviere salée*, n'est navigable que pour des barques, depuis quarante jusqu'à cinquante tonneaux.

La partie de l'île, qu'on appelle proprement *Guadeloupe*, est hérissée de montagnes affreuses où règne un froid vif & con-

tinuel. On n'y trouve que quelques arbrustes inutiles, des mouffes, des lianes & des fougères. Au centre de ces rochers, s'éleve à perte de vue, & dans la moyenne région de l'air, une montagne très-considérable, qu'on appelle *la Soufriere*.

Ce volcan, qui exhale par plusieurs ouvertures une fumée noire & épaisse, jette continuellement des étincelles visibles dans la nuit. Rarement voit-on le sommet de cette montagne, à moins que le vent du nord-est ne regne un certain tems de suite. Il faut monter l'espace de trois lieues pour arriver au pied de cette montagne, & l'on a encore une heure & demie d'un chemin très-escarpé & très-difficile pour arriver aux bouches du volcan, où l'on ne peut monter qu'en s'accrochant aux lianes & aux fougères qui sont en très-grande quantité sur ces hauteurs. Ces fougères sont pleines d'une eau très-fraîche & très-salutaire lorsqu'on en boit sans avoir trop chaud, mais qui donne des coliques très-violentes lorsqu'on en boit imprudemment dans un état de transpiration. Les parois des bouches de ce volcan sont tapissées d'une fleur de soufre extrêmement fine.

De ces hauteurs coulent une quantité immense de sources fraîches qui portent la fertilité dans les plaines qu'elles arrosent, & qui temperent la chaleur de l'air de ce climat brûlant, au point que la Guadeloupe peut être regardée comme la partie la plus saine des Colonies du Vent.



La partie de cette île qu'on appelle *la grande Terre*, n'a pas été traitée aussi favorablement de la nature ; elle manque absolument d'eau , & n'a pas la moindre rivière. Les bestiaux s'abreuvent dans les mares , & les hommes y boivent de l'eau de citerne. Les sécheresses d'une certaine durée rendent les uns & les autres fort misérables. On a projeté depuis quelque tems un aqueduc qui traverserait la rivière salée , & sur lequel on ferait passer une partie de la rivière appelée *la grande Goyave* pour l'arrosement de la grande Terre. Les moulins à sucre y manœuvrent par le moyen des bœufs & des mulets : on commence à y faire des moulins à vent.

Aucune nation Européenne n'avait encore occupé cette île , lorsque cinq cent cinquante Français , conduits par deux Gentilshommes , nommés *Loline* & *Dupleffis* , y arriverent de Dieppe le 28 Juin 1635. La prudence n'avait pas dirigé leurs préparatifs. Leurs vivres avaient été si mal choisis , qu'ils s'étaient corrompus dans la traversée , & on en avait embarqué si peu , qu'il n'en resta plus au bout de deux mois. La Métropole n'en envoyait pas. *Saint-Christophe* en refusa , soit par disette , soit faute de volonté ; & les premiers travaux de culture qu'on avait fait dans le pays , ne pouvaient encore rien donner. Il ne restait de ressource à la Colonie que dans les Sauvages ; mais le superflu d'un peuple qui , cultivant peu , n'avait jamais

formé de magasins ne pouvait être considérable. On ne voulut pas se contenter de ce qu'ils apportaient volontairement eux-mêmes. La résolution fut prise de les dépouiller, & les hostilités commencèrent le 6 Janvier 1636.

Les Caraïbes ne se croyant pas en état de résister ouvertement à un ennemi qui tirait tant d'avantage de la supériorité de ses armes, détruisirent leurs vivres, leurs habitations, & se retirèrent à la grande Terre ou dans les îles voisines. C'est de-là que les plus furieux, repassant dans l'île d'où on les avait chassés, allaient s'y cacher dans l'épaisseur des forêts. Le jour, ils perçaient de leurs fleches empoisonnées, ils assommaient à coups de massue tous les Français qui se dispersaient pour la chasse & pour la pêche. La nuit, ils brûlaient les cases & ravageaient les plantations de leurs injustes ravisseurs.

Une famine horrible fut la suite de ce genre de guerre. Les Colons en vinrent jusqu'à brouter l'herbe, jusqu'à manger leurs propres excréments, jusqu'à déterrer les cadavres pour s'en nourrir. Plusieurs, qui avaient été esclaves à Alger, détestèrent la main qui avait brisé leurs fers. Tous maudissaient leur existence. C'est ainsi qu'ils expierent le crime de leur invasion, jusqu'à ce que le gouvernement d'Aubert eût amené la paix avec les Sauvages à la fin de 1640. Quand on pense à l'injustice des hostilités que les Européens ont commises dans toute l'Amé-

rique, on est tenté de se réjouir de leurs défâtres & de tous les fléaux qui suivent les pas de ces féroces oppresseurs. L'humanité brisant alors tous les nœuds du sang & de la patrie, qui nous attachent aux habitans de notre hémisphère, change de liens, & va contracter au-delà des mers avec les Sauvages Indiens la parenté qui unit tous les hommes, celle du malheur & de la pitié.

Cependant le souvenir des maux qu'on avait éprouvés dans une île envahie, excita puissamment aux cultures de première nécessité, qui amenèrent ensuite celles du luxe de la Métropole. Le petit nombre d'habitans échappés aux horreurs qu'ils avaient méritées, fut bientôt grossi par quelques Colons de Saint-Christophe mécontents de leur situation; par des Européens avides de nouveautés; par des Matelots dégoûtés de la navigation; par des Capitaines de navires, qui venaient, par prudence, confier au sein d'une terre prodigue un fonds de richesse sauvé des caprices de l'Océan. Mais la prospérité de la Guadeloupe fut arrêtée ou traversée par des obstacles qui naissaient de sa situation.

La facilité qu'avaient les Pirates des îles voisines de lui enlever ses bestiaux, ses esclaves, ses récoltes même, la réduisit plus d'une fois à des extrémités ruineuses. Des troubles intérieurs, qui prenaient leur source dans des jalousies d'autorité, mirent souvent ses Cultivateurs aux

ains. Les Aventuriers qui passaient aux îles-du-Vent, dédaignant une terre plus favorable à la culture qu'aux armements, se laissèrent attirer à la Martinique par le nombre & la commodité de ses rades. La protection de ces intrépides Corsaires amena dans cette île tous les Négocians qui se flatterent d'y acheter à vil prix les dépouilles de l'ennemi, & tous les Cultivateurs qui crurent pouvoir s'y livrer sans inquiétude à des travaux paisibles. Cette prompte population devait introduire le Gouvernement civil & militaire des Antilles à la Martinique. Dès-lors le ministère de la Métropole s'en occupa plus sérieusement que des autres Colonies, qui n'étaient pas autant sous sa direction; & n'entendant parler que de cette île, y versa le plus d'encouragements.

Cette préférence fit que la Guadeloupe n'avait en 1700, pour toute population, que trois mille huit cent vingt-cinq blancs, trois cent vingt-cinq Sauvages, Nègres ou Mulâtres libres; six mille sept cent vingt-cinq esclaves, dont un grand nombre étaient Caraïbes. Ses cultures se réduisaient à soixante petites Sucrieries, soixante-six Indigoteries, un peu de cacao & beaucoup de coton. Elle possédait seize cent vingt bêtes à poil, & trois mille six cent quatre-vingt-dix-neuf bêtes à cornes. C'était le fruit de soixante ans de travaux.

La Colonie ne fit des progrès remarquables qu'après la pacification d'Utrecht. On

y comptoit neuf mille trois cent quarante-trois blancs , quarante-un mille cent quarante esclaves , & les bestiaux , les vivres proportionnés à cette population , lorsqu'au mois d'Avril 1759 , elle fut conquise par les armes de la Grande-Bretagne.

La France s'affligea de cette perte ; mais la Colonie eut des raisons pour se consoler d'un événement en apparence si fâcheux. Durant un siège de trois mois , elle avait vu détruire ses plantations , brûler les bâtimens qui servaient à ses fabriques , enlever une partie de ses esclaves. Si l'ennemi avait été obligé de se retirer après tous ces dégats , l'île restait sans ressource. Privée du secours de la Métropole qui n'avait pas alors la force de l'aider , & faite de denrées à livrer , ne pouvant rien espérer des Hollandais , que la neutralité amenait sur ses rades , elle n'aurait pas eu dequoi subsister jusqu'au tems des reproductions de la culture.

Les conquérans la délivrèrent de cette inquiétude. A la vérité les Anglais ne sont pas marchands dans leurs Colonies. Les propriétaires des terres qui , pour la plupart résident en Europe , envoient à leurs représentans ce qui leur est nécessaire , & retirent par le retour de leur vaisseau la récolte entière de leurs fonds. Un Commissionnaire établi dans quelque port de la Grande-Bretagne , est chargé de fournir l'habitation & d'en recevoir les produits. Cette méthode ne pouvoit être pratiquée à la Guadeloupe.

Il fallut que le vainqueur adoptât , à cet égard , l'usage des vaincus. Les Anglais , prévenus des avantages que la France retirait de son commerce avec ses Colonies , se hâtèrent d'expédier comme elle des vaisseaux à l'île conquise , & multiplièrent tellement leurs expéditions , que la concurrence excédant de beaucoup la consommation , fit tomber à vil prix toutes les marchandises d'Europe. Le Colon en eut presque pour rien , & par une suite de cette surabondance , obtint de longs délais pour le payement.

A ce crédit de nécessité se joignit bientôt un crédit de spéculation , qui mit la Colonie en état de remplir ses engagements. La nation victorieuse y porta dix-huit mille sept cent vingt-un esclaves , avec l'espoir de retirer un jour de grands avantages de leurs travaux. Mais son ambition fut trompée , & la Colonie fut restituée , au mois de Juillet 1763 , à son ancien possesseur , qui l'a toujours conservée depuis cette époque.

Au premier Janvier 1777 , la Guadeloupe , en y comprenant les îles plus ou moins fertiles soumises à son gouvernement , comptait douze mille sept cent blancs de tout âge & de tout sexe , treize cent cinquante noirs ou mulâtres libres , & cent mille esclaves , quoique leur dénombrement ne montât qu'à quatre-vingt-quatre mille cent.

Ses troupeaux comprenaient neuf mille deux cent vingt chevaux ou mulets , quinze mille sept cent quarante bêtes à cornes , & vingt-cinq mille quatre cents moutons , porcs ou chevres.

Elle avait pour ses cultures quatre cent quarante-neuf mille six cent vingt-deux pieds de cacao, un million cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent quarante-six pieds de coton, dix-huit millions sept cent quatre-vingt-onze mille six cent quatre-vingts pieds de café, trois cent quatre-vingt-huit Sucreries, qui occupaient vingt-six mille quatre-vingt-huit quarrés de terre.

Si l'on en croyait quelques Observateurs, la Colonie devrait s'attendre à décheoir. Sa partie connue sous le nom de la Guadeloupe, & cultivée depuis très-long-tems, n'est pas, disent-ils, susceptible d'une grande amélioration. Ils assurent d'un autre côté, que la grande Terre ne se soutiendra pas dans l'état florissant où un heureux hasard l'a portée. Ce vaste espace, couvert presque uniquement de ronces, il y a dix-sept ou dix-huit ans, & qui fournit aujourd'hui les trois cinquièmes des richesses territoriales, n'a pas un bon sol. Les sucres y sont d'une qualité très-inférieure. Privé de forêts, de rosées & de rivières, il est exposé à de fréquentes sécheresses qui détruisent ses bestiaux & ses productions. Le tems ne fera qu'accroître ces calamités.

Nous sommes bien éloignés d'adopter ces inquiétudes; & l'on jugera des raisons de notre sécurité. Les fléaux d'une guerre malheureuse avaient comme anéanti la Guadeloupe. Mais à peine eut-elle subi un joug étranger en 1759, que ses Cultivateurs se



hâterent de relever les ruines de leurs Manufactures , pour profiter du haut prix que le Conquérant mettait à leurs productions. Les trois années qui suivirent la restitution , furent employées à réédifier des bâtimens construits avec précipitation. Dans les années 1767 & 1768 , les chemins de la Colonie furent tous refaits , & l'on ouvrit une communication facile entre la Guadeloupe & la grande Terre , par le moyen de deux levées de trois mille toises chacune , qu'il fallut pratiquer dans des marais. Antérieurement & postérieurement à cette époque , furent érigées des fortifications considérables & plus de cent batteries sur les côtes. Ces travaux ont long-tems privé les terres d'une partie des bras destinés à les semer. Actuellement que les esclaves sont tous rendus à leurs ateliers , n'est-ce pas une heureuse nécessité que leurs denrées se multiplient ?

La Colonie a d'autres raisons encore pour espérer des accroissemens rapides. Il lui reste des terrains en friche , & ceux qui sont déjà cultivés sont susceptibles d'amélioration. Ses dettes sont peu considérables. Avec moins de besoins que les établissemens où la richesse a depuis long-tems multiplié les goûts & les desirs , elle peut accorder davantage au progrès de ses cultures. Les îles Anglaises continueront à lui fournir des esclaves , si les Navigateurs Français se bornent toujours à lui en porter annuellement cinq ou six cents , comme ils l'ont fait. La réunion de

ces circonstances fait présumer que la Guadeloupe arrivera bientôt d'elle-même au faite de sa prospérité; & déjà, si l'on en croit quelques Calculateurs, les exportations de cette île ont produit en France, en 1782, 34010001.

*Gouvernement.*

M. le Vicomte de Damas, ✠ *Gouverneur-Lieutenant-général.*

M. de la Saulais, ✠ *Command. en second.*

*La basse Terre.*

M. Desnoyers, ✠ *Lieutenant de Roi; rang de Lieutenant-Colonel.*

M. de Bauffet, *Major.*

*La Pointe-à-Pitre.*

M. Filhon, *Major Commandant.*

M. Dagneau-Douville, ✠ *Commandant; rang de Lieutenant-Colonel.*

*Régiment de la Guadeloupe. MM.*

De Martelly, ✠

Le Chevalier de Laborie, *Lieuten.-Colonel.*

De Cambefort, *rang de Lieutenant-Colonel-Major.*

Mollerat de Poisson, ✠ *rang de Lieutenant-Colonel.* } *Chefs de Bataillon*

Du Roullin, ✠ *r. de Major.* }

De Neyon, *rang de Cap.* } *Aides-Majors.*

De Castella, *r. de Cap.* }

Bourdel. } *Sous-Aides-Majors.*

. . . . . }

François.  
Boutonnet.  
Vernier.  
Blossé.

} *Portes-Drapeaux.*

*Capitaines. MM.*

De Michon, ✕ <i>de Grenadiers.</i>	d'Amirat.
De Retz, <i>de Grenad.</i>	Hazeur de Lorme, aîné.
Pontevez d'Amirat, <i>de Chasseurs.</i>	Badiffe.
Ranchin de Montaran, <i>de Chasseurs.</i>	Roger, ✕
Le Roi de Vaudremont.	Chevannes.
Costar, ✕	Le Goux de Vaux.
Falguieres.	Ronguès.
Desprès.	Hazeur de Lorme.
Chevalier de Pontevez	Certain.
	Desmalets.
	Muffard.
	Lombard.

*Lieutenans. MM.*

Pauzaire, <i>de Chass.</i>	Boisnier de Creve-cœur.
Villars Dubreuil.	Saunier de la Chaudmardie.
Danglemont.	Chapuis.
La Marche.	De Trevern.
Tiercelin.	Lestorquieres.
Charpin de Velzan.	Sequin.
D'Ey.	Chabot.
Legrand de Bouvilliers.	Danglemont.
Courville.	Douté.
Chevalier Ducourdrai.	

*Sous-Lieutenans- MM.*

Cornillot.	Coquet de St. Larry.
Dutroui.	De Beuze.
De Fougieres.	Dubreuil - Gigonnoux
Dulac de Montvert.	de Verdon.
Ozon de Rouffon.	Gamet.
Le Cercler.	Gay.
Chevalier de Galean.	Balza.
Alba de Ravon.	Balza.
Dubug de Marcussi.	Mallet Duclos.
Poncet de la Grave.	Galtier de la Roque.
Du Pommeau.	La Chaux.
Thonneau.	. . . . .
La Coste.	

*Compagnie détachée du corps d'Artillerie  
fixée à la Martinique. MM.*

Daleyrac , ✠ *rang de Lieutenant-Colonel ,  
Capitaine en premier.*

Daleyrac de Beaudeville , *Capit. en second.*

Perticoz , *Lieutenant en premier.*

Closquinet , *Lieutenant en second.*

Duvernay Dupin , *Sous-Lieutenant.*

*Génie & Fortifications. MM.*

Des Hauts-Champs , ✠ *Ingénieur en chef,  
rang de Major.*

Sorbier.

Rallier.

Monneron.

} *Ing. ordin. du Corps-Royal.*

*Officiers de Port. MM.*

Le Sage, *Lieutenant de Frégate, Capitaine de port à la pointe-à-Pitre.*

Richer, *Lieutenant de Frégate, Capitaine de Port à la basse-Terre.*

*Administration Civile.*

M. Foulquier, *Conseiller au Parlement de Toulouse, Intendant.*

*Commissaires des Colonies. MM.*

Baillias de Saint-Pré.		Mercier, <i>S.-Commiss.</i>
Vian.		. . . . . <i>Contrôl.</i>

*Ecrivains Principaux. MM.*

Fayolle de St.-Felix.		Arnoux.
Chabert de Prailles.		Voisin.

*Gardes-Magasins. MM.*

Ancellin, <i>Principal.</i>		Pascaud, <i>Particulier.</i>
Rustan, <i>Particulier.</i>		Desmarets, <i>d'Artill.</i>

*Domaine. MM.*

Bordier, <i>Directeur.</i>		Benard, <i>Imprimeur.</i>
. . . . . <i>Receveur.</i>		

*Officiers de santé, Médecins. MM.*

De la Vergne, *à la basse Terre.*

Dessèfarts, *à la grande Terre.*

Thoreau de la Touchaudière, *à Marie-Galande.*

*Chirurgiens. MM.*

De Mars, à la basse Terre.

Pernet, à la grande Terre.

Gassier, à Marie-Galande.

Faydel, Apothicaire.

Prat, Chirurg. Acc.	Houry.
Carere.	Belloquet.

*Conseil supérieur. MM.*

Le Blond, Doyen.	Marre.
Houé.	Neau.
Barboteau.	Coquille de Sainte-
Chabert de la Char-	Croix.
rière.	Salmon.
Godet du Brois.	Gilbert Desmarais.
Lavillarde.	Beautheac de Grand-
Le Cointre de Belle-	val.
ville.	Saintrac.

*Conseillers honoraires. MM.*

Laféque.	Godet du Brois, pere.
De Bourg d'Esclain-	De Savournin de la
villiers.	Cepede.
Maillart.	

*Assesseurs. MM.*

Le Mercier de Ver-	Broreau-Roussel.
mond.	Coquille, Proc.-gén.
Neau.	Moustier, Greffier.

*Jurisdictions Royales & Amirautés du  
ressort du Conseil Supérieur de la  
Guadeloupe.*

*Jurisdiction & Amirauté de la basse Terre.  
MM.*

Bayon , *Sénéchal & Lieut. de l'Amirauté.*  
 . . . . *Procureur du Roi , de la Juris-*  
*diction & de l'Amirauté.*  
 La Place , *Greffier.*

*Jurisdiction & Amirauté de la Pointe-à-  
Pitre. MM.*

Desfournin de la Cepede , *Sénéchal &  
Lieutenant de l'Amirauté.*

Rodrigue , *Procureur du Roi à la Jurisdic-*  
*tion & à l'Amirauté.*

Arnaud , *Greffier de la Jurisdiction & de  
l'Amirauté.*

*Jurisdiction du Moule. MM.*

Houé , *Sénéchal.* | *Dubois , Greffier.*  
 D'Hiris , *Pr. du Roi.*

ISLES INDÉPENDANTES DE  
LA GUADELOUPE.

I. LA DESIRADE.

La Desirade , placée à cinq à six lieues de  
la Guadeloupe , & à sept de Marie-Galande ,  
peut avoir quatre lieues de long sur deux de  
large. On ignore à quelle époque elle reçut



ses premiers habitans ; mais cette Colonie est très-moderne , quoique l'île ait été découverte par Christophe-Colomb. Conquise sur la France par les Anglais , dans l'avant-dernière guerre , elle lui fut rendue par le Traité de 1763 , & depuis cette époque les Français l'ont toujours conservée.

Le terrain de la Desirade n'est qu'un sable aride & peu propre à la culture ; aussi n'y compte-t-on qu'un fort petit nombre d'habitans , dont tout le travail consiste à cultiver quelques pieds de café & de coton , pour fournir à leur subsistance.

## II. MARIE-GALANDE.

Cette île , dont le circuit est de quinze lieues , est éloignée de six lieues de la Guadeloupe. Ce fut en 1648 que les Français t'en emparèrent sur les Caraïbes. La force présida plutôt que la prudence à cet établissement : c'est pourquoi les nouveaux Propriétaires furent souvent inquiétés par les anciens Colons. L'extinction presque totale des Caraïbes , leur a seule procuré un repos durable. Cette île est d'ailleurs fort agréable & peu montueuse. Le terroir en est très-fertile , malgré la disette d'eau qui s'y fait souvent éprouver. Le café y est d'une qualité excellente ; elle produit beaucoup de coton. On y cultive aussi du cacao ; & l'on y compte aujourd'hui vingt-cinq Sucreries très-avantageuses. La population monte actuellement à

sept ou huit cents blancs , & à six ou sept mille noirs.

*Gouvernement.*

M. Descoudrelles , ✕ *Commandant particulier , rang de Colonel.*

M. de Brebeuf , *Aide - Major.*

III. LES SAINTES.

Ce fut en 1648 , que l'on envoya de la Guadeloupe une trentaine de Français occuper les Saintes. Ces îles forment un petit groupe éloigné d'environ trois lieues de la Guadeloupe. On y trouva un assez bon port , mais peu d'eau. La seule fontaine qui fut dans l'île ayant tari par la sécheresse , ces nouveaux Colons furent obligés de se retirer avant d'avoir eu le tems de creuser des cisternes. Onze ans après ils y retournerent , & y établirent quelques habitations. Depuis cette époque , on a toujours continué à les cultiver. Leur produit n'est pourtant pas fort considérable ; ils se bornent à une petite quantité de coton & de café. Ces cultures suffisent cependant au besoin du petit nombre d'habitans qui occupent ces îles.

IV. SAINT-BARTHELEMY.

L'île de Saint-Barthelemy , l'une des plus médiocres Colonies des Français au nouveau Monde , est éloignée d'environ cinquante lieues de la Guadeloupe. On lui donne dix à onze lieues de tour. Ses montagnes ne sont que des rochers , & ses vallées que des sables

stériles, jamais arrosées par des sources ou par des rivières, & beaucoup trop rarement par les eaux du Ciel. Elle n'offre pas même la commodité d'un bon port. La misère de ses habitans est si généralement connue, que les Corsaires ennemis qu'on y a vu souvent relâcher, ont toujours fidèlement payé le peu de rafraîchissemens qui leur ont été fournis, quoique les forces manquaissent pour les y contraindre. La population entière de l'île ne monte pas au-delà de huit cents personnes libres ou esclaves.

*Gouvernement.*

M. Dagneau-Douville, ✠ *Commandant*,  
*rang de Colonel.*

V. SAINTE-LUCIE.

L'île de Sainte-Lucie peut avoir quarante lieues de circuit. Sa forme étroite & allongée, facilite beaucoup le transport des denrées. Peuplée originairement par les Anglais, elle a souvent changé de maître. En 1763, elle fut définitivement cédée à la France; mais enlevée de nouveau à cette Puissance en 1780, elle vient de lui être rendue par la paix signée le 3 Septembre 1783.

Long-tems nous fîmes peu de cas de l'île de Sainte-Lucie. La nature, disoit-on, lui avait refusé tout ce qui peut constituer une Colonie. Dans l'opinion publique, son terroir inégal n'était qu'un tuf aride & pier-  
reux, qui ne payerait jamais les dépenses que

l'on ferait pour le défricher. L'intempérie de son climat devait dévorer les audacieux que l'avidité de s'enrichir ou le désespoir y ferait passer. Ces idées étaient généralement reçues.

Dans la vérité, le sol de Sainte-Lucie n'est pas mauvais sur les bords de la mer, & il devient meilleur à mesure qu'on avance dans les terres. Tout peut être défriché, à l'exception de quelques montagnes hautes & escarpées, sur lesquelles on remarque aisément des traces d'anciens volcans. Il reste encore dans une profonde vallée huit ou dix excavations de quelques pieds de diamètre où l'eau bout de la manière la plus effrayante. On ne trouve pas, à la vérité, dans l'île de grandes plaines, mais beaucoup de petites où le sucre peut être heureusement cultivé. La forme étroite & alongée de cette possession en rendra le transport aisé, dans quelques lieux que les cannes soient plantées.

L'air dans l'intérieur de Sainte-Lucie, n'est que ce qu'il était dans les autres îles avant qu'on les eût habitées : d'abord impur & malsain ; mais à mesure que les bois sont abattus, que la terre se découvre, il devient moins dangereux. Celui qu'on respire sur une partie des côtes est plus meurtrier. Sous le vent, elles reçoivent quelques faibles rivières, qui, partant des pieds des montagnes, n'ont pas assez de pente pour entraîner les sables dont le flux de l'Océan embarrasse leur embou-

chure. Cette barrière insurmontable fait qu'elles forment au milieu des terres des marais infects. Une raison si sensible avait suffi pour éloigner de ces cantons le peu de Caraïbes qu'on trouva dans l'île en y abordant la première fois. Les Français poussés dans le nouveau Monde, par une passion plus violente que l'amour de la conservation, ont été moins difficiles que les Sauvages. C'est dans cette étendue qu'ils ont principalement établi les cultures : plusieurs ont été punis de leur aveugle avidité ; d'autres le seront un jour, à moins qu'ils ne construisent des digues, qu'ils ne creusent des canaux, pour procurer aux eaux un écoulement nécessaire. Le Gouvernement en a déjà donné l'exemple dans le port principal de l'île ; quelques citoyens l'ont suivi ; & il est à croire qu'avec le tems, une pratique si utile deviendra générale.

Cette Colonie comprend aujourd'hui onze Paroisses, presque toutes situées sous le vent. Au moment où elle a été rendue à la France, la population blanche montoit à deux mille cinq cent cinquante-quatre personnes ; il y avait douze cent trente noirs ou mulâtres, & près de dix-sept mille esclaves. Parmi ses troupeaux, on comptait treize cent cinquante-deux mulets ou chevaux, deux mille cinquante-cinq bêtes à cornes, & environ quatre mille moutons ou chevres.

Cinquante-cinq Sucreries occupaient seize cent trente quarrés de terre ; cinq millions

deux cent quarante mille pieds de café, deux millions cinq cent douze mille pieds de cacao, & six cent cinquante quarrés de coton. Toutes ces productions rapportaient près de quatre millions de livres à ses habitans.

#### VI. TABAGO.

L'île de Tabago, enlevée aux Anglais en 1781, & dont le Traité de 1783 assure à la France la possession, peut avoir trente lieues de circuit. Elle n'est pas comme les autres Antilles, hachée & hérissée de mornes escarpés. Ses plaines sont unies & environnées de côteaux, dont la pente douce & facile est presque par-tout susceptible de culture. Ce pays est arrosé par une infinité de sources fraîches, & le sol en est presque par-tout de la meilleure qualité. Au nord & au couchant de cette île, sont des havres sûrs & commodes. Elle n'est pas non plus sujette à ces ouragans violents qui causent ailleurs des ravages inexprimables.

Si l'on en croit la tradition des peuples voisins, cette île fut autrefois très-peuplée & dut l'être. Ses habitans résisterent long-tems aux Indiens du Continent, dont ils étaient très-voisins, qui furent de tout tems leurs ennemis implacables, & toujours acharnés à leur destruction. Enfin les Tabagiens, lassés des incursions toujours renaissantes de leurs ennemis, prirent la résolution de quitter cette île, pour se disperser dans les îles les plus voisines, & par-là abandonner

celle

celle dont nous parlons aux invasions des nations Européennes, qui n'y trouverent en effet personne, lorsqu'elles se présentèrent pour l'occuper.

Le terrain de cette île, en général très-sablonneux, n'est encore habité que par quatre cent cinquante quatre blancs, & environ huit mille noirs. L'ennemi le plus dangereux, dont le Cultivateur puisse craindre l'activité, ce sont les fourmis qui dévorent continuellement le fruit de leurs travaux. C'est à ces insectes qu'on doit attribuer la diminution qu'y ont éprouvée les plantations de sucre. Les quatre mille quintaux de cette denrée que rendaient autrefois trente habitations, ont été réduits à la moitié. Ce vuide a été rempli par le coton, dont on récolte huit cents mille livres pesant, & par l'indigo dont on recueille douze mille livres.

#### Gouvernement.

M. Rouxel de Blanchelande, ✠ *Gouverneur, Lieutenant-Colonel au Régiment de Viennois.*

M. de Walsh, ✠ *Lieutenant-de-Roi.*

M. Capelle de Beaulieu, ✠ *Major de Place.*

M. le Chevalier de Fontaine-Moreau, *Aide-Major de la ville & du fort Scarborough.*

M. . . . . *Sous-Aide-Major de la ville & du Mont-Concorde.*

M. de Château-vieux, *Ingénieur ordinaire du Corps-Royal.*



## GUYANE FRANÇAISE.

M. Le Quoy de Montgirault, *Ordonnateur.*

M. Thibeaux, *Contrôleur.*

M. Arnoux, *Chirurgien-Major.*

## GUYANE FRANÇAISE.

La relation brillante que l'Anglais Walter Raleigh avait publiée des richesses de la Guyane déterminèrent quelques Français, en 1604, à tourner leurs voiles vers ces contrées, sous la direction de la Ravardiere. D'autres Aventuriers de leur nation ne tardèrent pas à suivre leurs traces. Tous se livrèrent à des fatigues incroyables. Enfin quelques-uns, plutôt rebutés de tant de travaux que défabusés de leurs espérances, se fixèrent à Cayenne.

Des Négocians de Rouen, qui pensaient qu'on pourrait tirer parti de cet établissement naissant, unirent leurs fonds en 1643. Ils chargerent de leurs intérêts un homme féroce, nommé Poncet de Bretigny, qui ayant également déclaré la guerre aux Colons & aux Sauvages, fut massacré.

Cet événement tragique ayant refroidi les associés, on vit se former, en 1651, une nouvelle Compagnie, qui paraissait devoir prendre un plus grand effor. L'étendue de ses capitaux la mit en état d'assembler dans Paris même, sept à huit cents Colons. Ils furent embarqués sur la Seine pour descendre au Hayre. Le malheur voulut que le vertueux

Abbé de Marivault, qui était l'ame de l'entreprise, & qui devait la conduire en qualité de Directeur général, se noyât en entrant dans son bateau. Roiville, Gentilhomme de Normandie, envoyé à Cayenne comme Général, fut assassiné dans la traversée. Douze des principaux intéressés, auteurs de cet attentat, se conduisirent dans la Colonie, qu'ils s'étaient chargés de faire fleurir, avec toute l'atrocité qu'annonçait cet affreux prélude. Ils firent pendre un d'entr'eux. Deux moururent. Il y en eut trois de relégués dans une île déserte. Les autres se livrèrent aux plus grands excès. Le Commandant de la citadelle déserta chez les Hollandais avec une partie de sa garnison. Ce qui avait échappé à la fureur des Sauvages du Continent qu'on avait provoqué de cent manières, s'estima trop heureux de pouvoir gagner les Isles-du-Vent sur un bateau & sur deux canots. Ils abandonnerent le fort, les munitions, les armes, les marchandises, cinq ou six cents cadavres de leurs malheureux compagnons, quinze mois après avoir débarqués dans l'île.

Il se forma, en 1663, une nouvelle Société sous la direction de la Barre, Maître des Requêtes. Elle n'avait que deux cents mille francs de fonds. mais les secours du Gouvernement la mirent en état d'expulser de sa concession les Hollandais qui s'y étaient établis sous la conduite de Spanger, lorsqu'ils l'avaient vue évacuée par ses premiers possesseurs. Un an après, ce faible corps fit partie

de la grande Compagnie où l'on fondait toutes celles que la nation avait formées pour l'Afrique & pour le nouveau Monde. En 1667, Cayenne fut insultée, pillée, abandonnée par les Anglais ; & les fugitifs en reprirent possession, pour se la voir encore arracher en 1672 par les Sujets des Provinces-Unies, qui ne la purent retenir que jusqu'en 1676. A cette époque ils en furent chassés par le Maréchal d'Estrées. Depuis, la Colonie n'a pas été attaquée.

Cet établissement, tant de fois bouleversé, respirait à peine ; à peine il jouissait d'un commencement de tranquillité, qu'on espéra favorablement de sa fortune. Quelques Flibustiers, qui revenaient chargés des dépouilles de la Mer du Sud, s'y fixerent ; & , ce qui était plus important, se déterminèrent à confier leurs trésors à la culture. Ils paraissaient la devoir pousser avec vigueur, lorsque Ducasse leur proposa, en 1688, le pillage de Surinam. Leur goût naturel se réveille ; les nouveaux Colons redeviennent Corsaires, & leur exemple entraîne presque tous les habitans.

L'expédition fut malheureuse. Une partie des combattans périt dans l'attaque ; & les autres, faits prisonniers, furent renvoyés aux Antilles où ils s'établirent. La Colonie ne se releva jamais de cette perte. Bien loin de pouvoir s'étendre dans la Guyane, elle ne fit que languir à Cayenne même.

Cette île, qui n'est séparée du continent

que par les eaux d'une rivière qui se divise en deux branches , peut avoir quatorze à quinze lieues de circonférence. Par une conformation que la nature donne rarement aux îles, élevée sur les côtes , & basse au milieu , elle est entrecoupée de tant de marais , que les communications n'y sont guere praticables. Dans une plaine de deux lieues qui pouvait être aisément percée de canaux navigables , & dont on n'a pas su même égoutter les eaux , a été bâti le seul bourg qui soit dans la Colonie. C'est un amas de barraques entassées sans ordre ni commodités , & où régnerent , durant l'été , d'assez fréquentes fièvres , quoiqu'on n'ait cessé d'en vanter la salubrité. Il est défendu par un chemin couvert , un large fossé , un rempart en terre , & par cinq bastions. Au milieu du bourg est une butte assez élevée , dont on fait une redoute appelée le *Fort* , où quarante hommes pourraient encore capituler après la prise de la place. L'entrée du port n'a guere que treize pieds d'eau. Les navires pourraient toucher à quatorze ; mais heureusement la vase est molle , & l'on peut la labourer sans danger.

Les mers qui baignent la longue côte de la Guyane , sont faciles , ouvertes , débarrassées de tous les obstacles qui pourraient gêner la navigation. On n'y voit que les deux *Îles-du-Salut* , à trois lieues de la Terre-ferme. Comme elles ne sont séparées que par un canal de quatre-vingts toises , il serait aisé de les joindre ; & après leur union , elles formeraient un

abri suffisant pour les plus grands vaisseaux. La nature a tellement disposé les choses, qu'il n'en coûterait que peu pour rendre ce poste imprenable, avec les matériaux qui se trouvent sur les lieux même. De ce port, couvert de tortues une partie de l'année, & placé au vent de l'Archipel Américain, une escadre pourrait durant la guerre voler en sept ou huit jours au secours des Possessions nationales, ou aller attaquer celles des Puissances ennemies de la France.

Nul danger n'est à craindre dans ces parages. Les vents sont généralement favorables pour approcher, autant & si peu qu'ont vent, des côtes. Si, ce qui est infiniment rare, leur ordre est interverti, ou qu'il survienne quelque calme, on a la ressource de mouiller par-tout sur un fond excellent.

Ces avantages sont malheureusement accompagnés de quelques inconvénients. Des courans rapides s'opposent à l'arrivée des Navigateurs. Que si, pour les éviter, on approche trop près de la terre, l'eau manque presque par-tout. On n'en trouve pas même à l'embouchure des rivières, qui ne peuvent recevoir que de très-petits bâtimens. Celle d'Aprouague est la seule qui en ait douze pieds. Là, échoués sur une vase molle, les navires peuvent se livrer sans inquiétude à toutes les réparations dont ils ont besoin. Cependant il leur convient de s'expédier fort vite, parce que les vers, les eaux bourbeuses, les pluies & les chaleurs, y détruisent

en fort peu de tems les vaisseaux les mieux construits, les mieux équipés.

Dans cette région, quoique voisine de l'équateur, le climat est très-supportable. Cette température peut être attribuée à la longueur des nuits, à l'abondance des brouillards & des rosées. Dans aucun tems on n'éprouve à la Guyane ces chaleurs étouffantes, si ordinaires dans tant d'autres contrées de l'Amérique.

Malheureusement pendant les six premiers mois de l'année, & quelquefois plus long-tems, cette Colonie est abîmée par des déluges d'eau. Ces pluies surabondantes dégradent les lieux élevés, inondent les plaines, pourrissent les plantes, & suspendent souvent les travaux les plus pressés. La végétation est alors si forte, qu'il serait impossible de la retenir dans de justes bornes, quelque nombre de bras qu'on employât pour la combattre. A cette calamité en succède une autre. C'est une longue sécheresse qui ouvre la terre & qui la calcine.

Les opinions sur le sol de la Guyane se contrarient très-long-tems. Il est aujourd'hui connu que c'est le plus souvent un tuf pierreux, recouvert de sables & du débris de quelques végétaux. Ces terres sont d'une exploitation facile; mais leur produit est toujours très-faible, & il cesse même après cinq ou six ans. Le Cultivateur est alors réduit à faire de nouveaux défrichemens, qui ont toujours le sort des premiers. Ceux même qui sont exécutés dans quelques veines d'un

sol plus profond, qu'on trouve par intervalle, n'ont pas longue durée, parce que les pluies répétées qui tombent en torrent dans cette région, ont bientôt entraîné les sucres qui pouvaient les fertiliser.

Ce fut sur ces maigres campagnes que s'établirent les premiers Français, qu'une fatale destinée poussa dans la Guyane. Les générations qui les remplacèrent, cherchèrent partout des terrains plus féconds sans en jamais trouver. Inutilement le Ministère fit successivement de grands sacrifices pour améliorer cette Colonie. Ces dépenses furent inutiles, parce qu'elles ne pouvaient pas changer la nature des choses. L'exemple des Hollandais, qui, après avoir aussi languie dans le voisinage sur les terres hautes, avaient enfin prospéré sur des plantations formées dans des marais desséchés avec des travaux immenses, cet exemple ne faisait aucune impression. Enfin M. Mallouet, chargé de l'administration de cet établissement, a lui-même exécuté ce qu'il avait vu pratiquer à Surinam; & l'espace qu'il avait arraché à l'Océan, s'est aussi-tôt couvert de denrées. Ce spectacle a donné aux Colons une émulation dont on ne les croyait pas susceptibles, & ils n'attendent que les bienfaits du Gouvernement pour enrichir la Métropole de leurs productions.

Il reste néanmoins beaucoup de choses encore à faire dans cet établissement. On ne compte à Cayenne même que trente planta-



tions, toutes fort peu de conséquence. Le Continent est dans un plus grand désordre encore que l'Isle. Les habitations y changent souvent de place. Des déserts immenses les séparent. Placées à une grande distance du marché général, elles n'ont aucunes facilités pour leurs échanges. On n'y jouit d'aucune des commodités que se procurent réciproquement des hommes réunis. Les Loix, la police, les bienféances, l'émulation, l'influence du Ministère, tous ces avantages y sont fort peu connus. Pour l'exploitation de cent lieues de côtes, on ne comptait en 1775, que treize cents personnes libres, & huit mille esclaves. Les productions de la Colonie étaient même au-dessous de ces faibles moyens, parce qu'il n'y avait dans les ateliers que des blancs sans intelligence, que des noirs sans subordination. Les denrées qu'emportèrent les bâtimens venus de l'Amérique septentrionale ou de la Guadeloupe & de la Martinique, ne s'élevèrent pas à 100,000 livres, & la France ne reçut sur six navires que quarante quintaux de sucre, qui furent vendus en Europe 2,156 livres; six cent cinquante-huit quintaux quatre-vingt-huit livres de café, qui furent vendus 31,266 livres 16 sols; trois quintaux trente-quatre livres d'indigo, qui furent vendus 2,836 livres; cent cinquante-deux quintaux quarante-une livres de cacao, qui furent vendus 10,668 livres 16 sols; trois mille trois quintaux cinquante-cinq livres de rocou, qui furent vendus 187,706 liv. 7 sols

6 deniers; neuf cent soixante-douze quintaux soixante livres de coton, qui furent vendus 243,150 livres; trois cent cinquante-trois cuirs, qui furent vendus 3177 liv. ; quatorze cent vingt-deux quintaux huit livres de bois, qui furent vendus 7,604 liv. 3 sols 9 den. En tout, 488,565 liv. 3 sols 3 deniers. Les 600,000 que la Cour dépensa cette année, comme les autres, pour cet ancien établissement, servirent à payer ce qu'il avoit reçu au-delà de ses exportations. A cette époque, Cayenne devoit 2,000,000 de livres au Gouvernement & aux Négocians de la Métropole.

*Gouvernement.*

M. le Baron de Besner, ✠ *Brigadier, Gouverneur.*

M. de la Valliere, ✠ *Lieutenant-de-Roi à Cayenne, rang de Colonel.*

M. Desrivieres Gers, *Aide-Major de Place, rang de Capitaine.*

M. de Préfontaine, ✠ *Commandant à Kourou.*

M. de la Serre, ✠ *Commandant des Milices, rang de Lieutenant-Colonel.*

*Etat-Major des Troupes, MM.*

Benoît, ✠ *Major.*

..... *Aide-Major.*

Carrerot, *rang de Cap. Sous-Aide-Major.*

*Capitaines , MM.*

Trion , ✠ <i>rang de Major.</i>	
Dupont de Chambeau Dumaine , ✠ <i>rang de Major.</i>	
Le Poupet de la Boularderie. ✠	
d'Audiffredy. ✠	Karuel de Mercy.
Albanel.	Briffon de Beaulieu. ✠
Pradines.	Daillebout de Saint-
le Neuf de Beaubassin.	Vilmé. ✠

*Lieutenans , MM.*

le Chevalier Descoublans , <i>rang de Capit.</i>	
de Couagne , <i>rang de Capitaine.</i>	
Desgoutins de Bre-court.	
Marchand de Ligneris.	
Vareille de la Bregéoniere.	
Poupet de Vely de la Boularderie.	
de Caux.	le Neuf de la Valliere.
Bony.	Ducoudrai.

*Sous - Lieutenans , MM.*

Dupont du Vivier.	Vareille de la Brejon-
Helminge.	niere.
Dutraque.	Jacqart.
la Boucherie.	Saint-Ours.
Widerspach.	Daillebout.
	de Lage.

*Sous-Lieutenans surnuméraires , MM.*

Dupont de Mezillac.	Campenas de Lagarde.
Ducroc de la Fosse.	Geslin.
Morsy.	le Clerc de Bonnetat
Dallard.	de Bouron.

## ARTILLERIE.

*Compagnie de Canonniers-Bombardiers, MM.*Benoît, ✕ *rang de Major-Capitaine.*Gallois, *rang de Capitaine-Lieutenant.*

Beghin.

. . . . . } *Sous-Lieutenans.**Génie & Fortifications.**Ingénieur en Chef des Fortifications & Bâtimens Civils, & Inspecteur de la partie géographique.*M. Designy, *rang de Capitaine.**Ingénieur pour la partie Militaire.*M. Guerin de Focin, *du Corps-Royal, rang de Capitaine.**Ingénieurs Géographes. MM.*

Brodell.

| Mantel.

*Ingénieurs pour la partie Hydraulique & Agraire. MM.*

De Guiffan.

Rochin.

| Couturier de Saint-Clair.

*Officiers de Port. MM.*Monach, *Capitaine.* | Ballé, *Aide.*

ADMINISTRATION CIVILE. MM.

Preville, *Commissaires des Colonies, Ordonnateur.*

Desvarenes, *Commissaire des Colonies.*  
Despluyes, *Contrôleur.*

*Commis principaux. MM.*

Boué.		Terreau.
Guys.		Richard, <i>Garde-Mag.</i>

*Officiers de santé, Médecins. MM.*

La Borde.		De la Porte.
-----------	--	--------------

*Chirurgiens. MM.*

Noyer.		Bassot.
Gouron.		Senelle.
Baudamant.		Maison-Neuve.
Remy.		Campou, <i>Apothicaire.</i>

*Conseil supérieur de Cayenne.*

*Conseillers. MM.*

Grossous, <i>Doyen.</i>		Patris.
Demontis.		Molere.
Boutin.		Berthier.

*Conseillers honoraires. MM.*

Courant.		Gallet, <i>Substitut du</i>
Malecot.		<i>Procureur-général.</i>
Macaye.		Chennetier, <i>Greffier.</i>
Artur, <i>Aff-sur.</i>		Datzens, <i>Huissier-au-</i>
Artur, <i>Procur.-général.</i>		<i>diencier.</i>

*Jurisdiction Royale & Amirauté. MM.*

Pascaud, *Sénéchal & Lieut. de l'Amirauté.*

Doucet, *Procureur du Roi de la Jurisdiction & de l'Amirauté.*

Langlois, *Greffier de la Jurisdiction.*

Lartigues, *Greffier de l'Amirauté.*

Darzens, *Huissier-audiencier à la Jurisdiction & à l'Amirauté.*

## POSSESSIONS FRANÇAISES EN AFRIQUE.

### ÉTABLISSEMENTS DES FRANÇAIS AU SÉNÉGAL.

**D**EPUIS plusieurs siècles, les possessions Françaises sur la côte occidentale de l'Afrique, ont pour bornes, d'un côté, le Cap Blanc, placé au 20°. degré 30 minutes de latitude septentrionale; de l'autre, la rivière de Sierra-Liona, dont l'embouchure est soumise au 7°. degré & demi de la même latitude. Ces limites, qui paraissent avoir été définitivement fixées par la paix signée le 3 septembre 1783, entre la France & l'Angleterre, furent ainsi déterminées par un arrêt du Conseil, du 6 janvier 1685. Cet espace forme une étendue d'environ 250 lieues, sans y comprendre les caps, les baies, & les différentes sinuosités que les flots de la mer ont imprimées sur la côte.

Les Français ont formé divers Comptoirs sur

cette plage immense. Tels sont particulièrement ceux de Saint-Louis, Podor, Galam, Arguin & Portendic ; c'est dans l'île de Gorée qu'est le Siège de l'Administration & la résidence du Gouverneur. Cette île, placée à 6 lieues du Cap-Verd, n'a qu'un sixième de lieue de longueur, sur environ 120 toises de largeur. Eloignée d'une petite lieue du Continent, elle est tout environnée de rochers, & inaccessible, à l'exception de son anse qui a environ cent toises de largeur sur soixante-dix de profondeur. Sa rade est très-sûre, & vaut un bon port. En 1777, les habitans de la Guyanne Française obtinrent pour 15 ans le commerce exclusif de la traite des Negres à cette Isle & sur les côtes d'Afrique, depuis le Cap-Verd jusqu'à la rivière de Casamance, pour faciliter l'exploitation de leurs nouveaux défrichements.

*Voyez l'origine & l'étendue des possessions Françaises en Afrique, sur les Mœurs, les Usages, la Religion, & le Commerce des Peuples qui habitent ces contrées, notre Tableau du Commerce de l'Asie & de l'Afrique, t. II. p. 133-152.*

#### Gouvernement.

M. Dumontet, ✠ Gouverneur.

Une ordonnance du 24 septembre 1779, a créé un corps de Volontaires d'Afrique, composé de six compagnies, dont une d'Artillerie, & cinq de Fusiliers. L'Etat-Major est composé d'un Major-Commandant & d'un Aide-Major.



112 ETAT DE L'AMERIQUE.

M. Dumontet, ✕ Colonel.

M. Cornet, *Commandant en second & Commandant d'Artillerie.*

M. Bertrand, ✕ *Major commandant les troupes, & Major de la Colonie.*

*Compagnie d'Artillerie. MM.*

Derneville, *Capitaine.*

Destauche, *Lieutenant.*

Rouy, *Lieutenant en second.*

Taulameffe de Prinsac, *Sous-Lieutenant.*

*Compagnie de Fusiliers.*

*Capitaines. MM.*

Souchet.

Bessan de la Lande.

De la Gaudinays.

Campagne.

. . . . .

*Lieutenans. MM.*

Pelletier.

Blain.

D'Islet de la Lande.

Blondeau.

De Beccaria.

*Sous-Lieutenans. MM.*

Fleury.

Bourneuf.

Larquier.

Pelletier.

Beaumont.

*Sous-Lieutenans surnuméraires. MM.*

Desrolines Dufié.

Marchal.

Bertrand.

Despêches, *Cap. de P.*

Bardon.

Tremoletty.

La Ferriere.

ADMINISTRATION CIVILE. MM.

D'aigremont , *Commissaire des Colonies, Ordonnateur.*

Isnard , *Contrôleur.*

Briffon , *Garde-Magasin.*

*Chirurgiens.* MM.

Crepy , *Major.*

Dayril , *Aide-Major.*

Dubaquier , *Sous-Aide-Major.*

Marcé , *Apothicaire.*

*Comptoir de Juda.*

M. Montaguere , *Directeur.*

ISLE DE FRANCE.

L'île de France a , suivant les observations de l'Abbé de la Caille , 31,890 toises dans son plus grand diametre , 22,124 toises dans sa plus grande largeur , & 432,680 arpents de superficie. Cette île , découverte par les Portugais , fut depuis possédée par les Hollandais sous le nom de l'*Isle Maurice*. Mais ces Républicains s'étant apperçus que les produits ne couvraient pas les dépenses , ils se déterminèrent , en 1712 , à l'abandonner. M. de la Bourdonnaie , Gouverneur pour la Compagnie des Indes à l'île de Bourbon , crut devoir prendre possession d'un pays qui , par sa proximité , se trouvait à la convenance de son Gouvernement. Il envoya des Habitans pour le peupler ; & , dans la suite , il devint le chef-

lieu des habitations Françaises dans ces parages.

En 1764, la Couronne de France prit cette Colonie sous sa domination immédiate. Depuis cette époque jusqu'en 1782, il s'y est successivement formé une population d'environ sept mille Blancs, y compris la garnison, de douze à treize cents noirs libres, de vingt-six mille deux cent trente esclaves, & de vingt-sept mille quatre cent soixante têtes de bétail.

*Voyez sur le climat de cette île, & sur ses productions, notre Tableau du Commerce de l'Asie & de l'Afrique, tom. II, pag. 157-166.*

#### Gouvernement.

M. de Buffry, Marquis de Castelnau, Grand-Croix de l'Ordre royal & militaire de St. Louis, Lieutenant-général des armées, *Commandant-général des forces de terre & de mer au Cap de Bonne-Espérance & au-delà.*

M. le Vicomte de Souillac, ✠ Capitaine de Vaisseau, *Gouverneur-général des îles de France & de Bourbon.*

M. Duchemin, ✠ Maréchal-de-Camp, *Commandant en chef les Troupes.*

M. . . . . Colonel.

M. le Vicomte d'Houdetot, ✠ Colonel, *Maréchal-des-Logis.*

M. Canaples, *Lieutenant-Colonel, Aide-Maréchal-des-Logis.*

M. de Montigny, *Colonel.*

M. de Chauvigny, *Capitaine.*

*Régiment.*

Le régiment de l'île de France, créé le 18 Août 1772, sur le pied de 2 Bataillons, a été porté à quatre par une ordonnance du 22 Janvier 1775. Chacun de ces quatre Bataillons est composé d'une Compagnie de Grenadiers, d'une Compagnie de Chasseurs, & de huit Compagnies de Fusiliers. Une ordonnance du 3 mars 1781, a formé l'Etat-Major, d'un Colonel, d'un Lieutenant-Colonel, d'un Major, de deux Chefs de Bataillon, de deux Aides-Majors, d'un quartier-Maitre-Trésorier, & de quatre Portes-Drapeaux.

*Etat-Major.*

- M. de Chenneville, ✠ Colonel.  
 M. de Cossigny, ✠ Lieutenant-Colonel.  
 M. de Thomé, ✠ rang de Lieutenant-Colonel Major.  
 M. Herchenroder, quartier-Maitre-Trésorier.

*Chefs de Bataillons. MM.*

- De Ligeac, ✠ rang de Major.  
 De Ligny, ✠ rang de Lieutenant-Colonel.  
 Malivert, ✠ à la suite.

*Aides-Major. MM.*

- Chefnel, rang de Major.  
 De Bacqueville, ✠ rang de Capitaine.

à la suite. MM.

Sierre, *rang de Capitaine.*

La Hauffe, *rang de Lieutenant.*

*Sous-Aides-Majors.* MM.

Tourris, *rang de Capitaine.*

Fédieres.

Saint-Martin, }  
Laflémancheres, } à la suite.

*Portes-drapeaux.* MM.

Varney.

Gourlacq.

Boucher,

Dulaurent,

Dumenil,

Féron,

Sauville.

la Roque.

} à la suite.

*Capiaines,* MM.

Pelletier, ✕

Montgarny, ✕

Sanglier, ✕

Gauthier, ✕

Laumur, ✕

Poilly, ✕

Laulanier, ✕ *r. de Maj.*

Dagincourt, ✕

Butler, ✕

de Vieilh, ✕ *rang de*

*Lieutenant-Colon.*

Dadhemar, ✕

Sacquespée, ✕

} *rang de Majors de Gren.*

Jacob, ✕

Durohne.

le Vasseur.

Monthel, ✕

la Tour-Hody.

Mesnard.

Florit.

Chatillon.

Fontenay, ✕

la Graciniere.

Casbonne.	Massogne. ✕
Boucherville. ✕	Cabanac.
Defaux. ✕	Desgravelles. ✕
Taubenheim. ✕	Lespervanches.
Jobart. ✕	Panouihères.
la Grandcourt. ✕	Rivière.
Neufmoutier. ✕	Linctor.
Defnoix ✕	Sanglier, <i>r. de Maj.</i>
Berneron. ✕	de Malandre.

*Lieutenants.* MM.

Deschambault.	Houdet.
Despinas, <i>r. de Cap.</i>	Montagu.
Dubucq.	la Mothe.
Pouyol.	Vénerozy.
Cameller, <i>r. de Cap.</i>	Dentremont.
Gessonville.	Kanstret.
Schelwigné.	Pontavice.
Bertrand, ✕ <i>rang</i>	Dadonville.
<i>de Capitaine.</i>	Dudésert.
Depierre.	Changy de Vezennes.
la Piconnerie.	Davisart.
Gageot.	Maumont.
Roquelory.	Guibert.
le Roy.	d'Heitcourt.
Villée.	Brouffe de la Borde.
Trahon.	Feral.
Gillot Desply. ✕	Vautrin.
Roger.	Frottier - Tiffon.
Vial.	Langlade.
Manent.	le Cerf.
Alary.	le Chev. de la Tour.

*Sous-Lieutenans. MM.*

Languilart.	Caillou de Précourt.
Desfayes de la Piccon- nerie.	Perraves.
Guyon. ✕	le Tellier d'Ovilliers.
Wissel.	Curac.
Houbert.	Bonnard.
de Thunes.	Palerne.
Darloz.	la Motte-Colas.
la Louvieres.	Saint-Michel.
Pean.	Valory.
Froberville.	Pontlevoi.
Vernicourt.	l'EchevindePrévoisin.
Daleaume.	Périchon deBeauplan.
Séguins.	Languilart.
Pujo.	Gerard.
de Gorse.	Boistel.
Roburens.	Saint-Michel.
Combieres.	Rozieres.
Guimont.	Evaly.

Une Ordonnance du 3 Mars 1781, a réuni les deux Compagnies de Canonier-Bombardiers de l'Inde aux trois Compagnies de Canoniers Bombardiers de l'Isle-de-France, pour former quatre Compagnies, commandées par un Officier supérieur.

*Etat-Major. - MM.*

Despinassy, ✕ *Colonel, Command. en chef.*  
*Aide-Major.*



*Capitaines - Commandans. MM.*

Fontaine, ✠	} rang de Majors.	
Desvaux, ✠		
Deville.		Parrad.

*Capitaines en second. MM.*

Perticot.	la Ferriere.
Aubry.	Corderaut. ✠

*Lieutenans en premier. MM.*

Mahu, ✠	} rang de Capit.	Dhervile, } r. de
Dolvet, ✠		Deribes, } Capit.
Vaillard, ✠		Joffigny.
Aubert,		Lacipierre.

*Lieutenans en second. MM.*

Joyeuse.	Dauger.
Lahauffe.	Mingard.
le Bon.	Despinassy.
Ducray.	Riviere.

*Lieutenans en second, à la suite. MM.*

Lehec.	Roman.
Lowenhart.	Brouhet.
Froment.	Trublet.
Desvaux.	Perrin.
Mahu fils.	

*Génie. MM.*

Desfroyes, Ingén. en chef,	} du Corps Roy.
de la Martiniere, second,	

*Lieutenans. MM.*

Jossigny.		<i>Bourbon.</i>
Patant de Grancourt.		Duclos Guyot, <i>Cap.</i>
Malavois.		<i>de Port.</i>
Debrac, à l'île de		Perrot, <i>Lieutenant.</i>

*Compagnie d'Invalides.*

Cette compagnie, fixée à l'île de France par une Ordonnance du 30 Décembre 1772, est composée de cent un soldats invalides des troupes de la Colonie, & commandée par un Capitaine & un Lieutenant.

M. Délie, *Capitaine.* | M. Morancy, *Lieut.*

## ADMINISTRATION CIVILE.

M. Chevreau, *Commissaire-général-Ordonnateur, faisant fonctions d'Intendant.*

*Commissaires. MM.*

Chanvalon.		Percheron, <i>Résident</i>
Motais de Narbonne.		<i>au Cap de Bonne-</i>
Levasseur.		<i>Espérance.</i>
Briard l'aîné, <i>Contrôl.</i>		Bailly, <i>le jeune.</i>

*Sous-Commissaires. MM.*

le Juge.		Bailly l'aîné.
Leblanc.		Vinay.

de Morigni, }  
 de Spéville, } *Ecrivains.*  
 Leblanc, }  
 Combault, }

Cailleau ;

Cailleau , *Garde-magasin général.*  
 Becquet , *Régisseur des Traités à Madagascar.*

*Conseil supérieur. MM.*

Chazal.	}	Lemarchant de Lisle.
Thébaud.		Barry de Richeville.
Voisin ( l'Abbé ).		Devirieux, <i>Procureur-général.</i>
Delaleu.		Magon, <i>Substitut.</i>
Saint - Mihiel.		Lousteau, <i>Greffier.</i>
Jocet.	}	<i>Conseillers honor.</i>
Estoupan de St.-Jean ,		
Candos ,		
Gosse ,		
Mabile ,		

*Jurisdiction royale. MM.*

Brunet , *Juge.*  
 Pesslerbes-des-Ville , *Lieutenant-de-Juge.*  
 Lebras de Villeviderne , *Procureur du Roi.*  
 Mazade , *Greffier.*

*Officiers de santé. MM.*

Saint-Mihiel ,	}	<i>Médecins.</i>
Rochard ,		
Bagnion ,		<i>Médecin surnuméraire.</i>
Deschamps ,		<i>Chirurgien-major.</i>
Anfermet ,	}	<i>Aides-majors.</i>
Becanne ,		
Lavergne ,		
la Peyrelle ,		
Chauffat ,		
Gouly ,		

Grezy, *Apothicaire-major.*

Rolina.

## ISLE-DE-BOURBON.

L'Isle-de-Bourbon, qui est dans la dépendance du Gouvernement de l'Isle-de-France, est à l'orient de Madagascar. Elle peut avoir vingt lieues de long sur dix de large. Cette île fut d'abord appelée Mascareigne, du nom du Portugais qui en fit la découverte. Ce fut en 1654 que les Français lui imposèrent celui de Bourbon. Ces peuples ne s'y établirent cependant qu'en 1672, après avoir abandonné l'Isle de Madagascar.

Un beau ciel, un air pur, un climat délicieux, un sol assez généralement fertile, ont rassemblé dans cette île une population d'environ sept mille blancs. En 1776, elle comprenait vingt-six mille cent soixante-quinze esclaves, occupés, soit à la culture des terres, soit aux travaux domestiques. A la même époque, la Colonie comptait cinquante-sept mille huit cent cinquante-huit animaux, dont aucun n'était consacré à l'Agriculture. A l'exception de deux mille huit cent quatre-vingt-un chevaux, qui servaient à différents usages, tous étaient destinés à la subsistance.

Dans cette année, les récoltes s'élevèrent à cinq millions quatre cent quarante-un mille vingt-cinq quintaux de bled; à trois millions cinq cent quatre-vingt-onze mille quatre cents quarante tonneaux de riz; à vingt-deux millions quatre cent soixante-un

mille huit cents tonneaux de maïs ; à deux millions cinq cent quinze mille cent quatre-vingt-dix tonneaux de légumes. La plus grande partie de ces produits fut consommée à Bourbon même ; le reste alla alimenter l'Isle-de-France.

Pour la Métropole, la Colonie exploitait huit millions quatre cent quatre-vingt-treize mille cinq cent quatre-vingt-trois cafiers. Chacun de ces arbres donnait ordinairement près de deux livres de café. Les produits sont diminués des trois-quarts depuis que cet arbre est cultivé dans un pays découvert, qu'on est réduit à le placer dans un terrain usé, & que les insectes l'ont attaqué.

*Ceux qui désireront de plus grands détails sur cette île, pourront avoir recours à notre Tableau du Commerce de l'Asie & l'Afrique, tome II, pages 153-157.*

*Gouvernement.*

M. de Souville, ✕ Capitaine de vaisseau, Commandant particulier.

*Administration Civile.*

M. Mellis, Commissaire-général, Ordonnateur & premier Conseiller.

*Sous-Commissaires. MM.*

Mottet de la Fontaine. | Dutremblay.

. . . . . Contrôleur.

Bertherand de Gorgny, Ecrivain.

Lahogue, *Garde-magasin principal.*  
Bancks, *Arpenteur.*

*Conseil supérieur.* MM.

Mellis, <i>premier.</i>	la Croix de Villeneuve
de Lanuz.	Azema, <i>Procureur-</i>
de la Flocherie.	<i>Général.</i>
de Sauzey.	Pajot, <i>Substitut.</i>
Grassan.	Grimme, <i>Greffier.</i>
Desmazieres.	Santuary, <i>Procureur-</i>
Périchon de Vandeuil.	<i>Général honoraire.</i>

*Jurisdiction royale,* MM.

Detcheverry, *Juge.*  
de la Mairie, *Lieutenant-de-Juge.*  
Leproux de la Riviere, *Procureur du Roi.*  
Demars, *Greffier.*

*Officiers de santé,* MM.

Mottet, *Chirurgien-major.*  
Jourdan, *Apothicaire.*

ISLE DE MADAGASCAR.

La France ne possède, pour ainsi dire, rien dans cette île en pleine propriété. Elle n'y a qu'un ou deux misérables comptoirs, dépendans du Gouvernement de l'île-de-France, & qui lui rapportent à peine les frais de l'entretien. Cependant, si l'on veut connaître son étendue, ses productions, les mœurs, les usages, la religion, & le gouvernement des peuples qui l'habitent, on pourra avoir recours à notre *Tableau du Commerce de*

*l'Asie & de l'Afrique, tome II, pages 166-189.*

*Administration, MM.*

Coquereau, *Ordonnateur.*

Senant, *Garde-magasin.*

Rigaut, *Chirurgien-major.*

POSSESSIONS FRANÇAISES DANS L'INDE.

Les Français possèdent divers Comptoirs assez importans dans l'Inde; tels sont ceux de Pondichéri, Mahé, Yanaon, Karikal & Chandernagor. La ville de *Pondichéri*, chef-lieu de nos établissemens dans cette partie du Monde, est située sur la côte de Coromandel. Sa circonférence est d'une grande lieue; & sa population monte aujourd'hui, malgré les ravages de la dernière guerre, à quarante mille habitans, tant Européans que Métis ou Topassies. Cette ville, privée de ports, comme toutes celles qui ont été bâties sur cette côte, a sur les autres l'avantage d'une rade beaucoup plus commode. Les vaisseaux peuvent mouiller près du rivage, sous la protection du canon des fortifications. Son territoire, qui a trois lieues de long sur une de large, n'est qu'un sable stérile sur le bord de la mer; mais, dans sa plus grande partie, il est propre à la culture du riz, des légumes, & d'une racine nommée *chayaver*, qui sert aux couleurs. Telle est l'heureuse position de cette Colonie, qu'elle peut servir d'entrepôt à toutes les marchandises du Car-



nate , du Mayffort & du Tanjaour , Provinces opulentes , & où le commerce fe montre avec la plus grande activité.

Le comptoir d'*Yanaon* est dans la Province de Rajimendry , sur la même côte. Ce comptoir , sans territoire , fut autrefois très-florissant. Des motifs de prudence le firent négliger vers l'an 1748. Cependant on y pourrait acheter annuellement pour quatre à cinq cents mille livres de marchandises , parce que la fabrication des belles toiles est considérable dans le voisinage.

Le comptoir de *Karikal* est beaucoup plus important que celui-ci. Cette ville , située dans le Royaume de Tanjaour , sur l'une des branches du Colram , qui peut recevoir des bâtimens de cent cinquante tonneaux , fut cédée , en 1738 , à la Compagnie par un Roi détrôné. Son territoire est de deux lieues de long sur une dans sa plus grande largeur. Ses limites ont été fixées à la rivière de Naour ; de quinze Aldées qui le couvrent , la principale s'appelle Tira-noulé-Rayen-patnam. Elle n'a pas moins de vingt-cinq mille aines. On y fabrique des toiles inférieures à celles du Nord , des mouchoirs , des guingans & de grosses chites , que les Hollandais viennent enlever pour les porter à la côte de l'Est.

La France peut tirer tous les ans de cette possession deux cents balles de toiles ou de mouchoirs propres pour l'Europe , & beaucoup de riz pour l'approvisionnement de ses

autres Colonies. Cet établissemens est le seul qui couvre ses dépenses.

Dans la province de Carnate, sur la côte de Malabar, est *Mahé*. Cette ville est dominée par des hauteurs; & il est peu de situation aussi avantageuse que la sienne. Le commerce exclusif du poivre, le plus estimé du canton, joint à celui qu'on peut faire du cardamome, du sandal, du gingembre & de la cannelle, mériterait que les Français s'occupassent sérieusement de cette place. La riviere est agréable & profonde. En creusant un peu la barre, on pourrait y faire un port qui recevrait des vaisseaux de cinq à cents tonneaux. L'intérieur du pays est d'ailleurs bien cultivé. Les montagnes, taillées en amphithéâtre, sont fort propres à produire du riz.

*Chandernagor* est la seule place que la France possède au Bengale. Cette ville comptoit, avant la guerre terminée en 1763, soixante mille ames dans son enceinte. Elle n'en a maintenant que vingt-quatre à trente mille; & par le treizieme article des préliminaires, confirmés par le Traité de paix, signé le 3 Septembre dernier entre la France & l'Angleterre, il a été statué que la France aurait la liberté de l'entourer d'un fossé pour l'écoulement des eaux.

Il y a long-tems que la France, ennuyée des mauvais traitemens que les étrangers éprouvent à la Chine, a presque cessé de fréquenter ces parages. Ce n'est que depuis la dernière paix, qu'elle a paru vouloir re-

prendre ce commerce & le partager avec les Anglais & les Hollandais. Un Arrêt du Conseil, du 2 Février 1783, avait ordonné que cette branche d'industrie se ferait pour le compte même de la Couronne; mais par un autre Arrêt, du 2 Juillet suivant, on a invité tous les Négocians des principales villes maritimes du royaume à y prendre part; & le Roi s'est engagé à fournir, pour la première expédition, trois vaisseaux du port de douze à quinze cents tonneaux, à la seule condition du remboursement des dépens, que le département de la Marine pourra faire sur cet objet.

Les fonds de cette expédition doivent être de six millions, distribués en douze cents actions de 6000 livres chacune, & qui ne formeront qu'une seule & même association. Ces douze cents actions sont distribuées de cette manière dans les principaux ports du royaume: quatre cents actions à Marseille; trois cent vingt à Bordeaux; quatre-vingts à la Rochelle; cent quarante à Nantes; quatre-vingt-dix à Saint-Malo, & quatre-vingts au Havre. Cette nouvelle association a pour Représentans trois Députés, chargés de dresser les comptes d'armement, d'expédition & de cargaison, & de faire la répartition des sommes qui doivent provenir de cette expédition.

*Ceux qui voudront mieux connaître l'Inde, & les différens établissemens des Puissances de l'Europe dans cette partie du Monde, pour-*

ront recourir à notre Tableau du Commerce de l'Asie & de l'Afrique, tome II.

*Gouvernement Français dans l'Inde.*

Tous les établissements Français dans l'Inde, dépendent du Gouvernement de l'Isle-de-France.

*Régiment de Pondichéri.*

*État-Major. MM.*

le Comte de Couway, ✕ *Brigad.-Colonel.*

Carles, ✕ *Lieutenant-Colonel.*

de Mars, *Major.*

de Voisnies, ✕ *rang de Lieutenant-Colonel,*

*Chef de bataillon.*

de Kjean, } *rang de Cap. Aides-majors.*

Galaup, }

Surville, }

Marneville, }

*Sous-Aides-majors.*

. . . . . *Quartier-maître.*

. . . . . *Trésorier.*

de Villeeneuve, *Porte-Drapeau.*

*Capitaines, MM.*

le Cheval. de Corrion, ✕ *de Grenadiers* }  
*rang de Major.*

Meder. ✕

Dufaur. ✕

Duperon. ✕

Pennemark de Mainville.

Toufferville.

Manthel.

Aubert. ✕

Mallet. ✕

Larcher, *de Chasseurs.*

*Lieutenans. MM.*Duboulach, *de Grenadiers.*le Chevalier Meder, ✠ *rang de Capitaine.*

Bourelly. | Montchéry.

Clérensac. | Durup, *rang de Cap.*

Maisonneuve. | Volaire.

Fier. | Roubaud, *de Chas.**Sous-Lieutenans. MM.*Gaillande, *de Grenad. rang de Lieutenant.*

Beaufir. | Plaideux.

Bellecombe. | Martin.

Enouf. | Caradeck.

Rondelet.

Barras, *de Chasseurs, rang de Lieutenant.*

*Sous-Lieutenans à la suite, qui rempliront  
les emplois vacans après l'incorporation de  
la Légion des Volontaires étrangers de la  
Marine. MM.*

Méder de Palme. | Laval.

Dessavoyes. | Grenier.

Richeville. | Bourhis.

Ménessier. | de la Salle.

Palmas. | Pellegrin.

Thorinville. | la Motte du Portail.

de Vienne. | Desveaux.

Pugel. | Barbier.

*Troisième Légion du Corps des Volontaires  
étrangers de la Marine.*

*État-Major. MM.*le Baron d'Agoult, ✠ *Lieut. Col. Comm.*Chantenne, *Porte-Drapeau.*

*Capitaines. MM.*

Madrin, ✕ *de Grenad. rang de Major.*

Bazouche, ✕ *Aide-major, rang de Maj.*

Palerne.

de Soeffve

le Ch. de Romecourt.

Duperron.

la Martelliere. ✕

la Renaudie.

*Lieutenans. MM.*

de Savaron, ✕ *rang de Capitaine.*

de Rancé, *r. de Cap. Rose, rang de Cap.*

Saint - Martin, *rang Mélicourt.*

*de Cap. Rambaud.*

La Bouchoniere. Thévenin.

*Sous-Lieutenans. MM.*

Montfort.

Fagnan de Mongé.

Bertilly.

Montambert.

Quincy.

Mézangeres.

Parifot.

Vincenot.

Laglaise d'Auzon, } *à la suite.*

de Longchamps,

*Comptoir de Canton, à la Chine. MM.*

*Consul. Paris, Chirurgien-*  
Vieillard, *Chancelier. major.*

MARINE DE FRANCE.

1737 M. le Duc de Penthièvre, *Amiral de France.*

*Vice-Amiraux. MM.*

1777 le Comte d'Estaing.

1781 le Marquis de Saint-Aignan.

1782 le Comte de la Rochefaucauld-Coufage.

*Lieutenants-Généraux. MM.*

1765 le Prince de Montbazou.

1775 de Maurville.

1777 le Duc de Chartres.

le Bailli de Raimon d'Eaux.

le Comte du Chaffault de Besné.

1779 le Comte de Brugnon.

le Comte de Guichen.

1780 Dabon.

la Jonquiere-Taffanel.

1781 la Touche-Tréville.

le Comte de Grasse-Tilly.

de la Carry.

1782 le Baron Deshayes de Cry.

le Chevalier de Fabry.

Le Vicomte de Rochechouart.

de Barras Saint-Laurent.

d'Arbaud de Jouques.

la Motte-Piquet.

le Comte d'Hector.

le Marquis de Vandreuil.

1783 le Chevalier de Monteil.

le Bailli de Suffren Saint-Tropez.

*Chefs - d'Escadre. MM.*

1767 Merciel.

1776 le Marquis de la Prévalaye.

le Bailli Desnos.

Faucher.

le Comte du Dresnay-des-Roches.

le Chevalier de Forbin d'Oppede.



1778 Boisseau de la Galernerie.

Moriés Castellet.

1779 Bauffet.

Bougainville. —

1781 le Comte Marin.

le Chevalier du Breil de Rays.  
d'Apchon.

1782 le Chevalier d'Albert Saint-Hypolite.

le Chevalier de Coriolis d'Espinoûse.

le Comte de Cherisey.

le Comte de Vaudreuil. —

Beaussier de Châteauvert. —

le Marquis de Chabert —

*Secrétaire général de la Marine.*

1783 M. Perrier, à Paris, Hôtel de Toulouse.

## TABLE DE MARBRE.

Les Officiers de la Table de Marbre , le premier Tribunal maritime du Royaume , sont des Officiers de robe & d'épée. Comme Magistrats, ils jouissent du droit de *Committimus* au grand Sceau, de l'exemption du droit de franchise , & de divers autres privilèges attachés à la haute Magistrature. Comme Officiers d'épée , ils appartiennent à la grande Gendarmerie ; & l'Edit du 4 Mai 1637 leur en attribue toutes les prérogatives ; ils ont le droit de porter le grand uniforme de la Marine ; & ils peuvent remplir la plupart de leurs fonctions lorsqu'ils en sont revêtus. Un privilège qui leur est propre , c'est qu'un seul d'entr'eux peut juger à l'Audience en dernier ressort. Les jugemens de la Table de Mar-

bre, comme ceux des Amirautés inférieures & des Jurisdictions Consulaires, condamnent communément par corps.

1737 M. le Duc de Penthivre, *Amiral de France, Chef.*

*Présidents. MM.*

1778 de la Haye de Armenin, *Chevalier, Lieutenant-général-civil.*

1781 Tronquet de Saint-Michel, *Lieutenant-général-criminel.*

1777 Mantel de la Blancherie, *Conf. en 1749, Lieutenant-particulier.*

*Conseillers. MM.*

1751 Maignan de Savigny, *Doyen.*

1761 Gaigne.

1765 Pleney.

1769 Marguet.

1781 Poncelin de la Roche-Tilhac, *Clerc.*

1782 Jourdain de Muizon.

*Gens du Roi. MM.*

. . . . . *Avocat-Général.*

1783 le Duc des Joncheres, *Procureur-gén.*

1758 Poncet de la Grave, *Procur.-gén. hon.*

. . . . . *Substitut de M. le Proc. gén.*

1776 Bottée, *Greffier en chef.*

1778 Richard, *Commis-Greffier.*

1783 Haüy, *Interprète.*

*Sept Huissiers - audienc.-Commissaire-visiteurs.*

## ARTICLE II.

POSSESSIONS ESPAGNOLES  
EN AMÉRIQUE.

LES domaines que l'Espagne possède en Amérique, sont comme séparés du reste de l'Univers, ne servent de séjour ou d'asyle qu'à leurs maîtres ou à leurs habitans, & sont un objet d'effroi pour les autres Nations. Instruits de la rigueur des loix, les Navigateurs & les Marchands étrangers fuient loin de ces lieux inaccessibles. S'ils osaient former quelques liaisons de commerce avec les habitans, s'ils venaient leur proposer des échanges, leur apporter les richesses & les productions des autres pays, leur offrir des secours & des services, on les attaquerait à force ouverte; leur conduite évidemment innocente & louable, ferait un crime impardonnable. Il se verraient bientôt dépouillés de leurs biens, ils perdraient leurs marchandises, ils courraient même les risques d'être privés de leur liberté. Quiconque se disposerait à se défendre n'en ferait peut-être pas quitte pour la perte de son vaisseau, de ses richesses & de sa liberté. On citerait des exemples des personnes qui, beaucoup moins coupables, ont subi des châtimens plus rigoureux. Les loix ferment l'entrée des Colonies aux étrangers, & leur mon-

trent des barrières qu'ils redoutent & qu'ils ne feront jamais tentés de franchir.

Les campagnes du Continent de l'Amérique méridionale, où l'Espagne commande depuis plusieurs siècles, présentent d'abord malgré leur riant aspect, un spectacle vraiment affligeant; elles sont toutes cultivées par ces infortunés, à qui l'Afrique donne le jour, & l'Europe des fers. Le vaste & morne silence qui regne dans les villes, prouve non-seulement leur solitude, mais semble encore annoncer le triste sort de ceux qui les habitent. Nulle part on n'apperçoit des bras mis en mouvement par le Commerce; inutilement on cherche des traces d'industrie. Etonné, l'Etranger promène de tous les côtés ses regards inquiets & curieux; les villes qu'il y voit n'en méritent pas le nom; le Commerce y est anéanti, on n'y apperçoit aucune Fabrique, aucune Manufacture; les Arts n'y ont jamais eu d'ateliers. Il semble que les loix elles-mêmes sappent le fondement des mœurs, ouvrent la porte aux vices, effraient les vertus, nourrissent les plus dangereuses passions, & que d'une extrémité de ces grands Empire à l'autre, elles font entendre la voix du Despotisme. Elles publient que les Américains n'auront, ni avec l'étranger ni entre eux, aucune espece de commerce; qu'ils ne fabriqueront point d'étoffes; qu'ils ne pourront exercer aucun Art utile ou agréable; que toutes sortes de métiers leurs sont interdits, & qu'on punira les personnes qui oseront les enseigner ou les

apprendre. C'est ainsi que l'abus de l'autorité rend stérile pour la société les bienfaits de la nature, énerve le génie, renverse l'ordre, arrête l'industrie, rend l'inaction générale & forcée, dévoue le sujet laborieux à l'oïveté, ce grand fléau du corps social. Les Américains ne peuvent faire usage que des marchandises d'Europe, qui leur sont régulièrement apportées par des vaisseaux d'Espagne. Mais ces marchandises, les Espagnols ne les fabriquent pas eux-même; ils les tirent de France, d'Angleterre, de Hollande & d'Italie. Aussi les Marchands de ces diverses contrées, font-ils sous le nom des Négocians de Cadix, tout le commerce des Indes. L'or & l'argent roulent dans leurs mains; il ne reste d'autre bénéfice à l'Espagne qu'un droit d'indult pour le Roi, & un droit de commission pour les Agents Espagnols qui prêtent aux Etrangers leurs noms & leurs vaisseaux.

Le traitement que les Negres essuient dans ces Provinces, les confond pour ainsi dire avec les brutes. Ceux qui y demeurent depuis long-tems, & qui y ont acquis leur liberté, n'ont pas un sort beaucoup plus digne d'envie que le reste de leurs Compatriotes. Exclus de l'Administration publique, éloignés des postes qui donnent du crédit, inhabiles à posséder une charge qui les tirerait de la foule, assurés de ne jamais approcher de la source des faveurs, ils se regardent comme étrangers à la patrie, ils se concentrent dans leur famille, & ne portent ni leur soin ni leurs

vûes au-delà de leur ménage. Ainsi retirés & solitaires, sans commerce d'aucune espece, ni au dehors ni au dedans, presque entièrement inconnus les uns aux autres, ils n'en coulent pas des jours plus tranquilles, ils n'en souffrent pas moins. Toujours conduits par la défiance, toujours livrés aux soupçons, on ne fait jamais que des esclaves sans cesse en proie aux plus vives alarmes.

Les Créoles sont dépouillés de tous les droits de leur origine, & perdent les privilèges accordés à leurs peres. Par leur naissance, ils contractent une tache ineffaçable; ils sont, aux yeux du Souverain, coupables d'un crime irrémissible. On les suppose avec raison assez indifférents pour l'Espagne qu'ils ne connaissent pas, & naturellement affectionnés pour l'Amérique, où ils ont pris le jour. On en conclut sans hésiter, qu'il faut les punir tout à la fois, & de leur indifférence pour l'une, & de leur attachement pour l'autre. De peur qu'ils ne se servent de l'autorité pour soulager leur Patrie, on a grand soin, non-seulement de les laisser toujours sans pouvoirs, mais de les tenir dans un perpétuel assujettissement. Ainsi que les Indiens, ils n'obtiennent aucunes marques de confiance. Surveillés, gênés, avilis, flétris comme eux, ils ne diffèrent que par le nom & l'origine. Ils n'en sont pas distingués par les traitement.

Une fois que le sang espagnol se mêle avec le sang Indien, les familles qui sortent de ce mélange ont encore plus à craindre que celles

des Indiens & des Créoles; puisqu'on les dévoue à un plus grand mépris. Quant aux Espagnols de naissance, répandus dans ces possessions de la Couronne, on peut les distribuer en deux classes. Les uns n'y sont occupés que de leurs propres affaires; ils s'élancent dans la voie de la fortune, & la parcourent avec la plus grande célérité. Dès que leurs vœux sont remplis, ils ne balancent pas à quitter des lieux où l'abaissement & l'infamie attendent leur postérité. Ils se hâtent de repasser les mers pour aller mettre dans leur Patrie le comble à leurs desirs, & recueillir de nouveaux fruits de leurs travaux, en assurant par le moyen le plus infailible, & leur élévation & celle de leurs enfans. Les autres Espagnols qui résident en Amérique, sont les hommes du Prince. Vice-Rois, Gouverneurs, Magistrats, ils exercent seuls toutes ces charges; ils ont en main toute l'autorité. Pour les contenir plus sûrement dans leur devoir, jamais le Ministère Espagnol ne souffre qu'ils soient long-tems en place. Avant même qu'ils aient pu nouer des intrigues, tramer des conspirations, faire un premier pas pour se rendre redoutables, il les dépouille de leur charge, & leur donne des successeurs. Comme les Vice-Rois, les Gouverneurs, & les autres principaux Officiers sont toujours rappelés au bout de trois ans, ils n'ont pas le tems de préparer de grandes révolutions; ils n'ont que celui de s'enrichir. S'ils ne sont pas les plus vertueux des hommes, & insensibles à



la cupidité, ils s'en retournent tous chargés de l'or du Pérou, & de la haine des Péruviens.

## I. VICE-ROYAUTÉ DE LA NOUVELLE ESPAGNE.

La nouvelle Espagne, découverte en 1518, & ainsi nommée par Jean de Grifalva, est une Province immense de l'Amérique septentrionale. Agrandie successivement par diverses autres Provinces qu'on y a réunies, elle est aujourd'hui bornée au nord par les possessions des XIII États-Unis; au midi par l'isthme de Panama, ou la vice-Royauté de la nouvelle Grenade; à l'Orient par le golfe du Mexique, & au couchant par la mer Pacifique. Cette vice-Royauté est distribuée en 23 Provinces très-considérables, mais fort mal peuplées. Chacune d'elles a son Administration particulière, ses Magistrats, ses Officiers, son Gouverneur soumis au Vice-Roi de Mexico.

Le climat d'une région aussi vaste, n'est pas le même dans toutes ses parties; il est alternativement humide & chaud. Ses variations sont plus sensibles & plus communes dans les contrées basses, marécageuses, remplies de forêts incultes de l'Est, que dans les parties qu'une nature bienfaisante a traitées plus favorablement. La qualité du sol est aussi très-différente; il est quelquefois ingrat, quelquefois fertile, selon qu'il est montueux, uni ou submergé. Parcourons rapidement quelques-unes de cette région.

*Louifiane.* Cette vaste contrée, enveloppée par la Floride, la Caroline, le Mexique & le Canada, a plus de cinq à six cents lieues de longueur sur deux cents de largeur. Ce pays immense est coupé du Nord au Sud par le Mississipi. Ce fleuve, dont les voyageurs les plus déterminés n'ont encore pu découvrir la source, arrive sans obstacles à l'Océan, après avoir été grossi par la rivière des Illinois, par le Missouri, par l'Ohio, & par cent autres rivières moins considérables. Tout concourt à démontrer qu'il a lui-même beaucoup étendu son lit, formé en partie d'un terrain assez nouveau, puisqu'on n'y trouve pas une seule pierre. La mer rejetant cette quantité prodigieuse de vase, de feuilles, de troncs & de branches d'arbres, que le Mississipi roule continuellement avec ses ondes, il s'assemble & se lie de tous ces matériaux, poussés & repoussés, une masse ferme & solide qui prolonge toujours ce vaste Continent. Le fleuve n'a pas des époques bien déterminées pour augmenter ou pour décroître. Cependant il est communément plus majestueux depuis le mois de Janvier jusqu'à celui de Juin, que dans le reste de l'année. Profondément encaissé dans sa partie supérieure, il ne se déborde guère qu'à soixante lieues du côté de l'Est, & à cent du côté de l'Ouest, c'est-à-dire dans les terres basses, & que nous croyons nouvelles. Ces terres vaseuses, comme celles qui n'ont pas acquis toute leur consistance, produisent une quantité prodigieuse de gros roseaux, qui,

embarrassant les corps étrangers que charrie le fleuve, manquent rarement de les arrêter. L'amas de tous ces débris, dont les intervalles se remplissent successivement de limon, compose avec le tems des bords plus élevés que les parties latérales, qui forment des deux côtés un plan incliné. Il arrive de-là, que les eaux une fois sortie de leur cours naturel n'y rentrent jamais, & quelles sont réduites à s'écouler vers l'Océan, ou à former de petits lacs.

Quand on ne considère que la largeur & la profondeur du Mississipi, on est porté à croire que la navigation y est très-facile. Cependant elle est lente, même en descendant, parce qu'il y aurait du danger à la continuer pendant la nuit dans des tems obscurs; & qu'au lieu de ces légers canots d'écorce, qui sont d'un usage si commode dans le reste de l'Amérique, il faut employer des pirogues plus solides, & par conséquent plus lourdes, plus difficiles à manier. Sans ces précautions, on serait sans cesse exposé à heurter contre les branches ou contre les racines des arbres entraînés en foule par le fleuve, & souvent arrêtés sous l'eau: les difficultés augmentent encore quand il s'agit de remonter.

A une assez grande distance des terres, il faut avant que d'entrer dans le Mississipi, se débarrasser des bois flottans qui sont descendus de la Louisiane. La côte est si plate, qu'on l'apperoit à peine de deux lieues, & qu'il n'est pas facile d'y aborder. Les embou-

chures du fleuve sont multipliées ; elles changent d'un moment à l'autre, & la plupart n'ont que fort peu d'eau. Lorsque les navires ont heureusement franchi tant d'obstacles, ils naviguent assez paisiblement, dix ou douze lieues, à travers un pays noyé, où l'œil n'aperçoit que des joncs & quelques arbrustes. Ils trouvent alors sur les deux rives des forêts épaisses, qu'ils franchissent en deux ou trois jours, à moins que des calmes assez ordinaires durant l'été, n'arrêtent leur marche. Il faut ensuite se faire touer ou attendre un nouveau vent pour passer le détroit à l'Anglais, & arriver à la nouvelle Orléans. Le reste de la navigation, sur un fleuve si rapide, si rempli de courans, se fait avec des bateaux à rames & à voiles, qui sont forcés d'aller de pointe en pointe, & qui, partis dès l'aurore, ont beaucoup avancé, quand à l'entrée de la nuit, ils se trouvent avoir fait cinq à six lieues. Les Européens qui y sont embarqués se font suivre par terre de Chasseurs Sauvages, qui fournissent à leur subsistance, pendant un espace d'environ trois mois & demi que dure la navigation, d'une extrémité de la Colonie à l'autre. Ces difficultés locales sont les plus grandes que les Français & les Espagnols aient eu à surmonter dans la formation de leurs établissemens à la Louisiane.

Le climat de la Louisiane varie beaucoup sur une surface aussi considérable. En général il est assez temperé. Dans sa région méridionale, on n'y éprouve pas ces chaleurs brûlan-

tes qui se font sentir en Afrique, quoiqu'elle soit soumise à la même latitude, & ses parties septentrionales sont plus froides que celles de l'Europe qui leur correspondent. La nouvelle Orléans, exposée au même degré de latitude que celui de la côte septentrionale de la Barbarie, jouit de la même température que dans le Languedoc. Deux degrés plus haut, chez les Natchez, qui habitent un pays plus élevé, le climat est beaucoup plus doux qu'à la nouvelle Orléans. Chez les Illinois, qui demeurent sous les 35 & 36e. degrés, les chaleurs de l'été ne sont pas plus vives qu'à la Rochelle; mais on y voit de la glace plus forte, & une neige plus abondante.

On passe peu de jours à la Louisiane sans voir le soleil. Il n'y pleut jamais que par orage, & cela pendant l'hiver. Les traces du mauvais tems n'y demeurent que quelques instans. Les rosées y sont très-abondantes, & remplacent avantageusement les pluies. L'air y est très-sain; le sang y est généralement beau; les hommes s'y portent bien; on voit peu de maladies dans la force de l'âge; la vieillesse y éprouve rarement les infirmités de la décrépitude. La vie est longue & agréable dans la Louisiane pour tous ceux qui s'éloignent de la débauche.

On croira sans peine que la terre n'est pas la même dans cette vaste région. Sur les cotéaux de la basse Louisiane est une glaise rouge & si compacte, qu'elle pourrait servir de fondement solide à tous les édifices qu'on voudrait

voudrait y élever. Cette glaise est couverte par une terre presque noire & légère, d'un excellent rapport. L'herbe y croît à la hauteur du genou, & dans les fonds qui séparent ces faibles collines, elle est plus haute que le plus grand homme. Vers la fin de septembre, on met le feu aux unes & aux autres successivement, & au bout de 7 ou 8 jours, l'herbe nouvelle a cru d'un demi-pied. Les troupeaux s'engraissent extraordinairement dans ces beaux paturages. Le pays plat est aquatique, & paraît avoir été formé par tout ce que les rivières, très-nombreuses dans ces régions, charrient vers la mer.

La Louisianne produit tout ce qui peut contribuer à rendre la vie douce & agréable. On y recueille du maïs, du riz, du coton, du tabac, de l'indigo, de la cire végétale, des melons, & divers autres légumes dont on fait usage en Europe. On pourrait même y cultiver le froment, en s'affujettissant à quelques précautions qui sont nécessaires. Lorsqu'on le sème seul, il croît d'abord parfaitement; mais lorsqu'il est en fleur, on trouve au bas de la tige, quantité de gouttes d'eau rousse qui s'y amassent pendant la nuit à la hauteur de 6 pouces, & disparaissent au lever du soleil. Cette eau est si âcre, qu'en peu de tems elle rongé la paille, & que l'épi tombe avant que le grain se soit formé. Pour prévenir cet inconvénient, qui ne provient que de la trop grande force du terrain, il faut mêler le froment que l'on veut semer de seigle & de terre

sèche, de manière qu'il y ait autant de terre que de froment & de seigle. Par-là le froment est à l'abri de tout accident. M. le Page Dupratz dit en avoir semé ainsi, qui réussit au-delà même de son attente.

*Floride.* Les Espagnols comprenaient anciennement sous ce nom toutes les terres de l'Amérique, qui s'étendaient depuis le golfe du Mexique jusqu'aux régions les plus septentrionales. Mais le sort de la guerre a refermé, depuis long-tems, cette dénomination illimitée dans la Péninsule que la mer a formée entre la Géorgie & la Louisiane. Voici l'histoire de la découverte de ce beau Pays.

Tous les Indiens des Antilles croyaient, sur la foi d'une ancienne tradition, que la nature cachait dans le Continent une fontaine dont les eaux avaient la vertu de rajeunir tous les vieillards assez heureux pour en boire. La chimère de l'immortalité fut toujours la passion des hommes, & la consolation du dernier âge. Cette idée enchanta l'imagination romanesque des Espagnols. La perte de plusieurs d'entre eux, qui furent victimes de leur crédulité, n'ébranla pas la confiance des autres. Plutôt que de soupçonner que les premiers avaient péri dans un voyage, où la mort était ce qu'il y avait de plus sûr, on pensa que s'ils ne reparaissaient plus, c'était parce qu'ils avaient trouvé le secret d'une jeunesse éternelle, & ce séjour de délices d'où l'on ne voulait plus sortir.



Pons de Léon fut le plus célèbre entre les Navigateurs qui s'infatuerent de cette rêverie. Persuadé qu'il existait un troisième Monde, dont la conquête était réservée à sa gloire ; mais croyant que ce qui lui restait de vie était trop court pour l'immense carrière qui s'ouvrait devant ses pas, il résolut, en 1512, d'aller renouveler ses jours, & recouvrer la jeunesse dont il avait besoin. Aussi-tôt il dirigea ses voiles vers les climats où la Fable avait placé la fontaine de Jouvence, & trouva la Floride, d'où il revint à Porto-Rico, sensiblement plus vieux qu'il n'en était parti. C'est ainsi que le hasard immortalisa le nom d'un Aventurier, qui ne fit une véritable découverte qu'en courant après une chimère. Il eut le sort de l'Alchymiste, qui cherche de l'or qu'il ne trouve pas, & qui trouve une chose précieuse qu'il ne cherchait pas.

Le Traité de Paix de 1763, fit passer au pouvoir des Anglais la Floride, qui, vingt-trois ans auparavant, avait résisté à la force de leurs armes. Il n'y avait alors que six cents habitans. C'est par la vente de leurs cuirs, c'est par les denrées qu'ils fournissaient à leurs garnisons, qu'ils devaient pourvoir à leur vêtement, & à un petit nombre de besoins excessivement bornés. Ces malheureux passèrent tous à Cuba. Cette belle région est demeurée pendant vingt ans entre les mains de l'Angleterre, qui a été forcée de la rendre aux Espagnols, ses premiers maîtres, par le Traité du 3 Juillet 1783.

Par cet événement l'Espagne possède aujourd'hui les deux Florides. En d'autres mains, ces fertiles contrées seraient la source de l'opulence & de la prospérité. Un commerce actif leur rendrait la population qu'elles eurent vraisemblablement autrefois, & que l'ambition & la tyrannie ont fait disparaître. Ce beau pays a un avantage marqué sur le reste du vaste Continent auquel elles appartiennent. Situé, pour la plus grande partie, entre deux mers, il n'a rien à craindre de ces vents glacés, de ces variations imprévues dans la température de l'air, qui, en toute saison, causent à son voisinage des dégâts si fréquents & si funestes. Aussi ne peut-on douter que la vigne, que l'olivier, que le coton, que d'autres plantes délicates, y prospéreront plutôt & mieux que dans les Provinces limitrophes. En 1774, la Société formée à Londres pour l'encouragement des Arts, des Manufactures & du Commerce, donna à M. Strachey une médaille d'or pour avoir recolté, dans la Floride, d'aussi bel indigo que celui de Guatimala. Il faut pourtant avouer que le terrain de la Floride orientale est généralement trop sablonneux. La Floride occidentale est beaucoup plus féconde, principalement sur les bords rians du Mississipi. Cette Province a eu l'avantage de fournir à la Jamaïque & à plusieurs îles Britanniques des Indes occidentales, des bois & des objets variés, qu'antérieurement elles recevaient de diverses contrées de la nouvelle Angleterre. Ce mouvement aurait été plus rapide, si les côtes de Pensacola eussent été

plus accessibles , & si son port eût été moins infesté de vers.

Un arbre fort utile à la Médecine , particulier à l'Amérique , & beaucoup meilleur à la Floride que dans le reste de cet hémisphère , c'est le sassafras. Il croît également sur les bords de la mer & sur les montagnes ; mais toujours dans un terrain qui n'est ni trop sec , ni trop humide. Ses racines sont à fleur-de-terre : son tronc fort droit , nud , peu élevé , se couvre d'une écorce épaisse , fangueuse , de couleur cendrée , & pousse au sommet quelques branches qui s'étendent sur les côtes. Les feuilles sont disposées alternativement , vertes en dessus , blanchâtres en dessous , & distinguées en trois lobes : quelquefois il s'en trouve d'entieres , sur-tout dans les jeunes individus. Des bouquets de petites fleurs jaunes terminent les rameaux. Elles offrent les mêmes caractères que celles du laurier ou du cannellier. Les fruits qui succèdent sont de petites baies bleues , pendantes , attachées à un pédicule rouge & à un calice de même couleur.

La fleur se prend en infusion , comme le bouillon blanc & le thé. La décoction de sa racine est employée avec succès dans les fièvres intermittentes. L'écorce du tronc a un goût âcre , aromatique , une odeur qui approche de celle du fenouil & de l'anis. Le bois est blanchâtre & moins odorant. La Médecine emploie l'un & l'autre pour exciter la transpiration , résoudre les humeurs épaissies

& visqueuses, lever les obstructions, guérir la goutte, la paralysie. Le saffraas était autrefois d'un grand usage dans les maladies vénériennes.

*Californie.* La Californie forme une péninsule d'une longueur indéterminée, parce qu'on ne fait quelles limites lui assigner du côté où la base va se réunir à la côte occidentale du Continent. Cette étendue doit être au moins de quatre à cinq cents lieues sur une largeur très-inégale, de cinquante, quarante, de trente & de dix milles, selon qu'on mesure vers le Nord ou vers le Tropique, où elle s'étrangle & se termine en pointe jusqu'au Cap de Saint-Lucas, soumis au 23<sup>e</sup> degré de latitude septentrionale; de manière que ce pays a, dans notre Zone, à peu-près le même climat qu'a le Paraguai dans la Zone tempérée australe.

Le Mexique était à peine réduit & pacifié, que Cortez forma le projet d'ajouter à sa conquête la Californie. Lui-même il se chargea, en 1526, de l'expédition; mais elle ne fut pas heureuse. Celles qui se succéderent rapidement pendant deux siècles, eurent le même sort, soit que les particuliers en supportassent les frais, soit qu'elles se fissent aux dépens du Gouvernement; & cette continuité de revers n'est pas inexplicable.

L'usage de lever les vues, les plans, les cartes des lieux qu'on parcourait, n'était pas alors fort commun. Si quelqu'Aventurier, plus intelligent ou plus laborieux que ses com-

pagnons, écrivait une relation de son voyage, cet écrit était rarement placé dans les dépôts publics. L'y mettait-on ? Enseveli dans la poussière, il était oublié. L'impression aurait remédié à cet inconvénient ; mais la crainte que les étrangers ne fussent instruits de ce qu'on croyait important de leur cacher, faisait rejeter ce moyen de communication. De cette manière les peuples n'acquerraient aucune expérience. Les absurdités se perpétuaient, & les derniers Entrepreneurs échouèrent par les mêmes fautes qui avaient empêché le succès des premiers.

On avait entièrement renoncé à l'acquisition de la Californie, lorsque les Jésuites demandèrent, en 1697, qu'il leur fût permis de l'entreprendre. Dès qu'ils eurent obtenu le consentement du Gouvernement, ils commencèrent l'exécution du plan de législation qu'ils avaient formé, d'après des notions exactes de la nature du sol, du caractère des habitans, de l'influence du climat. Le fanatisme ne guidait pas leurs pas. Ils arrivèrent chez les Sauvages qu'ils voulaient civiliser, avec des curiosités qui pussent les amuser ; des grains destinés à les nourrir ; des vêtements propres à leur plaire. La haine de ces peuples pour le nom Espagnol, ne tint pas contre ces démonstrations de bienveillance. Ils y répondirent autant que leur peu de sensibilité & leur inconstance le pouvaient permettre. Ces vices furent vaincus en partie par les Religieux - Instituteurs qui suivaient

leurs projets avec la chaleur & l'opiniâtreté particulières à leur corps. Ils se firent Charpentiers, Maçons, Tisserans, Cultivateurs, & réussirent, par ces moyens, à donner la connoissance, & jusqu'à un certain point, le goût des premiers Arts à ce peuple sauvage. On les a tous réunis successivement. En 1745, ils formaient quarante-trois villages, séparés par la stérilité du terrain & la disette d'eau.

Le climat varie sur une étendue de terrain aussi vaste & aussi considérable. En général il est fort sain. Le terroir, pierreux, montueux, & souvent couvert de sable, n'est pas d'une grande fécondité; cependant on y trouve de vastes plaines, d'agréables vallées, d'excellents pâturages, de belles sources d'eau vive, des ruisseaux & des rivières dont les bords sont couverts de saules, de roseaux & de vignes sauvages. Les rivières sont fort poissonneuses, & l'on y trouve sur-tout une grande quantité d'écrevisses d'un goût délicieux. On voit sur les montagnes, en presque toutes les saisons, de grosses pistaches de diverses espèces, des figues de différentes couleurs, & sur-tout des muscades, fruits propres à ce pays, & dont les habitans font très-grand cas. Parmi le petit nombre d'arbres que le pays produit, le plus utile est le pita-haya, dont les fruits sont la principale nourriture des Californiens. C'est une espèce de cierge qui, comme les autres, n'a point de feuilles. Ses tiges droites & cannelées ont les côtes chargées d'épines, & supportent

immédiatement des fleurs blanchâtres semblables à celles du nopai, sur lequel vit la cochenille, mais beaucoup plus alongées. Les fruits qui succèdent à ces fleurs, ont à leur surface des inégalités produites par la base subsistante des écailles du calice. Ils sont de la grosseur d'un œuf de poule, rouges en dehors, & remplis intérieurement d'une pulpe blanche bonne à manger, plus douce & plus délicate que celle de la figue ordinaire. On trouve dans cette pulpe de petites semences noires & luisantes.

On sait que la Californie sert de lieu de relâche aux vaisseaux qui vont des Philippines au Mexique. Le Cap Saint-Lucas, situé à l'extrémité méridionale de la péninsule, est le lieu où ils s'arrêtent. Ils y trouvent un bon port, des rafraîchissements & des signaux qui avertissent s'il a paru quelques ennemis dans ces parages, les plus dangereux pour eux. Ce fut en 1734, que le Galion y aborda pour la première fois. Ses ordres & ses besoins l'y ont toujours amené depuis.

*Ancien Mexique.* Le Mexique a cinq cents lieues de long sur deux cents de large. Ce pays est le plus beau, le plus riche & le meilleur de l'Amérique, quoique situé presque entièrement dans la Zone Torride, les chaleurs y sont supportables. Les pluies qui y tombent dans les mois les plus chauds, & les vents qui y regnent habituellement, y rafraîchissent l'atmosphère, & l'air en est fort sain. La terre y produit abondamment tout ce qui



peut être nécessaire à la vie. On y recueille sur-tout des fruits excellents, dont plusieurs sont inconnus à nos régions. Le cacao, la vanille, les cannes à sucre, le tabac, la soie, le coton y réussissent plus ou moins bien. On en tire aussi de la casse, du baume, de l'indigo, de la cochenille, & des cuirs très-estimés. On y trouve beaucoup de mines d'argent & quelques-unes d'or. Les sables même des rivières fournissent de ces précieux métaux. La vigne & les oliviers sont les seuls arbrustes qui y aient dégénérés. Les animaux domestiques y portent deux fois l'an.

Ce fut Grijalva qui découvrit le Mexique; mais cet Aventurier ne fit que reconnaître le pays; & Ferdinand Cortez le subjuga dans l'espace de trois ans, après avoir commis des atrocités inouïes, & s'être baigné dans des fleuves de sang. La ville de Mexico était alors, comme à présent, la capitale de ce vaste Empire. Si l'on en croit les Espagnols, cette Mexico était une ville superbe. Ses murs renfermaient trente mille maisons, un peuple immense, de beaux édifices. Le palais du Chef de l'Etat, bâti de marbre & de jaspe, avait une étendue prodigieuse. Des bains, des fontaines, des statues le décoraient. Il était rempli de tableaux, qui, quoique faits avec des plumes seulement, avaient de la couleur, de l'éclat & de la vérité. La plupart des Grands avaient, ainsi que l'Empereur, des Ménageries où étaient rassemblés tous les animaux du nouveau Continent. Des plantes

de toutes especes couvraient leurs jardins. Ce que le sol & le climat avaient de rare & de brillant était un objet de luxe chez une nation riche, où la Nature était belle & les Arts imparfaits. Les Temples étaient en grand nombre, & la plupart magnifiques, mais teints du sang & tapissés des têtes des malheureux qu'on avait sacrifiés.

Une des plus grandes beautés de cette Cité importante, était une place, ordinairement remplie de cent mille hommes, couverte de tentes & de magasins, où les Marchands étalaient toutes les richesses des campagnes, tous les ouvrages de l'industrie des Mexicains. Des oiseaux de toutes couleurs, des coquillages brillans, des fleurs sans nombre, des émaux, des ouvrages d'orfèvrerie, donnaient à ces marchés un coup-d'œil plus beau & plus éclatant que ne peuvent l'avoir les foires les plus riches de l'Europe.

Cent mille canots allaient sans cesse des rivages à la ville, de la ville aux rivages. Les lacs étaient bordés de cinquante villes, & d'une multitude de bourgs & de hameaux.

Le reste de l'Empire, autant que le permettaient les sites, présentait le même spectacle, mais avec la différence qu'on trouve par-tout entre la Capitale & les Provinces. Ce peuple, qui n'était pas d'une antiquité bien reculée, sans communication avec des nations éclairées, sans l'usage du fer, sans le secours de l'écriture, sans aucun des Arts à qui nous devons l'avantage d'en connoître & d'en exer-

cer d'autres, placé sous un climat où les facultés de l'homme ne sont point éveillées par ses besoins. Ce peuple, nous dit-on, s'était élevé à cette hauteur par son seul génie.

La fausseté de cette description pompeuse, tracée dans des monuments de vanité par un vainqueur naturellement porté à l'exagération, ou trompé par la grande supériorité qu'avait un Etat régulièrement ordonné sur les contrées sauvages, dévastées jusqu'alors dans l'autre hémisphère; cette fausseté peut être mise aisément à la portée de tous les esprits. Pour y parvenir il ne suffirait pas d'opposer l'état actuel du Mexique à l'état où les Conquistadors prétendent l'avoir trouvé. Qui ne connaît les déplorables effets d'une tyrannie destructrice, d'une longue oppression? Mais qu'on se rappelle les ravages que les Barbares, sortis du Nord, exercèrent autrefois dans les Gaules & en Italie. Lorsque ce torrent fut écoulé, ne resta-t-il pas sur la terre de grandes masses qui attestaient, qui attestent encore la puissance des peuples subjugués? La région qui nous occupe offre-t-elle de ces magnifiques ruines? Il doit donc passer pour démontré, que les édifices publics & particuliers si orgueilleusement décrits, n'étaient que des amas informes de pierres entassées les unes sur les autres; que la célèbre Mexico n'était qu'une bourgade formée d'une multitude de cabanes rustiques répandues irrégulièrement sur un grand espace; & que les autres lieux dont on a voulu

exalter la grandeur ou la beauté , étaient encore inférieurs à cette première des Cités.

Les travaux des hommes ont toujours été proportionnés à leur force & aux instrumens dont ils se servaient. Sans la science de la Mécanique & l'invention de ses machines , point de grands monumens. Sans quarts-de-cercle & sans télescope , point de progrès merveilleux en Astronomie ; ni la précision dans les observations. Sans fer , point de marteaux , point de tenailles , point d'enclumes , point de forges , point de scies , point de haches , point de coignées , aucun ouvrage en métaux qui mérite d'être regardé ; nulle maçonnerie , nulle charpente , nulle menuiserie , nulle architecture , nulle gravure , nulle sculpture. Avec ces moyens , quel tems ne faut-il pas à nos ouvriers pour séparer de la carrière , enlever & transporter un bloc de pierre ? Quel tems pour l'équarrir ? Sans nos ressources , comment en viendrait-on à bout ? C'aurait été un homme d'un grand sens que le Sauvage , qui , voyant pour la première fois un de nos grands édifices , l'aurait admiré , non comme l'œuvre de notre force & de notre industrie , mais comme un phénomène extraordinaire de la Nature qui aurait élevé d'elle-même ces colonnes , percé ces fenêtres , posé ces entablemens , & préparé une si merveilleuse retraite ! C'eût été la plus belle des cavernes que les montagnes lui eussent encore offertes !

Dépouillons le Mexique de tout ce que des

récits fabuleux lui ont prêté, & nous trouveron: que ce pays, fort supérieur aux contrées sauvages que les Espagnols avaient jusqu'alors parcourues dans le nouveau Monde, n'était rien en comparaison des peuples civilisés de l'ancien Continent.

L'Empire était soumis à un despotisme aussi cruel que mal combiné. La crainte, cette grande roue des Gouvernements arbitraires, y tenait lieu de morale & de principes. Le Chef de l'Etat était devenu peu-à-peu une espece de Divinité sur laquelle les plus téméraires n'osaient porter un regard, & dont les plus imprudents ne se seraient pas permis de juger les actions. On çonçoit comment des citoyens achettent tous les jours, par le sacrifice de leur liberté, les douceurs & les commodités de la vie auxquelles ils sont accoutumés dès l'enfance; mais que des peuples à qui la nature brute offrait plus de bonheur que la chaîne sociale qui les unissait, restassent tranquillement dans la servitude, sans penser qu'il n'y avait qu'une montagne ou une riviere à traverser pour être libres. Voilà ce qui serait incompréhensible, si l'on ne savait combien l'habitude & la superstition dénaturent par-tout l'espece humaine.

Plusieurs des provinces, qu'on pouvait regarder comme faisant partie de cette vaste domination, se gouvernaient par leurs premières loix & selon leurs maximes anciennes. Tributaires-seulement de l'Empire, elles con-

tinuaient à être régies par leurs Caciques. Les obligations de ces grands Vassaux se réduisaient à couvrir ou à reculer les frontières de l'Etat lorsqu'ils en recevaient l'ordre ; à contribuer sans cesse aux charges publiques , originairement d'après un tarif réglé , & dans les derniers tems suivant les besoins , l'avidité ou les caprices du Despote.

L'administration des contrées plus immédiatement dépendantes du Trône , était confiée à des Grands , qui , dans leurs fonctions , étaient soulagés par des Nobles d'un rang inférieur. Ces Officiers eurent d'abord de la dignité & de l'importance ; mais ils n'étaient plus que les instrumens de la tyrannie , depuis que le pouvoir arbitraire s'était élevé sur les ruines d'un régime qu'ont eût pu appeler féodal.

A chacune de ces places était attachée une portion de terre , plus ou moins étendue. Ceux qui dirigeaient les Conseils , qui conduisaient les Armées , que leurs postes fixaient à la Cour , jouissaient du même avantage. On changeait de domaine en changeant d'occupation , & on le perdait dès qu'on rentrait dans la vie privée.

Il existait des possessions plus entières , & qu'on pouvait aliéner ou transmettre à ses descendans. Elles étaient en petit nombre , & devaient être occupées par les citoyens des classes les plus distinguées.

Le peuple n'avait que des communes ; leur étendue était réglée sur le nombre des habi-



tans. Dans quelques-unes, les travaux se faisaient en société, & les récoltes étaient déposées dans des greniers publics, pour être distribuées selon les besoins. Dans d'autres les Cultivateurs se partageaient les champs, & les exploitaient pour leur utilité particulière. Dans aucune, il n'était permis de disposer du territoire.

Plusieurs districts, plus ou moins étendus, étaient couverts d'espèces de serfs attachés à la glèbe, passant d'un propriétaire à l'autre, & ne pouvant prétendre qu'à la subsistance la plus grossière & la plus étroite.

Des hommes plus avilis encore, c'étaient les esclaves domestiques. Leur vie était censée si méprisable, qu'au rapport d'Herrera, on pouvait les en priver sans craindre d'être jamais recherché par la loi.

Tous les Ordres de l'Etat contribuaient au maintien du Gouvernement. Dans les sociétés un peu avancées, les tributs se payaient avec des métaux. Cette mesure commune de toutes les valeurs, était ignorée des Mexicains, quoique l'or & l'argent fût sous leurs mains. Ils avaient, à la vérité, commencé à soupçonner l'utilité d'un moyen universel d'échange, & déjà ils employaient les grains de cacao dans quelques menus détails de commerce : mais leur emploi était très-borné & ne pouvait s'étendre jusqu'à l'acquittement de l'impôt. Les redevances dûes au fisc étaient donc toutes soldées en nature.

Comme tous les Agens du service public



recevaient leur salaire en denrées, on retenait pour leur contribution une partie de ce qui leur était assigné.

Les terres attachées à des offices & celles qu'on possédait en toute propriété, donnaient à l'Etat une partie de leurs productions.

Outre l'obligation imposée à toutes les Communautés de cultiver une certaine étendue de sol pour la Couronne, elles lui devaient encore le tiers de leurs récoltes.

Les Chasseurs, les Pêcheurs, les Potiers, les Peintres, tous les ouvriers sans distinction, rendaient chaque mois la même portion de leur industrie.

Les Mendians même étaient taxés à des contributions fixes, que des travaux ou des aumônes devaient les mettre en état d'acquitter.

Au Mexique, l'Agriculture était très-bornée, quoique le plus grand nombre de ses habitans en fissent leur occupation unique. Ses soins se bornaient au maïs & au cacao, & encore récoltait-on fort peu de ces productions. S'il en eût été autrement, les premiers Espagnols n'auraient pas manqué si souvent de subsistances. L'imperfection de ce premier des Arts pouvait avoir plusieurs causes. Ces peuples avaient un grand penchant à l'oisiveté. Les instrumens dont ils se servaient étaient defectueux. Ils n'avaient dompté aucun animal qui pût les soulager dans leurs travaux. Des peuples errans ou des bêtes sauvages ravageaient leurs champs. Le Gouver-

nement les opprimait sans relâche. Enfin leur constitution physique était singulièrement faible, ce qui venait en partie d'une nourriture mauvaise & insuffisante.

Celle des hommes riches, des nobles & des gens en place, avait pour base, outre le produit des chasses & des pêches, les poules-d'inde, les canards & les lapins, les seuls animaux, avec des petit chiens, qu'on eût pu apprivoiser dans ces contrées. Mais les vivres de la multitude se réduisaient à du maïs préparé de diverses manières; à du cacao délayé dans l'eau chaude, & assaisonné avec du miel & du piment; aux herbes des champs qui n'étaient pas trop dures, ou qui n'avaient pas de mauvaise odeur. Elle faisait usage de quelques boissons qui ne pouvaient pas enivrer. Pour les liqueurs fortes, elles étaient si rigoureusement défendues, que pour en user, il fallait la permission du Gouvernement. On ne l'accordait qu'aux vieillards & aux malades. Seulement dans quelques solemnités & dans les travaux publics, chacun en avait une mesure proportionnée à l'âge. L'ivrognerie était regardée comme le plus odieux des vices. On rasait publiquement ceux qui en étaient convaincus, & leur maison était abattue. S'ils exerçaient quelque Office public, ils en étaient dépouillés & déclarés incapables de jamais posséder des Charges.

Les Mexicains étaient presque généralement nus; leur corps était peint. Des plumes ombrageaient leur tête: quelques ossements,

ou de petits ouvrages d'or , selon les rangs , pendaient à leur nez & à leurs oreilles. Les femmes n'avaient pour tout vêtement qu'une espèce de chemise qui descendait jusqu'aux genoux , & qui était ouverte sur la poitrine. C'était dans l'arrangement de leurs cheveux que consistait leur parure principale. Les personnes d'un ordre supérieur , l'Empereur lui-même , n'étaient distinguées du peuple que par une espèce de manteau , composé d'une pièce de coton quarrée , nouée sur l'épaule droite.

Le palais du Prince & ceux des Grands , quoiqu'assés étendus & construits de pierres , n'avaient ni commodités , ni élégance , ni même des fenêtres. La multitude occupait des cabanes bâties avec de la terre , & couvertes de branches d'arbres. Il lui était défendu de les élever au-dessus du rez-de-chaussée. Plusieurs familles étaient souvent entassées sous le même toit.

L'ameublement était digne des habitations. Dans la plupart on ne trouvait pour tapisserie que des nattes , pour lit que de la paille , pour siège qu'un tissu de feuilles de palmier , pour ustensiles que des vases de terre , des toiles & des tapis de coton , travaillés avec plus ou moins de soin , & employés à divers usages : c'était ce qui distinguait principalement les maisons riches de celles des gens du commun.

Si les Arts de nécessité première étaient si imparfaits au Mexique , il en faut conclure que ceux d'agrément l'étaient encore plus.

La forme & l'exécution du peu de vases & de bijoux d'or ou d'argent qui sont venus jusqu'à nous, tout est également barbare. C'est la même grossiereté dans ces Tableaux, dont les premiers Espagnols parlerent avec tant d'admiration, & qu'on composait avec des plumes de toutes les couleurs. Ces Peintures n'existent plus, ou sont du moins très-rares : mais elles ont été gravées. L'Artiste est infiniment au dessous de son sujet, soit qu'il représente des plantes, des animaux ou des hommes. Il n'y a ni lumière, ni ombre, ni dessin, ni vérité dans son ouvrage. L'Architecture n'avait pas fait de plus grands progrès. On ne retrouve, dans toute l'étendue de l'Empire, aucun ancien Monument qui ait de la majesté, même des ruines, qui rappellent le souvenir d'une grandeur passée. Jamais le Mexique ne put se glorifier que des chaussées qui conduisaient à sa Capitale, que des aqueducs qui y amenaient de l'eau potable d'une distance fort considérable.

On était encore plus reculé dans les Sciences que dans les Arts; & c'était une suite naturelle de la marche ordinaire de l'esprit humain. Il n'était guère possible qu'un Peuple dont la civilisation n'était pas ancienne, & qui n'avait pu recevoir aucune instruction de ses voisins, eût des connoissances un peu étendues. Tout ce qu'on pourrait conclure de ses institutions religieuses & politiques, c'est qu'il avait fait quelques pas dans l'Astronomie. Combien même il lui aurait fallu de siècles

pour s'éclairer, puisqu'il était privé du secours de l'écriture, puisqu'il était encore très-éloigné de ce moyen puissant, & peut-être unique, de lumière par l'imperfection de ses Hiéroglyphes.

C'étaient des Tableaux tracés sur des écorces d'arbre, sur des peaux de bêtes fauves, sur des toiles de coton, & destinés à conserver le souvenir des Loix, des Dogmes, des révolutions de l'Empire. Le nombre, la couleur, l'attitude des figures, tout variait suivant les objets qu'il s'agissait d'exprimer. Quoique ces signes imparfaits ne dussent pas avoir ce grand caractère qui exclut tout doute raisonnable, on peut penser, qu'aidés par des traditions de corps & de famille, ils donnaient quelque connaissance des événements passés. L'indifférence des Conquérans pour tout ce qui n'avait pas trait à une avidité insatiable, leur fit négliger la clef de ces dépôts importants. Bientôt leurs Moines les regarderent comme des monuments d'idolâtrie; & le premier Evêque de Mexico, Zummaraga, condamna aux flammes tout ce qu'on en pût rassembler. Le peu qui échappa de ce fanatique incendie, & qui s'est conservé sous l'un & l'autre hémisphère, n'a pas dissipé depuis les ténèbres où la négligence des premiers Espagnols nous avait plongés.

Les Mexicains avaient des superstitions barbares; & leurs Prêtres étaient des monstres, qui faisaient l'abus le plus affreux du culte abominable qu'ils avaient imposé à la crédu-

lité de la Nation. Elle reconnoissoit, comme tous les peuples policés, un Etre-Suprême, une vie à venir, avec ses peines & ses récompenses : mais ces Dogmes sublimes étaient mêlés d'absurdités, qui les rendaient incroyables.

Dans la Religion du Mexique, on attendait la fin du monde à la fin de chaque siècle, & cette année était dans l'Empire un tems de deuil & de désolation.

Les Mexicains invoquaient des Puissances subalternes, comme les autres Nations en ont invoqué, sous le nom de Génies, de Camis, de Manitous, d'Anges, de Fétiches. La moindre de ces Divinités avait ses temples, ses images, ses fonctions, son autorité particulière ; & toutes faisaient des miracles.

Ils avaient une eau sacrée dont on faisait des aspersions. On en faisoit boire à l'Empereur. Les Pélérinages, les Processions, les dons faits aux Prêtres étaient de bonnes-œuvres.

On connoissoit chez eux des expiations, des pénitences, des macérations, des jeûnes.

Quelques-unes de leurs superstitions leur étaient particulières. Tous les ans, ils choisissaient un esclave. On l'enfermait dans le Temple, on l'adorait, on l'encensait, on l'invoquait, & on finissoit par l'égorger en cérémonie.

Voici encore une superstition qu'on ne trouvoit pas ailleurs. Les Prêtres pétrissaient en certains jours une Statue de pâte, qu'ils faisoient cuire. Ils la plaçoient sur l'autel, où

elle devenait Dieu. Ce jour là, une foule innombrable de Peuple, se rendait dans le Temple. Les Prêtres découpaient la Statue. Ils en donnaient un morceau à chacun des assistans, qui le mangeait, & se croyait sanctifié après avoir mangé son Dieu.

Il vaut mieux manger des Dieux que des Hommes; mais les Mexicains immolaient aussi des prisonniers de guerre dans le Temple du Dieu des batailles. Les Prêtres, dit-on, mangeaient ensuite ces prisonniers, & en envoyaient des morceaux à l'Empereur, & aux principaux Seigneurs de l'Empire.

Quand la paix avait duré quelque tems, les Prêtres faisoient dire à l'Empereur que les Dieux avaient faim; & dans la seule vue de faire des prisonniers, on recommençait la guerre.

A tous égards, cette Religion était atroce & terrible. Toutes ces cérémonies étaient lugubres & sanglantes. Elle tenait sans cesse l'homme dans la crainte. Elle devait rendre les hommes imhumains, & les Prêtres tout-puissans.

Quoique le Mexique soit, comme on l'a dit, l'un des plus riches pays du monde, ses productions sont concentrées dans une circulation intérieure. Il n'y a que le jalap, la vanille, l'indigo & la cochenille qui entrent dans son Commerce avec les autres Nations. La cochenille, à laquelle nous devons nos belles couleurs de pourpre & d'écarlate, n'a existé jusqu'ici qu'au Mexique. C'est un insecte de la



grosſeur & de la forme d'une punaiſe. Les deux ſexes y ſont diſtincts, comme dans la plûpart des autres animaux. La femelle, fixée ſur un point de la plante preſqu'au moment de ſa naiſſance, y reſte toujours attachée par une eſpece de trompe, & ne préſente qu'une croûte preſque hémiphérique qui recouvre toutes les autres parties. Cette enveloppe change deux fois en vingt-cinq jours, & eſt enduite d'une pouſſiere blanche, graſſe, impénétrable à l'eau. A ce terme, qui eſt l'époque de la puberté, le mâle, beaucoup plus petit, & dont la forme eſt plus dégagée, ſort d'un tuyau farineux, à l'aide d'ailes dont il eſt pourvu. Il voltige au-deſſus des femelles immobiles, & s'arrête ſur chacune d'elles. La même femelle eſt ainſi viſitée par pluſieurs mâles, qui périfſent bientôt après la fécondation. Son volume augmente ſenſiblement, juſqu'à ce qu'une goutte de liqueur, échappée de deſſous elle, annonce la ſortie prochaine des œufs qui ſont en grand nombre. Les petits rompent leur enveloppe en naiſſant, & ſe répandent bientôt ſur la plante pour choiſir une place favorable & pour ſ'y fixer. Ils cherchent ſur-tout à ſe mettre à l'abri du vent d'Est. Auſſi l'arbriffeau ſur lequel ils vivent, vu de ce côté-là, paraît-il tout verd; tandis qu'il eſt blanc du côté oppoſé, ſur lequel les infectes ſe ſont portés de préférence.

Cet arbriffeau, connu ſous le nom de Nopal, de Raquette & de Figue d'Inde, a environ cinq pieds de haut. Sa tige eſt charnue, large, applatie,

applatie , veloutée , un peu âpre , couverte de houppes d'épines , répandues symétriquement sur la surface. Elle se ramifie beaucoup & se rétrécit , ainsi que les rameaux , dans chacun de ses points de division : ce qui donne aux diverses portions de la plante , ainsi étranglée , la forme d'une feuille ovale , épaisse & épineuse. Cette plante n'a point d'autres feuilles. Ses fleurs éparées sur les jeunes tiges , sont composées d'un calice écailleux qui supporte beaucoup de pétales & d'étamines. Le pistil , surmonté d'un seul style & caché dans le fond du calice , devient avec lui un fruit bon à manger , semblable à une figue remplie de semences nichées dans une pulpe rougeâtre.

Il y a plusieurs especes de Nopal. Ceux qui ont la tige lisse , les épines nombreuses & trop rapprochées , ne sont point propres à l'éducation de la cochenille. Elle ne réussit bien que sur celui qui a peu d'épines & une surface veloutée , propre à lui donner une assiette plus assurée. Il craint les vents , les pluies froides , & la trop grande humidité. La méthode de le receper n'est pas avantageuse. On gagne plus à le replanter tous les six ans , en mettant plusieurs portions de tiges dans des fosses assez profondes , disposées en quinconce ou en carré , à six ou huit pieds de distance. Un terrain ainsi planté , connu sous le nom de nopalerie , n'a ordinairement qu'un ou deux arpents d'étendue , rarement trois. Chaque arpent produit jusqu'à deux quintaux de cochenille , & un homme suffit pour le cultiver. Il doit ser-

cler souvent , mais avec précaution , pour ne pas déranger l'insecte qui ne survit pas à son déplacement. Il détruira encore avec soin les animaux destructeurs , dont le plus redoutable est une chenille , qui fait des traînées dans l'intérieur même de la plante , & attaque l'insecte en dessous.

Dix-huit mois après la plantation , on couvre le Nopal de cochenilles : mais pour les distribuer plus régulièrement sur toute la plante , & empêcher quelles ne se nuisent par leur rapprochement , on attache aux épines , de distance en distance , de petits nids faits avec la bourre de coco , ouverts du côté de l'Ouest , remplis de douze à quinze meres prêtes à pondre. Les petits qui en sortent s'attachent au Nopal , & parviennent à leur plus grande consistence en deux mois , qui sont la durée de leur vie. On en fait alors la récolte , qui se renouvelle tous les deux mois , depuis Octobre jusqu'en Mai. Elle peut être moins avantageuse s'il y a un mélange d'une autre cochenille de moindre prix , ou s'il y a abondance de mâles dont on fait peu de cas , parce qu'ils sont plus petits , & qu'ils tombent avant le rem. Cette récolte doit procéder de quelques jours le moment de la ponte , soit pour prévenir la perte des œufs qui sont riches en couleur , soit pour empêcher les petits de se répandre sur une plante déjà épuisée , qui a besoin de quelques mois de repos. En commençant par le bas , on détache successivement les cochenilles avec un couteau , & on les fait

tomber dans un bassin placé au-dessous, dont un des bords applati s'applique exactement contre la plante, que l'on nettoie ensuite avec le même couteau ou avec un linge.

Inmédiatelement avant la saison des pluies, pour prévenir la destruction totale des cochenilles, qui pourrait être occasionnée par l'intempérie de l'air, on coupe les branches de Nopal chargées d'insectes encore jeunes. On les serre dans les habitations, où elles conservent leur fraîcheur, comme toutes les plantes qu'on nomme grasses. Les cochenilles y croissent pendant la mauvaise saison. Dès qu'elle est passée, on les met sur des arbres extérieurs, où la fraîcheur vivifiante de l'air leur fait bientôt faire leurs petits.

La cochenille Sylvestre, espèce différente de la cochenille fine ou mystique dont on vient de parler, mais cultivée dans les mêmes lieux & sur la même plante, n'exige pas les mêmes soins & les mêmes précautions. Elle a la vie moins délicate, résiste mieux aux injures de l'air. Sa récolte est conséquemment moins variable pour le produit, & peut se faire toute l'année. Elle diffère de l'autre en ce qu'elle est plus petite, plus vorace, moins chargée en couleur, enveloppée d'un coton qu'elle étend à deux lignes autour d'elle. Elle se multiplie plus facilement, se répand plus loin & plus vite sans aucun secours étranger; de sorte qu'une Nopalerie en est bientôt couverte. Comme son produit est plus sûr, que son prix équivaut aux deux tiers de celui de la

mesteque , & qu'elle se propage sur toutes les especes de Nopal , on peut la cultiver avec succès , mais séparément , parce que son voisinage affamerait l'autre qui serait aussi étouffée sous son duvet. On retrouve cette espece au Pérou sur un Nopal très-épineux qui y est fort commun.

Les cochenilles n'ont pas été plutôt recueillies , qu'on les plonge dans l'eau chaude pour les faire mourir. Il y a différentes manieres de les sécher. La meilleure est de les exposer plusieurs jours au soleil , où elles prennent une teinte de brun roux , ce que les Espagnols appellent *Renegrída*. La seconde est de les mettre au four , où elles prennent une couleur grisâtre , veinée de pourpre , ce qui leur fait donner le nom de *Jaspeada*. Enfin la plus imparfaite , qui est celle que les Indiens pratiquent le plus communément , consiste à les mettre sur des plaques avec leurs gâteaux de maïs : elles s'y brûlent souvent. On les appelle *Negra*.

Quoique la cochenille appartienne au regne animal , qui est l'espece la plus périssable , elle ne se gâte jamais. Sans autre attention que celle de l'enfermer dans une boîte , on la garde des siècles entiers avec toute sa vertu.

Cette riche production réussirait vraisemblablement dans différentes parties du Mexique. Mais jusqu'à nos jours , il n'y a eu guère que la Province d'Oaxaca , qui s'en soit sérieusement occupée. Les récoltes ont été plus abondantes sur un terrain aride , où le Nopal

se plaît, que sur un sol naturellement fécond ; elles ont éprouvé moins d'accidents dans les expositions agréablement tempérées, que dans celles où le froid & le chaud se faisaient sentir davantage. Les Mexicains connaissent la cochenille avant la destruction de leur Empire. Ils s'en servaient pour peindre leurs maisons & pour teindre leur coton. On voit dans Herrera que, dès 1523, le Ministère ordonnait à Cortez de la multiplier. Les Conquistadors repoussèrent ce travail, comme ils méprisaient tous les autres ; & il resta tout entier aux Indiens. Eux seuls s'y livrent encore, mais trop souvent avec les fonds avancés par les Espagnols, à des conditions plus ou moins usuraires. Le fruit de leur industrie est tout porté dans la Capitale de la Province, qui se nomme aussi Oaxaca.

Cette Ville, où l'on arrive par de beaux chemins, & où l'on jouit d'un printems continu, s'éleve au milieu d'une plaine spatieuse, couverte de jolis hameaux & bien cultivée. Ses rues sont larges, tirées au cordeau, & formées par des maisons un peu basses, mais agréablement bâties. Ses places, son aqueduc, ses édifices publics sont d'assez bon goût. Elle a quelques Manufactures de soie & de coton. Les marchandises d'Asie & celle de l'Europe y sont d'un usage général. Nous avons eu occasion de voir plusieurs voyageurs, que les circonstances avaient conduits à Oaxaca : tous nous ont assuré que de tous les établissemens formés par les Espagnols dans le nouveau



Monde, c'était celui où l'esprit de société avait fait le plus de progrès. Tant d'avantages paraissent une suite du commerce de la cochenille.

Indépendamment de ce que consomment l'Amérique & les Philippines, l'Europe reçoit tous les ans quatre mille quintaux de cochenille fine, deux cents quintaux de granille, cent quintaux de poussière de Cochenille, & trois cents quintaux de cochenille Sylvestre, qui, rendus dans les ports, sont vendus 8,610,140 livres.

Malgré l'inaction qui régné dans la nouvelle Espagne, cette belle Province envoya à sa Métropole, année commune, depuis 1748, jusqu'en 1753, par la voie de la Vera-Cruz & de Honduras, 62,661,466 livres; dont 574,550 en or; 43,621,497 en argent; 18,465,419 en productions, prix d'Europe.

Dans les productions, il y avait 529,200 livres pour la Couronne; 17,936,319 pour les Négocians.

Dans l'or & l'argent, il y avait 25,649,040 livres pour le Commerce; 12,067,007 livres pour les Agents du Gouvernement, ou pour les particuliers qui voulaient faire passer leur fortune en Europe; 6,480,000 livres pour le fisc.



1783. *Vice-Roi, Gouverneur & Capitaine-général de la nouvelle Espagne.*

D. Mathias de Galvez.

*Gouverneurs. MM.*

*Puebla de los Angeles.* D. Gaspar Portolá.

*Acapulco.* D. . . . .

*Véra-Cruz.* D. Jos. Corrion.

*Yucatan.* D. J. Merino Cavallos

*Presidio del Carmen.* D. Ped. Dufau Maldonado.

*Commandant général des Provinces intérieures de la nouv. Espagne.*

D. Theod. de Croix.

*Coahuila.* D. J. de Ugalde.

*Nouv. Mexique.* D. J. B. de Ansa.

*Nouv. St. André.* D. Mar. de Medina.

*Nouv. Roy. de Léon.* D. Vinc. Gonz. de Santiañez.

*Nouv. Biscaye.* D. Ph. Barri.

*Sonora y Sinaloa.* D. Jac. de Ugarti.

*Texas.* D. Dom. Cabello.

*Gouverneur & Capitaine-général du Royaume de Guatimala.* D. Mathias de Galvez.

*Omoa.* D. Fel Dominguez, *Commandant.*

*Comayagua.* D. Jos. Nepom. de Quesada.

*Costa Rica.* D. Jos. Perie.

*Nicararagua.* D. Jos. Estacheria.

*Soconusco.* D. Fern. Pison.

176 ÉTAT DE L'AMÉRIQUE.

Gouverneur-général de l'île de Cuba & de la  
Havane. . . . .

Cuba. D. Mic. de Arredondo.

Cap.-gén. de la Louisiane. D. Bern. de Galvez:  
Moyila. D. Enrique Grimaret,  
Command.

Pensacola. D. Ar. A-Neilly, Com-  
mandant.

Cap.-gén. de l'île Espagnole & de la ville de  
St.-Domingue.

D. Isid. Peralta.

Porto-Rico. D. Jos. Dufresne.

Cap.-gén. des îles Philippines & de la ville de  
Manille.

D. Jos. Basco y Vargas.

Istes Marianes. D. Phil. Ebrain.

*Tribunaux de la nouvelle Espagne.*

*Audience du Mexico.* MM.

1783. D. Mathias de Galvez, Vice-Roi. Gouv.  
Capit.-général, Président.

D. Vincent de Herrera y Rivero, Régent.

D. Ant. de Villa-Urrutia y Salcedo.

D. Diego Ant. Fernandez de Madrid.

D. Franc. Gomez Algarin.

D. Miguel Calixto de Acoda.

D. Ruperto Vicente de Luyando.

D. Balthazar Ladron de Guevara.

D. Pedro Echeverz.

D. Joachim Galdeano,

D. Joseph Antonio de Urizar.

D. . . . .

*Alcades du Crime.*

L'Alcade, appelé *Corregidor* au Pérou, est un Magistrat chargé, sous l'inspection du Vice-Roi ou des Tribunaux de la Justice, des Finances, de la Guerre, de la Police, & de tout ce qui peut intéresser l'ordre public, dans un espace de trente, quarante ou cinquante lieues.

M E S S I E U R S.

D. Côme-Ant. de Mierry Trespalacios.

D. Simon de Mira-Fuentes.

D. Eusebio Ventura de Beleña.

D. Juan Francisco de Anda.

D. Joachim de Plaza y Ubilla.

D. Ramon de Posada y Soto.

*Gens du Roi. MM.*

D. . . . . *Procureur-général Civil.*

D. . . . . *second Procureur-général.*

D. Lorenzo Hernandez de Alva, *Proc. gén. Criminel.*

D. . . . . *Alguazil Major.*

*Audience de Guadalaxara. MM.*

D. Eusebe Sanchez Pareja, *Régent, avec les privilèges & les honneurs de la Présidence.*

D. Juan Romualdo Navarro.

D. Modesto de Salcedo y Somo Devilla.

D. Stanislas Joachim de Andino.

D. Joseph de Moya.

. . . . .

*Gens du Roi.* MM.D. Franc. Ign. Gonzalez Maldonado ; *Proc. général Civil.*D. Ant. Lopez Quintana, *Procureur-général Criminel.*D. Franc. Basile de la Canal Soto Posada, *Alguazil-Major.**Audience de Guatimala.* MM.D. . . . . , *Gouv. & Cap.-gén. Président.*D. Juan Ant. de Uruñuela, *Régent.*

D. Thomas Gonzalez Calderon.

D. Jos. Ortiz de la Peña.

D. Juan Joseph de Zubiria.

D. Felix del Rey y Bora.

D. Jos. Pablo Valiente y Bravo.

*Gens du Roi.* MM.D. Franc. Saavedra y Garjaval, *Procureur-général Civil.*D. Pedro Joseph de Tosta, *Procureur-général Criminel.*D. Jos. Manuel de Barrueta, *Alguazil-Maj.**Administration Ecclésiastique.*

La Vice-Royauté du Mexique est distribuée en deux Archevêchés ; celui de Mexico & celui de Guatimala. Le premier a neuf Suffragans, & le second trois.

*Archevêques & Evêques. MM.*

## MEXICO.

D. Alonzo Nuñez de Haro y Peralta. 60,000 l.

*Puebla de los Angeles.*

D. Victoriano Lopez Gonzalo. . . . 10,000 l.

*Mechoacan.*

D. . . . . 420,000 l.

*Oaxaca.*

D. Joseph Greg. de Ortigosa. . . . 46,000 l.

*Guadalaxaca.*

D. Fran. Ant. Alcade. . . . . 21,000 l.

*Yucatan.*

D. Fran. L. Piña y Mazo. . . . . 24,000 l.

*Durango.*

D. . . . . 12,000 l.

*Nouveau Royaume de Léon.*

D. Fr.-Raph.-Joseph Verger. . . . 15,000 l.

*Sonora.*

D. Fr. Ant. de Los Reyes. . . . . 36,000 l.

## GUATIMALA.

D. Gayetano Francos de Monroy. 24,000 l.

*Comayagua.*

D. Fr. Ant. de Miguel. . . . . 12,000 l.

*Nicaragua.*

D. Estevan Lorenzo de Trifan. . . 10,000 l.

*Chiapa.*

D. Francisco Polanco. . . . . 15 000 l.

II. VICE-ROYAUTÉ DU NOUVEAU  
ROYAUME DE GRENADE.

Cette vice-Royauté, s'étend sur tout l'espace qui, sur la mer du Nord, se prolonge depuis les frontières du Mexique jusqu'à l'Orénoque, & sur la mer du Sud, depuis Vera-gua jusqu'à Tumbes. La Province de Quito, placée dans l'intérieur des terres, y fut incorporée, dans ces derniers tems. Ce pays immense était, même avant la conquête, fort peu habité. Au milieu des Sauvages qui le parcouraient, s'était cependant formée une Nation qui avait une Religion, un Gouvernement, une Culture, & qui quoiqu'inférieure aux Mexicains & aux Péruviens, s'était élevée beaucoup au-dessus de tous les autres Peuples de l'Amérique. Ni l'histoire ni la tradition ne nous apprennent comment avait été créé cet état; mais on doit croire qu'il a existé, quoiqu'il ne reste aucune trace de sa civilisation.

Ce Royaume, s'il est permis de se servir de cette expression, se nommait Bogota. Bernalcazar qui commandait à Quito, l'attaqua en 1526 du côté du Sud, & Quesada, qui avait débarqué à Ste. Marthe, l'attaqua du côté du Nord. Des hommes unis entre eux, accoutumés à combattre ensemble, conduits par un Chef absolu, ces hommes devaient

faire & firent en effet quelque résistance ; mais il fallut enfin céder à la valeur, aux armes, & à la discipline de l'Europe. Les deux Capitaines Espagnols eurent la gloire, puisqu'on veut que c'en soit une, d'ajouter une grande possession à celles dont leurs Souverains s'étaient laissés surcharger dans cet autre hémisphere. Avec le tems, les Provinces plus ou moins éloignées de ce centre, se soumirent en partie. Nous disons en partie, parce que l'organisation est telle, qu'il ne fut jamais possible d'en subjuguier tous les Habitans, & que ceux d'entre eux qui avaient reçu des fers les brisaient aussi-tôt qu'ils avaient le courage de le bien vouloir. Il n'est pas même sans quelque vraisemblance, que la plupart auraient pris cette détermination, si on les eût assujettis à ces travaux destructeurs qui ont causé tant de ravages dans les autres parties du nouveau Monde.

Quelques Ecrivains ont parlé avec un enthousiasme presque sans exemple, des richesses qui sortirent d'abord du nouveau Royaume. Il les font monter au point d'étonner les imaginations les plus avides du merveilleux. Jamais peut-être, on ne poussa si loin l'exagération. Si la réalité eût seulement approché des fables, cette grande prospérité serait consignée dans les Registres publics, ainsi que celles de toutes les Colonies véritablement intéressantes. D'autres monuments en auraient perpétué le souvenir. Dans aucun tems, ces trésors n'existerent donc que sous la plume



d'un petit nombre d'Auteurs naturellement crédules , où qui se laissaient entraîner par l'espoir d'ajouter à l'éclat , dont déjà brillait leur patrie.

Le nouveau Royaume fournit aujourd'hui l'Émeraude , pierre précieuse , transparente , de couleur verte , & qui n'a guere plus de dureté que le cristal de roche.

Quelques contrées de l'Europe fournissent des émeraudes , mais très-imparfaites & peu recherchées.

On a cru long-tems que les émeraudes d'un verd gai venaient des grandes Indes , & c'est pour cela qu'on les appelait orientales. Cette opinion a été abandonnée , lorsque ceux qui la défendaient se sont vus dans l'impuissance de nommer les lieux où elles se formaient. Actuellement , il est établi que l'Asie ne nous a jamais vendu de ces pierreries , que ce qu'elle-même en avait reçu du nouvel hémisphère.

C'est donc à l'Amérique seule qu'appartiennent les belles émeraudes. Les premiers Conquérens du Pérou en trouverent beaucoup qu'ils brisèrent sur des enclumes , dans la persuasion où étaient ces Avanturiers qu'elles ne devaient pas se briser , si elles étaient fines. Cette perte devenait plus sensible , par l'impossibilité de découvrir la mine d'où les Incas les avaient tirées. La nouvelle Grenade ne tarda pas à remplir le vuide. Cette Région nous envoie maintenant moins de ces pierres , soit qu'elles soient devenues plus rares ,

foit que la mode en ait diminué dans nos climats. Mais l'or qui en vient est plus abondant ; & ce sont les Provinces du Popayan & du Choco qui le fournissent. On l'obtient sans de grands dangers , & sans des dépenses considérables.

La Cour de Madrid était mécontente qu'une Région , dont on lui exaltait sans cesse les avantages naturels , lui envoyât si peu d'objets , & lui en envoyât si peu de chacun. L'éloignement où était ce vaste pays de l'autorité établie à Lima , pour gouverner toute l'Amérique méridionale , devait être une des principales causes de cette inaction. Une surveillance plus immédiate pouvait lui communiquer plus de mouvement , & un mouvement plus régulier. On la lui donna. La Vice-Royauté du Pérou fut coupée en deux ; & la moitié de cette grande Province forma celle de la nouvelle Grenade , avec le Quito qu'on y incorpora.

Cet innovation, quoique sage , quoique nécessaire , ne produisit pas d'abord le grand bien qu'on s'en était promis. Il faut beaucoup de tems pour former de bons Administrateurs : il en faut peut-être davantage pour établir l'ordre , & pour rappeler au travail des générations énervées par deux siècles de fainéantise & de libertinage. La révolution a cependant commencé à s'opérer , & l'Espagne en retire déjà quelque fruit. La moitié de l'or que ramasse la Colonie , passait en fraude à l'étranger ; & c'était principalement par les rivières

d'Atrato & de la Hache. On s'est rendu maître de leurs cours par des Forts placés convenablement. Malgré ces précautions, il se fera de la contrebande chaque fois que les Espagnols & leurs voisins auront intérêt à s'y livrer; mais elle fera moindre qu'elle ne l'étoit. Les ports de la Métropole enverront plus de marchandises & recevront plus de métaux.

*Terre-ferme.* La Province de Terre-ferme a Panama pour Capitale. Le détroit du Magellan parut long-tems la seule voie propre à faciliter les liaisons du Pérou avec la Métropole. Depuis long-tems les vaisseaux des Espagnols ne connaissaient d'autre route pour repasser en Europe, lorsqu'on jeta les yeux sur Panama. La longueur du trajet, la frayeur qu'inspirait des mers orageuses & peu connues, la crainte d'exciter l'ambition des autres Nations, l'impossibilité de trouver un asile dans des événements malheureux; d'autres considérations peut-être, tournerent inopinément les vues vers cette Ville.

Panama, qui avait été la porte par où l'on était entré au Pérou, s'était élevée à une grande prospérité, lorsqu'en 1670 elle fut pillée & brûlée par des Pirates. On l'a rebâtie dans un lieu plus avantageux, à quatre ou cinq mille de sa première place, & à trois lieues du port de Périco, formé par un grand nombre d'îles, & assez vaste pour contenir les plus nombreuses Flottes. Elle donne des loix aux Provinces de Panama, de Véraguas & de Darien, Régions sans habitans, sans culture,

fans richesses, & qu'on décora d'un grand nom de Royaume de Terre-ferme, à une époque où l'on espérait beaucoup de leurs mines. De son propre fonds, Panama n'a jamais offert au Commerce que des perles.

La pêche s'en fait dans quarante-trois îles de son golfe. La plupart des babitans y emploient ceux de leurs negres qui sont bons nageurs. Ces esclaves plongent & replongent dans la mer, jusqu'à ce que cet exercice violent ait épuisé leurs forces & lassé leur courage. Chaque noir doit rendre un nombre fixe d'huîtres. Celles où il n'y a point de perles, où la perle n'est pas entièrement formée, ne sont pas comptées. Ce qu'il peut trouver au-delà de l'obligation qui lui est imposée, lui appartient incontestablement. Il peut le vendre à qui bon lui semble. Mais pour l'ordinaire, il le cede à son maître pour un prix modique.

Des monstres marins, plus communs aux îles où se trouvent les perles, que sur les côtes voisines, rendent cette pêche dangereuse. Quelques-uns dévorent en un instant les plongeurs. Le *Mantas*, qui tire son nom de sa figure, les roule sous son corps & les étouffe. Pour se défendre contre de tels ennemis, chaque pêcheur est armé d'un poignard. Aussi-tôt qu'il apperçoit quelqu'un de ces animaux voraces, il l'attaque avec précaution, le blesse & le met en fuite. Cependant, il périt toujours quelques pêcheurs, & il y en a un grand nombre d'estropiés.

Les perles de Panama sont communément d'assez belle eau. Il y en a même de remarquables par leur grosseur & par leur figure. L'Europe en achetait autrefois une partie : mais depuis que l'Art est parvenu à les imiter, & que la passion pour les diamans en a fait tomber ou diminuer l'usage, c'est le Pérou qui les prend toutes.

Cette branche de Commerce contribua cependant beaucoup moins à donner de la célébrité à Panama, que l'avantage dont elle jouissait d'être l'entrepôt de toutes les productions du pays des Incas, destinées pour notre hémisphère. Les richesses arrivées par une flottille, étaient voiturées, les unes à dos de mulet, & les autres par le châg्रे à Porto-Belo, situé sur la côte septentrionale de l'Isthme qui sépare les deux mers.

Quoique la position de cette Ville eût été reconnue & approuvée par Colomb, en 1502, elle ne fut bâtie qu'en 1584, des débris de nombre de dios. Elle est disposée en forme de croissant, sur le penchant d'une montagne qui entoure le port. Ce port célèbre, autrefois très-bien défendu par des fortifications que l'Amiral Vernon détruisit en 1740, paraît offrir une entrée large de 600 toises; mais elle est tellement rétrécie par des rochers à fleur d'eau, qu'elle se trouve réduite à un canal étroit. Les vaisseaux n'y arrivent qu'à la zoue, parce qu'ils trouvent toujours des vents contraires ou un grand calme. Ils y jouissent d'une sûreté entière.

L'intempérie de Porto-Belo est si connue, qu'on l'a surnommé le tombeau des Espagnols. Ce fut plus d'une fois une nécessité d'y abandonner des navires dont les équipages avaient tous périés. Les habitans eux-mêmes n'y vivent pas long-tems, & ont généralement un tempérament vicié. Il est comme honteux d'y demeurer. On n'y voit que quelques nègres, quelques mulâtres, un petit nombre de blancs, qui y sont fixés par les emplois du Gouvernement. La garnison même, quoique composée seulement de cent-cinquante hommes, n'y reste jamais plus de trois mois de suite. Jusqu'au commencement du siècle, aucune femme n'avait osé y accoucher; elle aurait cru vouer ses enfans, se vouer elle-même à une mort certaine. Les plantes transportées dans cette région funeste, où la chaleur, l'humidité, les vapeurs sont excessives & continuelles, n'ont jamais prospéré. Il est établi que les animaux domestiques de l'Europe, qui se sont prodigieusement multipliés dans toutes les parties du nouveau Monde, perdent leur fécondité en arrivant à Borto-Belo; &, à en juger par le peu qu'il y en a, malgré l'abondance des pâturages, on serait porté à croire que cette opinion n'est pas mal fondée.

Les désordres du climat n'empêcherent pas que Borto-Belo ne devînt d'abord le théâtre du plus grand Commerce qui ait jamais existé. Tandis que les richesses du nouveau Monde y arrivaient pour être échangées contre l'industrie de l'ancien, les vaisseaux partis d'Es-



pagne, & connus sous le nom de Galions, s'y rendaient de leur côté, chargés de tous les objets de nécessité, d'agrément ou de luxe, qui pouvaient tenter les Possesseurs des Mines.

Les Députés des deux Commerces réglaient, à bord de l'Amiral, le prix des marchandises sous les yeux du Commandant de l'escadre & du Président de Panama. L'estimation ne portait pas sur la valeur intrinsèque de chaque chose, mais sur la rareté ou son abondance. L'habileté des Agents consistait à si bien faire leurs combinaisons, que les cargaisons apportées d'Espagne absorbaient tous les trésors venus du Pérou. On regardoit la foire comme mauvaise lorsqu'il se trouvait des marchandises négligées faute d'argent, ou de l'argent sans emploi faute de marchandises. Dans ce cas seulement, il était permis aux Négocians Européens d'aller achever leurs ventes dans la mer du Sud, & aux Négocians Péruviens de faire des remises à la Métropole pour leurs achats.

Dès que les prix étaient réglés, les échanges commençaient. Ils n'étaient ni longs ni difficiles : la franchise la plus noble, en était la base. Tout se passait avec tant de bonne-foi, qu'on n'ouvrait pas les caisses des piastres, & qu'on ne vérifiait point le contenu des ballots. Jamais cette confiance réciproque ne fut trompée. Il se trouva plus d'une fois des sacs d'or mêlés parmi des sacs d'argent, des articles qui n'étaient pas portés sur les factures. Les mé-



prises étaient réparées avant le départ des vaisseaux ou à leur retour. Seulement, il arriva, en 1654, un événement qui aurait pu altérer cette confiance. On trouva en Europe que toutes les piastras, reçues à la dernière foire, avaient un cinquième d'alliage. La perte fut soufferte par les Commerçans Espagnols : mais comme les monnoyeurs de Lima furent reconnus pour auteurs de cette malversation, la réputation des Marchands Péruviens ne souffrit aucune atteinte.

La foire, dont la mauvaise qualité de l'air avait fait fixer la durée à 40 jours, se tint d'abord assez régulièrement. On voit par des actes de 1595, que les Galions devaient être expédiés d'Espagne tous les ans, au plus tard tous les 18 mois ; & les 12 Flottes parties depuis le 4 Août 1628, jusqu'au 3 Juin 1645, prouvent qu'on ne s'écartait pas de cette règle. Elles revenaient, après un voyage de 11, de 10, quelquefois même de 8 mois, chargées d'immenses richesses, en or, en argent & en marchandises.

Cette prospérité continua sans interruption jusqu'au milieu du 17<sup>e</sup>. siècle. Avec la perte de la Jamaïque, commença une contrebande considérable, qui jusqu'alors avait été peu de chose. Le sac de Panama, en 1670, par le Pirate Anglais, Jean Morgan, eut des suites encore plus fâcheuses. Le Pérou, qui envoyait ses fonds d'avance dans cette Ville, ne les y fit plus passer qu'après l'arrivée des Galions à Carthagène. Ce changement occasionna

des retards, des incertitudes. Les foires diminuèrent, & le Commerce interlope augmenta.

L'élévation d'un Prince Français sur le trône de Charles-Quint, alluma une guerre générale; & dès les premières hostilités, les Galions furent brûlés dans le port de Vigo, où l'impossibilité de gagner Cadix les avait forcés de se réfugier. La communication de l'Espagne avec Porto-Belo fut alors tout-à-fait interrompue; & la mer du Sud eut plus que jamais des liaisons directes & suivies avec l'étranger.

La pacification d'Utrecht ne finit pas le désordre. Le malheur des circonstances voulut que la Cour de Madrid ne put pas se dispenser de donner exclusivement à une Compagnie Anglaise le privilège de pourvoir le Pérou d'esclaves. Elle se vit même forcée d'accorder à ce corps avide le droit d'envoyer à chaque foire un vaisseau chargé des différentes marchandises que le pays pouvait consommer. Ce bâtiment, qui n'aurait dû être que de cinq cents tonneaux, en portait toujours plus de mille. On ne lui donnait ni eau ni vivres. Quatre ou cinq navires qui le suivaient, fournissaient à ses besoins, & substituaient des effets nouveaux aux effets déjà vendus. Les galions écrasés par cette concurrence, l'étaient encore par les versements frauduleux dans tous les ports où l'on conduisait les nègres. Enfin, il fut impossible après l'expédition de 1737, de soutenir plus long-tems ce Commerce; & l'on

vit finir ces fameuses foires si enviées des Nations, quoiqu'elles dussent être regardées comme le trésor commun de tous les peuples.

Depuis cette époque, Panama & Porto-Belo sont infiniment déçus. Ces deux Villes ne servent plus qu'à quelques branches peu importantes d'un Commerce languissant. Les affaires plus considérables ont pris une autre direction. On a substitué la route du détroit de Magellan & du Cap de Horn, à celle de Panama.

*Sainte-Marthe.* Cette Province, qui a 80 lieues du levant au couchant, & 130 du nord au midi, fut, comme des contrées de son voisinage, découverte malheureusement à l'époque désastreuse, où les Rois d'Espagne, uniquement occupés de leur agrandissement en Europe, ne demandoient à ceux de leurs sujets qui passaient dans le nouveau Monde, que le quint de l'or qu'ils ramassoient dans leurs pillages. A cette condition, des brigands que poussaient l'amour de la nouveauté, une passion déordonnée pour des métaux, l'espoir même de mériter le ciel, étaient les seuls arbitres de leurs actions. Ils pouvaient, sans qu'on les en punit, ou qu'on les en blâmât, errer dans une région ou dans une autre, conserver une conquête ou l'abandonner, mettre une terre en valeur ou la détruire, massacrer des peuples ou les traiter avec humanité. L'ont convenait alors à l'Espagne, pourvu qu'on lui envoyât beaucoup de richesses.

ses. La source lui en paraissait toujours honnête & toujours pure.

Des ravages, des cruautés qu'on ne peut exprimer, furent la suite nécessaire de ces principes. La désolation fut universelle. On en voit encore par-tout les funestes traces; mais plus particulièrement à Sainte-Marthe. Après que ces destructeurs eurent dépouillé les pleuplades de l'or qu'ils avaient ramassé dans leurs rivières, des perles qu'ils avaient pêchées sur leurs côtes, ils disparurent. Le peu d'entr'eux qui s'y fixerent, éleverent une ou deux villes & quelques bourgades qui sont restées sans communication, jusqu'à ce qu'elle ait été ouverte par l'activité infatigable de quelques missionnaires Capucins qui sont parvenus, de nos jours, à réunir dans huit hameaux 3 à 4000 motilones, les plus féroces des Sauvages indépendans qui la traversaient. Là végete leur postérité, nourrie & servie par quelques Indiens ou par quelques Nègres. Jamais la Métropole n'a envoyé un navire dans cette contrée, & jamais elle n'en a reçu la moindre production. L'industrie & l'activité s'y réduisent à livrer en fraude des bestiaux, sur-tout des mulets, aux Hollandais & aux autres Cultivateurs des îles voisines, qui donnent en échange des vêtements & quelques autres objets de peu de valeur.

*Venezuela.* Cette Province, qui a 20 lieues de long, fut découverte en 1499, par Alphonse Ojeda. Ce Navigateur l'appela *Venezuela* ou petite Venise, à cause de quelques huttes

huttes qui y étaient établies sur des pieux, pour les élever au dessus des eaux stagnantes qui couvraient la plaine. Ni cet Aventurier, ni ceux qui le suivirent, ne songeaient à y former des établissements. Leur ambition était de faire des esclaves pour les transporter aux Isles, que leur férocité avait dépeuplées. Ce ne fut qu'en 1527, que Jean d'Ampuez fixa sur cette côte une Colonie, & qu'il promit à la Cour une contrée abondante en métaux. Cette assurance donna lieu l'année suivante à un arrangement assez singulier pour être remarqué.

Charles-Quint, qui avait réuni un si grand nombre de Couronnes sur sa tête, & concentré dans ses mains tant de puissance, se trouvait engagé par son ambition, ou par la jalousie de ses voisins, dans des querelles interminables, dont la dépense excédait ses facultés. Dans ses besoins, il avait emprunté des sommes considérables aux Velfers d'Aufbourg, alors les plus riches Négocians de l'Europe. Ce prince leur offrit en paiement la Province de Venezuela, & ils l'acceptèrent comme un fief de la Castille.

On devait croire que des Marchands, qui devaient leur fortune à l'achat & à la vente des productions territoriales, établiraient des cultures dans leur domaine. On devait croire que des Allemands, élevés au milieu des mines, feraient exploier celles qui se trouveraient sur la concession qui leur était faite. Ces espérances furent entièrement trompées.

Les Velfers n'embarquerent pour le nouveau Monde , que 4 ou 500 de ces féroces soldats, que leur patrie commençait à vendre à quiconque voulait & pouvait payer leur sang. Ces vils stipendiaires portèrent au-delà des mers le goût du brigandage qu'ils avaient contracté dans les différentes guerres où ils avaient servi. Sous la conduite de leurs chefs, Alfinger & Sailler , ils parcoururent un pays immense , mettant les Sauvages à la torture , & leur déchirant le flanc , pour les forcer à dire où était leur or. Des Indiens entraînés & chargés de vivres , qu'on massacrait à l'instant où ils tombaient de fatigues , suivaient cette troupe barbare. Heureusement la faim , la fatigue , les fleches empoisonnées délivrèrent la terre de cet odieux fardeau. Les Espagnols se remirent en possession d'un sol , dont les Velfers ne voulaient plus ; & leur conduite ne fut guère différente de celle qui venait de causer tant d'horreur. Leur Commandant Carvajal paya , il est vrai , de sa tête ses atrocités : mais ce châtement ne rappela pas du tombeau les victimes qu'on y avait plongées. De leurs cendres sortirent avec le tems quelques productions , dont le cacao fut la plus importante.

*Orénoque.* Cette grande Province , qui tire son nom du fleuve célèbre qui l'arrose , est l'un des plus beaux pays du Continent de l'Amérique. Malheureusement elle est fort peu peuplée ; & c'est la tyrannie qu'on y exerce contre les femmes , encore plus que dans le



reste du nouveau Monde , qui en est la principale cause. Les meres y ont contracté l'habitude de faire périr les filles dont elles accouchent, en leur coupant de si près le cordon ombilical, que ces enfans meurent d'une hémorragie. Le Christianisme même n'a pas réussi à déraciner cet usage abominable. On a pour garant le Jésuite Gumilla, qui, averti que l'une de ses Néophytes venait de commettre cet assassinat, alla la trouver pour lui reprocher son crime. Cette femme écouta le Missionnaire sans s'émouvoir. Quand il eut fini, elle lui demanda la permission de lui répondre ; ce qu'elle fit en ces termes :

« Plût à Dieu, Pere, plût à Dieu, qu'au  
 » moment où ma mere me mit au monde,  
 » elle eût eu assez d'amour & de compassion  
 » pour épargner à son enfant tout ce que j'ai  
 » enduré, tout ce que j'endurerai jusqu'à  
 » la fin de mes jours. Si ma mere m'eût  
 » étouffée lorsque je naquis, je serais morte,  
 » mais je n'aurais pas senti la mort, & j'au-  
 » rais échapé à la plus malheureuse des  
 » conditions. Combien j'ai souffert, & qui  
 » fait ce qui me reste à souffrir !

« Représente-toi, Pere, les peines qui sont  
 » réservées à une Indienne parmi ces Indiens.  
 » Ils nous accompagnent dans les champs  
 » avec leur arc & leurs fleches ; nous y al-  
 » lons, nous, chargées d'un enfant que nous  
 » portons dans une corbeille, & d'un autre  
 » qui pend à nos mamelles. Ils vont tuer un



» oiseau ou prendre un poisson. Nous bêchons  
 » la terre, nous; & après avoir supporté  
 » toute la fatigue de la culture, nous suppor-  
 » tons toute celle de la maison. Ils reviennent  
 » le soir sans aucun fardeau. Nous, nous leur  
 » apportons des racines pour leur nourriture,  
 » & du maïs pour leur boisson. De retour  
 » chez eux, ils vont s'entretenir avec leurs  
 » amis; nous, nous allons chercher du bois  
 » & de l'eau pour préparer leur souper. Ont-  
 » ils mangé, ils s'endorment: nous, nous  
 » passons la plus grande partie de la nuit à  
 » moudre le maïs & à leur faire de la chica.  
 » Et quelle est la récompense de nos veilles?  
 » Ils boivent; & quand ils sont ivres, ils  
 » nous traînent par les cheveux & nous foulent  
 » aux pieds.

» Ah! Pere, plutôt à Dieu que ma mere  
 » m'eût étouffée en naissant. Tu fais toi-  
 » même si nos plaintes sont justes. Ce que je  
 » te dis, tu le vois tous les jours; mais no-  
 » tre plus grand malheur, tu ne saurais le  
 » connaître. Il est triste, pour la pauvre In-  
 » dienne, de servir son mari comme une es-  
 » clave, aux champs accablée de sueurs, &  
 » au logis privée de repos. Cependant il est  
 » plus affreux encore de le voir au bout de 20  
 » ans prendre une autre femme plus jeune, qui  
 » n'a pas de jugement. Il s'attache à elle. Elle  
 » frappe nos enfans; elle nous commande;  
 » elle nous traite comme sa servante; & au  
 » moindre murmure qui nous échapperait, une  
 » branche d'arbre levée..... Ah! Pere, com-

» ment veux-tu que nous supportions cet état ?  
 » Qu'a de mieux à faire une Indienne que de  
 » soustraire son enfant à une servitude mille  
 » fois pire que la mort ? Plût à Dieu , Pere ,  
 » je te le repete , que ma mere m'eût assez  
 » aimée pour m'enterrer lorsque je naquis ;  
 » mon cœur n'aurait pas tant à souffrir , ni  
 » mes yeux à pleurer » !

Les Espagnols , qui ne pouvaient s'occuper de toutes les régions qu'ils découvraient , perdirent de vue l'Orénoque , que Christophe Colomb avait découvert en 1498. Ce ne fut qu'en 1535 , qu'ils entreprirent de remonter ce fleuve. N'y ayant pas trouvé les Mines qu'ils cherchaient , ils le méprisèrent. Cependant le peu d'Européens qu'on y avait jetés , se livrerent à la culture du tabac avec tant d'ardeur , qu'ils en livraient tous les ans quelques cargaisons aux bâtimens étrangers qui se présentaient pour l'acheter. Cette liaison interlope fut proscrite par la Métropole , & des Corsaires entreprenans pillerent deux fois cet établissement sans forces. Ces désastres le firent oublier. On s'en ressouvint en 1753. Le Chef- d'Escadre , Nicolas de Yturiaga , y fut envoyé. Cet homme sage établit un Gouvernement régulier dans la Colonie qui s'était formée insensiblement dans cette partie du nouveau Monde.

Depuis cette époque , cette faible Colonie a pris quelque consistance. En 1776 , on y comptait quatre-vingt-trois peuplades , vingt-deux mille habitans , trois mille neuf cents

habitations, & quatre-vingt-cinq mille têtes de bétail. Tout nous porte même à espérer que ces vastes & fertiles contrées sortiront enfin de l'obscurité où elles sont plongées, & que les semences qu'on y a jetées produiront un peu plus tôt, un peu plus tard, des fruits abondans. Entre la vie sauvage & l'état de société, c'est un désert immense à traverser ; mais de l'enfance de la civilisation à la vigueur du commerce, il n'y a qu'un pas à faire. Le tems, qui accroît les forces, abrège les distances. Le fruit qu'on retirerait du travail de ces peuplades nouvelles, en leur procurant des commodités, donnerait des cheffes à l'Espagne.

*Quito.* Cette Province, dont l'étendue est immense, est l'une des plus belles régions de l'Amérique méridionale. L'humidité & l'action du soleil y étant continuelles, & toujours suffisantes pour développer & pour fortifier les germes, l'habitant a sans cesse sous les yeux l'agréable tableau des trois belles saisons de l'année. A mesure que l'herbe se dessèche il en revient d'autre ; & l'émail des prairies est à peine tombé, qu'on le voit renaître. Les arbres sont sans cesse couverts de feuilles vertes & ornés de fleurs odoriférantes ; sans cesse chargés de fruits, dont la couleur, la forme & la beauté, varient par tous les degrés de développement qui vont de la naissance à la maturité. Les grains s'élevent dans les mêmes progressions d'une fécondité toujours renaissante. On voit d'un coup-d'œil germer les

naissances nouvelles ; d'autres grandir & se hérissier d'épis ; d'autres jaunir , d'autres enfin tomber sous la faucille du Moissonneur. Toute l'année se passe à semer & à recueillir dans l'enceinte du même horizon. Cette variété constante tient uniquement à la diversité des expositions.

Le Quito , situé au centre de la Zône Torride , est la partie du Continent Américain la plus peuplée. On y compte plus de 500000 ames ; nombre prodigieux pour un pays généralement dévasté. La population y serait certainement moins considérable , si , comme en tant d'autres lieux , elle avait été enterrée dans les mines. Des écrits sans nombre ont blâmé les habitans de cette contrée , d'avoir laissé tomber celles qui furent ouvertes au tems de la conquête , & d'avoir négligé celles qui ont été successivement découvertes. Ce reproche paraît mal fondé à des gens éclairés qui ont vu les choses de très-près. Ils pensent généralement que les mines de ce district ne sont pas assez abondantes , pour soutenir les frais qu'il faudrait faire pour les exploiter. Nous ne nous permettrons pas de prononcer sur cette contestation. Cependant , pour peu qu'on réfléchisse sur la passion que les Espagnols montrèrent dans tous les tems pour un genre de richesses qui , sans aucun travail de leur part , ne coûtait que le sang de leurs esclaves , on présuamera qu'il n'y a qu'une entière impossibilité , fondée sur des expériences répétées , qui aient pu les déterminer

à se refuser à leur penchant naturel, & aux pressantes sollicitations de leur Métropole.

Gouvernement.

ADMINISTRATION CIVILE.

Vice-Roi & Cap.-gén. du nouv. Royaume de Grenade.

D. Antoine Caballero, *par interim.*

*Carthagene.* D. Roch Quiroga, *par interim.*

*Guayaquil.* D. Rem. Garc. de Leon y Pizarro.

*Panama.* D. Ram. de Carvajal.

*Porto Belo.* D. Jos. Perez Davila.

*Antioquia.* D. François Silvestre.

*Choco.* D. Man. de Entrena.

*Cuença.* D. Joseph Ant. Valleis.

*Mariquita.* D. Fr. Navarro de Anaga.

*Maynas.* D. Fr. Requena.

*Popayan.* D. Ped. Beccaria.

*Quito.* D. J. Garc. de Leon y Pizarro.

*Ste. Marthe.* D. Ant. Narvaez y de la Torrè.

*Veragua.* D. Jos. Palacios Valenzuela.

Cap.-gén. de la Prov. de Venezuela, & de la Ville de Carocas. D. L. de Unzaga.

*Guayra.* D. Juan Moreno, *Comm.*

*Puerto Cavello.* de Estev. de Aymerich, *Com.*

*La Trinité.* D. Jos. Fr. Machau, *Gouv. par interim.*

*Cumana.* D. Gonzalez.

*Guyane.* D. Ant. de Perida.

*Maracaybo.* D. Fr. de Arce.

*Audience de Santa-Fé.*

- D. Ant. Caballero y Gongora, Vice Roi,  
Gouv. & Cap.-gén. *Président.*  
D. Juan Fr. Gutierrez de Pinerez, *Régent.*  
D. Juan Fran. Pey y Ruiz.  
D. Juan Ant. Mon.  
D. Joachim Basco y Vargas.  
D. Pedro Carani.  
D. Pedro de Tagle Bracho.  
D. Joseph Mesia y Caycedo.

*Gens du Roi. MM.*

- D. Manuel Sylvestre Martinez, *Procureur-général Civil.*  
D. Jos. Merchante de Contreras, *Procureur-général Criminel.*  
D. Fran. Xav. Serna, *Alguazil Major.*

*Audience de Quito. MM.*

- D. Jos. Garc. de Leon y Pizarro, *Président & Régent.*  
D. Isidor Santiago de Albeas.  
Le C. de Cumbres Altas.  
D. Lucas Munos y Cubero.  
D. Fernando Quadrado y Baldenebra.

*Gens du Roi. MM.*

- D. Jos. Benito Rodriguez de Quiroga, *Proc.-général Civil.*  
D. Ant. de Vicente y Anez, *Procureur-gén. Criminel.*  
D. Ant. Solano de la Sala, *Alguazil Major.*

*Archevêque & Evêques.*

Il n'y a qu'un Archevêché dans la Vice-Royauté du Royaume de Grenade, qui a sous lui trois Suffragans.

*SANTA-FÉ.*

	<i>Revenus.</i>
D. Antonio Caballero y Gongora.	45,000 l.

*Popayan.*

D. Geronimo de Obregon y Mena.	30,000 l.
--------------------------------	-----------

*Carthagene.*

D. Jos. Diaz de la Madrid.....	20,000 l.
--------------------------------	-----------

*Sainte Marthe.*

D. Franc. Navarro.....	55,000 l.
------------------------	-----------

## III. VICE-ROYAUTE DU PEROU.

L'Empire du Pérou, envahi par les Espagnols en 1535, a 600 lieues de long sur environ 50 de large. Il est resserré entre la mer & les fameuses montagnes des Andes, dites aussi Cordelières du Pérou, les plus hautes du monde. Elles forment une chaîne qui s'étend du Nord au Sud, & se prolonge par le Chily jusqu'au détroit de Magellan. En beaucoup d'endroits, elles cachent dans les nues leurs cimes, couvertes de masses énormes de glace & de neige aussi anciennes que le monde, quoiqu'au centre de la Zone Torride. Par-tout elles offrent un mélange contrasté de grands bois, de roches renversées, de torrents, de lacs, de rivières,



de cascades, de verdure, d'abîmes, de plaines à plusieurs milliers de toises au-dessus de la mer; de tourbillons de fumée & de flammes élançées du milieu des neiges qui couronnent leurs sommets; des pics ou pointes en pain de sucre, des sables portés & rapportés par les vents. Plusieurs de ces montagnes ont plus de 3000 toises d'élévation, à compter du niveau de la mer. Le Chimboraco a jusqu'à 3220 toises, c'est-à-dire une lieue & demie au dessus de la mer, & surpasse d'un tiers le pic de Ténériffe, la plus haute montagne de l'ancien Monde.

L'Empire du Pérou qui, selon les Historiens Espagnols, fleurissait depuis quatre siècles lorsque l'Espagne s'en empara, avait été fondé par Manco-Capac & par sa femme Mama-Ocello, qui furent appelés Incas ou Seigneurs du Pérou. On a soupçonné, sans aucune vraisemblance, que ces personnages pouvaient être les descendans de quelques Navigateurs d'Europe ou des Canaries, jetés par la tempête sur les côtes du Brésil. Les législateurs se dirent enfans du Soleil, envoyés par leur pere pour rendre les hommes bons & heureux. Ils pensèrent, sans doute, que ce préjugé enflammerait l'ame des peuples qu'ils voulaient civiliser, élèverait leur courage, & leur inspirerait plus d'amour pour leur patrie, plus de soumission aux loix. C'était à des êtres nus, errans, sans culture, sans industrie, sans aucune de ces idées morales, qui sont les premiers liens de l'union sociale, que ces discours

étaient adressés. Quelques-uns de ces barbares, que beaucoup d'autres imiterent depuis, s'assemblerent autour des législateurs dans le pays montueux de Cusco.

Manco apprit à ses nouveaux sujets à féconder la terre, à semer des grains & des légumes, à se vêtir, à se loger. Ocello montra aux Indiennes à filer, à tisser le coton & la laine; elle leur enseigna tous les exercices convenables à leur sexe, tous les arts de l'économie domestique. L'astre du feu qui dissipe les ténèbres qui couvrent la terre, qui tire le rideau de la nuit, & étale subitement aux regards de l'homme étonné la scène la plus vaste, la plus auguste & la plus riante; que la gaieté des animaux, le ramage des oiseaux, le cantique de l'être qui pense, saluent à son lever; qui s'avance majestueusement au-dessus de leur tête; qui embrasse un espace immense dans sa marche à travers les espaces du ciel; dont le coucher replonge l'Univers dans le silence de la tristesse; qui caractérise les saisons & les climats; qui forme & dissipe les orages; qui allume la foudre, qui l'éteint; qui verse sur les campagnes les pluies qui les fécondent, sur les forêts les pluies qui les nourrissent; qui anime tout par sa chaleur, embellit tout par sa présence, & dont l'absence jette par tout la langueur & la mort; le Soleil fut considéré par les Péruviens, comme le symbole de la divinité: en effet, quel être dans la nature est plus digne des hommages de l'homme reconnaissant qu'il comble de bien-

faits ? Son culte fut institué. On lui bâtit des temples , & l'on abolit les sacrifices humains. Les descendans des législateurs furent les seuls Prêtres de la Nation.

Les loix prononcèrent la peine de mort contre l'homicide , le vol & l'adultere. Cette sévérité ne s'étendit guère a d'autres crimes. La polygamie était défendue. Il n'était permis qu'à l'Empereur d'avoir des Concubines, parce qu'on ne pouvait trop multiplier la race du soleil. Il les choisissait parmi les Vierges consacrées au temple de Cusco, qui étaient toutes de son sang.

Une institution très-sage ordonnait qu'un jeune homme qui commettrait une faute serait légèrement puni ; mais que son pere en serait responsable. C'est ainsi que la bonne éducation veillait à la perpétuité des bonnes mœurs. Il n'y avait point d'indulgence pour l'oïveté , regardée avec raison comme la source de tous les desordres. Ceux que l'âge ou les incommodités avaient mis hors d'état de travailler , étaient nourris par le public , mais avec l'obligation de préserver du dégât des oïseaux les terres ensencées. Tous les Citoyens étaient obligés de faire eux-mêmes leurs habits , d'élever leurs maisons , de fabriquer leurs instrumens d'Agriculture. Chaque famille savait seule pourvoir à ses besoins.

Il était ordonné aux Péruviens de s'aimer , & tout les y portait. Ces travaux communs , toujours égayés par des chants agréables ; l'objet même de ces travaux , qui était d'aider

quiconque avait besoin de secours ; ces vêtements faits par les filles vouées au culte du Soleil , & distribués par les Officiers de l'Empereur aux pauvres , aux vieillards , aux orphelins ; l'union qui devait régner dans les Décuries , où tout le monde s'inspirait mutuellement le respect des loix , l'amour de la vertu , parce que les châtimens pour les fautes d'un seul , tombaient sur toute la Décurie ; cette habitude de se regarder , comme membre d'une seule famille , qui était l'Empire ; tous ces usages entretenaient parmi les Péruviens , la concorde , la bienveillance , le patriotisme , un certain esprit de communauté , & substituaient , autant qu'il était possible , à l'intérêt personnel , à l'esprit de propriété , aux ressorts communs des autres législations , les vertus les plus sublimes & les plus aimables.

Elles étaient honorées , ces vertus , comme les services rendus à la patrie. Ceux qui s'étaient distingués par une conduite exemplaire ou par les actions d'éclat utiles au bien public , portaient pour marque de décoration des habits travaillés par la famille des Incas. Il est fort vraisemblable que ces Statues , que les Espagnols prétendaient avoir trouvées dans les Temples du Soleil , & qu'ils prirent pour des Idoles , étaient les Statues des hommes qui , par la grandeur de leurs talents , ou par une vie remplie de belles actions , avaient mérité l'hommage ou l'amour de leurs Concitoyens. Ces grands hommes étaient encore les sujets

ordinaires des Poèmes composés par la famille des Incas, pour l'instruction des peuples.

Il y avait un autre genre de Poème utile aux mœurs. On représentait à Cusco, & peut-être ailleurs, des Tragedies & des Comédies. Les premières donnaient aux Prêtres, aux Guerriers, aux Juges, aux Hommes d'Etat, des leçons de leurs devoirs, & des modèles de vertus publiques. Les Comédies servaient d'instruction aux conditions inférieures, & leur enseignaient les vertus privées jusqu'à l'économie domestique.

L'Etat entier était distribué en Décuries, avec un Officier chargé de veiller sur dix familles qui lui étaient confiées. Un Officier supérieur avait la même inspection sur cinquante familles; d'autres enfin sur cent, sur cinq cents, sur mille.

Les Décursions & les autres Inspecteurs, en remontant jusqu'au Millénaire, devaient rendre compte à celui-ci des bonnes & des mauvaises actions, solliciter le châtement & la récompense, avertir si l'on manquait de vivres, d'habits, de grains pour l'année. Le Millénaire rendait compte au Ministre de l'Inca.

Rarement avait-il à porter des plaintes contre la partie de la Nation confiée à sa vigilance. Dans une région où tous les devoirs étaient censés prescrits par le Soleil; où le moindre manquement était regardé comme un sacrilège, les règles ne devaient guère être transgressées. Lorsque ce malheur arrivait,

les coupables allaient eux-mêmes révéler leurs fautes les plus secrètes, & demander à les expier. Ces peuples disaient aux Espagnols, qu'il n'était jamais arrivé qu'un homme de la famille des Incas, eût mérité d'être puni.

Les terres du Royaume susceptibles de culture, étaient partagées en trois parts, celle du Soleil, celle de l'Inca, & celle des Peuples. Les premiers se cultivaient en commun, ainsi que les terres des orphelins, des veuves, des vieillards, des infirmes & des soldats qui étaient à l'armée. Celles-ci se cultivaient immédiatement après celles du Soleil, & avant celles de l'Empereur. Des fêtes annonçaient ce travail; on le commençait, & on le continuait au son des instrumens, & en chantant des cantiques.

L'Empereur ne levait aucun tribut, & n'exigeait de ses sujets que la culture de ses terres, dont le produit déposé par-tout dans des magasins publics, suffisait à toutes les dépenses de l'Empire.

Les terres consacrées au soleil, fournissaient à l'entretien des Prêtres & des Temples, à tout ce qui concernait le culte Religieux. Elles étaient en partie labourées par des Princes de la famille Royale, revêtus de leurs plus riches habits.

A l'égard des terres qui étaient entre les mains des particuliers, elles n'étaient ni un héritage, ni même une propriété à vie. Leur partage variait continuellement, & se réglait



avec une équité rigoureuse sur le nombre des têtes qui composaient chaque famille. Les riches se bornaient toujours au produit des champs, dont l'état avait confié l'usufruit passager.

La législation des Péruviens était sans doute imparfaite & très bornée, puisqu'elle supposait le Prince toujours juste & infallible, & les Magistrats intègres comme le Prince; puisque non-seulement le Monarque, mais un Décursion, un Centénaire, un Millénaire, tous les préposés pouvaient changer à leur gré la destination des peines & des récompenses. Chez ce peuple, privé de l'avantage inappréciable de l'écriture, les Loix les plus sages n'ayant aucun principe de stabilité, devaient s'altérer insensiblement, sans qu'il restât aucun moyen pour les ramener à leur caractère primitif.

A la source de l'or & de l'argent, cette Nation ne connaissait pas l'usage de la monnaie. Elle n'avait pas proprement de Commerce. Les Arts de détail, qui tiennent aux premiers besoins de la vie sociale, étaient fort imparfaits chez elle. Cependant elle était parvenue à fondre l'or & l'argent, & à les mettre en œuvre. Avec ces métaux, les Péruviens faisaient des ornements, la plupart très-minces, pour les bras, pour le cou, pour le nez, pour les oreilles; & des Statues creuses, sans soudure, qui, sculptées ou fondues, n'avaient pas plus d'épaisseur. Rarement ces riches matières étaient-elles converties en va-



ses; leurs vases ordinaires étaient d'une argile très-fine, facilement travaillés & de la grandeur, de la forme convenables aux usages pour lesquels ils étaient destinés. Les poids n'étaient pas inconnus, & l'on découvre de tems en tems des balances dont les bassins sont d'argent, avec la figure d'un cône renversé. Deux especes de pierres, l'une molle & l'autre dure, l'une entièrement opaque, & l'autre un peu transparente, l'une noire & l'autre couleur de plomb, servaient de miroir. On était parvenu à leur donner un poli suffisant pour réfléchir les objets. La laine, le coton, les écorces d'arbre, recevaient des mains de ce peuple un tissu plus ou moins serré, plus ou moins grossier, dont on s'habillait, dont on faisait même quelques meubles. Ces étoffes, ces toiles étaient teintes en noir, en bleu & en rouge; par le moyen du rocou, de différentes herbes & d'une fève sauvage, qui croît dans les montagnes, on donnait aux émeraudes toutes les figures. Ce qu'on en tire assez souvent des tombeaux, la plupart fort élevés, où les Citoyens distingués se faisaient enterrer avec ce qu'ils possédaient de plus rare, prouve que ces pierres précieuses avaient une perfection qu'on ne leur a pas retrouvée ailleurs. Des heureux hasards offrent quelquefois des ouvrages de cuivre rouge, des ouvrages de cuivre jaune, & d'autres ouvrages qui participent de ces deux couleurs; d'où l'on a conclu que les Péruviens connaissaient le mélange des métaux. Une chose plus

importante, c'est que ce cuivre n'est jamais rouillé, qu'il ne s'y attache jamais de verd-de-gris, ce qui paraît prouver que ces Indiens faisaient entrer dans sa préparation quelques matieres qui le préservaient de ces inconvénients funestes. Il faut regretter que l'art utile de le tremper ainsi ait été perdu, ou par le découragement des naturels du pays, ou par le mépris que les Conquérens avaient pour tout ce qui n'avait point de rapport avec leur passion pour les richesses.

Mais avec quels instrumens s'exécutoient tous ces ouvrages, chez un peuple qui ne connaissait pas le fer, regardé avec raison comme l'ame de tous les Arts? Il ne s'est rien conservé dans les maisons particulières, & l'on ne découvre rien dans les monuments publics, ni dans les tombeaux, qui donne les lumieres qu'il faudrait pour résoudre ce problème. Peut-être les marteaux, les maillets dont on se servait, étaient-ils de quelque matiere que le tems aura pourrie ou défigurée? Si l'on se refusait à cette conjecture, il faudrait dire que tout s'opérait avec des haches de cuivre, qui servaient ainsi d'armes à la guerre. En ce cas, il fallait que le travail, le tems, la patience, tîssent lieu aux Péruviens, des outils qui leur manquaient.

Ce fut peut-être encore avec les haches de cuivre ou de caillou, & un frottement opiniâtre, qu'ils parvinrent à tailler les pierres, à les bien équarrir, à les rendre paralleles, à leur donner la même hauteur, & à les joindre

fans ciment. Malheureusement ces instruments n'avaient pas la même activité sur le bois que sur la pierre. Aussi les mêmes hommes qui travaillaient le granit, qui foraient l'émeraude, ne furent-ils jamais assembler une charpente par des mortaises, des tenons & des chevilles. Elles ne tenaient aux murailles que par des liens de jonc. Les bâtiments les plus remarquables n'avaient qu'un couvert de chaume, soutenu par des mâts, comme les tentes de nos armées. On ne leur donnait qu'un étage. Ils ne prenaient de jour que par la porte, & n'avaient que des pierres détachées sans communication.

Le terroir du Pérou est généralement fort stérile. Il est un tiers de son étendue où il ne pleut jamais ; aussi les maisons n'y sont elles communément couvertes que de nattes ou toiles peintes ; des rosées abondantes y aident à la végétation. Les deux extrémités y sont sujettes à de grandes pluies. La culture y est d'ailleurs négligée, comme dans toutes les possessions Espagnoles. La vigne & les oliviers, & divers autres fruits qu'on y a transportés d'Europe, y ont cependant prospéré. Les huiles y sont même supérieures à celles d'Espagne, & le sucre y prend un tel degré de qualité, qu'il n'en est en aucun lieu du monde qu'on puisse lui comparer. Le bled, l'orge, & nos quadrupèdes, y ont été aussi naturalisés avec succès. Le pays est couvert de montagnes & de forêts, dans lesquelles on trouve des cedres, des coronniers, des bois d'ébène & de

gayac, des quinquina, arbres dont l'écorce est un excellent fébrifuge. Le cacaotier croît aussi au Pérou; & c'est là particulièrement que se recueille les ananas, fruits qui passent pour les plus délicats & les plus délicieux de tous ceux que nous fournit le nouveau Monde. Les vigognes y sont communes. Les insectes de l'espece de ceux que nous connaissons, y sont, dit-on, d'une grosseur monstrueuse. Le baume du Pérou est un merveilleux spécifique pour les plaies; on le tire d'un arbre par incision. Le moins estimé vient simplement de la décoction des branches & des feuilles. On tire encore du Pérou du vif-argent & des émeraudes; mais l'argent est la principale production de cette région opulente. Ce fut vers l'an 1548, qu'on ouvrit les mines du Potosi. Cent ans après, en 1638, on en avait tiré 380 millions, 619 mille piastras, sans compter l'or œuvré que les troupes Espagnoles enleverent aux Caciques de l'Amérique. Depuis cette époque, l'Espagne a retiré de cette Province des richesses innombrables.

Parmi les animaux qui sont propres au Pérou, nous remarquerons ici celui que les Indiens nomment Guanapo, & les Espagnols *Carnero de la Tierra*. C'est un mouton fort gros, dont la tête ressemble beaucoup à celle du chameau. Sa laine est précieuse, & plus fine que celle que nous employons en Europe. Les Indiens se servent de ces animaux en guise de bêtes de somme, & leur sont

souvent porter des poids de 200 livres ; mais lorsqu'ils sont surchargés ou trop fatigués, ils se couchent & refusent de marcher. Si les conducteurs s'opiniâtrent à vouloir, à force de coups les faire relever, ils tirent alors du fond de leur gosier, une liqueur noire & puante qu'ils leur vomissent au visage.

Lima est la Capitale du Pérou. Cette ville est belle, grande & extraordinairement riche ; elle irait de pair avec Mexico, sans les fréquents tremblements de terre auxquels elle est sujette, & qui y portent très-souvent la désolation & la mort. Sa fondation ne remonte pas au-delà de deux siècles ; & ce fut Pizarre qui la bâtit. Les maisons en sont bien alignées, & forment des rues droites & également larges, dont la plupart ont leur aqueduc. C'est la résidence du Vice-Roi, & le siège d'un Conseil-souverain. On vit des marques de la richesse immense de Lima, en 1682, lorsque ses portes offrirent à l'entrée du Duc de la Plata, des rues pavées d'argent. Les Marchands fournirent la quantité de lingots nécessaires pour paver les quartiers où le Duc devait passer pour se rendre à son Palais. Tout le Commerce qui s'y fait est entre les mains des Espagnols ; il y a des fortunes de deux millions ; celles d'un million & de cinq cents mille livres, sont communes. Le desir de jouir, l'ostentation, la passion d'orner les églises, est un obstacle à l'accroissement de ces maisons. Le tremblement de terre de 1746 a presque anéanti Lima. En

cinq minutes, il ne resta de toute cette grande ville, que 30 maisons sur pied. 74 Eglises ou Couvents, le Palais du Vice-Roi, l'Audience Royale, les Hôpitaux, les Tribunaux & tous les Edifices publics, plus exhaussés que les autres, furent détruits de fond en comble. Son port fut détruit, tous les vaisseaux qui étaient sur la côte furent submergés, & la terre engloutit, dit-on, 15 cents millions en argent, soit monoyé, soit œuvré, soit en lingots. Cette catastrophe violente a tiré les esprits de leur létargie, leur a donné un ressort, une activité qu'ils n'avaient pas, & aujourd'hui la ville est plus agréablement bâtie qu'elle n'était avant sa destruction. On n'a donné qu'un étage aux maisons, à cause du fléau destructeur qu'elles ont à redouter.

Les tremblements de terre y sont toujours précédés d'un bruit souterrain, qui en est l'avant-coureur. Une demi-heure avant que la terre s'agite, tous les animaux paraissent saisis de frayeur, les chevaux hennissent, rompent les entraves qui les retiennent à l'écurie, & fuient dans la campagne; les chiens hurlent, les oiseaux épouvantés, & presque étourdis, entrent dans les maisons; les rats & les souris sortent de leurs trous; en un mot toute la nature semble appercevoir sa fin prochaine. Tous ces signaux avertissent le Citoyen qu'il faut abandonner la ville.

Lima est le siège d'un Archevêché & d'une Université. Cette ville est pleine de Couvents & de Moines excessivement riches, qui,

comme l'observe un Philosophe moderne, ont trouvé le secret d'échapper à la pauvreté en s'y dévouant. Tous les biens fonds appartiennent au Clergé, ou en relevent par des redevances, & le monachisme affecte si fort les têtes Espagnoles, sur-tout au Pérou, qu'à leur dernier instant, ils veulent être revêtus de l'habit religieux, qu'ils regardent comme devant leur servir de cuirasse contre les atteintes du démon.

Les Péruviennes, sur-tout celles de Lima, sont les plus belles femmes de l'Amérique. Elles sont blanches, avec des yeux vifs, un teint frais, animé & plein de vie, une belle chevelure, une taille moyenne, mais bien prise, des pieds petits, par le soin qu'on prend dès l'enfance de leur donner des chaussures étroites. Leur habillement laisse à découvert le sein & les épaules, & ne descend qu'à mi-jambe, d'où il est continué par un tour de dentelles jusqu'à la cheville du pied. Les perles & les diamans sont employés dans leurs pendans d'oreille, leurs colliers, leurs bracelets, & dans la plaque d'or arrêtée sur la poitrine, par un ruban qui leur ceint le corps. Leur habillement est recouvert des plus fines dentelles. Une femme, sans être du premier rang, ne paraît guere dans quelque appareil qu'elle n'étale pour 100 ou 150 mille livres en pierreries. Elle se fait suivre de trois ou quatre esclaves ordinairement mulâtres, portant sa livrée comme les laquais, & dont les vêtements sont surchargés de beaucoup de dentelles.



dentelles. Les Péruviennes aiment beaucoup les odeurs. Leur linge & leurs habits exhalent toujours l'odeur de l'ambre, & elles ne manquent guere de relever leur parure, par des fleurs placées sur leurs manches & dans leurs cheveux. La musique & la danse sont pour elles une passion. La chambre d'assemblée où elles reçoivent compagnie, présente le long d'un des côtés une estrade d'un demi-pied de haut, sur cinq ou six de profondeur, où nonchalamment assises, les jambes croisées sur des tapis & des carreaux très-riches, elles passent des journées entières sans changer de posture, même pour manger. On les sert sur les petites tables destinées aux ouvrages dont elles s'occupent.

Il n'est pas d'honneurs auxquels ne doive s'attendre celui qui est nommé à la Vice-Royauté du Pérou. Aussi-tôt que ce Seigneur est débarqué au port de Payta, placé à 214 lieues de Lima, il dépêche un Officier, qui porte le titre de son Ambassadeur, pour instruire l'ancien Vice-Roi de son arrivée. Celui-ci en fait aussi-tôt partir un autre pour complimenter son Successeur, & il ne manque pas de combler de présents l'Ambassadeur du nouveau despote.

Le Corregidor de Puerca fournit au nouveau Vice-Roi, les litieres & les autres voitures nécessaires, jusqu'au territoire d'un autre Corregidor; & cet ordre s'observe ainsi de District en District jusqu'à Lima, où il passe incognito pour se rendre au Callao, dans le

Palais du Fort, superbement meublé pour sa réception. Là, il est reconnu par un Alcade de la Capitale. Il reçoit le lendemain les compliments de tous les Tribunaux Séculiers & Ecclésiastiques de Lima. C'est-à-dire, de l'Audience Royale, de la Chambre des Comptes, du Clergé, du Corps de la Ville, du Consulat, de l'Inquisition, du Tribunal de la Croisade, enfin des Supérieurs d'ordre, des Colléges, & des personnes constituées en dignité. Cette cérémonie est suivie d'un dîner somptueux; & le soir il y a Comédie, où les femmes ont la liberté d'assister.

Le second jour, le nouveau Vice-Roi se rend à la moitié du chemin qui conduit de Callao à Lima; là il trouve le Vice-Roi qu'il vient relever. Tous deux sortent de leurs voitures, & le dernier remet à l'autre le bâton de commandement; ils se séparent ensuite, & chacun s'en retourne par le même chemin.

Le jour que se doit faire l'entrée publique du nouveau Vice-Roi dans Lima, la ville, richement ornée de tapisseries, offre plusieurs arcs de triomphes. Le Vice-Roi se rend sans suite, au Monastere de Montserrat, séparé de la rue où doit commencer la marche par un arc de triomphe & par une porte fermée. Tandis que le Vice-Roi monte à cheval, cette porte s'ouvre.

Les compagnies de Milice ouvrent la marche; viennent ensuite les Colléges & l'Uni-

versité, dont les Docteurs sont en habits de cérémonie, & les Officiers de la ville en robes de velours cramoisi, doublées de brocard de la même couleur, avec de grands bonnets sur la tête, & montés sur de beaux chevaux richement harnachés. Quelques membres de ce corps sont à pied, & portent un dais sous lequel on voit s'avancer le Vice-Roi, tandis que deux Alcades tiennent de chaque côté la bride de son cheval. La Chambre des Comptes, l'Audience Royale, & tous les Alcades assistent aussi à cette cérémonie, qui, quoique défendue par les ordonnances, s'observe toujours fort régulièrement.

On se rend ainsi en ordre à la Cathédrale, où l'Archevêque reçoit ce Chef Suprême à la tête de son Clergé. On y chante quelques hymnes; la musique se fait entendre, & le Vice-Roi est conduit avec pompe dans le Palais qu'il doit occuper pendant son administration. Les jours suivans, les fêtes se multiplient; il y a de brillans combats de taureaux: l'Université distribue des prix aux Poètes qui ont mieux chanté les louanges du Vice-Roi; les Colléges lui dédient des theses, des Religieux prononcent en chair des panégyriques, les Supérieures des Religieuses font des compliments, donnent des concerts & des collations; & l'étiquette exige que le Vice-Roi assiste à toutes ces fêtes.

*Chili.* Le Chili s'étend à la suite du Pérou, proprement dit, l'espace d'environ 400 lieues

le long de la mer du Sud. Un désert de 70, ou 80 lieues forme un intervalle de séparation entre l'un & l'autre. Les Espagnols n'ont pu le soumettre entièrement. Le pays relerré entre les Cordelieres & la mer, leur appartient ; ils y ont leur Colonie ; mais l'intérieur des terres est occupé par les Indiens naturels. Au-delà sont d'immenses solitudes, qui se terminent au Paraguai. Cette région est couverte de montagnes, dont les sommets sont chargés de neige perpétuelle. Ces monts entassés offrent une foule de volcans, qui occasionnent, dans ces contrées, de fréquents tremblements de terre. De-là vient que les maisons y sont basses, la plûpart couvertes de paille, & bâties de briques crues.

Les Incas soumirent à leurs loix une partie de cette vaste contrée ; & ils se proposaient d'affujettir le reste ; mais ils trouverent des difficultés qu'ils ne purent vaincre. Ce grand projet fut repris par les Espagnols, aussitôt qu'ils eurent fait la conquête des principales Provinces du Pérou. Almagro, parti de Cusco au commencement de 1535, avec 570 Européans & 15000 Péruviens, parcourut d'abord le pays de Charcas, auquel les mines du Potosi donnerent depuis un si grand éclat. Pour se porter de cette contrée au Chili, on ne connaissait que deux chemins, & ils étaient regardés l'un & l'autre comme presqu'impraticables. Le premier n'offrait sur les bords de la mer que des sables brûlans, sans eau & sans subsistances. Pour suivre le

second, il fallait traverser des montagnes très-escarpées, d'une hauteur prodigieuse, & couvertes de neige aussi ancienne que le monde. Ces difficultés ne rebuterent pas le Général; & il se décida pour le dernier passage, par la raison qu'il était le moins long. Son ambition coûta la vie à 150 Espagnols, & à 10 mille Indiens; mais enfin il atteignit le terme qu'il s'était proposé, & il fut reçu avec une soumission entière par les peuples anciennement dépendans du trône qu'on venait de renverser. La terreur de ses armes lui aurait fait obtenir vraisemblablement de plus grands avantages, si des intérêts particuliers ne lui eussent fait desirer de se trouver au centre de l'Empire. Sa petite armée refusa de repasser les Cordelières. Il fallut la ramener par la voie qui avait d'abord été négligée: & les hasards furent si heureux, qu'elle souffrit beaucoup moins qu'on ne l'avait craint. Ce bonheur étendit les vues d'Almagro, & le précipita peut-être dans les entreprises où il trouva une fin tragique.

Les Espagnols reparurent au Chili en 1541. Valdivia, qui les conduisait, y pénétra sans résistance. Mais les Nations qui l'habitaient, ne furent pas plutôt revenues de l'étonnement où les armes & la discipline de l'Europe les avaient jetées, qu'elles voulurent recouvrer leur indépendance. La guerre dura dix ans sans interruption. Si quelques cantons, découragés par des pertes réitérées, se déterminaient à la soumission, un plus grand nom-

bre s'obstinaient à défendre leur liberté, quoiqu'avec un désavantage presque continuel. Le Chef Espagnol, le courageux Valdivia, fut la victime de cette résistance. Enveloppé dans un défilé, il fut massacré avec 150 Cavaliers qui formaient sa troupe. Les Arococs profitèrent de cette victoire, pour porter la désolation & le feu dans les établissemens Européens. Plusieurs furent détruits, & tous auraient eu la même destinée, si des forces considérables arrivées à propos du Pérou, n'eussent mis les vaincus en état de défendre les postes qui leur restaient, & de recouvrer ceux qu'on leur avait enlevés.

Ces hostilités meurtrières se sont renouvelées à mesure que les usurpateurs ont voulu étendre leur empire, souvent même lorsqu'ils n'avaient pas cette ambition. Les combats ont été sanglans, & n'ont guere été interrompus que par des trêves plus ou moins courtes. Cependant, depuis 1771, la tranquillité n'a pas été troublée.

Malgré la chaleur & l'opiniâtreté de tant de combats, les Espagnols ont formé au Chili plusieurs établissemens assez intéressans, & principalement sur les bords de l'Océan. Dans l'intérieur des terres, est Saint-Yago, Capitale de l'Etat & Siège de l'Empire. Fondée par Valdivia en 1541, & détruite en 1730 par un tremblement de terre, cette ville a été reconstruite avec des agréments & des commodités qu'on trouve rarement dans le nouveau Monde. Elle est située au milieu

d'une plaine de 25 lieues d'étendue. On lui donne mille toises de long de l'Est à l'Ouest, & 600 de large du Nord au Sud. Ses rues sont larges, droites, bien pavées, & s'y croisent régulièrement. La place qui forme le centre de la ville, est un quarré parfait, dont le milieu est décoré d'une belle fontaine. On y voit de vastes Palais, de superbes maisons, & un grand nombre de boutiques. Tous ces édifices, construits de briques durcies au soleil, & peu élevés, sont accompagnés de jardins spacieux, & rafraîchis par des eaux courantes. On compte 40000 habitans dans cette Cité, partie Espagnols, partie Indiens, ou races mêlées. La population y serait plus nombreuse, sans neuf Couvents de Moines, & sept de Religieuses, que la piété Espagnole y entretient dans l'opulence. Les hommes y sont d'ailleurs bien faits; les femmes ont les traits agréables, le teint blanc, & les couleurs vives.

Le climat du Chili est le plus agréablement tempéré des deux hémisphères; on y jouit toujours d'un ciel pur & serein. La fertilité de son sol étonne tous les voyageurs. Sur cette heureuse terre, les récoltes de vin, de bled, de chanvre, quoiqu'assez négligemment préparées, sont quadruples de celles que nous obtenons, avec toute notre activité & toutes nos lumières. L'huile que produit cette région féconde, est admirable. Aucun des fruits de l'Europe n'y a dégénéré. Plusieurs de nos animaux s'y sont perfectionnés, & les che-



vaux, en particulier, ont acquis une vitesse & une fierté, que n'ont jamais eu les Andalous, dont ils descendent. La nature à poussé plus loin ses faveurs encore. Elle a prodigué à cette région, un excellent cuivre, qui est utilement employé dans l'ancien & le nouveau Monde. Elle lui a donné de l'or.

Les habitans du Chili entretiennent des liaisons, suivies de commerce avec les Indiens voisins de ses frontières, avec le Pérou & le Paraguay. Les premiers leur fournissent principalement le *Poncho*. C'est une étoffe de laine, quelquefois blanche, & ordinairement bleue, d'environ trois aunes de long, sur deux de large. On y passe la tête par un trou, pratiqué au milieu, & elle se déploie sur toutes les parties du corps. Hors quelques cérémonies infiniment rares, les hommes, les femmes, les gens du commun, ceux d'une condition plus relevée, ne connaissent pas d'autre vêtement. Ils coûtent depuis trente jusqu'à mille livres, selon la finesse plus ou moins grande de son tissu, & principalement selon les bordures plus ou moins élégantes, plus ou moins riches, qu'on y ajoute. Ces peuples reçoivent en échange de petits miroirs, des clincailleries, quelques autres objets de peu de valeur. Quelque soit leur passion pour ces bagatelles, lorsqu'on les expose à leurs yeux avides, jamais ils ne sortiraient de leurs forêts & de leurs campagnes, pour les aller chercher. Il faut les leur porter. Le Mar-

chand qui veut entreprendre ce petit négoce , s'adresse au chef de famille , seul dépositaire de l'autorité publique. Lorsqu'il a obtenu la permission de vendre , il parcourt les habitations , & donne indistinctement sa marchandise à tous ceux qui la demandent. Ses opérations finies , il annonce son départ , & tous les acheteurs s'empressent de lui livrer , dans le premier village où il s'est montré , les effets dont on est convenu. Jamais il n'y eut dans ces contrats la moindre infidélité. On donne au Marchand une escorte qui l'aide à conduire jusqu'à la frontière , les draps & les troupeaux qu'il a reçus en payement.

Jusqu'en 1724 , on vendit à ces Sauvages , du vin & des eaux de vie , dont ils ont la passion comme presque tous les peuples. Dans leur ivresse , ils prenaient les armes , ils massacraient tous les Espagnols qu'ils rencontraient , ils dévastaient les champs de leur voisinage. Ces catastrophes ont déterminé l'Espagne à renoncer à ce genre de commerce. Ce trait de sagesse a visiblement accru les liaisons qu'on entretenait avec ces peuples ; mais il n'est pas possible qu'elles deviennent de long-tems aussi considérables que celles que l'on a avec le Pérou.

Le Chili fournit au Pérou des cuirs , des fruits secs , du cuivre , des viandes salées , des chevaux , du chanvre , des grains , & reçoit en échange du sucre , du tabac , du cacao , de la faïence , plusieurs articles fabriqués à Quito , & quelques objets de luxe arrivés

d'Europe. C'était autrefois à la Conception; c'est maintenant à Valparaiso, qu'abordent les navires expédiés de Callao, pour cette communication réciproquement utile. Durant près d'un siècle, aucun Navigateur de ces mers paisibles, n'osa perdre les terres de vue; & alors ces voyages duraient une année entière. Un Pilote de l'ancien Monde, qui avait enfin observé les vents, n'y employa qu'un mois. Il passa pour forcer l'Inquisition, qui n'est que trop souvent ridicule par son ignorance, le fit arrêter. Son Journal le justifia. On y reconnut que pour avoir le même succès, il ne fallait que s'éloigner des côtes; & cette méthode fut généralement adoptée.

Le Chili envoie au Paraguai, des vins, des eaux-de-vie, des huiles, & sur tout de l'or. On lui donne en paiement des mulets, de la cire, du coton, l'herbe du Paraguai, des Nègres. On lui donnait autrefois beaucoup de marchandises de notre hémisphère; mais les Négocians de Lima, ayant obtenu, par leur argent ou par leur crédit, que cette dernière branche de Commerce serait interdite, cette source de prospérité à été long-temps interrompue. Heureusement cette prohibition vient d'être abolie; &, depuis le mois de Février 1778, il est permis à tous les ports de la Métropole, de faire à leur gré des expéditions au Chili. La communication de cette Colonie avec celle du Paraguai, ne se fait pas par l'Océan. On a jugé plus court, plus sûr, & même moins dispendieux, de se servir de la voie de

terre ; quoiqu'il y ait 364 lieues de Saint-Yago à Buenos-Ayres , & qu'il en faille faire plus de 40 dans les neiges , & les précipices des Cordelieres.

La fécondité du sol du Chili , ses ressources, son commerce , l'activité des ses habitans, ont rendu cette Colonie , l'une des plus opulentes de la domination Espagnole. Aussi n'a-t-elle plus besoin de puiser dans la caisse du Pérou pour ses dépenses publiques. La plus considérable , est l'entretien des troupes. Elle monte à 490,125 livres 12 sols pour la solde des mille Fantassins , des deux cent quarante Cavaliers , des deux compagnies d'Indiens affectionnés , qui , depuis 1754 , forment l'Etat militaire du pays. Indépendamment de ces forces , dispersées dans les îles de Jean Fernandez & de Chiloe , dans les ports de la Conception & de Valparayso , sur les frontieres des Andes , il y a dans Valdivia , une garnison particuliere de sept cent quarante-six soldats , qui coûte 655,437 livres 12 sols. Ces moyens de défense seraient appuyés , s'il le fallait , par des Milices très-nombreuses. Peut être la partie qui combattrait à pied , ne ferait-elle que peu de résistance , malgré les peines qu'on s'est données depuis peu pour l'exercer : mais il serait raisonnable d'attendre quelque vigueur des meilleurs hommes de cheval qui soient peut-être sur le globe.

## ADMINISTRATION CIVILE.

*Vice-Roi & Cap.-gén. du Pérou.* D. Augustin de Jauregui.

*Chiloe.* D. Anr. Martinez y la Espada.

*Capitaine-général du Royaume du Chili.* D. Amb. Benavidès.

*Valdivia.* D. Ped. Greg. de Echenique.

*Valparaiso.* D. J. F. de la Riva Herrera.

La Vice-Royauté du Pérou est distribuée en deux Audiencias, chargées de rendre la justice chacune dans son district.

*Audience de Lima.* MM.

D. Aug. de Jauregui, Vice-Roi, Gouvern. & Capitaine-général, *Président.*

D. Melch. Jacot Ortiz Rojano, *Régent.*

D. Jos. de Tagle.

D. Gasp. de Urquizu Ibanes.

D. Ant. Hermeneg. de Querejaza.

D. Manuel de Mansilla.

Le Marquis de Corpa.

D. Joseph Ferrer.

D. Man. Ant. de Arredondo.

D. Benito de la Mara Linares.

D. Melchior de Santiago Concha.

D. George de Escobedo.

*Alcades du Crime.* MM.

D. Jos. Cabeza Henriquez.

D. Amb. Cerdan.

- D. Nicolas Velez de Guevara.  
 D. Jof. de Rezaval y Ugarte.  
 D. Fernando Marquis de la Plata.

*Gens du Roi. MM.*

- D. Fr. Ant. Moreno y Escandon, *Procureur-général Civil.*  
 D. J. Jof. de Villaluenga y Morfil, *Procureur-général Criminel.*

*Audience de Chili. MM.*

- D. Amb. de Benavidès, Gouv. & Cap.-gén. *Président.*  
 D. Th. Alvarez de Acevedo, *Régent.*  
 D. L. de Santa-Cruz y Centeno.  
 D. Jof. de Gorvea y Badillo.  
 D. Fran. Tadeo diez de Medine.  
 D. Louis de Urriola.

*Gens du Roi. MM.*

- D. Jof. Marquis de la Plata, *Procureur-général Civil.*  
 D. Joachim Perez de Uriondo y Martierena, *Procureur-général Criminel.*  
 Le Marquis de Casa-Real, *Alguazil-Major.*  
*Archevêque & Evêques. MM.*

L I M A.

- D. Juan Domingo Gonzalez de la Reguera..... 100,000 l.  
*Arequipa.*  
 D. Fr. Miguel de Pamplo na... 50,000 l.

*Truxillo.*

D. Balt. J. Martinez Compañon. . . . . 40,000 l.

*Quito.*

D. Blas Sobrino y Minayo . . . . . 60,000 l.

*Cusco.*

D. J. Man. de Moscofo . . . . . 80,000 l.

*Guamanga.*

D. Fr. Lopez . . . . . 30,000 l.

*Panama.*

D. J. A. Meres de Miranda . . . . . 24,000 l.

*Chili.*

D. Man. de Alday . . . . . 20,000 l.

*Conception.*

D. Fr. Jos. de Maran . . . . . 15,000 l.

IV. VICE-ROYAUTE DEL-RIO DE  
LA PLATA.

L'Empire immense que la Castille avait fondé dans l'Amérique méridionale, fut long-tems subordonné à un Chef unique. Les parties éloignées de ce centre de l'autorité, étaient alors nécessairement abandonnées aux caprices, à l'inexpérience, à la rapacité d'une foule de tyrans subalternes. Aucun Espagnol, aucun indien, n'avait la folie de faire des milliers de lieues, pour aller réclamer une justice; qu'il était presque sûr de ne pas obtenir. La force de l'habitude, qui étouffe si souvent le



cri de la raison, & qui gouverne encore plus absolument les états que les individus, empêchait que l'on ouvrît les yeux sur le principe certain de tant de calamités. La confusion devint à la fin si générale, que ce qu'on appelle le nouveau Royaume de Grenade, fut détaché, en 1718, de cette gigantesque domination. Elle restait encore beaucoup trop étendue; & le Ministère l'a de nouveau restreinte, en 1776, en formant d'une partie du diocèse de Cusco, de tout celui de la Paz, de l'Archevêché de la Plata, des Provinces de Santa-Cruz, de la Sierra, de Cuyo, du Tucuman & du Paraguai, une autre Vice-Royauté, dont le Siège est à Buénos-Ayres.

*Paraguai.* Cette Province, qui a environ 500 lieues de long, sur 300 de large, doit son nom à un grand fleuve, que tous les Géographes croyaient se former dans le lac d'Exarayès. Les Commissaires Espagnols & les Portugais, chargés, en 1751, de régler les limites des deux Empires, furent bien étonnés de se rencontrer à la source de cette rivière, sans avoir apperçu cet amas d'eau qu'on disait immense. Ils vérifièrent que ce qu'on avait pris alors pour un lac prodigieux, n'était qu'un terrain fort bas, couvert depuis le 16e. jusqu'au 19e. degré de latitude, dans la saison des pluies, par les inondations du fleuve. On sait depuis cette époque, que le Paraguai prend sa source dans le plateau nommé Campo des Paracis, au 13e degré de latitude méridionale; & que vers le 18e. il communique

par quelques canaux très-étroits, avec deux grands lacs du pays des Chicuites.

Avant l'arrivée des Espagnols, cette région immense, contenait un grand nombre de Nations, la plupart formées par un petit nombre de familles. Leurs mœurs devaient être les mêmes; & quand il eût existé quelque différence dans leur caractère, les nuances n'en auraient pas été saisies par les stupides Aventuriers, qui, les premiers ensanglantèrent cette partie du nouveau Monde. La chasse, la pêche, les fruits sauvages, le miel qui était commun dans les forêts, quelques racines qui croissaient sans culture; telle était la nourriture de ces peuples innocents. Pour trouver une plus grande abondance de ces productions, ils erraient perpétuellement d'une contrée à l'autre. Comme les Indiens n'avaient à porter que quelques vases de terre, & qu'ils trouvaient par-tout des cabanes, ces émigrations n'entraînaient que peu d'embaras. Quoiqu'ils véussent tous dans une indépendance absolue les uns des autres, la nécessité de se défendre, leur avait appris à lier leurs intérêts. Quelques individus se réunissaient sous la direction d'un Directeur de leur choix. Ces associations, plus ou moins nombreuses, selon la réputation & la qualité du Chef, se dissipaient avec la même facilité qu'elle s'étaient formées.

La plupart de ces Peuples, harcelés par les Espagnols, se sont réfugiés au Chaco. Ce pays, qui a deux cent cinquante lieues de long

sur cent cinquante de large, passe pour l'un des meilleurs de l'Amérique. On le croit peuplé de mille Indiens. Ces Peuples forment, comme dans les autres parties du nouveau Monde, un grand nombre de nations, dont une cinquantaine sont très-imparfaitement connues. Plusieurs rivières traversent cette contrée. La Pilco-mayo, plus considérable que toutes les autres, sort de la Province de Charcas, & se divise en deux branches, soixante-dix lieues avant de se perdre dans Rio de la Plata. Ce dernier fleuve prend sa source au Pérou, près de la ville de la Plata, traverse le Paraguai, & se jette dans l'Océan entre le Brésil & la Terre Magellanique. Il a, comme le Nil, des exondations régulières qui fertilisent les terres voisines. Elles commencent ordinairement en Juin.

Long-tems le cours de la Pilco-mayo parut la voie la plus convenable pour établir des liaisons suivies entre le Paraguai & le Pérou. Ce ne fut cependant qu'en 1702, qu'on tenta de remonter cette rivière. Les Peuples qui en occupaient les rives, comprirent fort bien que tôt ou tard ils seraient asservis, si l'expédition était heureuse; & ils prévirent ce malheur en massacrant tous les Espagnols qui en étaient chargés. Dix-neuf ans après, les Jésuites reprirent ce grand projet: mais après avoir avancé trois cent cinquante lieues, ils furent forcés de rétrograder, parce que l'eau leur manqua pour continuer leur navigation. On les blâma d'avoir fait le voyage dans les

mois de Septembre , d'Octobre & de Novembre , qui sont dans ces régions le tems de la sécheresse , & personne ne parut douter que cette entreprise n'eût eu une issue favorable dans les autres saisons de l'année.

Il faut que cette route de communication ait paru moins avantageuse , ou ait offert de plus grandes difficultés qu'on ne l'avait cru d'abord , puisqu'on n'a fait depuis aucun nouvel effort pour l'ouvrir. Cependant le Gouvernement n'a pas tout-à-fait perdu de vue le plan anciennement formé de dompter ces Peuples. Après des fatigues incroyables & long-temps inutiles , quelques Missionnaires sont enfin parvenus à fixer trois mille vagabonds dans quatorze bourgades , dont sept sont placées sur les frontières du Tucuman , quatre du côté de Sainte-Croix de la Sierra , deux vers Taixa , & une seulement au voisinage de l'Assomption.

L'air du Paraguai est généralement fort sain. Le terroir , très-fertile , produit en abondance , du bled , des cannes à sucre , du coton , du tabac , des pâturages , & diverses autres choses nécessaires aux commodités , aux délices même de la vie. La plus riche de ses productions est l'herbe connue sous le nom d'herbe du Paraguai. C'est la feuille d'un arbre de grandeur moyenne , qui n'a été décrite ni observée par aucun Botaniste. Son goût approche de celui de la mauve , & sa figure de celle de l'oranger. On la divise en trois classes. La première , nommée caacuy ,

est le bouton qui commence à peine à déployer ses feuilles : elle est fort supérieure aux deux autres , mais elle ne se conserve pas si long-tems ; il est difficile de la transporter au loin. La seconde , qui s'appelle caamini , est la feuille qui a acquis toute sa grandeur , & dont on a tiré les côtes. Si les côtes y restent , c'est le caaguazu qui forme la troisième espèce. Les feuilles , après avoir été grillées , se conservent dans des fosses creusées en terre & couvertes d'une peau de bœuf.

Les montagnes de Maracayu produisent celles de ces feuilles qui ont plus de réputation. L'arbre qui les fournit croît dans les fonds marécageux qui séparent les hauteurs. L'Assomption donna d'abord de la célébrité à une production qui faisait les délices des Sauvages. L'exportation qu'elle en fit lui procura des richesses considérables. Cette prospérité ne fut qu'un éclair. La ville perdit bientôt , dans le long trajet qu'il fallait faire , la plupart des Indiens de son territoire. Elle ne vit autour d'elle qu'un désert , & il lui fallut renoncer à cette unique source de son opulence.

A ce premier entrepôt succéda celui de Villa-Rica , qui s'était approché trente-six lieues de la production. Il se réduisit peu-à-peu à rien , par la même raison qui avait fait tomber celui dont il avait pris la place.

Enfin , au commencement du siècle , fut bâti Canuguati , à cent lieues de l'Assomption , & au pied des montagnes de Maracayu.

C'est aujourd'hui le grand marché de l'herbe du Paraguai ; mais il lui est survenu un concurrent qu'on ne devait pas craindre.

Les Guaranis, qui ne cueillaient d'abord de cette herbe que ce qu'il en fallait pour leur consommation, en ramassèrent avec le tems pour en vendre. Cette occupation, & la longueur du voyage, les tenaient éloignés de leurs peuplades une grande partie de l'année. Pendant ce tems, ils manquaient tous d'instructions. Plusieurs périssaient par le changement de climat ou par la fatigue. Il y en avait même qui, rebutés par ce travail, s'enfuyaient dans des déserts où ils reprenaient leur premier genre de vie. D'ailleurs, les missions privées de leurs défenseurs, restaient exposées aux irruptions de l'ennemi. C'était beaucoup trop de maux. Pour y remédier, les Jésuites tirèrent de Maracayu même des graines qu'ils semèrent dans la partie de leur territoire, qui approchait le plus de celui dont elles tiraient leur origine. Elles se développèrent très-rapidement, & ne dégénérent pas, au moins d'une manière sensible.

Le produit de ces plantations, joint à celui que le hasard donne seul ailleurs, est fort considérable. Une partie reste dans les trois Provinces. Le Chili & le Pérou en consomment annuellement vingt-cinq mille quintaux, qui leur coûtent près de 2000000 de livres.

Cette herbe dans laquelle les Espagnols & les autres habitans de l'Amérique méridionale trouvent tant d'agréments, & à laquelle

ils attribuent un si grand nombre de vertus , est d'un usage général dans cette partie du nouveau Monde. On la jette , séchée & presqu'en poussière , dans une coupe , avec du sucre , du jus de citron & des pastilles d'une odeur fort douce. L'eau bouillante qui est versée par-dessus , doit être bue sur le champ , pour ne pas donner à la liqueur le tems de noircir.

Il n'est pas indifférent pour nos Négocians que nous leur fassions connaître la route que prennent les cargaisons qu'ils envoient au Paraguai. Il y a rarement quelque communication entre les Bourgades semées de loin en loin sur cette région. Outre qu'on ne l'entreprendrait pas sans de grandes fatigues , sans de grands dangers , elle serait de peu d'utilité à des hommes qui n'ont rien ou presque rien à s'offrir , rien ou presque rien à se demander. Buenos-Ayres seule avait un grand intérêt à trouver des débouchés pour les marchandises d'Europe qui lui arrivaient , tantôt ouvertement , tantôt en fraude ; & elle parvint à ouvrir un commerce assez régulier avec le Chili & avec le Pérou. Originaiement les caravanes qui formaient ces liaisons , employoient le secours de la bouffole pour se conduire dans les vastes déserts qu'il leur fallait traverser : mais , avec le tems , on est parvenu à se passer de cet instrument si nécessaire pour d'autres usages bien plus importants.

Des chariots partent maintenant de Buenos-Ayres pour leur destination respective. Plu-



seurs se joignent pour être en état de résister aux nations sauvages, qui les attaquent souvent dans leur marche. Tous sont traînés par quatre bœufs, portent cinquante quintaux, & font sept lieues par jour. Ceux qui prennent la route du Pérou, s'arrêtent à Juguy, après avoir parcouru quatre cent soixante-sept lieues; & ceux qui sont destinés pour le Chili, n'en ont que deux cent soixante-quatre à faire pour gagner Mendoza. Les premiers reçoivent quatre piastres, ou 21 livres 8 sols par quintal; & les seconds, un prix proportionné à l'espace qu'ils ont parcouru. Un troupeau de bêtes à poil & à corne suit toujours ces voitures. Les chevaux sont montés par ceux des voyageurs que le chariot ennuie ou fatigue: les bœufs doivent servir pour la nourriture & pour le renouvellement des attelages.

L'an 1765, fut l'époque heureuse d'une autre institution utile. Le Ministère avait pris enfin le parti d'expédier tous les deux mois de la Corogne un paquebot pour Buenos-Ayres. C'était un entrepôt d'où il s'agissait de faire arriver les lettres & les passagers dans toutes les possessions Espagnoles de la Mer du Sud. Le trajet était de neuf cent quarante-six lieues jusqu'à Lima; de trois cent soixante-quatre jusqu'à Saint-Yago; & des déserts immenses occupaient une grande partie de ce vaste espace. Un homme actif & intelligent vint cependant à bout d'établir une poste régulière de la Capitale du Paraguai aux Capi-

tales du Pérou & du Chili , au grand avantage des trois Colonies , & par conséquent de la Métropole.

Le Paraguai envoie à l'Espagne plusieurs objets plus ou moins importans ; mais ils y ont été tous apportés des contrées limitrophes. De ses propres domaines , le pays ne fournit que des cuirs.

Lorsque qu'en 1539 , les Espagnols abandonnerent Buenos-Ayres pour remonter le fleuve , ils laisserent dans les campagnes voisines quelques bêtes à cornes qu'ils avaient amenées de leur patrie. Elles se multiplièrent tellement , que personne ne daigna se les approprier lorsqu'on rétablit la ville. Dans la suite il parut utile de les assommer , pour en vendre la peau à l'Europe. La manière dont on s'y prend est remarquable.

Plusieurs Chasseurs se rendent à cheval dans les plaines où ils savent qu'il y a le plus de bœufs sauvages. Ils poursuivent chacun le leur , & lui coupent le jarret avec un long bâton , armé d'un fer taillé en croissant & bien aiguilé. Cet animal abattu , son vainqueur en poursuit d'autres qu'il abat de même. Après quelques jours d'un exercice si violent , les Chasseurs retournent sur leurs pas , retrouvent les taureaux qu'ils ont terrassés , les écorchent , en prennent la peau , quelquefois la langue ou le suif , & abandonnent le reste à des chiens sauvages ou à des vautours.

Les cuirs étaient originairement à si bon

marché, qu'ils ne coûtaient que deux livres, quoique les acheteurs rebutassent ceux qui avaient la plus légère imperfection, parce qu'ils devaient le même impôt que ceux qui étaient les mieux conditionnés. Avec le tems, le nombre en diminua tellement, qu'il fallut donner 43 livres 4 sols pour les grands, 37 livres 16 sols pour les médiocres, & 32 livres 8 sols pour les petits. Le Gouvernement qui voyait avec regret se réduire peu-à-peu à rien cette branche de Commerce, défendit de tuer les jeunes taureaux. Quelques Citoyens actifs réunirent un grand nombre de génisses dans des parcs immenses; & depuis ces innovations, les cuirs qui sont tous en poil, & qui pèsent depuis vingt jusqu'à cinquante livres, ont baissé d'environ un tiers. Tous doivent au fisc II livres.

Depuis 1748 jusqu'en 1753, l'Espagne reçut par an, de cette Colonie, 8,752,065 liv. L'or entra dans cette somme pour 1,514,705 l. l'argent pour 3,780,000 liv. & les productions pour 3,447,360 livres. Ce dernier article fut formé par trois cents quintaux de laine de Vigogne, qui produisirent 207,360 livres, & par cent cinquante mille cuirs, qui rendirent 3,240,000 liv. Tout était pour le Commerce, rien n'appartenait au Gouvernement.

La Métropole ne doit pas tarder à voir couler, de cette région dans son sein, des valeurs nouvelles, & parce que la Colonie du Saint-Sacrement, par où s'écoulaient les richesses, est sortie des mains des Portugais,

gais , & parce que le Paraguai a reçu une  
une existence plus considérable que celle dont  
il jouissait.

*Gouvernement.*

ADMINISTRATION CIVILE.

*Viceroi & Capitaine-général de la Province  
del Rio de la Plata , & de la ville de  
Buenos - Ayres.* D. J. Jos. de Vertiz.

*Monte Video.* D. Joachim del Pino.

*Paraguai.* D. Ped. Melo de Portugal.

*Tucuman.* D. André de Mestre.

*Charcas.* D. Ign. Florez.

*Santa - Cruz  
de la Sierra.* D. Th. Lefo y Pacheco.

*Chiquitos.* D. Jos. Barth. Berdugo.

*Moxos.* . . . . .

*Audience de Charcas.* MM.

D. Ignace Flores. . . . . *Président.*

D. Ger. Man. de Ruedas. . . . . *Régent.*

D. J. de Dios Calvo y ante guerra.

D. Ped. Cernad. Bermudez de Castro.

D. Alonz. Gonzalez Perez.

D. Man. Garc. de la Plata.

D. Lorenzo Blanco Ciceron.

*Gens du Roi.* MM.

D. J. del Pino Manrique , *Proc. gén. Civil.*

D. Dom. Arn. de Las Reveillas , *Pr. gén. Crim.*

D. L. Jos. de Avaria , *Alguasil-Major.*

## ARCHEVÊQUE ET ÉVÊQUES. MM.

CHARCAS. D. Fr. Ramon de Herbofo,  
 . . . . . 50,000 liv.

*Nostra Señora de la Paz.* D. Greg. de Campos, 35,000 l.

*Tucuman.* D. Fr. Jos. de San Alberto.

*Santa-Cruz de la Sierra.* D. Alex. de Ochoa.

*Paraguay.* D. Fr. L. de Velasco.

*Buenos-Ayres.* D. Fr. Seb. Malvar.

## ARCHIPEL ESPAGNOL.

## I. ISLE DE LA TRINITÉ.

Cette île, où Colomb aborda en 1498, est placée vis-à-vis l'embouchure de l'Orénoque. On lui donne trois cent dix-huit lieues quarrées. Son climat est très sain, & jamais elle n'a essuyé de ces ouragans fongueux qui font si fréquents dans les Anilles. Le terroir en est généralement très-fertile; & l'on peut y cultiver avec succès du sucre, du cacao, & diverses autres denrées propres à l'Amérique. La partie du Nord seule, trop élevée, & beaucoup trop hachée, semble se refuser à tous les genres de culture. Le pays, quoique privé de rivières navigables, est très-bien arrosé; & la sècheresse, qui dure communément pendant sept mois de l'année, n'y occasionne presque aucune perte, à cause des

pluies abondantes qui y tombent depuis le mois de Mai jusqu'à la fin d'Octobre. Les tremblemens de terre, quoique très-fréquents, n'y sont pas fort dangereux. On assure que les ruisseaux roulent des morceaux d'or, qui font soupçonner que l'île renferme quelque mine de cette espèce dans ses entrailles.

C'est à l'ouest de l'île que les Espagnols s'établirent en 1535. Le chef lieu de cette Colonie est le Port-d'Espagne, bourgade composée d'environ quatre-vingts cabanes, couvertes de chaume, & ne présentant que l'image de l'indolence & de la pauvreté. Trois lieues plus loin, dans les terres, est une autre bourgade, appelée Saint-Joseph, qui comprend quatre-vingt-huit familles, toutes aussi pauvres, toutes aussi indolentes, toutes aussi superstitieuses que celles du Port-d'Espagne. Ces malheureux Colons, uniquement remplis de la haute opinion qu'ils ont de leur ancienne origine, ne vivent que des poissons, des oiseaux & des fruits qui naissent, pour ainsi dire, sous leurs pas; & toutes les cultures qui exigent des soins & du travail, ont été presque entièrement abandonnées.

## II. CUBAGUA.

Cette île, découverte & méprisée, en 1498, par Colomb, n'est éloignée que de quatre lieues du continent. Les Espagnols, instruits dans la suite des grands trésors que les rivages renfermaient, s'y portèrent en foule en 1509, & lui donnerent le nom d'Isle-aux-Perles.

Cette dénomination désigne assez le genre de production que fournissait cette île. En effet, l'Espagne en retira, pendant long-tems, une quantité considérable de fort belles perles.

La perle est un corps dur, luisant, plus ou moins blanc, d'une forme communément arrondie, & que l'on trouve dans quelques coquillages, mais plus ordinairement dans celui qui est connu sous le nom de nacre de perles. Cette riche production de la Nature est le plus souvent attachée aux parois internes de la coquille, mais elle est plus parfaite dans l'animal même qui l'habite.

Les Anciens s'égarèrent sur l'origine de la perle, ainsi que sur beaucoup d'autres phénomènes, que nous avons mieux observés, mieux connus, & plus heureusement expliqués. Ne les en méprisons pas davantage, & n'en soyons pas plus vains. Leurs erreurs montrent quelquefois de la sagacité, & ne nous ont pas été tout-à-fait inutiles. Elles ont été les premiers pas de la Science, qu'il était réservé au tems, aux efforts des hommes de génie, & à des hasards heureux de perfectionner. On a tenté de déchirer le voile de la Nature avant que de le lever.

Les Grecs & les Romains disaient que le coquillage s'élevait tous les matins sur la surface des eaux, & recevait la rosée qui s'y changeait en perle. Cette idée agréable eut le sort de tant d'autres fables lorsque l'esprit d'observation a fait connaître que le coquillage restait toujours au fond de la mer,



ou attaché au rocher où il s'était formé, & que la saine Physique a démontré qu'il était impossible que ce fût autrement.

On a imaginé depuis, que les perles devaient être les œufs ou le frai des animaux renfermés dans la coquille. Cette opinion est tombée lorsqu'on a été pleinement instruit que les perles se trouvaient dans toutes les parties de l'animal, lorsqu'après les recherches les plus suivies, l'Anatomie n'a pu découvrir les organes propres à la reproduction dans cet animal, qui semble augmenter d'un individu la classe des hermaphrodites.

Enfin, après bien des systèmes légèrement conçus & successivement abandonnés, on a soupçonné que les perles étaient la suite d'un désordre dans l'animal; qu'elles étaient formées par une liqueur extravasée de quelques vaisseaux, & retenue entre les membranes ou écoulées le long de l'écaille. Cette conjecture a acquis plus de force aux yeux des bons Observateurs, à mesure qu'on s'est assuré que toutes les perles ne renfermaient pas cette richesse; que celles qui les possédaient avaient un plus mauvais goût que les autres, & que les côtes où se faisait cette riche pêche, étaient généralement malsaines.

On méprise par-tout les perles noires, celles qui tirent sur le noir, ou qui ont la couleur du plomb. En Arabie, & dans quelques autres contrées de l'Orient, on fait cas des jaunes; mais les blanches sont préférées par

l'Europe & par la plus grande partie du Globe. On regrette seulement qu'elles viennent à jaunir après un demi-siècle.

Quoi qu'on eût d'ouvert les perles dans les mers Orientales & dans celles de l'Amérique, leur prix se soutint assez, pour qu'on cherchât à les contrefaire. L'imitation fut d'abord grossière. C'était du verre couvert de mercure. Les essais se font multipliés; &, avec le tems, on est parvenu à copier assez bien la nature, pour qu'il fût facile de s'y méprendre. Les perles artificielles, faites aujourd'hui avec de la cire & de la colle de poisson, ont sur les autres quelques avantages. Elles sont à bon marché, & on leur donne le volume, la forme qui conviennent le mieux aux femmes qui veulent les faire servir à leur parure.

Cette invention était ignorée lorsque les Espagnols s'établirent à Cubagua. Ils arrivèrent avec quelques Sauvages des Lucayes, qui ne s'étaient pas trouvés propres au travail des Mines, mais qui avaient une facilité singulière à demeurer long-tems sous l'eau. Ce talent valut à leurs maîtres une grande quantité de perles. On ne les gâta pas, comme avaient fait jusqu'alors les Américains, qui ne connaissaient que le moyen du feu pour ouvrir la coquille qui les renfermait. Elles furent conservées dans toute leur beauté, & trouwerent un débit avantageux. Malheureusement le banc de perles fut bientôt épuisé, & la Colonie fut transférée, en 1524, à la

Marguerite, où se trouvaient les richesses que l'on regrettait, & d'où elles disparurent presque aussitôt.

### III. LA MARGUERITE.

Cette île a quinze lieues de long sur cinq de large. Si ses habitans, moins paresseux, se livraient à la culture, son sol, assez fécond, répondrait avantageusement à leurs travaux. Elle n'est cependant arrosée par aucun ruisseau; mais les épais brouillards qui la couvrent continuellement humectent la terre & suppléent au défaut d'eau courante. On n'y voit d'ailleurs qu'une seule bourgade; c'est Mon-Padre, défendue par un mauvais fort.

On croyait assez généralement, qu'en conservant la Marguerite & la Trinité, la Cour de Madrid se proposait moins d'en tirer quelque avantage, que d'éloigner les nations rivales de son continent. Il faut penser aujourd'hui d'une toute autre manière. Convaincu que l'Archipel Américain était rempli d'habitans accablés de dettes, ou qui n'avaient que peu & de mauvais terrains, le Conseil de Charles III fit offrir de grandes concessions, dans ces deux îles, à ceux d'entr'eux qui seroient de sa Communion. On leur assurait la liberté du commerce avec tous les Navigateurs Espagnols. Seulement ils deyaient être obligés de livrer le cacao à la Compagnie de Caraque, mais à 27 sols la livre, & avec l'obligation, à ce Corps, de leur faire des

avances. Ces ouvertures ne furent accueillies qu'à la Grenade , d'où quelques Français s'échapperent avec un très - petit nombre d'esclaves , soit pour se soustraire aux poursuites de leurs créanciers , soit en haine de la domination Anglaise. Par - tout ailleurs elles n'ont rien produit.

La Marguerite n'est aujourd'hui habitée que par cinq à six cents personnes , toutes misérables & paresseuses. Ces Colons vivent d'un peu de maïs , de leur pêche , des bêtes à cornes dont les bois sont peuplés , & de bananes , que la Nature , comme pour favoriser leur indolence , y fait croître plus grosses & meilleures que dans le reste de l'Archipel. Quelques - uns d'entr'eux élèvent des bestiaux maigres & de peu de goût , qu'ils vont échanger dans les Colonies Françaises contre des camelots , des voiles noirs , des toiles , des bas de soie , des chapeaux blancs & des clincailleries. Cette navigation se fait avec une trentaine de chaloupes non pontées.

Les Commandans , les Officiers Civils & Militaires , les Moines , attirent à eux tout l'argent que le Gouvernement envoie dans les Îles de la Marguerite & de la Trinité. Le reste gémit sous le joug de l'indigence. Elles fournissent , en tems de guerre , environ deux cents hommes , que l'esprit de rapine attire indistinctement dans les Colonies où l'on arme des vaisseaux - corsaires.

## IV. P O R T O - R I C O.

Cette île , qui a trente-six lieues de long sur dix-huit de largeur , fut découverte & reconnue en 1493 par Christophe Colomb. Elle n'attira l'attention des Espagnols qu'en 1509 ; & ce fut l'apas de l'or qui les y fit passer de Saint-Domingue , sous les ordres de Pons de Léon. Cet Aventurier n'éprouva pas la moindre résistance de la part des Insulaires. Instruits de ce qui s'était passé dans la conquête des îles voisines , ils regardaient ces étrangers comme des êtres supérieurs à l'humanité. Ils se jeterent d'eux-mêmes dans les fers. Cependant ils ne tarderent pas à souhaiter de briser le joug insupportable qu'on leur avait imposé. Seulement , avant de le tenter , ils voulurent savoir si leurs tyrans étaient ou n'étaient pas immortels. La commission en fut donnée à un Cacique , nommé Broyoan.

Un hasard favorable à ses desseins , ayant conduit chez lui Salzedo , jeune Espagnol qui voyageait , il le reçut avec de grandes marques de considération , & lui donna à son départ quelques Indiens pour le soulager dans sa marche & pour lui servir de guides. Un de ces Sauvages le mit sur ses épaules pour traverser une rivière , le jeta dans l'eau , & l'y retint , avec le secours de ses compagnons , jusqu'à ce qu'il ne remuât plus. On tira ensuite le corps sur le rivage. Dans le doute s'il était mort ou s'il vivait encore , on lui demanda mille fois pardon du malheur qui était

arrivé. Cette comédie dura trois jours. Enfin la puanteur du cadavre ayant convaincu les Indiens que les Espagnols pouvaient mourir, on tomba de tous côtés sur les oppresseurs. Cent furent massacrés.

Ponce de Léon rassemble aussi-tôt tous les Castillans qui ont échappé à la conspiration. Sans perdre de tems il fond sur les Sauvages déconcertés par cette brusque attaque. Leur terreur augmente à mesure que leurs ennemis se multiplient. Ce peuple a la simplicité de croire, que les nouveaux Espagnols qui arrivent de Saint-Domingue, sont ceux-là même qui ont été tués, & qui ressuscitent pour combattre. Dans cette folle persuasion, découragé de continuer la guerre contre des hommes qui renaissent de leurs cendres, il se remet sous le joug. On le condamne aux Mines, où il périt en peu de tems dans les travaux de l'esclavage. De toute cette population nombreuse, qui couvrait alors l'île de Porto-Rico, il n'en existe pas actuellement un seul rejeton.

L'air que l'on respire à Porto-Rico est sain & assez tempéré. Des eaux pures & limpides arrosent cette île par le moyen d'un grand nombre de petites rivières qui y serpentent. Les vallées offrent au Cultivateur une terre légère & très-féconde; & les montagnes sont couvertes de différents bois utiles ou précieux. Un port sûr, des rades commodes, & des côtes faciles se joignent à tous ces avantages.

De tous les lieux où se trouve le mancanillier, Porto-Rico est celui où il se plaît le plus, où il est le plus multiplié. Quelques Auteurs nomment cet arbre funeste mancelinier ; d'autres, manchenilier. Son nom Américain est manc-aill, ou le hypomanes de brown. C'est un arbre laiteux, de la hauteur & du port de nos pommiers. Son tronc, qui n'acquiert communément que deux pieds de circonférence, offre un bois ferré, pesant, veiné, propre aux ouvrages de Menuiserie. Il est recouvert d'une écorce lisse & tendre. Ses fleurs, mâles & femelles, d'une nuance rougeâtre, sont rangées en chaton sur un même épi. Son fruit est une baie sphérique, très-charnue, succulente & peinte sur l'épiderme, comme la pêche chauve. Sous la pulpe on découvre une noix raboteuse, inégale, qui a depuis six jusqu'à douze logements, & un noyau dans chacun quand le fruit est parfait ; mais il est fort rare qu'il parvienne à ce degré de perfection, & les noyaux sont fort sujets à avorter, comme cela arrive dans tous les végétaux lactescents. Quand ces feuilles sont au grand soleil, on n'ose manier les branches ; mais quand le soleil ne darde pas dessus ses rayons, on peut cultiver les fruits, & examiner l'arbre à son aise. Cependant il y a toujours de la témérité à se reposer sous les mancanilliers, & principalement lorsqu'ils fleurissent, à cause de la poussière prolifique qui tombe copieusement du grand nombre des fleurs étaminées ;



d'ailleurs la rosée qui rince les feuilles, venant à découler, corrode tout ce qu'elle touche.

Les Sauvages qui vont inciser le tronc de ces arbres, ont soin de se couvrir le visage, de peur que l'éjaculation de la sève ne les aveugle, ou ne les frappe d'une mort subite; & ils emploient les mêmes précautions que les Africains, qui extraient la gomme liquide de l'euphorbier. On reçoit le suc fluide du mancanillier dans des coquilles disposées au pied du tronc; & lorsque cette liqueur est un peu épaissie, on y trempe la pointe des fleches, qui acquierent par-là la propriété de donner la mort la plus prompte à tout animal qui en est légèrement blessé ou même égratigné. On a essayé des dards en Europe, cent & cinquante ans après avoir été empoisonnés en Amérique, & l'on a vu, avec le plus grand étonnement, que le venin n'avait presque pas perdu de son activité en vieillissant. Heureusement on a découvert un remède qui opere toujours, pourvu qu'il soit administré immédiatement après la blessure. Il ne faut qu'avaler quelques pincées de sel, ou à son défaut, boire trois ou quatre gobelets d'eau de mer. C'est d'un enfant sauvage, âgé de dix ans, qu'on a tiré cet important secret, après l'avoir questionné long-tems sur les moyens qu'on employait dans son village, lorsqu'on était blessé par un trait enduit de ce suc redoutable. Quoique le sel gemme ou marin suffise pour prévenir la mort, on pour-

rait se servir , avec encore plus de succès , du sel de vipere , ou de celui de corne de cerf , dont la qualité alexiphasmaceutique est très-connue.

La population de Porto-Rico est aujourd'hui de quatre-vingt-quinze mille ames , nombre prodigieux pour une île aussi peu étendue. Sur leurs plantations , qui sont d'environ six milles , ces Colons recueillent trois mille quintaux de sucre , quinze cents quintaux de coton , quinze à seize mille quintaux de café , dix-huit mille quintaux de maïs , deux mille quatre cents quintaux de riz , onze mille quintaux de melasses , & huit à neuf mille quintaux de tabac. Les pâturages de cette île , qui sont très-abondans , nourrissent près de cent mille betes à cornes , deux mille mulets , vingt-quatre à vingt-cinq mille chevaux , & environ cinquante-cinq mille têtes de menu bétail. Une partie de ces productions sert à la subsistance des habitans , & le reste est transporté en Espagne , ou passe en fraude chez l'étranger.

#### V. C U B A.

L'île de Cuba , séparée de celle de Saint-Domingue par un canal étroit , a deux cents trente lieues de long , & depuis quatorze jusqu'à vingt-quatre de large. Découverte en 1492 par Colomb , elle fut négligée jusqu'en 1511 , époque à laquelle les Espagnols entreprirent de la conquérir. Diégo de Vélasquez vint avec quatre vaisseaux y aborder

par sa pointe orientale Un Cacique , nommé Hatuey , régnait dans ce caton. Cet Indien , né dans Saint - Domingue , en était sorti pour éviter l'esclavage auquel sa nation était condamnée , suivi des malheureux qui étaient échappés à la tyrannie des Castilans ; il avait établi dans le lieu de son refuge un petit Etat qu'il gouvernait en paix. C'est de-là qu'il observait au loin les voiles Espagnoles dont il craignait l'approche. A la premiere nouvelle qu'il eut de leur arrivée , il assembla les plus braves des Indiens , ses sujets ou ses alliés , pour les animer à défendre leur liberté , mais en les assurant que tous leurs efforts seraient inutiles s'ils ne commençaient par se rendre propice le Dieu de leurs ennemis : « la voilà , » leur dit-il , devant un vase rempli d'or , » la voilà cette Divinité si puissante ! Invoquons - là ».

Ce Peuple bon & simple crut aisément que l'or pour lequel on versait tant de sang , était en effet le Dieu des Espagnols. On dansa , on chanta devant ce métal brute & sans forme , & l'on se reposa sur sa protection. Mais Hatuey , plus éclairé , plus soupçonneux que les autres Caciques , les assembla de nouveau. « Ne comptons , leur dit-il , sur aucun bon- » heur , tant que le Dieu des Espagnols sera » parmi nous. Il est notre ennemi comme eux. » Ils le cherchent par-tout , & s'établissent » où ils le trouvent. Dans les profondeurs de » la terre ils sauraient le découvrir. Si vous » l'avaliez même , ils plongeraient leurs bras

» dans vos entrailles pour l'en arracher. Ce  
 » n'est qu'au fond de la mer qu'on peut le  
 » dérober à leur recherche. Quand il ne sera  
 » plus parmi nous, ils nous oublieront sans  
 » doute ». Aussi-tôt tout l'or qu'on possédait  
 fut jeté dans les flots. Cependant les Indiens  
 virent avancer les Espagnols ; les fusils, les  
 canons, ces dieux épouvantables, de leur  
 bruit foudroyant, dispersèrent les Sauvages  
 qui voulaient résister. Mais Hatuey pouvait  
 les rassembler. On fouille dans les bois, on  
 le prend, on le condamne au feu. Attaché au  
 poteau du bûcher, lorsqu'il n'attendait que  
 la flamme, un Prêtre Espagnol vint lui proposer  
 le baptême, lui parler du Paradis. « Dans  
 » ce lieu de délices, dit le Cacique, Y a-t-il  
 » des Espagnols ? Oui, répondit le Mission-  
 » naire ; mais il n'y en a que de bons. Le  
 » meilleur ne vaut rien, répondit Hatuey,  
 » & je ne veux pas aller dans un lieu où je  
 » craindrais d'en trouver un seul. Ne me  
 » parlez plus de votre religion, & laissez-moi  
 » mourir ».

Le Cacique fut impitoyablement brûlé.  
 Alors Vélasquez ne trouva plus d'ennemis à  
 combattre. Tout plia sans résistance ; & la  
 nation ne survécut cependant que peu à la  
 perte de sa liberté. Dans ces tems de férocité,  
 où conquérir n'était que de détruire, plusieurs  
 habitans de Cuba furent massacrés. Un plus  
 grand nombre terminèrent leur carrière dans  
 des mines d'or, quoiqu'elles ne se trouvaient  
 pas assez abondantes pour être long-tems ex-

plottées. Enfin la petite-vérole, ce poison que l'ancien Monde a donné au nouveau, en échange d'un plus grand encore, acheva ce que les autres fléaux avaient si fort avancé. L'île entière ne fut bientôt qu'un désert. Elle dut sa renaissance au Pilote Alaminos, qui le premier passa, en 1519, le canal de Bahama, en allant porter à Charles-Quint les premières nouvelles des succès de Cortez. On ne tarda pas à comprendre que ce serait la seule route convenable pour les vaisseaux qui voudraient se rendre du Mexique en Europe; & la Havane fut bâtie pour les recevoir. L'utilité de ce port fameux s'étendit depuis aux bâtimens expédiés de Porto-Belo & de Carthagène. Tous y relâchaient, & s'y attendaient réciproquement pour arriver ensemble avec plus d'appareil ou de sûreté dans la Métropole. Les dépenses prodigieuses que faisaient, durant leur séjour, des Navigateurs chargés des plus riches trésors de l'univers, jeterent un argent immense dans cette ville, qui elle-même était forcée d'en verser une partie dans les campagnes, plus ou moins éloignées, qui la nourrissaient. De cette manière Cuba eut quelques principes de vie, tandis que les autres Îles, soumises à la même domination, restaient dans le néant où la conquête les avait plongées.

La population actuelle de l'île de Cuba est d'environ cent quatre-vingt mille ames, dont trente mille seulement sont esclaves. Le café, le sucre, & sur-tout le tabac, forment l'objet

le plus important de leur culture. La récolte de cette dernière denrée , monte annuellement à 55 mille quintaux. Elle serait même beaucoup plus considérable , si le Gouvernement n'eût pas jugé à propos d'en arrêter les progrès. On a fait arracher cette plante dans quelque quartier où elle croissait moins heureusement. Le Ministère n'a pas voulu que les récoltes fussent portées au-delà des besoins de la Monarchie. Il a craint sans doute que les étrangers , qui auraient acheté la production en feuilles , ne l'introduisissent clandestinement dans ses Provinces après l'avoir manufacturé. On a pensé que l'industrie des Colons serait plus utilement tournée vers le sucre.

Cette denrée était peu connue avant la découverte du nouveau Monde. Elle est devenue graduellement l'objet d'un commerce immense. Les Espagnols étaient réduits à l'acheter de leurs voisins , lorsqu'enfin ils s'aviserent de la demander à Cuba. La Métropole en reçoit continuellement depuis deux cents jusqu'à deux cent cinquante quintaux , moitié blanc & moitié brut. Ce n'est pas tout ce que ses habitans en peuvent consommer ; mais ils seront dispensés de recourir aux marchés étrangers , lorsque cette culture sera aussi solidement établie dans le reste de l'île , qu'elle l'est déjà sur le territoire de la Havane.

Avant 1765 , Cuba ne recevait annuellement que trois ou quatre grands navires partis

de Cadix ; & les bâtimens qui , après avoir fait leur vente sur les côtes du Continent , venaient chercher un chargement qu'ils n'avaient pas trouvé à Vera-Cruz , à Honduras & à Carthagène. L'Isle manquait alors des choses les plus nécessaires ; & il fallait bien qu'elle les demandât à ceux de ses voisins avec qui elle avait formé des liaisons interlopes. Lorsque les gênes ont été diminuées , le nombre des expéditions a multiplié les productions qui , réciproquement , ont étendu la Navigation.

En 1774 , il arriva d'Espagne dans la Colonie cent & un navires , qui y porterent des farines , des vins , des eaux-de-vie , tout ce qui est nécessaire à un grand établissement , & qui emporterent toutes les denrées qu'un meilleur ordre de choses avait fait naître. La même année , Cuba reçut , sur cent dix-huit petits bâtimens , de la Louisiane , du riz & des bois pour ses caisses à sucre : du Mexique , des farines , des légumes , du Maroquin & du cuivre : des autres parties de ce grand Continent , des bœufs , des mulets , du cacao : de Porto - Rico , deux mille esclaves qu'on y avait entreposés. Les navires de l'ancien & du nouveau Monde n'eurent pas le choix des ports où il leur aurait convenu d'aborder. Ils furent obligés de déposer leur cargaison à la Havane , au Port-au-Prince , à Cuba , à la Trinité , les seuls endroits où l'on ait établi des Douanes. Il n'y a que les bateaux-Pêcheurs & les Caboteurs auxquels il soit



permis de fréquenter indifféremment toutes les rades.

M. Campo Manes assure que le produit des Douanes qui , avant 1765 , n'avait jamais passé 565,963 livres , s'éleve maintenant à un 1,620,000 liv. ; & que la Métropole retire de la Colonie en métaux 8,100,000 livres , au lieu d'un 1,620,000 livres qui lui arrivait autrefois. Cette augmentation de richesses provient de la liberté accordée , en 1765 , à tous les Espagnols de fréquenter cette Isle.

Les impôts levés à Cuba , ou du moins ceux qui entrent dans les caisses de l'Etat , ne passent pas 2,430,000 liv. , & le Gouvernement verse dans l'Isle 2,270,050 liv. pour le tabac ; 1,350,000 livres pour l'entretien des fortifications ; 2,160,000 livres pour la garnison ordinaire , & 3,780,000 livres pour les besoins de la Marine.

## VI. SAINT-DOMINGUE.

Cette Isle , célèbre dans l'Histoire pour avoir été le berceau des Espagnols dans le nouveau Monde , jeta d'abord un grand éclat par l'or qu'elle fournissait. Ses richesses diminuèrent avec les habitans du pays , auxquels on donnait pour tâche le soin de les arracher aux entrailles de la terre ; & elles tarirent enfin entièrement lorsque les Isles voisines ne fournirent plus de quoi remplacer les déplorables victimes de l'avidité des Conquistadors. La passion de rouvrir cette source d'opulence , inspira la pensée d'aller cher-

cher ces esclaves en Afrique ; mais outre qu'ils ne se trouverent pas propres aux travaux auxquels on les destinait , l'abondance des Mines du Continent qu'on commençait à exploiter , réduisit à rien les grands avantages qu'on avait tirés jusqu'alors de celle de Saint-Domingue. La santé , la force , la patience des Nègres firent imaginer qu'il était possible de les employer utilement à la culture ; & l'on se détermina par nécessité à un parti sage , qu'avec plus de lumieres on aurait embrassé d'abord. Le produit de leur industrie devint successivement assez considérable. Un peu après le milieu du seizieme siecle , la Métropole tirait annuellement de cette Colonie dix millions pesant de sucre , beaucoup de bois de teinture , de tabac , de cacao , de casse , de gingembre , de coton , une grande quantité de cuirs. On pouvait penser que ce commencement de prospérité inspirerait le goût , & donnerait les moyens d'en étendre les progrès. Malheureusement la dépopulation de cette Isle , qui fut la suite funeste de la découverte des Mines du Potosi , & les diverses incursions étrangères , la firent bientôt oublier de l'Espagne. Tel était , 1717 , l'état de cette Colonie , qu'elle n'était plus connue de sa Métropole que par un vaisseau médiocre qu'elle en recevait tous les trois ans. Elle avait alors , au rapport de M. Bütet , dix-huit mille quatre cent dix habitans Espagnols , Métis , Nègres ou Mulâtres. Leur couleur & leur caractère tenaient plus ou moins de

l'Américain , en raison de ces trois peuples , dans l'union naturelle & passagere qui rapproche les races & les conditions. Ces demi-Sauvages , plongés dans une fénéantise profonde , vivaient de fruits & de racines , habitaient des cabanes , étaient sans meubles , & la plupart sans vêtements. Le petit nombre de ceux en qui l'indolence n'avait pas étouffé le préjugé des bienféances , le goût des commodités , recevaient des habits de la main des Français leurs voisins , auxquels ils livraient leurs nombreux troupeaux & l'argent qu'on envoyait pour deux cents Soldats , pour les Prêtres & le Gouvernement. La Compagnie exclusive formée en 1756 , à Barcelone , pour ranimer les cendres de Saint-Domingue , n'a rien opéré. Après que cette île a été ouverte , en 1766 , à tous les Navigateurs Espagnols , son état est encore resté le même. Ce qu'on y peut avoir planté de cannes , de caffiers & de pieds de tabac , ne suffit pas à sa consommation , loin de pouvoir contribuer à celle de la Métropole. La Colonie ne fournit annuellement au Commerce national , que cinq à six cents cuirs , & quelques denrées de si peu de valeur , qu'elles ne méritent presque aucune considération.

*Gouverneurs des îles Espagnoles.*

*Voyez la Vice - Royauté de la Nouvelle Espagne , pag. 175.*

POSSESSIONS ESPAGNOLES EN  
AFRIQUE.POSSESSIONS ESPAGNOLES SUR LA  
CÔTE D'AFRIQUE.

*Ceuta.* La première place Espagnole qui se présente sur la côte de Barbarie, est Ceuta, résidence d'un Evêque Suffragant de Lisbonne. Cette ville, enclavée dans le Royaume de Fez, n'est remarquable que par sa situation avantageuse, à l'embouchure de la Méditerranée, vis-à-vis Gibraltar, & par un blocus mémorable qu'elle a soutenu pendant plus de 50 ans, contre une armée de Maures.

*Administration.* MM.

- D. Domingo Salcedo, *Gouv. & Lieut.-général.*  
 D. Phil. Garcia, *Secrétaire du Gouvernement.*  
 D. Ant. Mar. Inoff., *Lieutenant de Roi.*  
 D. Ant. Manso, *Gouverneur de Melille.*  
 D. Dom. de Molina, *Gouv. del Peñon.*  
 D. Jos. Granados, *Gouvern. de Alhucemas.*  
 D. Gavino Esther, *Minist. des Finances.*

*Oran.* Cette place, située dans le Royaume de Trémésin, est exposée au même méridien que Carthagène en Espagne. Eloignée de 50 lieues d'Alger, elle n'est qu'à un jet de pierre de la mer, partie dans une plaine, partie sur la pente d'une montagne fort escarpée. Cette ville, qui a dans sa Jurisdiction le village & le port de Massalquivir, sert à l'Espagne d'en-

trepôt pour son Commerce d'esclaves, & pour celui du bled, de l'huile, des cuirs, de la cire, & des diverses autres marchandises qu'elle tire de l'Afrique.

*Administration.* MM.

- D. Ped. Guelfi, *Commandant-général.*  
 D. Flor. Moreno, *Gouverneur.*  
 D. Jos. Perez Brito, *Lieutenant de Roi.*  
 D. Jos. de Otero, *Gouv. du C. S. Philippe.*  
 D. Jos. Mayolli, *Gouv. du C. S. André.*  
 D. Juan Chamizo, *Gouv. de Rosalcazar.*  
 D. Diego Ramon, *Gouv. de Sainte-Croix.*  
 D. Ant. Paria, *Gouv. du C. S. Gregoire.*  
 D. Jos. Jul. de Salas, *Gouv. de Massalquivir.*  
 D. Narcisse Valquez de Nicuesa, *Alcade.*  
 D. Joach. Nic de Itarbe, *Min. des Finan.*

I S L E S C A N A R I E S.

Les îles Canaries, situées à 500 milles des côtes d'Espagne, & à 100 milles du Continent d'Afrique, sont au nombre de sept; savoir, Canarie, Teneriffe, Palma, Ferro, Gomera, Lancerota & Fuerte Ventura. L'antiquité les connut sous le nom d'îles Fortunées. Ce fut à la partie la plus occidentale de ce petit Archipel, que le célèbre Ptolomée, qui vivait dans le second siècle de notre Ere, établit un premier Meridien, d'où il compta les longitudes de tous les lieux dont il détermina la position géographique.

Ce fut en 1344, que la Cour de Rome donna la propriété de ces îles à Louis de la Cerda,

l'un des Infans de Castille. Obstinément traversé par le Chef de sa famille, ce Prince n'avait encore pu rien tenter pour mettre à profit cette étrange libéralité, lorsque Bethencourt partit de la Rochelle, le 6 Mai 1402, & s'empara deux mois après, de Lancerota. Dans l'impossibilité de rien opérer de plus, avec les moyens qui lui restaient, cet Aventurier se détermina à rendre hommage au Roi de Castille de toutes les conquêtes qu'il pourrait faire. Avec les secours que lui donna ce Souverain, il envahit Fuerte-Ventura en 1404, Gomera en 1405, & l'île de Fer en 1406. Canarie, Palma & Ténériffe ne subirent le joug qu'en 1483, 1492 & 1496.

Les Canaries jouissent d'un ciel communément serein; les chaleurs sont vives sur les côtes; mais l'air est agréablement tempéré sur les lieux un peu élevés, & trop froid sur quelques montagnes couvertes de neige la plus grande partie de l'année.

Les fruits & les animaux de l'ancien & du nouveau Monde prospèrent tous, ou presque tous, sur le sol varié de ces Îles. On y récolte des huiles, quelques soies, beaucoup d'orceille, & une assez grande quantité de sucre inférieur à celui que donne l'Amérique. Les grains qu'il fournit suffisent le plus souvent à la consommation du pays; & sans compter les boissons de moindre qualité, ses exportations en vins s'élevent annuellement à 10 à 12 mille pipes de Malvoisie.

*Voyez sur l'étendue de ces îles, la nature de leur*

leur terroir , & sur les mœurs , la religion & le caractère des peuples qui les habitent , le Tableau du Commerce de l'Asie & de l'Afrique , tom. II , pag. 193-206.

*Administration.* MM.

Le Marquis de la Cañada , *Command.-général.*  
 . . . . . *Comm. en second.*  
 . . . . . *Lieuten. du Roi à Ténériffe.*  
 D. Fern. del Castillo , *Gouv. de la g. Canarie.*  
 D. Jos. del Castillo y Negrete , *Audit. gén.*

*Audience des Canaries.* MM.

Le Marquis de la Cañada , *Président.*  
 D. Ped. And. Burriel , *Régent.*  
 D. J. Ant. Gonzalez Carrillo.  
 Le Duc de Estrada.

. . . . .  
 D. Xav. Fermin. de Izuriaga , *Procureur-général.*

ISLES D'ANABON ET DE FERNANDO  
 DEL PO.

Ces deux Isles, situées près de la Ligne, l'une au Sud , & l'autre au Nord , ont été cédées à l'Espagne par les Traités de 1777 & 1778 , conclus entre elle & la Cour de Lisbonne. L'objet de cette nouvelle conquête est de faire la traite des Noirs , que jusqu'alors les Espagnols reçurent des Français , des Anglais & des Portugais. Ces Isles , dont le sol est d'ailleurs peu fertile , ne peuvent être d'aucune autre utilité à leurs propriétaires.



Voyez le Tableau du Commerce de l'Asie & de l'Afrique, tom. II, pag. 191.

## POSSESSIONS ESPAGNOLES EN ASIE.

### ISLES PHILIPPINES.

Les îles Philippines, anciennement connues sous ce nom de Manilles, forment un Archipel immense à l'Est de l'Asie. Elles s'étendent depuis le sixième, jusqu'au vingt-septième degré Nord, sur une largeur inégale de 40 à 200 lieues. Dans leur nombre, qui est prodigieux, on en distingue 13 ou 14 plus considérables que les autres.

Le sol des Philippines est généralement d'une fécondité incroyable. Malheureusement le climat n'y est pas aussi salubre. Les vents de terre & de mer y entretiennent, durant six mois, une plus grande température que leur position ne le permet. Pendant le reste de l'année, les cieux sont embrasés des feux du tonnerre. Les campagnes sont inondées par des pluies continuelles. Le tempérament des étrangers s'affaiblit ainsi peu-à-peu par une transpiration trop abondante; mais les naturels du pays poussent très-loin la carrière de leur vie, sans éprouver d'autres infirmités que celles auquel l'homme est assujéti par-tout.

On remarque deux espèces d'habitans dans les îles Philippines, des noirs & des basanés. Le nombre en est très-considérable; cepen-

dant, suivant le dénombrement de 1752, il n'y en avait alors que 1,350000 qui eussent subi le joug Espagnol. Tous, depuis 16 jusqu'à 50 ans, payent une capitation de 21. 14<sup>l</sup>. On les a partagés en vingt-deux Provinces, dont la seule île de Luçon contient douze, avec un Archevêché & trois Evêchés.

Cette grande Colonie a pour Chef un Gouverneur, dont l'autorité subordonnée au Vice-Roi du Mexique, doit durer huit ans. Ce grand Officier a le commandement des Armées. Il préside à tous les Tribunaux. Il dispose de tous les emplois Civils & Militaires. Il peut distribuer des terres, les ériger même en fief. En un mot, il ne trouve d'obstacles dans l'exercice de son pouvoir, que dans une Loi, trop souvent violée, qui veut que l'on poursuive la mémoire d'un Gouverneur mort dans ses fonctions, & que celui qui y survit ne s'éloigne qu'après que son Administration aura été examinée.

*Voyez sur l'étendue de ces Isles, leurs productions, & sur les mœurs, le caractère & la religion des peuples qui les habitent, le Tableau du Commerce de l'Asie & de l'Afrique, tom. I, pag. 273-287.*

#### I S L E S M A R I A N E S.

Les îles Marianes, appelées autrefois îles des Larrons, furent découvertes au XVI<sup>e</sup>. siècle par le fameux Magellan. Cet Archipel, situé dans Zone Torride, s'étend depuis le 13<sup>e</sup>. degré, jusqu'au 22<sup>e</sup>. L'air y est pur, le ciel

serain, & le climat assez tempéré. On y voyait autrefois des peuples nombreux; mais les Espagnols, ayant débarqué chez eux en 1678, la plupart d'entr'eux se firent massacrer, plutôt que de se soumettre. Un grand nombre furent la victime des maladies honteuses que leurs inhumains vainqueurs leur avaient portées. Ceux qui avaient échappé à tous ces désastres, prirent le parti désespéré de faire avorter leurs femmes, pour ne pas laisser après eux des enfans esclaves. La population diminua dans tout l'Archipel, au point qu'il fallut, il y a 30 à 40 ans, en réunir les faibles restes dans la seule île de Guam, qui en est la principale. C'est là que ces peuples, instruits par M. Tobias, cultivent du riz, du cacao, du maïs, du sucre, de l'indigo, du coton, des légumes, des fruits, dont jusqu'à nos jours, on leur avait laissé ignorer l'usage.

#### *Gouvernement.*

##### *Capitaine-général des îles Philippines.*

D. Joseph Basco y Vargas.

##### *Gouverneur des îles Marianes.*

D. Philippe Cerain.

##### *Audience de Manille. MM.*

D. Jos. Basco y Vargas, Gouv. & Cap. gén.  
*Président.*

D. Diego Martinez de Araque, *Régent.*

D. J. Bapt. de Bonilla y Ximeno.

- D. Felix Diez de Quijada y Obejero.  
 D. Emet. Cacho Calderon.  
 D. Ciriaco Gonzalèz Carjaval.  
 D. Manuel del Castillo y Negrete.

*Gens du Roi.* MM.

- D. J. Alvarez Valcarcel, *Procur. gén. Civil.*  
 D. Jérôme Revenga y Alvarez, *Pr. gen. Crim.*  
 . . . . . *Alguazil-Major.*

*Archevêque & Evêques.* MM.

- MANILLE. B. S. de Santa Justa y Rufina.  
 Nueva Segovia. Fr. Miguel Garcia.  
 Nueva Caceres. J. Ant. de Orbigo.  
 Cebu. . . . . M. Jean Rubio de Arevalo.

*Conseil Royal & Souverain des Indes.*

*Premiere Chambre du Gouvernement.* MM.

- D. Joseph de Galvez, *Conseiller d'Etat, Chef.*  
 D. Phil. de Arco Riva Herrera.  
 D. Phil. Santos Dominguez.  
 D. Joseph Antonio de Areche.  
 D. Jacques André de Huerta.  
 Le Comte de Tepa.  
 D. Franc. Xav. Machado y Fiesco, *Ministre  
 & Trésorier-général.*  
 D. Franc. Moñino, *Absent.*  
 D. Bernard Yriarte.  
 D. Ant. Porlier, *Procureur-général du Conseil  
 & de la Chambre, pour tout ce qui concerne  
 la nouvelle Espagne, avec voix delibérative  
 dans ce Tribunal.*

D. Ant. Ventura de Taranco, *Secrétaire du Conseil & de la Chambre, pour tout ce qui concerne la nouvelle Espagne.*

*Seconde Chambre du Gouvernement. MM.*

Le Marquis de Valdelirios.

D. Jol. Ant. de la Cerda.

D. Juan Manuel Gonzalez Bustillo.

Casp. Soler y Ruiz.

D. Joseph de Cistué, *Proc. génér. du Conseil & de la Chambre, pour tout ce qui concerne le Royaume du Pérou.*

*Troisième Chambre de Justice. MM.*

D. Manuel Lanz de Casa Fonda.

D. Manuel Romero.

Raphaël Antunez y Acevedo.

D. Pedro Muñoz de la Torre.

*Juge de Ministres.*

M. D. Pedro Muñoz de la Torre.

*Chancellerie & Sceau Royal.*

M. D. Juan Angel de Zerain, *Vice-Chancelier.*

*Garde des Sceaux.*

*Administration Ecclésiastique.*

1783. D. Antoine Sentmanat, Chapelain & grand Aumônier du Roi, grand Chancelier de l'Ordre de Charles III. *Patriarche des Indes.*

*Etat de la Marine d'Espagne.*

*Secrétairerie d'Etat pour la Marine.*

M. Le Marquis Gonzalez de Castéjon, *Secrétaire d'Etat.*

*Conseillers. MM.*

- D. Ant. L. del Réal Lombardon.
- D. Joach. Hernandez.
- D. Phil. Garcia Aleffon.
- D. Manuel de la Cuentas-Zayras.
- D. Pedro Varela y Ulloa.
- D. Fulgence de la Riva Agüero.
- D. Julien Retamosa.
- D. Alberto de Sefma.
- D. Pedro Alonso Henriquez, *Archiviste.*

*Etat-Major de la Marine.*

D. Louis de Cordova, *Directeur-général.*

*Lieutenans-Généraux. MM.*

1755. Le Marq. de la Vega de Armijo.

1757. Le Marq. de San-Leonardo.

1774. {
- Le Marquis del Réal Tesoso.
  - D. L. de Cordova.
  - Le Marq. de Casa Tilly.
  - D. Manuel de Guirior.
  - D. Manuel de Florez.
  - Le Marq. de Gonzalez de Castéjon.
- {
- D. Joseph de Roxas.
  - D. Ant. Ulloa.
  - D. J. Bapt. Bonet.

1779. { D. Ant. Rodriguez Valcarcel.  
 D. Jos. Diaz de San Vicente.  
 D. Miguel Gaston.  
 D. Ant. de Arce.

1780. D. J. de Langara y Huarte.

1781. D. Joseph Solano.

*Leur uniforme est le même, que celui des Lieutenans-généraux des Armées d'Espagne.*

*Chefs d'Escadre. MM.*

1774. D. Adrien Caudron Cautin.

- { D. Ign. Pons de Leon.  
 D. Ant. Posada.  
 D. Fernan de Lortia.  
 D. Ant. Osorno y Herrera.  
 D. Juan Tomasco.  
 D. Ant. Barcelo.

*Leur uniforme est le même que celui des Maréchaux-de-Camp.*

*Trente-deux Brigadiers de Marine, cent douze Capitaines de Vaisseaux, parmi lesquels sont douze Graduados, & cent vingt-sept Capitaines de Frégates, parmi lesquels sont deux Graduados.*

*Département de la Marine d'Espagne.*

*CADIX. MM.*

D. L. de Cordova, *Commandant & Directeur-général.*

D. Gayet de Langora, *Capitaine de Vaisseau, Major-général.*



- D. Ant. Escaño. }  
 D. . . . . } *Adjudans.*  
 D. Alexandre Teran, *Commissaire de la Prov.*  
*Secrétaire-général de la direction.*

F E R R O L. *MM.*

- D. Joseph Diaz de S. Vicente, *Comm. général.*  
 D. Fr. Montes, *Capit. de Frég. Major.*  
 D. Ign. de Olaeta, *Adjudant.*  
 D. Gab. de Llanos, *Secr. de la Commandance.*

C A R T H A G E N E. *MM.*

- D. Joseph de Roxas, *Command.-général.*  
 D. Jos. Bonanza, *Capit. de Frég. Major.*  
 D. . . . . *Adjudant.*  
 D. Leandre Echenique, *Secr. de la Command.*

En 1772, il fut établi en chacun de ces trois Départemens, un Conseil qui a pour objet de statuer sur tout ce qui concerne l'armement des vaisseaux, & l'entretien des arsenaux. Le Commandant-général du Département en est toujours le Président.

*Corps Militaires, entretenus pour la Marine.*

*Compagnies des Gardes-Marines.*

En 1717, on créa à Cadix une Compagnie de Gardes-Marines de cent cinquante hommes, dont le nombre fut porté, depuis, à deux cents; mais le Ministère, desirant donner à sa Marine des Officiers dignes de lui faire

honneur, on a distribué ce corps en trois Compagnies, dont l'une est demeurée à Cadix, la seconde a été fixée au Ferrol, ville de Galice, & la troisième à Carthagene. Chacune de ces trois Compagnies est composée d'un Capitaine, d'un Lieutenant, d'un Porte Enseigne, de deux Adjudans, de quatre Prigadiers, de quatre Sous-Brigadiers, & de quatre-vingt-douze Cadets. Chaque Compagnie a aussi une Académie, composée d'un Directeur & de huit Maîtres, dont l'objet est de former les jeunes Officiers dans les Sciences & dans les Arts, relatifs à la Marine.

Le Capitaine de Cadix, est le Commandant des trois Compagnies.

*Etat-Major.*

CADIX. MM.

D. Miguel Gaston, Lieuten. gén., *Capitaine-Commandant.*

D. Ant. Pofada, Chef d'Escadre, *Lieuten.*

D. Fr. Musioz de San-Clemente, Lieutenant de Navire, *Porte-Enseigne.*

D. . . . . } *Adjudans.*

D. Vincent Toño, Capitaine de Vaisseau, *Directeur des trois Académies.*

FERROL. MM.

D. Fr. Gil, Brigadier, *Capitaine.*

D. Fr. Jove Llanos, Cap. de Frég., *Lieuten.*

D. . . . . Lieutenant de Vaisseau, *Porte-Enseigne.*

- D. . . . . }  
 D. . . . . } *Adjudans.*  
 D. Cipriano Vimercati , *Dirẽneur.*

CARTHAGENE. MM.

- D. Jof. de Mazarredo , *Brigadier , Capitaine.*  
 D. Domingo de Nava , *Cap. de Nav. , Lieut.*  
 D. . . . . *Porte-Enseigne.*  
 D. . . . . }  
 D. . . . . } *Adjudans.*  
 D. Hyacinthe Ceruti , *Dirẽneur.*

*Infanterie de la Marine.*

Ce Corps, que l'on appelle en Espagne, l'*Infanterie de la Marine*, est composé de douze Bataillons, de six Compagnies chacun. Chaque Bataillon a pour Chef un Adjudant, & les Compagnies composées de cent soixante-huit hommes chacune, ont à leur tête quatre Officiers.

*Etat-Major.*

CADIX. MM.

- Le Marquis de Casa-Tilly , *Lieut.-général , Commandant principal.*  
 Le Marq. de Arellano , *Cap. de Nav. Inspect.*  
 D. . . . . *Sergent-Major.*

FERROL: MM.

- D. Nic. de Estrada , *Capitaine de Frégate , Commandant en second.*  
 D. . . . . *Cap. de Ereg. Sous Inspect.*

D. L: . . . . . Capitaine de Vaisseau,  
*Sergent-Major.*

## CARTHAGENE. MM.

D. . . . . Capitaine de Frégate,  
*Commandant en second.*

D. Joseph Aramburu, Capitaine de Frégate,  
*Sous-Inspecteur.*

D. . . . . *Sergent-Major.*  
*Corps-Royal d'Artillerie.*

Ce Corps est composé de deux mille hommes distribués en seize Brigades, dont chacune a son Lieutenant. Cette Compagnie, qui est distribuée en trois départements, a une École d'Artillerie, pour former ceux qui la composent, dans les différents objets de leur service.

*Etat-Major.*

## CADIX. MM.

D. Fr. Robira, Capitaine de Vaisseau, *Commissaire-général*; un *Sergent-Major* & deux *Commissaires en second.*

## FERROL. MM.

D. Firmin Carasa, Capitaine de Vaisseau, *Commissaire Provincial*; un *Sergent-Major* & deux *Commissaires en second.*

## CARTHAGENE. MM.

D. Joachim de Posada, Capitaine de Frégate, *Commissaire Provincial*; un *Sergent-Major* & deux *Commissaires en second.*

## INGÉNIEURS.

Le Corps des Ingénieurs de la Marine fut créé le 10 Octobre 1770. Son uniforme est le même que celui des Officiers de l'Armée. Il est composé de quatre Directeurs, *Capitaines de Vaisseaux & Officiers-Généreux*; quatre Ingénieurs en Chef, *Capitaines de Vaisseaux*; huit en second, *Capitaines de Frégates*; huit ordinaires, *Lieutenans de Vaisseaux*; huit extraordinaires, *Portes-Enseignes de Vaisseaux*; & de douze Adjudans, *Portes-Enseignes de Frégates*. Tous ces Officiers sont aux ordres de l'Ingénieur-général, Don François Gaudier, Brigadier de l'armée.

*Corps des Pilotes.*

Ce Corps est distribué en deux classes; en Pilotins ou Adjudans, & en Pilotes servans actuellement sur les côtes & dans les ports. Il est aussi divisé en trois départemens, dont chacun a une École où l'on enseigne tout ce qui peut être relatif à la Navigation & au Pilotage.

*Etat-Major:*

C A D I X. MM.

D. Juan de Soto y Aguilar, Brigadier, *Commandant en Chef.*

*Deux Adjudans Lieutenans de Navires.*

D. Vincent Caamaño, Capitaine de Navire,  
*Directeur.*

*Un Adjudant.*

D. Felix de Marquina, Capitaine de Vaisseau,  
*Directeur.*

*Un Adjudant.*

### ARTICLE III.

#### POSSESSIONS PORTUGAISES EN AMÉRIQUE.

**L**ES Nations brillantes s'éclipsent, dit sènément M. le Comte d'Albon; on les voit ensuite reprendre leur éclat, & le perdre de nouveau; telles sont les vicissitudes humaines, tel est en raccourci l'Histoire du Monde, telle est celle des Portugais. Ils n'ont en Europe que des possessions très-bornées pour l'étendue. Actifs, prudents, braves, bons marins, ils poussèrent bien loin leur navigation, multiplièrent leurs conquêtes en Afrique & dans les deux Indes, formerent de riches établissemens; leur commerce s'ouvrit rapidement; il devint immense, & versa dans leurs mains tous ses trésors. Un beau règne, un grand Roi, suffit pour commencer & accélérer ces révolutions. Emmanuel, époux d'Isabelle, fille aînée de Ferdinand le Catholique, Prince

à grandes idées, eut la vertu, ce semble, d'élever l'ame de ses sujets, & de leur donner le courage nécessaire pour exécuter les grands projets qu'il avait formés. Par ses ordres, ils côtoyerent toutes les côtes d'Afrique; après en avoir fait le tour, ils ne craignirent pas de voyager dans des mers inconnues. Leur entreprise fut heureuse; ils s'ouvrirent une route aux Indes, & commencerent à s'emparer du commerce des épiceries, qui jusqu'alors s'étoit fait par la voie de l'Egypte & de Venise. Le même Monarque soumit à sa domination, dans les Indes orientales, les villes d'Ormus, de Malaca, de Cochin & de Goa. Par ces conquêtes, le Commerce d'Asie & d'Afrique, passa presque tout entier entre les mains des Portugais. Quelque tems après, ils découvrirent le Brésil, & s'en rendirent maître. Cette précieuse & fertile contrée leur fournit en abondance du sucre, du coton, de l'indigo, des bois rares, de l'argent, de l'or & même des diamans. Avec les productions de l'Amérique, ils n'avaient plus rien à désirer, puisque des Flottes de plusieurs centaines de voiles, portaient chaque année de Goa, pour Lisbonne, & versaient dans cette Capitale toutes les richesses du Japon, de la Chine, du golfe Persique, des Etats du Mogol, des côtes de l'Inde, & de plusieurs autres contrées aussi opulentes. Le Portugal mettait aussi à contribution l'Egypte, l'Arabie; & comme il manquait de bras, il tirait du cœur de l'Afrique, un nombre prodigieux d'hommes,



dont la couleur faisait tout le crime, & qui, pour cette raison, privés de leur liberté, allaient périr, ou plus lentement dans les plantations à sucre & dans les sucreries, ou plus vite dans les rudes travaux des mines.

L'opulence attaqua vivement les mœurs, & la servitude en précipita la décadence. Les Portugais ne soutinrent avec honneur ni l'une ni l'autre fortune. La prospérité les avait remplis de tous les vices qu'elle amène ordinairement à sa suite. Heureux & riches, ils ne tarderent pas à se montrer vains, fiers, présomptueux, durs, intraitables. L'adversité ne leur porta pas moins de préjudice. Dépouillés de leurs richesses, & plongés dans le malheur par les Espagnols, qui les asservirent sous Philippe II, ils ne tinrent pas long-tems contre la rigueur du sort, & en furent vivement aigris. Le plaisir & les douceurs dont ils s'étaient enivrés en se gouvernant eux-mêmes, les rendirent incapables d'obéir tranquillement à des Maîtres qu'ils détestaient. Le regret de leur grandeur passée, le sentiment de leur humiliation présente, le desir de se venger, absorbaient les cœurs, & remplissaient les esprits. Par ces dispositions, ils se firent encore plus de mal qu'on ne leur en avait fait. Leur caractère s'altéra, leurs bonnes qualités s'affaiblirent ou se dissipèrent, leur amour pour le travail s'éteignit; ils perdirent le goût de l'industrie; le soin du commerce ne les affecta plus; ils se virent bientôt forcés de se borner

aux nécessités de la vie , eux qui auparavant jouissaient du privilège important d'en procurer aux autres les commodités. Il s'écoula peu d'années , & presque tous les fruits de leurs anciens travaux passèrent en des mains étrangères , pour ne plus revenir dans les leurs.

Un jour heureux leur suffit pour briser le joug des Espagnols , recouvrer pleinement leur liberté , se remettre en possession de leur Empire ; mais les efforts de tout un siècle ont été parfaitement inutiles pour les rappeler à leur ancien Etat , & réparer , du moins en partie , leur perte ineffimable. Les grands coups que les autres Nations leur avaient portés , & qu'ils pouvaient parer , s'ils eussent voulu profiter de leurs avantages les ont tellement déconcertés , qu'ils ne pensent pas même à se relever.

### B R É S I L.

Cette vaste région est la plus occidentale de l'Amérique méridionale. Bornée au nord par la rivière des Amazônes , au sud par la rivière de la Plata , à l'est par la mer , elle avoisine au couchant les possessions Espagnoles. Renfermée , pour ainsi dire , entre l'équateur & le tropique du Capricorne , sa plus grande largeur d'occident en orient est de 17 degrés , entre le 328°. & le 345°. degré de longitude. Du nord au sud , son étendue peut avoir 35 degrés , depuis le 1 jusqu'au 35°. de latitude méridionale. Ce fut en 1500 que le Portu-

gais Pierre Alvarez Cabral , fit cette découverte , qu'il ne dut qu'au hafard. Pour éviter les calmes de la côte d'Afrique , ce Navigateur prit tellement au large , qu'il fe trouva à la vue d'une terre inconnue , fituée à l'oueft. La tempête l'obligea d'y chercher une afile. Il mouilla fur la côte , au 15<sup>e</sup>. degré de latitude australe , dans un lieu qu'il appela Porto Seguro. Il prit poffeffion du pays fans y former d'établiffement , & lui donna le nom de Ste.-Croix , auquel on fubftitua depuis celui du Bréfîl. Cette derniere dénomination tire fon origine du bois , appelé bois de Bréfîl , production la plus précieufe pour les Européans , qui l'employerent à la teinture.

Les Portugais trouverent le Bréfîl diftribué en petites nations , les unes cachées dans les forêts , les autres établies dans les plaines ou fur les bords des rivières ; quelques-unes fédentaires , un plus grand nombre nomades ; la plûpart fans aucune communication entre elles. Celles qui n'étaient pas continuellement en armes les unes contre les autres , étaient divifées par des haines ou des jaloufies héréditaires. Ici l'on tirait fa fubfiftance de la chaffe & de la pêche ; là de la culture des champs. Tant de différence dans la maniere d'être & de vivre , ne pouvaient manquer d'introduire de la variété dans les mœurs & dans les coutumes.

Les Bréfîliens étaient en général de la taille des Européans ; mais ils étaient moins robuftes. Ils avaient auffi moins de maladies &

vivaient long-tems. Ils ne connaissaient aucun vêtement. Les femmes avaient les cheveux extrêmement longs, & les hommes les tenaient courts; les femmes portaient en bracelets des os d'une blancheur éclatante, que les hommes portaient en collier; les femmes peignaient leur visage, au lieu que les hommes peignaient leur corps.

Chaque peuplade de ce vaste Continent avait son idiome particulier. Aucun n'avait des termes pour exprimer des idées abstraites & universelles. Cette pénurie de langage, commune à tous les peuples de l'Amérique, était la preuve du peu de progrès qu'y avait fait l'esprit humain. La ressemblance des mots d'une langue avec les autres prouvait que les transmigrations réciproques de ces Sauvages avaient été fréquentes.

La nourriture des Brésiliens était peu variée. Dans une région privée d'animaux domestiques, on vivait de coquillages sur les bords de la mer, de pêche près des rivières & dans les forêts de chasse. Le vuide, que laissait trop souvent des ressources si fort incertaines, était rempli par le manioc, & par quelques autres racines.

Ces peuples aimaient fort la danse. Leurs chansons n'étaient qu'une longue tenue, sans aucune variété de ton. Elles roulaient ordinairement sur leurs amours ou sur leurs exploits guerriers. Telles furent celles de tous les peuples Pasteurs & sédentaires.

On a accusé ces peuples de n'avoir aucune

religion. Cette imputation, dont nous avons lavé (\*) ailleurs tant d'autres Nations primitives, convient encore moins aux Brésiliens, qui furent toujours, & sont encore les tristes victimes de la cupidité de leurs Prêtres, & de leurs Devins. Quoique leur tranquillité n'eût, pour ainsi dire, pour base des loix d'aucune espece, rien, dans leur petite société, n'était si rare que les dissensions. Si l'ivresse ou un malheureux hasard enfantait une querelle, & que quelqu'un y pérît, le meurtrier était livré aux parents du mort, qui, sans délibérer, l'immolait impitoyablement à leur vengeance. Les deux familles s'assembraient ensuite, & se conciliaient dans la joie d'un festin bruyant.

Tout Brésilien s'appropriait autant de femmes qu'il voulait ou qu'il pouvait s'en procurer, & les répudiait s'il s'en dégoûtait. Celles qui manquaient à la foi qu'elles avaient jurée, étaient punes du dernier supplice, & l'on ne riait point de l'homme qu'elles avaient ainsi outragé. Les meres, après leurs couches, ne gardaient le lit qu'un jour ou deux; & portant leur enfant pendu au col dans une écharpe de coton, elles reprenaient leurs occupations ordinaires sans aucun danger.

Les voyageurs étaient reçus au Brésil avec des égards marqués. Ils se voyaient entourés de femmes qui, en leur lavant les pieds, leur

---

(\*) Voyez nos *Cérémonies Religieuses des Peuples du Monde*, V vol. in-folio, Paris, 1783.

prodiguaient les expressions les plus obligantes. On ne négligeait rien pour les biens traiter, mais c'était un outrage impardonnable, que de quitter une famille où l'on avait été accueilli, pour aller chez une autre où l'on pouvait espérer un traitement plus agréable. Cette hospitalité, dit l'illustre Auteur de l'*Histoire Philosophique des deux Indes*, est l'un des plus surs indices de l'instinct & de la destination de l'homme pour la sociabilité.

« Née de la commiseration naturelle ;  
 » ajoute sensément le même Ecrivain, l'hospitalité fut générale dans les premiers tems.  
 » Ce fut presque l'unique lien des Nations ;  
 » ce fut le germe des amitiés les plus anciennes, les plus révérees, & les plus durables  
 » entre des familles séparées par des régions  
 » immenses. Un homme persécuté par ses  
 » Concitoyens, ou coupable de quelque délit,  
 » allait chercher au loin ou le repos ou  
 » l'impunité. Il se présentait à la porte d'une  
 » ville ou d'une bourgade, & il disait. *Je  
 » suis un tel, fils d'un tel, petit fils d'un tel :  
 » je viens pour telle ou telle raison.* Et il arrangeait son histoire ou son mensonge de la  
 » maniere la plus merveilleuse, la plus pathétique,  
 » la plus propre à lui donner de l'importance.  
 » On l'écoutait avec avidité, & il ajoutait. *Recevez-moi : car si vous, ou vos  
 » enfans, ou les enfans de vos enfans, sont jamais  
 » conduits par le malheur dans mon pays,  
 » ils me nommeront, & les miens le recevront.*  
 » On s'emparait de sa personne. Celui auquel

» il donnait la préférence s'en tenait honoré.  
 » Il s'établissait dans les foyers de son hôte ;  
 » il en était traité comme un des membres de  
 » la famille ; il devenait quelquefois l'époux ,  
 » le ravisseur ou le séducteur de la fille de la  
 » maison. »

L'intérêt ni l'ambition ne conduisaient jamais les Brésiliens à la guerre. Le desir de venger leurs proches ou leurs amis fut toujours le motif de leurs divisions les plus sanglantes. Ils avaient pour Orateurs, plutôt que pour Chefs, des vieillards qui décidaient des hostilités, qui donnaient le signal du départ, qui, pendant la marche, s'abandonnaient aux expressions d'une haine implacable. Quelquefois même on s'arrêtait pour écouter des harangues emportées qui duraient des heures entières. Elles rendaient vraisemblablement celles qu'on lit dans Homere, & dans les Historiens Romains ; alors le bruit de l'artillerie, n'étouffait pas la voix des Généraux.

Les combattans étaient armés d'une massue de bois d'ébène, qui avait six pieds de long, un de large, & un pouce d'épaisseur ; leurs arcs & leurs fleches étaient du même bois. Ils avaient pour instrument de musique guerrière, des flûtes faites avec les ossements de leurs ennemis. Elles valaient bien pour inspirer le courage, nos tambours qui étourdissent sur le danger, & nos trompettes qui donnent le signal & peut-être la peur de la mort. Leurs Généraux étaient les meilleurs soldats des guerres précédentes. Les premières att-



ques ne se faisaient jamais à découvert. Chaque armée cherchait à se ménager les avantages d'une surprise. Rarement combattait on de pied ferme. L'ambition se réduisait à faire des prisonniers. Quelques-uns d'entr'eux étaient égorgés & mangés avec appareil. Durant le festin, les Anciens exhortaient les jeunes gens à devenir guerriers, intrépides pour se régaler souvent d'un mets si honorable. Jamais on ne dévorait ceux des ennemis, qui avaient péri dans l'action. Les Brésiliens bornaient leur superstitieuse voracité à manger quelques-uns de ceux qui étaient tombés vifs dans leurs mains.

L'air du Brésil est généralement très-sain, & les chaleurs n'y sont pas excessives, malgré l'exposition de son climat. Les Portugais ont distribué cette région immense en neuf Provinces, dont chacune est conduite par un Gouverneur particulier, subordonné aux réglemens du Vice-Roi. La plus septentrionale de toutes est celle de *Para*. Cette contrée, la plus stérile & la moins saine de ces régions, comprend la partie de la Guiane, qui appartient au Portugal, le cours de l'Amazône, depuis le confluent de la Madeire & du Marmoré; &, à l'Est, tout l'espace qui s'étend jusqu'à la rivière des Tocantins. Les Navigateurs Portugais n'étaient pas entrés dans l'Amazône avant 1535. Ayres d'Acunha, & ceux qui le suivirent, y firent presque tous naufrage. Ce ne fut qu'en 1615, que François Caldeyra jeta sur ses rives les fondemens d'une

ville, qui reçut le nom de Belem. Le Gouvernement donna, en 1663, à Bento Maciel Parenté, le territoire de Macapa, & plus tard, l'île de Joannes a Macedo; mais ces deux concessions furent depuis réunies à la Couronne, la première par l'extinction de la famille qui l'avait obtenue, & la seconde par des échanges.

Pendant long-temps les Portugais se bornèrent à faire des courses, plus ou moins prodigieuses, pour enlever quelques Brésiliens. C'étaient, si nous osons ainsi nous exprimer, des Sauvages inquiets & hardis, qui cherchaient à asservir d'autres Sauvages moins forts & moins courageux. Ces fatigues meurtrières, ces cruautés inutiles, duraient depuis un siècle, lorsque des Missionnaires entreprirent de civiliser les Indiens errans. Ils en ont réunis un assez grand nombre, dans soixante-dix-huit bourgades, mais sans pouvoir les fixer entièrement. Après 4 ou 5 mois d'une vie oisive & sédentaire, ces hommes, entraînés par leurs anciennes habitudes, quittent subitement leur domicile, pour aller ramasser dans les forêts & sur les bords de l'Amazône, du cacao sauvage, de la vanille, de la falspareille, de l'huile de copeau, de la laine végétale, des écailles de crabes & de tortues. Toutes ces productions d'une nature brute, sont portées à Belem, chef-lieu de la Province.

Cette ville, bâtie à 20 lieues de l'Océan, & sur un canal qui conduit à l'Amazône, offre

offre aux Navigateurs, un port qui n'oppose pas au succès du Commerce, d'aussi grands obstacles qu'on le croit communément. L'approche en est à la vérité difficile. Des courans en sens contraires, occasionnés par une multitude de petites îles, rendent la marche des bâtimens incertaine & lente; mais, arrivés à la rade, ils mouillent dans un fond de vase, sur quatre, cinq, & six brasses d'eau. Cependant le canal qui y conduit, diminue tous les jours de profondeur. Dans peu il ne sera plus praticable, si, comme il faut le croire, les eaux continuent à y déposer autant de terre qu'ils y en ont entraîné depuis un siècle.

Avant 1755, cet établissement voyait arriver tous les ans de la Métropole, 13 à 14 navires; mais, depuis long-temps, il ne reçoit plus que 4 ou 5 bâtimens; & cette diminution considérable dans le Commerce est le fruit du Monopole établi par le Gouvernement, & qu'heureusement il a détruit en 1778. La valeur des exportations s'éleve rarement au-dessus de 7 à 800,000 livres. Ce faible produit n'est que peu grossi, par les bois de construction que la Couronne de Portugal fait acheter & emporter par ses vaisseaux.

Au nord de Para, est la riviere des Tocantins, qui sépare cette Province du *Maragnan*. Cette région vit pour la première fois les Portugais en 1535, & ce fut une tempête qui les y jeta; mais ils ne s'y établirent qu'en 1599. Les Français s'en emparèrent en 1612,

pour en être expulsés 3 ans après. Elle resta sous le joug Hollandais, depuis 1641 jusqu'en 1644. A cette époque, les premiers Conquistadors, rentrèrent dans leur possession pour ne la plus perdre.

Le soin de ramasser sur les côtes de l'ambre gris, qui amusaient les Sauvages, occupa les premiers Européens. Cette faible ressource ne tarda pas à manquer, & elle ne fut pas remplacée comme elle devait l'être. L'établissement a languis long-temps; & ce n'est que fort tard qu'on s'est aperçu que le coton qui croissait sur ce territoire, était le meilleur du nouveau Monde. Cette production y fait tous les jours de nouveaux progrès. On lui a associé depuis quelques années la culture du riz, quoiqu'il soit fort inférieur au riz du Levant, à celui même de l'Amérique septentrionale. Les tentatives qu'on y a faites pour y naturaliser la soie, ont été jusqu'à présent inutiles. La culture de l'indigo s'y est montrée avec plus de succès; & déjà on y recueille le plus beau rocou du Brésil.

A la suite du Maragnan, est la Province de *Fernambuc*, formée de quatre propriétés particulières. Le *Fernambuc* propre, donné en 1527 à Edouard Coelho, fut réuni comme conquête à la Couronne, après qu'en 1654 on en eût chassé les Hollandais.

L'Historien de Barros obtint de Jean III le District de *Paraiba*, mais il négligea de le peupler. Des gens sans aveu s'y transporterent en 1560, & furent asservis, en 1597, par les

Français, qui furent bientôt réduits à l'évacuer. Philippe III fit élever sur ce Domaine Royal, une ville qui porte aujourd'hui le nom de Notre-Dame-de-Neves.

Emanuel Jordan se fit céder, en 1654, la propriété de Rio-Grande, canton entièrement négligé jusqu'à cette époque. Le naufrage de cet homme actif à l'entrée du port, fit rentrer dans les mains du Gouvernement des terres que quelques particuliers ne tarderent pas à exploiter.

On ignore à qui, & en quel tems, Tamaraca avait été accordé : mais il rede-  
vint une possession nationale, peu après l'é-  
lévation de la maison de Bragance au trône.

Ce beau Gouvernement est actuellement enveloppé par la riviere Saint-François, & par divers rameaux des Cordelieres. Ses cô-  
tes offrent un peu de coton. Aucune con-  
trée de ces régions ne fournit autant & d'aussi  
bon sucre que ses plaines bien arrosées. Ses  
montagnes sont remplies de bêtes à cornes,  
qui lui fournissent une grande quantité de  
cuirs.

La Province de Fernambuc, produit seule  
le bois de brésil. Le Commerce de cette den-  
rée est entre les mains d'une Compagnie; &  
c'est pour la Maison de la Reine. Les premiers  
Entrepreneurs s'étaient obligés d'en recevoir  
annuellement dans les magasins du Gouverne-  
ment, où il est déposé à son arrivée du Brésil,  
30,000 quintaux, à 30 livres le quintal. Des  
expériences suivies, ayant démontré que la

consommation de l'Europe ne s'élevait pas à cette quantité, il fallut la réduire à 20,000 quintaux; mais on en fit payer le quintal 40 livres. Tel est le contrat annuel qui est dans les mains de deux Négocians Anglais, établis en Portugal. Ils donnent 80,000 livres pour le bois qu'on leur fournit; le vendent, dans Lisbonne même, un million; font des frais pour 128,000 livres, & gagnent par conséquent 72,000 livres.

Au midi de la rivière Saint-François, est la Province de *Bahia*. Ce Gouvernement est composé de la Capitainerie de Ségerippe, dont les révolutions nous sont inconnues; de la Capitainerie de *Itheos*, qui cessa d'appartenir à George de Figueredo, après que les Indiens Aimorés l'eurent détruite; de la Capitainerie de *Porto-Seguro*, qui retomba à la Couronne après l'extinction de la famille des *Tourinho*; & du pays de *Bahia*, qui ne fut jamais une propriété particulière.

Cette Province, qui comprend une population d'environ 40 milles Blancs, 50 milles Indiens, & 70 milles Nègres, a pour Capitale *San-Salvador*. Cette ville, qui fut autrefois le chef-lieu de tout le Brésil, renferme 2 mille maisons, dont la plupart sont magnifiquement bâties. L'ameublement en est d'autant plus riche & plus somptueux, que le luxe des habits est sévèrement pros crit. Une loi fort ancienne, qui a été souvent violée, & qui, depuis 1749, s'observe dans le nouveau Monde comme dans l'ancien, interdit aux Portugais l'usage des

étoffes d'or ou d'argent, & des galons dans les vêtements. La passion pour le faste, que les Loix ne peuvent déraciner, a cherché un dédommagement dans des croix, des médailles, & des chapelets de diamans. Les métaux, qu'on ne peut porter soi-même, sont prodigués pour la parure des esclaves, voués au service domestique.

Il est peu d'endroits au nouveau Monde où les femmes soient aussi gênées qu'à San-Salvador. Chez ce Peuple excessivement jaloux, à peine leur permet-on d'aller à l'Eglise, couvertes de leurs mantes, dans les plus grandes solennités. Personne n'a la liberté de les voir dans l'intérieur de leur maison. Cette contrainte ne les empêche pourtant pas de former des intrigues, malgré la certitude d'être poignardées au moindre soupçon d'infidélité. Par un relâchement peut-être mieux raisonné que le nôtre, les filles qui, sans l'aveu de leurs meres, ou même sans leur protection, se livrent à un amant, sont traitées avec moins de sévérité. Mais si les peres ne parviennent pas à couvrir leur honte par un mariage, ils les abandonnent à l'infâme métier de Courtisane. C'est ainsi, dit M. Raynal, que s'enchaînent tous les vices de la corruption à la suite des richesses, sur-tout quand, achetées par le sang & par le meurtre, elles ne se conservent pas dans le travail.

de La Province de *Rio-Janeiro* est composée  
s Capitaineries du St. Esprit, de Cabofrio,  
& de Paraiba du Sud, accordées par le Gou-



vernement à des époques différentes, & rentrées de plusieurs manières au Domaine de la Couronne. Rio-Janeiro, Capitale du Brésil & le séjour du Vice-Roi, offre l'un des plus beaux Havres qu'il y ait dans le nouveau Monde. Ce fut Diaz de Solis, qui le découvrit en 1525. Des Protestans Français, persécutés dans leur patrie, & conduits par le Chevalier Villegagnon, y formerent, en 1555, dans une petite Isle, un faible établissement. C'était 15 ou 20 cabanes, construites de branches d'arbres & couvertes d'herbes, à la manière des Sauvages du pays. Quelques faibles boulevarts, qu'on y avait élevés pour placer du canon, lui firent donner le nom de Fort de Coligny; il fut détruit 3 ans après par Emanuel de Sa, qui jeta sur le Continent, dans un sol fertile, sous un beau ciel, aux pieds de plusieurs montagnes disposées en amphithéâtre, les fondemens de Rio-Janeiro, qui y est devenu célèbre depuis que des mines considérables ont été découvertes à son voisinage.

La position de cette place importante, au 22<sup>e</sup>. degré 20 minutes de latitude australe, l'éloignait assez de l'ancien Monde, pour qu'on pût raisonnablement penser que de médiocres fortifications suffiraient à sa défense. Mais la tentation de l'attaquer pouvant s'accroître avec l'augmentation de ces richesses, il paraissait raisonnable d'en multiplier les ouvrages. Ils étaient déjà fort considérables, lorsqu'en 1771, Duguay-Trouin s'en rendit le maître

avec une audace & une capacité, qui ajoutèrent beaucoup de gloire à une vie qu'il avait déjà si fort illustrée. Les nouvelles fortifications qu'on a depuis ajoutées à celles que les Français avaient emportées, n'ont pas rendu la ville plus difficile à prendre, parce qu'elle peut être attaquée par d'autres côtés, où la descente est très-praticable. Si l'or pénètre dans les tours d'airain, à travers les portes de fer, le fer renverse encore plus sûrement les portes qui défendent l'or & les diamans.

Au midi de la rivière de Sapucachi, est la Province de Saint-Paul. A 13 lieues de l'Océan, est la ville du même nom, bâtie en 1570 par les malfaiteurs dont le Portugal avait infesté les côtes du nouveau Monde. Dès que ces scélérats s'aperçurent qu'on voulait les soumettre à quelque police, ils abandonnerent les rives où les hasards les avaient jetés, & se réfugièrent dans un lieu écarté où les Loix ne pouvaient pas les atteindre. Une situation qu'un petit nombre d'hommes pouvait défendre contre plus de troupes qu'on en pouvait employer contre eux, leur inspira la hardiesse de ne vouloir d'autres maîtres qu'eux-mêmes, & le succès couronna leur ambition. D'autres bandits, & les générations qui sortaient de leurs liaisons avec les femmes du pays, les recrutaient & les multipliaient. L'entrée était, dit-on, sévèrement fermée à tout voyageur dans la nouvelle République. Pour y être reçu, il fallait se présenter avec le projet de s'établir. Les Candidats

étaient assujettis à des rudes épreuves. Ceux qui ne soutenaient pas cette espèce de noviciat, ou qui pouvaient être soupçonnés de perfidie, étaient massacrés sans miséricorde. C'était aussi le sort de ceux qui paraissaient avoir du penchant à se retirer.

Tout invitait les Paulistes à vivre dans l'oï-siveté, dans le repos & dans la mollesse. Une certaine inquiétude naturelle à des brigands courageux; l'envie de dominer, qui suit de près l'indépendance; les progrès de la liberté, qui mènent au desir d'un nom: peut-être tous ces motifs réunis, leur donnerent d'autres inclinations.

On les vit parcourir l'intérieur du Brésil d'une extrémité à l'autre. Ceux des Indiens qui leur résistaient, étaient mis à mort; les fers devenaient le partage des lâches; & beaucoup se cachaient dans les antres & dans les forêts, pour éviter le tombeau ou la servitude. Qui pourrait compter les dévastations, les cruautés, les forfaits dont se rendirent coupables ces hommes atroces? Cependant au milieu de tant d'horreurs, se formaient sous un Gouvernement municipal, quelques peuplades, qu'il faut regarder comme le berceau de tous les établissemens qu'a maintenant le Portugal dans les terres. Ces petites Républiques détachées, en quelque sorte; de la grande, céderent peu-à-peu, aux insinuations qu'on employa pour les assujettir à une autorité qu'ils n'avaient jamais méconnue; & avec le tems, tous les Paulistes furent soumis à la

Couronne, de la même manière que les autres sujets.

Cette contrée forma alors un Gouvernement ; on y ajouta les Capitaineries de Saint-Vincent & de Saint-Marco, qui, en 1553, avaient été données aux deux frères, Alphonse & Pierre Lopez de Souza, & dont les deux villes avaient depuis été détruites par des Pirates. Cette distribution coupa en deux la Province de Rio-Janeiro.

Les six Provinces dont on vient de tracer le tableau, regnent le long des côtes. Il en est trois au centre du Brésil qui s'étendent de l'Ouest à l'Est : couvertes de montagnes, on y trouve presque par-tout de l'or ; & c'est ce riche métal qui a fait donner à cette région le nom de pays des mines. Ces trois riches Gouvernements sont *Goyas*, *Matto-Grosso*, & *Minas-Geraës*. Quelle que soit l'importance des productions de ces trois Provinces, leur population ne monte pas au-delà de 120000 âmes, tant Portugais qu'Indiens & Esclaves Noirs. On n'y trouve d'ailleurs que quelques bourgades, qui, au milieu de l'or qui les environne, montrent par-tout l'image de l'indigence & des privations.

Long-temps on eut lieu de craindre que les révolutions qui bouleversent si souvent l'Indostan, ne rendissent les diamans plus rares. On fut rassuré par une découverte, qui, en 1728, fut faite au Brésil, sur quelques branches de la rivière Das Caravelas, & à Serro de Fris, dans la Province de Minas-Geraes. Des

esclaves, condamnés à chercher de l'or, y trouvaient mêlées des petites pierres luisantes, qu'ils repoussaient comme inutiles, avec le sable & le gravier. Antoine Rodrigues Banha soupçonna leur prix, & fit part de ses idées à Pedro d'Almeida, Gouverneur du pays. Quelques-uns de ces brillans cailloux furent envoyés à la Cour de Lisbonne, qui, en 1730, chargea d'Acunha, son Ministre en Hollande, de les faire examiner. Après des épreuves multipliées, les gens de l'Art prononcèrent que c'était de très-beaux diamans.

Aussi-tôt les Portugais en ramassèrent avec tant de diligence, qu'il en vint 1146 onces par la Flotte de Rio-Janeiro. Cette abondance en fit baisser le prix considérablement : mais les mesures prises par un Ministère attentif, les ramenerent bientôt à leur première valeur. Il conféra à quelques riches associés, le droit exclusif de la fouille des diamans. Pour mettre même des bornes à la cupidité de cette Compagnie, on régla qu'elle ne pourrait employer à ce travail que six cents esclaves. Dans la suite, on lui accorda la liberté d'en multiplier à son gré le nombre, en payant cent sols par jour pour chaque tête de Mineur.

Pour assurer l'exécution du privilège, les mines d'or qu'on exploitait au voisinage furent généralement formées ; & ceux qui avaient fondé l'espérance de leur fortune, sur cette base souvent trompeuse, se virent contraints de porter ailleurs leur activité. Il fut permis aux au-

tres Citoyens de rester sur leurs héritages ; mais la loi décerna des peines capitales contre ceux d'entr'eux qui blesseraient les droits accordés au Monopole. Depuis que le Souverain à pris la place de la Compagnie , tous les Colons ont la liberté de faire chercher des diamans , mais sous l'obligation de les livrer aux Agens de la Couronne , au prix qu'elle même à fixé , & en payant vingt pour cent de cette valeur.

Les diamans qui doivent passer du nouveau Monde dans l'ancien , sont enfermés dans une cassette a trois ferrures , dont les principaux membres de l'Administration ont séparément les clefs ; & ces clefs sont déposées dans un autre coffre , sur lequel le Vice-Roi doit apposer son cachet. Au tems du privilège exclusif , ce précieux dépôt à son arrivée en Europe , était remis au Gouvernement , qui retenait , suivant un tarif réglé , les diamans infiniment rares qui passaient 20 karats , & en livrait tous les ans , au profit de la Compagnie , à un ou plusieurs contractans réunis , quarante mille karats , à des prix qui ont successivement varié. On s'était engagé , d'un côté , à recevoir cette quantité , de l'autre à n'en pas répandre davantage , & quel que fût le produit nécessairement varié des mines , ce contrat ne reçut jamais d'atteinte.

Aujourd'hui la Cour jette dans le Commerce 60000 karats de diamans. C'est un seul Négociant qui s'en faitit , & qui donne 3,120,000 livres , à raison de 25 livres le karat. Si la

fraude s'éleve à un dixieme , comme le pensent tous les gens instruits , ce sera 312,000 livres qu'il faudra ajouter à la somme touchée par le Gouvernement. Il se trouvera que le produit de ces mines , dont on aime à exagérer la richesse , ne s'éleve pas annuellement à plus de 3,432,000 livres. L'Angleterre & la Hollande achettent ces diamans bruts, & les fournissent, plus ou moins bien taillés , aux autres Nations.

Les diamans du Brésil ne sont pas tirés d'une carrière. Ils sont la plupart épars dans des rivières , dont on d'étourne plus ou moins souvent le cours. S'y sont-ils formés ? Y sont-ils portés par les eaux qui s'y précipitent ? C'est ce qui n'est pas encore éclairci. Ce qui ferait pencher à croire qu'ils y sont entraînés par les torrents qui les ont détachés des rochers & des montagnes , c'est l'accroissement de leur quantité dans la saison des pluies , & après de grands orages.

Aux Indes orientales & occidentales , les mines sont placées à peu de distance de la Ligne; les unes dans les premiers degrés de latitude boréale , & les autres dans les degrés correspondans de latitude méridionale. La croûte qui enveloppe les diamans bruts , est plus épaisse aux diamans du Brésil qu'à ceux de l'Indostan ; & il est aisé , ou du moins possible de les distinguer sous cette forme. Mais lorsqu'ils sont une fois taillés , les plus habiles Lapidaires s'y méprennent. Aussi la valeur est-elle la même dans le Commerce. Cette



égalité doit s'entendre seulement des petits diamans. Ceux d'Amérique qui passent quatre ou cinq karats, ont la plûpart des imperfections qu'on remarque rarement aux diamans d'Asie, & alors la différence dans les prix est prodigieuse. Quelques Artistes accordent aussi aux derniers plus de dureté, plus de vivacité qu'aux autres; mais cette opinion n'est pas généralement reçue.

Dans les pays de l'or & des diamans, on trouve encore des Amétistes, des Topases très-imparfaits, & des Chrysolithes d'une assez grande beauté. Ces pierres n'ont jamais été soumises au monopole; & ceux qui les découvrent en peuvent disposer de la manière qu'ils jugent la plus convenable à leurs intérêts. Cependant leur exportation annuelle ne s'éleve pas au-dessus de 150,000 livres; & les droits que perceoit le Gouvernement, à raison d'un pour cent, se réduisent à 1500 livres.

Ces riches contrées offrent aussi des mines de fer, de soufre, d'antimoine, d'étain, de plomb, de vis-argent, qui se retrouvent dans quelques autres Provinces du Brésil, sans qu'on se soit jamais occupé du soin d'en ouvrir aucune. La nature paraît n'avoir refusé que le cuivre à cette vaste & fertile région du nouvel hémisphère.

#### *Administration.*

1779 D. Louis de Vasconcellos di Castelmelhor, *Vice-Roi du Brésil, Gouverneur des possessions Portugaises en Améri-*

*que, & Commandant des forces de la  
Couronne dans cette partie du Monde.*

1783 D. Martin de Soufa y Albuquerque,  
*Gouverneur de Para.*

*Archevêque & Evêques du Brésil. MM.*

SAN-SALVADOR.

*Revenus*

1773 Joach. de Figueiroa.....

*Belem.*

1771 J. Pereira..... 40,000 l.

*Manrahan.*

1756 Ant. de S. Joseph..... 30,000 l.

*Mariana.*

1773 Em. Mendés dos Reys..... 35,000 l.

*Saint-Paul.*

1771 Em. de la Résurrection.....

*La Paz.*

1764 Fr. del Campos.....

*Rio-Janeiro.*

..... 50,000 l.

POSSESSIONS PORTUGAISES  
EN AFRIQUE.

I. CÔTES D'AFRIQUE.

Les Possessions Portugaises sur la côte occidentale de l'Afrique, commencent à Mossula, & s'étendent dès le 8e. jusqu'au 18e.

degré de latitude australe. Depuis l'intérieur des terres, elles ont quelquefois jusqu'à cent lieues. On distribue ce grand espace en plusieurs Provinces, dont les différents cantons sont régis par des Chefs, tous tributaires de Lisbonne. Sept ou huit faibles corps de dix ou douze soldats chacun suffisent pour contenir tant de peuples dans la soumission. Les Nègres sont réputés libres; mais les moindres fautes les précipitent dans la servitude. Au milieu de leurs forêts, dans un lieu qu'on nomma la nouvelle *Oeiras*, furent découvertes, il n'y a que peu d'années, d'abondantes Mines d'un fer supérieur à celui de toutes les parties du Globe. Le Comte de Souza, alors Gouverneur de la contrée, & depuis Ambassadeur à la Cour d'Espagne, les fit exploiter; mais elles ont été abandonnées par des motifs qu'on ignore. Ce Commandant actif recula aussi les frontières de l'Empire soumis à ses ordres. Son ambition était d'arriver jusqu'aux riches Mines du Monomotapa, & de préparer à ses successeurs les moyens de pousser les conquêtes jusqu'au territoire que sa nation occupe au Mosambique.

Les navires Portugais qui fréquentent ces parages, se rendent tous à Saint-Paul ou à Saint-Philippe de Benguela. La première, Capitale de l'Afrique Portugaise, a un assez bon port. Il est formé par Isle de sable, protégé à son entrée, très-referrée par des fortifications régulières, & défendu par une gar-

nison qui serait suffisante, si elle n'était composée d'Officiers & de Soldats la plûpart flétris par les Loix, ou du moins exilés. On compte dans la ville sept à huit cents Blancs, & environ trois mille Noirs ou Mulâtres libres. Saint-Philippe de Benguela, beaucoup moins considérable, n'a qu'une rade où la mer est souvent orageuse.

Le commerce des Portugais a principalement les Esclaves pour objet. Leurs bâtimens en traitent un plus grand nombre dans le marché de Saint-Paul; mais ceux qu'ils achettent à Saint-Philippe sont beaucoup plus robustes. Ce n'est pas de la Métropole que la plûpart de ces vaisseaux sont expédiés, mais du Brésil, & presque uniquement de Rio-Janeiro. Comme leur nation exerce un privilège exclusif, ils payent ces malheureux Noirs moins chers qu'on ne les vend. C'est avec du tabac qu'ils se procurent sur les lieux même, avec du tabac, qu'ils soldent à la Côte-d'or. Sur celle d'Angola, c'est du tabac, des eaux-de-vie de sucre, & quelques toiles grossières qu'ils donnent en échange.

*Voyez la description de cette Côte, son commerce & les mœurs de ses habitans dans le Tableau de l'Asie & de l'Afrique, tome II, pag. 79-218.*

## I I. I S L E S A Ç O R E S.

Les îles Açores, vulgairement connues sous les nom d'îles Terceres, sont placées entre les 38<sup>o</sup>. & 40<sup>e</sup>. degré de latitude septen-

trionale , & entre le 348°. & le 352°. degré de longitude. Elles sont éloignées d'environ cent vingt lieues des côtes d'Afrique , deux cents de Lisbonne , & trois cents des côtes d'Espagne. On en compte neuf , qui sont Tercere , Saint-Michel , Fayal , Sainte-Marie , Saint-George , la Gracieuse , le Pic , Flores & Corvo. Elles furent découvertes en 1449 par le Portugais Gonzalve Velho , qui leur donna le nom d'Açores , à cause de la quantité prodigieuse d'éperviers qu'il y trouva. En des mains plus actives que ne le sont celles des Portugais , ces Isles deviendraient bientôt une source féconde de richesses & de prospérité ; mais dans leur état actuel , elles ne leur servent guere que d'un lieu de relâche , où leurs vaisseaux vont se rafraîchir lorsqu'ils vont dans l'Inde ou qu'ils en reviennent.

*Voyez la description de chacune de ces Isles , leurs productions & les mœurs de leurs habitans dans le Tableau de l'Asie & de l'Afrique , tome II , pag. 219-226.*

#### MADERE ET SES DÉPENDANCES.

A soixante lieues de Canarie , entre le Détroit de Gibraltar & les Canaries , dans l'Océan Atlantique , est l'île de Madere. Les principales productions de cette Isle consistent dans le vin de Malvoisie , dont on fait tant de cas en Europe. Les récoltes annuelles de cette liqueur montent communément à trente milles pipes ; treize ou quatorze des meilleures vont

abreuver une grande partie du Globe. Le reste se consomme dans le pays même, ou est converti en vinaigre ou en eau-de-vie pour les besoins du Brésil.

En 1760, on comptait à Madere soixante-trois mille neuf cents personnes, de tout âge & de tout sexe, distribuées dans quarante-trois Paroisses, sept Bourgades & la ville de Funchal. A ce Gouvernement la Cour de Lisbonne a réuni les petites îles de Porto-Santo, des Serteres & des Selvages. Cette Colonie est gouvernée par un Chef qui tient ses pouvoirs du Roi. On ne donne à ce Chef, pour la défense d'un si bel établissement, que cent hommes de troupes régulières; mais il dispose de trois mille hommes de milice, qu'on assemble & qu'on exerce un mois chaque année. Officiers & Soldats, tout dans ce corps sert sans solde, sans que les places en soient moins recherchées. Elles procurent quelque distinction, dont on est plus avide dans cette Isle que dans aucun lieu du Monde.

Le revenu public est formé par les dîmes généralement perçues sur toutes les productions, par un impôt de dix pour cent sur ce qui entre dans l'Isle, & de douze pour cent sur ce qui en sort. Ces objets réunis rendent près de 3,000,000 livres. Tels sont cependant les vices de l'administration, que d'une somme si considérable, il ne revient presque rien à la Métropole.

*Voyez la description de ces Isles, leurs*

*productions & le caractère de leurs habitans dans le Tableau de l'Asie & de l'Afrique, tome II, pag. 227-233.*

### III. ISLES DU CAP-VERD.

Les îles du Cap-verd, découvertes en 1470 par le Génois Noli, employé au service du Portugal, sont situées à l'occident de la Nigritie, vis-à-vis l'embouchure du Sénégal. On les appelle ainsi, à cause de la quantité d'herbes dont l'Océan est couvert dans cet endroit-là. Peut-être aussi les Portugais se déterminèrent-ils à le nommer ainsi, à cause du Cap vis-à-vis duquel elles sont placées, & qui, comme on l'a dit, est constamment couvert de verdure. Ces Îles sont au nombre de dix, savoir celles de Saint-Antoine, de Sainte-Lucie, de Sel, de Saint-Vincent, de Saint-Nicolas, du Buona-vista, de Feu, de May, de Brava & de Saint-Yago.

L'air des îles du Cap-verd est, en général, fort chaud & très-mal sain. Le terroir haché, montueux & peu arrosé, nourrit à peine & fort mal le petit nombre de Noirs, la plupart libres, échappés à quatre siècles de vexations. La pesanteur des fers qui les écrasaient s'accrut encore lorsqu'on les livra à un association, qui seule avait le droit de pourvoir à leurs besoins, & d'acheter ce qu'ils avaient à vendre. Heureusement ce privilège exclusif, vraiment funeste à ces infortunés habitans, est expiré, & il ne paraît pas que la Cour de Lisbonne soit dans



l'intention de le renouveler. Mais tels sont les maux qu'il a faits , qu'une langueur mortelle regne encore dans la région qui fut le théâtre de sa prospérité. Aussi les exportations de ce sol assez étendu , se réduisent-elles encore actuellement pour l'Europe à une herbe connue sous le nom d'*orceille* , & qui est employée dans les teintures en écarlate ; pour l'Amérique , à quelques bœufs , à quelques mulets ; & pour la partie de l'Afrique soumise à la Cour de Lisbonne , à un peu de sucre , à beaucoup de pagnes de coton.

*Voyez la description de ces Isles & leurs productions dans le Tableau de l'Asie & de l'Afrique , tome II , pag. 234-239.*

#### IV. ISLES SAINT-THOMAS ET DU PRINCE.

L'île Saint-Thomas est renfermée dans le golfe de Guinée, dans la mer d'Ethiopie. Celle qu'on appelle l'île du Prince en est éloignée de dix-sept lieues dans le voisinage du Congo. Le terroir de ces deux Isles est généralement assez fertile. Il produit abondamment des cannes à sucre, quelques canneliers, des ananas, des bananes, du manioc, des patates, & divers autres autres objets qui suffisent à la subsistance de sept à huit mille ames qui les habitent. Autant l'air de Saint-Thomas est mal-sain, autant celui de l'île du Prince est favorable à la santé. C'est ce qui déterminâ la Cour de Lisbonne à y transférer, en 1756, le Siège Episcopal & le Gouvernement, fixé

auparavant dans la première. L'entrée de cette Ile est défendue par un assez bon Fort. Tous les vaisseaux qui viennent de la côte de Guinée, relâchent ordinairement à Saint-Thomas ou à l'île du Prince.

Voyez le Tableau de l'Asie & de l'Afrique, tome II, page 250.

*Anirauté de Portugal. MM.*

*Grand-Amiral  
du Portugal.*

1779 le Général de Liane, *Surintendant de la Marine.*

1779 D. Fred. de Souza Calharis, *Gouvern. de Goa, & Command. des forces Portugaises dans les Indes Orient.*

## ARTICLE IV.

### POSSESSIONS HOLLANDAISES EN AMÉRIQUE.

DES Particuliers, sujets de la République de Hollande, firent, il y a plus d'un siècle & demi, un fonds de six millions cinq cent mille florins, en fixerent les actions à trois mille florins chacune, & s'érigerent, sous le bon plaisir du Gouvernement, en Compagnie, qu'on nomma *des grandes Indes*. Avec des avances si modiques, elle fit des armements, & tenta d'éta-

blir sa puissance & sa fortune en Asie. Elle eut d'abord à lutter contre toutes les forces de l'Espagne, & à combattre les Souverains du pays. Elle servit la patrie en lui fournissant des richesses, & en dépouillant les Espagnols d'une partie de leurs possessions dans cette autre partie du Monde. De degré en degré, elle est parvenue au point où nous la voyons aujourd'hui. Cette Compagnie forme comme une espece de République, souveraine tout-à-la-fois & dépendante. Absolue en Asie, & toujours soumise à la volonté des États-Généraux, elle commande despotiquement dans les Indes, où elle a divisé ses États en huit grands Gouvernemens. Le Vice-Roi, sous le titre de Gouverneur-général, fait sa résidence à Batavia, & y tient une Cour magnifique. La Compagnie fait la paix ou la guerre selon que ses intérêts l'exigent. Elle reçoit les Ambassadeurs des Provinces Asiatiques, & leur en envoie. Elle a forcé plusieurs Rois, les uns à lui céder leur Empire, les autres à lui payer tribut. Elle soudoie vingt à trente mille hommes, Officiers, Soldats ou Matelots. Le nombre de ses vaisseaux, depuis trente jusqu'à soixante pieces de canon, se monte ordinairement à cent soixante, quelquefois même à cent quatre-vingt. En cas de nécessité, elle peut encore en armer quarante du second & du troisième rang. Elle multiplie ses établissemens, bâtit des Villes, construit des Forts, fonde des Colonies, conduit & regle comme il lui plaît

toutes les opérations relatives à ses projets d'opulence & d'agrandissement. La manière dont elle se gouverne, les ressorts qu'elle fait jouer pour réussir dans ses entreprises, les mesures qu'elle prend pour maintenir sa domination, la marche qu'elle suit pour ajouter de nouveaux Etats à ses anciennes conquêtes, sont autant de secrets également impénétrables aux étrangers, & même aux habitans du pays.

Le commerce de la Compagnie est immense ; il s'étend principalement sur cette vaste & riche côte qui commence à Bassora, ville marchande située au confluent du Tigre & de l'Euphrate dans le golfe Persique, & va se terminer à l'Empire du Japon. Elle a fait les Traités les plus avantageux avec plusieurs Rois de l'Orient, ses vassaux, ses tributaires, ses amis ou ses alliés. Elle en a obtenu des privilèges exclusifs qui lui assurent de grands profits. Pour deux ou trois millions qu'elle répand dans les Indes, elle rapporte en Europe des marchandises pour la valeur de seize, dix-huit ou vingt millions, qui lui sont payés en argent comptant. Tous les ans, vers le mois d'Août, il arrive des Indes en Hollande une flotte de quinze à vingt vaisseaux. D'après les calculs faits sur l'état des cargaisons, on estime qu'ils apportent annuellement deux cents tonnes d'or. Les bâtimens employés à ce commerce sont d'une prodigieuse grandeur. Il n'est pas jusqu'aux Matelots de la Compagnie qui ne puissent facilement s'enrichir

Outre le salaire , ils ont des gratifications ou des profits plus ou moins considérables , selon que les cargaisons des flottes sont plus ou moins précieuses , mieux ou moins vendues. Les épiceries que la Compagnie tire de ses possessions , sont pour elle d'un prix inestimable ; elle s'en sert pour faire une partie de ses échanges dans le pays , tandis que les Espagnols , les Français , les Anglais & les autres Nations n'y font presque que des achats , & donnent leur or pour des marchandises. Il est impossible de savoir au juste , même par approximation , ce que lui vaut en Europe cette branche de commerce. On peut caractériser en deux mots le pouvoir immense de cette Compagnie. Cette Société est venue à bout , par ses lumières , son courage & son industrie , de fonder & d'élever un Empire plus vaste & bien plus opulent que la plupart des Monarchies de nos jours. L'établissement de la Compagnie n'a rien coûté à l'Etat. Il ne lui donne aucune sollicitude , ne le jette dans aucune dépense , ne lui occasionne aucune guerre , lui fournit de grandes ressources , lui apporte annuellement des sommes considérables. Les flottes qui partent ou arrivent chargées de marchandises , payent régulièrement à l'Amirauté les droits d'entrée & de sortie pour l'entretien de la Marine. La Compagnie emploie & enrichit une foule d'Officiers , de Soldats , de Matelots , de Marchands , de Manufacturiers , d'Artisans de toute espèce. Elle répand dans

les Provinces & dans les Villes de grande<sup>s</sup> richesses, que l'industrie & l'activité des habitans font bientôt fructifier au centuple. Chaque fois qu'elle a besoin de faire renouveler son privilège, elle verse trois ou quatre millions dans les coffres de la République. A ces actes imposés par le devoir, & dont elle ne peut se dispenser, on la voit souvent s'empresser de joindre des traits de patriotisme & de générosité. Dans les circonstances critiques, dans les besoins pressans, elle fait à l'Etat des dons gratuits, qui le soulagent & le dispensent de multiplier les emprunts, ou de mettre de nouvelles impositions sur le peuple.

Quoique souveraine dans ses possessions, les États-Généraux ne la tiennent pas moins dans une perpétuelle dépendance. Elle est forcée de tenir ses comptes en bon ordre, d'en présenter de trois en trois ans l'Etat à leurs Hautes-Puissances, & de le leur faire ratifier.

Sur le modèle de cette opulente Compagnie, les Hollandais ont calqué leur Compagnie des Indes occidentales, connue aussi dans les Provinces-Unies sous le nom de Compagnie d'Afrique. Celle-ci eut des commencemens bien plus brillans que la première. Elle s'était emparée de la Baie de tous les Saints, lorsque le vaillant Pierre Hein prit cette flotte, dont la riche cargaison lui fit donner le nom de flotte d'argent, & l'amena en Hollande. Les Portugais ne firent pas de

moindres pertes que les Espagnols. Fernambuc se rendit à la Compagnie, & lui ouvrit la porte à la conquête du Brésil ; mais cette belle aurore n'annonça malheureusement qu'un jour orageux. La Compagnie ne fit pas long-tems trembler ses ennemis, & se vit bientôt réduite elle-même aux plus cruelles extrémités. Ses flottes furent battues par les Espagnols ; elle ne put ni étouffer les révoltes des Nègres, ni appaiser les mouvements séditieux des Portugais qu'elle avait soumis à ses loix. Elle essuya des pertes qui l'épuisèrent. Forcée de renoncer à l'espérance de conquérir le pays, elle ne perdit pas cependant courage, & dressa ses batteries d'un côté où elles pussent faire brèche. Ses Armateurs couvrirent les mers des Indes occidentales, rendirent la navigation périlleuse pour les ennemis, & leur firent des prises sans nombre. La Cour d'Espagne en reçut de si vives alarmes, qu'elle consentit à faire, avec la République, une paix que les Hollandais desiraient autant & n'estimaient pas moins que les plus belles conquêtes.

Depuis cette époque, la Compagnie s'est toujours soutenue avec plus ou moins de gloire. Elle a des établissemens avantageux ; elle possède des Isles & des Colonies ; elle fait un bon commerce, mais qui n'approche pas de celui de la Compagnie des grande Indes. On a fait plusieurs fois, mais inutilement, des tentatives pour les réunir toutes les deux ; les obstacles ont toujours fait man-



quer l'exécution de ce projet. L'une de ces Compagnies est trop puissante, & l'autre l'est trop peu. La force ne s'allie guere avec la faiblesse, & des opulents dédaigneront toujours de faire un même corps avec des gens pauvres ou beaucoup moins riches. Les principales possessions de la Compagnie des petites Indes se réduisent en Afrique au fort Saint-George, à la Mina, & à quelques autres établissemens de peu d'importance. Dans l'Amérique septentrionale, à l'île de Curaçao, située entre Bonaire & Oruba, qui, comme la précédente, sont comptées parmi les Isles-sous-le-Vent; enfin, dans l'Amérique méridionale, la Compagnie n'a que Surinam, Démérary, Berbices, Essequebo, belles Colonies qui fleurissent toujours de plus en plus, grâce au dernier démêlé des Anglais avec les Américains.

Pour des clincailleries, des marchandises de peu de valeur, & des bagatelles, que la Compagnie envoie en Afrique, & dans les Indes occidentales, elle en rapporte de l'or, de l'ivoire, des Nègres, du riz, des gommes, des aromates, des cuirs, & divers autres objets qu'elle vend à haut prix en Europe. Les Nègres sont destinés pour l'Amérique. La Colonie de Surinam lui fournit en abondance du sucre, du rhum, du tabac, de la casse, du cacao, de la vanille, du café, des bois estimés ou précieux pour la menuiserie & la teinture. Quoique moins riche & moins étendu que celui de la Compagnie des grandes Indes,

son Commerce ne laisse pas d'être lucratif, d'animer l'industrie, & de faire circuler beaucoup d'argent. L'Etat ne supporte aucun frais, & il en retire annuellement de grandes sommes, pour l'acquit des droits, le renouvellement des privilèges, & une foule d'autres objets.

### I. S U R I N A M.

Les bords incultes du Surinam reçurent, en 1634, une soixantaine d'Anglais, sous la conduite du Capitaine Marchal. Il paraît, autant qu'on le peut conjecturer, qu'ils n'y restèrent que le tems nécessaire pour recueillir le tabac qu'ils y avaient semé à leur arrivée. Six ans après, se montrèrent dans ce lieu abandonné, quelques-uns de ces Français que leur inquiétude poussait alors dans tous les climats, & que leur légèreté empêchait de se fixer dans la plûpart. Ils massacrèrent les naturels du pays, commencèrent la construction d'un Fort, & disparurent. Les Anglais profiterent de leur retraite pour se rendre maîtres de cette partie si long-tems négligée du nouvel hémisphere. La Colonie avait formé 40 ou 50 Sucreries, lorsqu'en 1667, elle fut attaquée & prise par les quarante Hollandais, qui furent maintenus dans leur conquête par le Traité de Breda, conclu le 31 Juillet de la même année. En 1689, la Colonie fut attaquée par les Français que commandait Ducasse. L'habileté du Chef, & les efforts des braves Aventuriers qui le suivaient, se trou-

verent impuissans contre un établissement où les troubles civils & militaires avaient mis en fermentation des esprits qu'un péril imminent venait de réunir. Le Malouin Casfard fut plus heureux en 1712. Il mit Surinam à contribution, & emporta 1,370,160 livres en sucre ou en lettres-de-change. Ce désastre, d'autant plus inattendu, qu'il arrivait dans un tems où les armes de la République étaient par-tout ailleurs triomphantes, accabla les planteurs, réduits à donner le dixieme de leurs capitaux.

On accusa la Société d'avoir négligé le soin des fortifications, de n'avoir employé pour leur défense que peu de troupes, & des troupes mal disciplinées. Les plaintes s'étendirent bientôt à des objets plus graves. Chaque jour voyait se multiplier les raisons ou les prétextes de mécontentement. Les Etats Généraux, fatigués de toutes ces contestations, chargerent le Stadhouder de les terminer de la maniere qui lui paraîtrait la plus convenable. Ce prince mit tant de prudence dans ses négociations, qu'il parvint enfin à calmer les esprits.

Le climat de Surinam est, en général, fort mal-sain. Les soirées & les nuits y sont surtout pernicieuses tant à cause des vapeurs abondantes & corrompues dont l'air est alors infecté, qu'à cause de l'inconstance singuliere de la température. L'été & l'hiver, quoique moins caractérisés que dans nos climats, s'y font sentir alternativement. Les pluies, qui

font l'hiver, tombent ordinairement en abondance depuis la fin de septembre, jusqu'au commencement du mois de mars. A ces pluies, souvent orageuses, succèdent des chaleurs immodérées. L'atmosphère est alors tellement embrasé, que toutes les humeurs du corps se dissolvent, & fournissent une transpiration abondante & continuelle. L'eau même, aussitôt qu'elle est bue, passe à travers les pores, & on la voit sortir comme d'une éponge mouillée que l'on exprimerait. C'est alors que les maladies, naturelles à ce climat enflammé, se font sentir, & emportent, en peu de tems, une partie des habitans. Le progrès de la fermentation est si rapide, que souvent il prévient l'activité des Médecins, & s'oppose à ce qu'on y assigne quelques remèdes.

Le sol de la Guyane Hollandaise, assez semblable à celui de la Guyane Française, est une argile grasse & très-fertile. Tout ce qu'on y plante y croît avec une étonnante rapidité. Les côtes septentrionales sont couvertes d'une infinité de beaux arbres d'une grosseur prodigieuse. Souvent on y trouve des forêts entières de cacaotiers, qui offrent aux voyageurs le spectacle le plus agréable. En général, les terres de la Colonie sont basses, unies, grasses, un peu sablonneuses, humides & profondes. Jamais on ne les fume pour la culture. Elles produisent abondamment du café, du sucre, du cacao, du coton; & toutes ces productions n'exigent que le défrichement des terres, & l'écoulement des eaux. La multipli-

cité des rivières qui arrosent cette belle Colonie, offre de grands avantages à l'industrie des habitans. Indépendamment des grands fleuves sur lesquels les Hollandais ont commencé à s'établir, & dont le moindre est navigable jusqu'à 30 lieues, on trouve dans l'intervalle plusieurs petites rivières qui peuvent recevoir des chaloupes. Celle de Corentin, qui est à cinq lieues à l'Est de la rivière de Berbice, a plus d'une lieue de largeur à son embouchure. Mais on trouve, avant d'y entrer, divers bancs de sables qui forment une nappe de plus de trois lieues de long, & qui en rend l'accès dangereux.

Le Surinam a donné son nom à la Colonie établie sur ses bords. L'embouchure de ce fleuve a plus d'une demi-lieue de large, & l'on y trouve 3 à 4 brasses d'eau, dans la basse mer. A droite & à gauche, sont des bancs de sables & de vase, sur lesquels il ne reste que très-peu d'eau, & qui s'étendent à près d'un mille de la mer.

Paramaribo, autrefois appelée Middelbourg, est le chef-lieu de cette Colonie. Cette ville, située sur la rive occidentale du fleuve, à deux lieues de son embouchure, était autrefois un village habité par les Indiens. Elle est régulièrement bâtie sur un fond sablonneux. Les rues en sont fort belles, larges, presque toutes tirées au cordeau, & garnies des deux côtés d'allées d'orangers. Toutes les maisons, au nombre de douze cents, sont très-élegamment construites. Celles du

Gouverneur & du Commandant sont bâties de briques ; mais les autres n'ont été bâties qu'en bois , à cause de la difficulté de se procurer des matériaux plus solides. L'Hôtel-de-Ville , récemment bâti , est un magnifique édifice , sous lequel on a pratiqué des prisons pour les criminels. Les Luthériens & les Réformés y ont des Temples , où se fait le service Divin ; & les Juifs Allemands & Portugais , qui y sont en très-grand nombre , y ont fait construire de très-belles Synagogues.

La population de cette Colonie était , en 1778 , de quatre à cinq mille blancs , y compris la garnison , qui doit être de douze cents hommes de troupes réglées ; & l'on évaluait alors à cinq mille le nombre des esclaves des deux sexes. Ce nombre de Citoyens a dû augmenter depuis cette époque. On a vu , ces dernières années , jusqu'à dix vaisseaux partir tout à la fois de Rotterdam , avec une précieuse cargaison d'Allemands & de Polonais. Ces infortunés , qui fuyaient leur patrie , se proposèrent de passer dans les Colonies Anglaises ; mais la guerre leur fit craindre d'échanger leur misère contre de plus grands malheurs. Ils traitèrent avec les Hollandais , & s'embarquèrent pour Surinam. Comme ils étaient presque tous Artisans ou Laboureurs , on leur fit des propositions avantageuses , qu'ils s'empressèrent d'accepter.

Le Gouvernement politique de Surinam , est composé des habitans les plus notables de la Colonie. Le Gouverneur , qui a sous lui un

Commandant, exerce une autorité suprême sur tout ce qui a rapport à cet établissement, au nom des États Généraux & de la Compagnie. Son pouvoir s'étend sur toutes les affaires, tant Civiles que Militaires. Cependant, lorsqu'il s'agit de délibérations importantes, la loi l'assujettit à convoquer les deux Conseils, Politique & Civil, dont il est Président, & de prendre leur avis. Ce grand Officier n'a qu'une voix dans chaque Tribunal : mais il nomme, *par intérim*, à toutes les charges vacantes, tant Civiles que Militaires, jusqu'à ce que la Compagnie en ait disposé autrement.

Le Conseil de Police & de Justice Criminelle, est composé du Gouverneur, du Commandant, qui en est le premier Conseiller, d'un Fiscal, d'un Secrétaire, & de neuf autres Membres. Les habitans nomment un nombre double de ces Officiers, & le Gouverneur choisit parmi eux ceux dont il veut composer le Tribunal.

La Cour de Justice Civile, dont les Conseillers sont nommés par le Conseil de Police, est composée du Gouverneur qui en est le Président, d'un Secrétaire & de dix Conseillers. Cette Cour, entièrement indépendante du premier Conseil, ne juge que des affaires Civiles. Mais l'on peut interjeter appel de ses sentences au Conseil de leurs Hautes-Puissances.

Il y a encore un troisième Conseil subalterne, où se traite les affaires de Finances, sauf



l'appel à la Cour de Justice Civile ; il est composé d'un Vice-Président , d'un Secrétaire , & de neuf Commissaires , qui sont renouvelés tous les quatre ans , à l'exception du Secrétaire , dont l'office est à vie.

La garnison consiste ordinairement en deux Bataillons , composés chacun de six Compagnies , qui , avec celle d'Artillerie de cinquante hommes , doivent former le nombre de douze cents hommes. La moitié est à la solde de la Compagnie , & l'autre à celle des habitans de la Colonie. Toutes ces troupes sont aux ordres du Gouverneur , qui a sous lui le Commandant , Chef du second Bataillon , & divers autres Officiers moins considérables.

Indépendamment de ces troupes réglées , tous les habitans forment douze Compagnies de Milice , dont les Citoyens de Paramaribo , composent les quatre premières. Les huit autres Compagnies , formées par les planteurs , sont celles de la basse & de la haute division de la Commawyne ; celles de la basse & de la haute division de la Cottica ; celle de la Crique-Matapica ; celle de Thorarica , ou de la rivière de Surinam ; celle de la Crique-Para , & celle des Juifs , dont chacune a un Capitaine , un Lieutenant , un Sous-Lieutenant & un Enseigne , qui sont nommés par la Cour de Police. Les Capitaines sont obligés de tenir un registre exact de tous les Blancs qu'ils ont dans leur District , afin que le Gouvernement sâche quel est le nombre d'hommes en état de porter les armes , lorsqu'il est néces-

faire de repousser les Nègres Marons qui infestent souvent la Colonie.

Depuis que les Hollandais ont dompté l'Océan dans cette région, comme dans l'ancien Monde, leurs cultures y ont beaucoup prospéré. Les cannes à sucre ont été le premier objet de l'industrie des habitans. A cette denrée, qui vaut des sommes considérables à la Compagnie, ils ont associé le café, & c'est au pere du dernier Comte de Neale, que les Colons sont redevables de cette culture, qui fait aujourd'hui l'une des principales sources de la richesse de cet établissement. Le cacao, que l'on a commencé à planter en 1733, est une 3<sup>e</sup>. branche de Commerce que les Colons ont cultivée avec beaucoup de succès. En 1774, ils en ont recueilli 506,610 livres, qui ont produit 202,644 florins. En 1735, ils ont commencé à essayer la culture du coton. Cette denrée eût pu être cultivée avec plus d'avantage qu'elle ne l'a été jusqu'à présent; & les Colons devaient d'autant plus s'y attacher, que sa culture n'en est pas si dispendieuse que celle du café; mais cette dernière production, s'étant toujours soutenue sur un prix avantageux, le bénéfice qu'elle procurait, a ébloui les Colons de Surinam; & ils ont porté la plupart de leurs efforts de ce côté-là.

La Colonie de Surinam, est aujourd'hui l'une des plus riches & des plus importantes de l'Amérique. C'est un trésor immense où la République de Hollande peut toujours puiser abondamment au besoin. La quantité confi-

dérable de ses productions, & l'étendue des rapports qu'elle entretient avec la Métropole, offrent le tableau le plus intéressant. Il semble que les denrées qu'elle fournit, aient une qualité supérieure à toutes celles de la même espèce que l'on recueille dans le reste du Continent. Le café, le sucre, le cacao, le coton qu'on en retire, ont acquis dans nos marchés, une réputation très-avantageuse à ses Cultivateurs; & l'on serait tenté de croire que la Nature, jalouse de récompenser l'activité de ceux qui ont courageusement dompté les obstacles qu'elle offrait, dans cette région, à la culture, y a voulu multiplier ses présents, en augmentant leur valeur. L'état suivant des productions de ce riche établissement, depuis le premier Janvier 1750, jusqu'au dernier Décembre 1774, fera connaître les diverses progressions de leur accroissement.

<i>Ann.</i>	<i>Barriq.</i>	<i>Livres de</i>	<i>Livr. de</i>	<i>Livr. de</i>	<i>de</i>
		<i>Sucr.</i>	<i>Café.</i>	<i>Cacao.</i>	<i>Coton.</i>
1750	25,330	3,476,938	214,189	...	...
1751	24,676	2,522,881	248,026	...	...
1752	23,017	5,428,081	244,734	...	...
1753	20,639	4,142,525	215,765	7,765	...
1754	16,196	5,766,389	142,284	5,594	...
1755	15,105	2,744,119	79,076	1,319	...
1756	17,989	5,323,940	129,712	1,429	...
1757	17,762	8,526,300	128,482	2,002	...
1758	1,835	6,930,702	99,061	785	...
1759	16,831	10,058,036	101,824	1,128	...
1760	18,511	9,366,411	120,169	1,561	...

ÉTAT DE L'AMÉRIQUE. 325

Ann. Barriq. Livres de Livr. de Livr. de  
de Sucre. Café. Cacao. Cotoa.

1761	20,120	15,679,956	149 102	1,134
1762	15,806	9,225,412	73,494	3,460
1763	21,943	9,254,345	158,278	8,828
1764	20,425	7,813,990	121,060	34,231
1765	19,922	12,955,941	140,778	50,550
1766	18,741	13,165,006	220,501	132,109
1767	20,719	13,763,467	265,152	207,205
1768	20,783	10,207,596	397,539	246,202
1769	19,923	13,676,847	233,562	212,997
1770	14,431	7,837,974	169,487	148,188
1771	19,494	11,135,132	416,821	203,945
1772	19,260	12,267,114	354,935	90,035
1773	15,741	15,427,298	332,229	135,047
1774	15,111	11,016,518	506,610	105,126

---

471,310. 227,712,935. 5,262,870. 1,600,650

---

Ces 471,310 barriques de sucre, à 60 florins (\*) la barrique, ont produit 28,278,600 florins. 227,712,935 livres de café, à 8 $\frac{1}{2}$  f. 96,777,977 florins 7 f. 8 d. 5,262,870 livres de cacao, à 6 $\frac{1}{2}$  f. 1,710,432 florins 15-0. 1,600,650 livres de coton à 8 f. 640,260 flor. Ce qui forme un total de 127,407,290 flor. 25 f. 8 d. Si vous divisez cette somme, vous trouverez un revenu annuel de plus de cinq

---

(\*) Le florin vaut 2 liv. 2 fols 6 den.  $\frac{1}{3}$  monnaie de France. Voyez l'Etat des Cours de l'Europe, Article Hollande.

millions de florins, sans y comprendre la mélasse & le rhum, qui forment deux objets très-considérables. Cette immense exportation ne concerne d'ailleurs que la ville d'Amsterdam; & l'on fait que celle de Rotterdam n'a pas laissé que d'y prendre une très-grande part pendant ces 25 années.

A cet état, nous ajouterons ici celui des vaisseaux qui ont transporté ces denrées en Europe pendant le même espace de tems.

<i>Années</i>	<i>Vaisseaux</i>	<i>Années</i>	<i>Vaisseaux</i>
de 1750 à 1751	37	de 1763 à 1764	68
1751 à 1752	41	1764 à 1765	44
1752 à 1753	44	1765 à 1766	62
1753 à 1754	47	1766 à 1767	66
1754 à 1755	46	1767 à 1768	65
1755 à 1756	31	1768 à 1769	50
1756 à 1757	42	1769 à 1770	63
1757 à 1758	50	1770 à 1771	47
1758 à 1759	38	1771 à 1772	62
1759 à 1760	45	1772 à 1773	50
1760 à 1761	44	1773 à 1774	55
1761 à 1762	45	1774 à 1775	42
1762 à 1763	46		

20 Ann. T. 1230 V.

*Tableau de la valeur des productions de la Colonie de Surinam, en 1771 & 1775, tant pour Amsterdam que pour Rotterdam.*

En 1771, 21 millions de livres de café à 7 sols, 7,350,000 florins, 24 mille barriques

de sucre, à 65 flor. 1,560,000 flor. 2 millions de livres de cacao à 9 sols, 9,00,000 fl. 1 million de livres de coton à 8 sols, 400,000 flor. 7 mille barriques de mélasse, 269,500 fl. & pour le rhum également, 269,500 flor. ce qui forme un total de 10,749,000 florins.

En 1775, 20,144,244 livres de café à 5 sols  $\frac{1}{2}$ , 5,539,665 florins, 20,255 barriques de sucre à 100 flor. 1,025,500 flor. 733,338 livres de cacao, à 8 sols, 293,335 fl. 144,428 livres de coton, à 8 sols, 57,771 flor. ce qui forme un total de 7,916,273 florins.

Indépendamment de ces denrées, il sort annuellement de la Colonie une grande quantité de bois de charpente & de menuiserie; il sort plusieurs productions qu'elle vend clandestinement aux Anglais. Il est impossible de fixer la valeur de toutes ces exportations; mais s'il est permis d'asseoir son jugement sur ce qui s'est passé en 1771 & en 1775, on ne pourra se dispenser de croire que le produit annuel de cette Colonie monte au-delà de dix millions de florins. Si l'on déduit de cette somme les frais destinés à la navigation de Surinam, évalués annuellement à 1,900,000 florins, & les frais de commissions, décharges, ventes, assurances, magasinages & autres charges, à raison de dix pour cent, on verra que la République de Hollande retire tous les ans près de trois millions de florins du commerce de la Colonie de Surinam, & qu'il reste plus de sept millions de florins pour les Colons. Si, à ce produit immense, on ajoute les dépenses

des propriétaires domiciliés sur les terres de la République, de ceux qui y retournent après y avoir fait fortune, les intérêts que les Colons y payent à leurs Créanciers, on verra que cette seule Colonie augmente annuellement les richesses nationales de trois millions & demi de florins, & que le revenu des Colons, déduction faite des intérêts d'un capital de cinquante-six millions de florins à six pour cent, & des charges de l'état, monte néanmoins au-delà de cinq millions de florins.

On pourrait encore augmenter les productions de la Colonie, par l'accroissement des plantations, soit en formant de nouveaux établissemens, soit en reprenant la culture des possessions que les guerres continuelles des Nègres Marons ont forcé d'abandonner. Il serait aisé de former plus de cent cinquante nouvelles habitations, si la Compagnie permettait de défricher les terres qui sont incultes. Submergées aujourd'hui par des eaux stagnantes, l'industrielle activité des habitans pourrait les dessécher, comme on a déjà fait les autres. D'ailleurs la ville de Paramaribo est environnée de forêts, dont le terroir serait très-bon à la culture. En défrichant ce vaste espace, l'air acquerrait plus de salubrité, on éloignerait les Nègres Marons qui en font leur repaire, on multiplierait la population, & la Colonie deviendrait de jour en jour plus florissante.



*Administration.* MM.

1779 Bernard Texier, *Gouverneur-général.*

1772 Bernhard Texier, *Commandant.*

*Cour de Police & Justice Criminelle.* MM.

Jacques Roux.	F. J. de Raineval.
Pierre Ferrand.	Elie Penard.
Guill. Bedloo.	Jean Phil. Morin.
Dirk van der Mey.	W. Jos. Beeldsnyder
George Reyziger.	Matroos, <i>Secrét.</i>
J. G. Clemen.	

*Cour de Justice Civile.* MM.

C. Klynghens.	F. Gomarus.
J. Baak.	J. M. Oehlers.
A. Arleaud.	J. Oostendorp.
A. J. Halloy.	C. F. Stolkert.
M. Brouwer.	

*Chambre des Finances.* MM.

G. P. Benelle, <i>Vice-Président.</i>	J. Clemen.
J. W. Klad.	C. M. Ammel.
H. M. Wolf.	J. Stanton.
H. Schouten.	J. Beudt.
J. A. Frouin.	J. H. Kleyhens.
	C. Graafland, <i>Secrét.</i>

*Etat-Major de la Milice Bourgeoise.*

*Iere. Compagnie de Paramaribo.* MM.

J. Emm. Vieira, <i>Cap.</i>	M. A. Duchêne, <i>S. L.</i>
J. Clemen, <i>Lieuten.</i>	C. F. Seeger, <i>Enseig.</i>

II. *Compagnie.* MM.

L. Meyer, <i>Capit.</i>		J. P. Lemmers, <i>S. L.</i>
J. P. Scheffer, <i>Lieut.</i>		J. Smit, <i>Enseigne.</i>

III. *Compagnie.* MM.

C. Bliet, <i>Capit.</i>		G. Conynensberg, <i>S.</i>
J. J. Leyfner, <i>Lieutenant.</i>		<i>Lieutenant.</i>
		J. S. Martens, <i>Enf.</i>

IV. *Compagnie.* MM.

J. Dames, <i>Capit.</i>		P. G. Labadie Rou-
J. Weezenhagen, <i>Lieutenant.</i>		leau, <i>Sous-Lieut.</i>
		C. Hardegen, <i>Enf.</i>

*Division de la basse Commawine.* MM.

J. C. Goffeky, <i>Cap.</i>		Van Velsen, <i>Sous-L.</i>
J. P. Weis, <i>Lieuten.</i>		Brederode, <i>Enseigne.</i>

*Division de la haute Commawine.* MM.

J. P. Morin, <i>Capit.</i>		Bend, <i>Sous-Lieut.</i>
Timme, <i>Lieutenant.</i>		J. Gurley, <i>Enseigne.</i>

*Division de la basse Cottica.* MM.

A. Lemmers, <i>Capit.</i>		A. Esser, <i>Sous-Lieut.</i>
C. G. Kufel, <i>Lieut.</i>		J. P. Peneux, <i>Enseig.</i>

*Division de la haute Cottica.* MM.

J. de Pier, <i>Capit.</i>		J. A. Von Dompfeler,
P. H. de Bye, <i>Lieutenant.</i>		<i>Sous-Lieutenant.</i>
		Becke, <i>Enseigne.</i>

*Division de Matapica. MM.*

A. H. C. Bormester , <i>Capitaine.</i>		H. W. B. Plencker , <i>Sous-Lieutenant.</i>
J. Beudt , <i>Lieuten.</i>		G. Young , <i>Enseigne.</i>

*Division de Thorarica. MM.*

N. Guisan , <i>Capit.</i>		Bekker , <i>Sous-Lieut.</i>
J. Henke , <i>Lieuten.</i>		Batarjé , <i>Enseigne.</i>

*Division de Para. MM.*

A. Donzel , <i>Capit.</i>		J. A. Frouin , <i>Sous-L.</i>
N. Peesél , <i>Lieut.</i>		J. C. Schultz , <i>Enf.</i>

*Division des Juifs. MM.*

J. H. de Granade , <i>C.</i>		J. Gabay Farro , <i>S. L.</i>
J. C. Massy , <i>Lieut.</i>		D. U. Davilaar , <i>Enf.</i>

*Directeurs de la Société de Surinam. MM.*

Ad. Leon. Van Heteren , à *Amsterdam.*  
Corn. van den Helm Bodaer , à *Middelbourg.*

## II. ESSEQUEBO ET DÉMÉRARY.

La Colonie d'Essequebo, éloignée de 40 lieues de Surinam, paraît avoir fixé la première l'attention des Hollandais. Ces Républicains s'y étaient établis avant 1595; & ce fut à cette époque qu'ils en furent chassés par les Espagnols. L'établissement de Démérary est beaucoup plus récent. Eloignée de quelques lieues de la première, cette Colonie dut sa naissance à quelques habitans d'Essequebo,

qui, vers l'an 1743, allèrent se fixer sur les bords du Démérari. Le climat de ces deux Colonies est beaucoup plus sain & plus tempéré que celui de Surinam & de Berbice. Leur sol est tout aussi fécond, & également propre à toutes les cultures. Elles ont même un avantage sur celle de Surinam; c'est que, uniquement bornées par la partie des Cordelières, connue sous le nom de montagnes Bleues, elles peuvent étendre leur Domaine dans l'intérieur des terres, & former peu-à-peu une République puissante. Si elles étaient aussi peuplée que Surinam, elles l'égaleraient bientôt par leurs productions. Elles fournissent déjà, malgré le petit nombre de bras employés à leur culture, une quantité assez considérable de café, de sucre, de cacao & de coton, que les Hollandais & les Zélandais enlèvent annuellement.

*Administration d'Essequibo. MM.*

G. Hendrick Trotz, *Directeur général.*  
 ..... *Capit. Commandant.*  
 Ad. Ant. Brouwn, *Fiscal.*

*Administration de Démérari. MM.*

P. Van Schuylenburgh, *Commandant.*  
 ..... *Capit. Command.*  
 Carel de Winter, *Capitaine-Lieutenant.*  
 Douwe Systema Vangrovestins, *Fiscal.*

III. B E R B I C E.

La Colonie de Berbice, qui, comme les deux précédentes, n'a d'autres bornes dans

l'intérieur des terres, que les Cordelières, n'occupe que dix lieues de côtes. Fondé en 1626, cet établissement courait rapidement la carrière de la prospérité, lorsqu'en 1756, les Blancs qui le composaient, furent inopinément attaqués d'une épidémie qui dura sept ans, & en fit périr le plus grand nombre. L'état de faiblesse & d'épuisement où cette calamité avait réduit Berbice, enhardit, en 1763, les esclaves à se révolter. A la première nouvelle du soulèvement, vingt Soldats & quelques Colons, échappés à la contagion, se réfugièrent dans quatre navires qui étaient dans la rivière, & bientôt après dans une redoute, bâtie près de l'Océan. Les secours qu'on leur envoya de tous côtés, les mettent enfin en état de retourner dans leurs plantations, & même de réduire les Nègres : mais ils ne régnerent plus que sur des décombres ou sur des cadavres.

La Société ruinée, comme les habitans, est réduite à demander huit pour cent à ses Actionnaires, ce qui lui donne 330,000 livres, & à emprunter 1,100,000 livres de la Province de Hollande à un intérêt de deux & demi pour cent. Ces sommes ne lui suffisant pas encore pour remplir ces obligations, elle obtint, en 1774, de la République, que les impôts perçus jusqu'à cette époque seroient doublés dans la suite. Les nouvelles taxes jettent dans le désespoir le Colon, déjà trop découragé par la perte totale de ses cacaoyers & par la baisse énorme de son café.

Aussi cet établissement, sur lequel on avait fondé de si grandes espérances, ne fit-il que rétrograder.

La Colonie ne compte que cent quatre plantations, la plupart peu considérables, semées de loin en loin sur les bords de la rivière de Berbice, ou sur celle de Canje, qui se jette dans la première, à trois lieues de la mer. On y voit sept mille Esclaves de tout âge & de tout sexe, & deux cent cinquante Blancs, sans compter les Soldats, qui devraient former le même nombre. Ce qui est annuellement recueilli de café, de sucre, de coton, est porté par dix ou douze navires dans la Métropole, où il est vendu environ deux millions. Sur ce produit, il faudrait prendre un intérêt de six pour cent, que le Colon se sont engagés à payer pour environ 1,760,000 livres qu'ils ont empruntées; mais c'est une obligation qu'ils sont actuellement dans l'impuissance de remplir. Il faut que les Prêteurs se contentent de quatre, de trois, de deux. Plusieurs même ne reçoivent rien. Tout nous porte à croire qu'elle sera bientôt à portée de se délivrer d'un fardeau aussi onéreux.

En effet, le sol de cette Colonie est aussi fertile que celui d'Essequibo & de Démérary. Ses diverses cultures sont même susceptibles d'une grande amélioration. Un objet important qui distingue cet établissement des autres Colonies Hollandaises, c'est que les cotonniers y sont en plus grande abondance,

& qu'il fournit une teinture excellente, que l'on tire d'une plante nommée *orléanne*. On la cultive & on la prépare à peu-près comme l'indigo.

#### IV. CURAÇAO.

Les Hollandais ayant enlevé aux Français, en 1634, l'île de Curaçao, qu'ils possédaient depuis 1527, ces derniers résolurent de reprendre une possession sur laquelle ils avaient formé quelques projets. En 1673, ils y aborderent, au nombre de cinq ou six cents hommes. Comptant sur les intelligences qu'ils s'étaient ménagées dans la forteresse dont ils avaient corrompu le Gouverneur, ils espéraient s'en rendre les maîtres sans peine. Comme la trahison avait été découverte, & le traître puni, ils furent reçus par son successeur tout autrement qu'ils ne s'y attendaient. Ils se rembarquerent avec la honte de n'avoir montré que leur faiblesse & l'iniquité de leurs mesures.

Louis XIV, piqué d'un revers auquel ses prospérités constantes ne l'avaient pas accoutumé, donna, cinq ans après, dix-huit vaisseaux de guerre, & douze bâtimens Flibustiers au Maréchal d'Estres, pour effacer l'affront qui ternissait à ses yeux l'éclat d'un règne rempli de merveilles. Cet Amiral approchait du terme de son expédition, lorsque son audace & son opiniâtreté firent échouer sa flotte à l'île d'Avès. Il recueillit ce qu'il put des débris de son naufrage, &



regagna , fans avoir rien entrepris , le port de Brest dans un assez grand désordre.

Depuis cette époque , ni Curaçao , ni les petites îles d'Aruba & de Bonnaire , qui sont dans sa dépendance , n'ont été inquiétées. Aucune nation n'a songé à conquérir un sol stérile , qui n'offre que quelques bestiaux , quelques maniocs , quelques légumes propres à la nourriture des esclaves , & qui ne fournit d'autres productions qu'un peu de coton qui puisse entrer dans le Commerce.

#### V. SAINT-EUSTACHE.

Cette Isle , formée par deux montagnes , & qui n'a que deux lieues de long sur une de large , reçut , en 1629 , quelques Français chassés de Saint-Christophe. Ces Aventuriers l'abandonnerent quelque tems après , peut-être parce qu'il n'y avait d'eau potable que celle qu'on ramassait dans les citernes. On ignore l'époque précise de leur émigration ; mais il est prouvé que les Hollandais étaient établis dans l'Isle en 1639. Ils en furent chassés par les Anglais , sur lesquels Louis XIV la reprit. Ce Prince fit valoir son droit de conquête dans les négociations de Breda , & résista aux instances de la République , alors son alliée , qui prétendait que cette possession lui fût restituée , comme lui ayant appartenue avant la guerre. Lorsque la signature du Traité de paix eut anéanti cette prétention , le Monarque Français crut qu'il n'était pas de sa dignité de profiter du malheur de

heur de ses amis. Il remit de son propre mouvement aux Hollandais leur Isle, quoiqu'il n'ignorât pas que c'était une forteresse naturelle qui pourrait l'aider à la conservation de la partie de Saint-Christophe qui lui appartenait.

Avant leur désastre, ces Républicains ne demandaient que du tabac à leur territoire. Après leur établissement, ils planterent dans les lieux susceptibles de culture quelques cannes qui ne leur ont annuellement donné que huit à neuf cents milliers de sucre brut.

#### V I. S A B A.

Saba fut originairement peuplée par des Hollandais de Saint-Eustache, dont elle n'est éloignée que d'environ treize milles. Cette Isle n'est, à proprement parler, qu'un roc escarpé, au sommet duquel il faut gravir pour y trouver un peu de terre. Elle est très-propre au jardinage. Des pluies fréquentes, mais dont l'eau ne séjourne pas, y font croître des plantes d'un goût exquis, & des choux d'une grosseur singulière. Une cinquantaine de familles Européennes, avec environ cent cinquante esclaves, y cultivent le coton, le fil, en font des bas, qu'on vend aux autres Colonies jusqu'à dix écus la paire. Il n'y a pas en Amérique d'aussi beau sang que celui de Saba. Les femmes y sont d'une fraîcheur qu'on ne retrouve dans aucune autre des Antilles. Heureuse Peuplade ! s'écrie ici M. l'Abbé Raynal. Elevée sur une roche entre le ciel &

la mer, elle jouit de ces deux éléments sans en craindre les orages. Elle respire un air pur; vit de légumes; cultive une production simple qui lui donne l'aïssance sans la tentation des richesses; s'occupe d'un travail moins pénible qu'utile; possède en paix tous les biens de la modération, la santé, la beauté, la liberté. C'est le Temple de la paix, d'où le sage peut contempler à loisir les mœurs & les passions des hommes, qui vont comme les flots de la mer, se pousser & se heurter sur les riches côtes de l'Amérique, dont ils se disputent & s'arrachent tour-à-tour les dépouilles & la possession. C'est de-là que l'on voit au loin les nations de l'Europe venir porter la foudre au milieu des gouffres de l'Océan, & sous les ardeurs des Tropiques, toujours brûlantes des feux de l'ambition & de la cupidité, se remplir d'or sans jamais s'en rassasier; amasser dans des flots de sang ces métaux, ces perles, ces diamans, dont se couvrent ceux qui dépouillent les peuples; surcharger d'innombrables navires de ces tonneaux précieux, d'où le luxe tire la pourpre, & où l'on puise les délices, la mollesse, la cruauté, les vices. Le tranquille Colon du rocher de Saba, voit cet amas de folies, & file paisiblement son coton.

#### VII. SAINT-MARTIN.

Cette Isle, dont la propriété est partagée entre la France & la Hollande, n'a pas plus de dix-huit lieues de circonférence. Les Fran-

çais & les Hollandais y aborderent en 1638 ; les premiers au Nord , & les seconds au Sud. Ces deux Peuples y vivaient en paix & séparément , lorsque les Espagnols , qui étaient en guerre ouverte avec l'une & l'autre nation , les attaquèrent , les battirent , les firent prisonniers , & s'établirent à leur place. Le vainqueur ne tarda pas à se dégoûter d'un établissement dont la conservation lui coûtait beaucoup , sans lui rapporter le moindre avantage ; & il l'abandonna en 1648 , après avoir détruit tout ce qu'il ne lui était pas possible d'emporter.

Ces dévastations n'empêchèrent pas les deux Puissances , qui avaient déjà fait occuper Saint - Martin , d'y envoyer quelques vagabonds aussi-tôt qu'en le fut évacué. Ces Colons se jurèrent une foi mutuelle ; & leurs descendans ont été fideles à cet engagement , malgré les animosités qui ont si souvent divisé les deux Métropoles. Seulement le partage , originairement trop inégal du territoire , s'est peu à peu rapproché. De dix mille cent quatre-vingts-quarrés que contient l'Isle , les Français n'en possèdent plus que cinq mille neuf cent quatre , & les Hollandais sont parvenus à s'en approprier quatre mille cent soixante-seize.

Le climat de cette Isle est très-salubre , & le ciel y est toujours serein. Son sol , exposé à de trop fréquentes sécheresses , est généralement léger , pierreux & peu fertile. La première culture dont s'occupèrent les

habitans , fut le tabac. Ils y substituerent bientôt l'indigo , qui fut lui-même remplacé par le coton , auquel dans ces derniers tems on a ajouté le sucre. Ce qui contribue le plus à entretenir cette Isle dans un état florissant , c'est la facilité avec laquelle on navige dans ses parages. Elle n'offre , à la vérité , aucun port ; mais la multiplicité & l'excellence de ses rades , empêchent qu'on ne sente vivement cette privation.

### POSSESSION HOLLANDAISE EN AFRIQUE.

Ce fut au milieu du dernier siècle que les Hollandais , s'apercevant qu'il leur manquait un lieu de relâche en Afrique , s'établirent au Cap de Bonne-Espérance , méprisé mal-à-propos autrefois par les Portugais. Ces Républicains , sentant toute l'importance de cet établissement , employèrent vingt années entières à le former. Dans cet espace de tems , la Compagnie dépensa quarante - six millions pour élever la Colonie à l'état de prospérité dont elle jouit aujourd'hui.

Le Cap de Bonne-Espérance , dont les parages sont si orageux , termine la pointe la plus méridionale de l'Afrique. A seize lieues de cette fameuse montagne , est une péninsule formée au Nord par la Baie de la Table ; & au Sud , par Falso - Baie. C'est à la première des deux Baies , qui ne sont séparées que par une distance de neuf mille toises , qu'abordent tous les bâtimens , durant la plus grande par-

tie de l'année ; mais depuis le 20 Mai jusqu'au 20 Septembre , la rade est si dangereuse , on y a éprouvé de si grands malheurs , qu'il est défendu aux vaisseaux Hollandais d'y mouiller. Ils se rendent tous à l'autre Baie , où , dans cette saison , on n'a rien à craindre.

Le climat du Cap qui , par sa latitude , devrait être embrasé , est d'une salubrité remarquable. Le sol n'en est pas aussi bon qu'on l'a cru long-tems parmi nous. La Compagnie n'est pas encore parvenue à le féconder , même dans les environs de la Capitale où les encouragements n'ont pas manqué. Les vignes , qui couvrent principalement les campagnes voisines de cette Ville , font la plus grande partie de ses ressources. La population de cette Colonie , protégée annuellement par sept cents hommes de troupes régulières , est de quinze à seize mille Européans , & d'environ cinq mille esclaves.

*Voyez la description de cette Colonie , l'Histoire naturelle de son territoire , & les mœurs des Hottentots dans le Tableau de l'Asie & de l'Afrique , tome II , pag. 262-275.*

## POSSESSIONS HOLLANDAISES EN ASIE.

Le Tableau que nous avons tracé dans notre *Etat du Commerce de l'Asie & de l'Afrique* , des Possessions de la Compagnie Hollandaise dans cette partie du Monde , de son commerce , de ses liaisons avec les Souverains du pays , & des richesses immenses qu'elle tire annuel-

lement de cette opulente région, nous dispensé d'approfondir cette matière importante dans un Ouvrage qui a principalement l'Amérique pour objet. Au Malabar, au Coromandel, à Ceylan, au Bengale, dans la presqu'île de Malaca, aux Moluques, à Borneo, à Sumatra, cette puissante Société a des Comptoirs, des Domaines, des Souverainetés. La plus grande partie de l'île de Java est soumise à ses loix. Batavia, centre de toutes ses opérations, est aujourd'hui l'une des plus riches & des plus importantes Villes des Indes. Là, vont se réunir la plupart des productions de l'Asie. Le Coromandel y verse annuellement cinq à six mille balles de toiles; & le Malabar, plusieurs chargemens de caire, & deux à trois millions pesant de poivre. L'île de Ceylan, dans laquelle la Compagnie possède divers établissemens considérables, lui fournit plusieurs especes de pierres précieuses, du poivre, du café, du cardamome, des mouchoirs, des pagnes & des guinguns d'un très-beau rouge, de l'ivoire, des éléphans vivans, des noix d'aareca, des perles, & sur-tout de la cannelle, qui est très-abondante dans cette Isle. Elle tire de la presqu'île de Malaca, de l'opium & des toiles. Des Moluques, du poivre, de l'indigo & de la muscade. De Célebes, de l'or, de la cire, des esclaves & du tripan. De Borneo, des diamans & du poivre. De Sumatra, du poivre, de l'étain, du benjoin, du camphre, & ces précieux nids d'oiseaux qui font les delices des habitans de cette



partie du Monde. Enfin Java, dont la longueur est de deux cents lieues sur trente & quarante de large, forme pour cette opulente Société une source précieuse & très-féconde, d'où elle retire, à vil prix, toutes les denrées, toutes les marchandises de luxe ou d'utilité que fournit l'Asie dans la plûpart de ses contrées.

*Administration de la Compagnie en Asie.* MM.

1780 G. Arn. Alting, *Gouv. gén.* à Batavia.

1780 Hen. Breton, *Directeur gén.* à Batavia.

*Officiers du Conseil.* MM.

1767 Im. G. Falck, *Gouv. & Dir.* de Ceylan.

1766 J. Vos, | 1777 Jac. Pelters.

1773 Adr. Moens. | 1777 H. Van Stoc-

1773 D. J. Smith. | kum.

1776 Radermacher. | 1777 J. H. Poock.

1778 Van de Graaf, *Direct.* de Sumatra.

1779 J. R. Van der Burgh.

1776 Van Plettenberg, *Gouv. & Dir.* du Cap.

*Gouvernement d'Amboine.* MM.

1774 Bern. Van Pleuren, *Gouv. & Direct.*

1780 M. Hartog, *Directeur en second.*

1777 Jos. Stephaan, . . . . } *Cap. en chef.*

1779 G. Nic. Van Guericke, } *de la Milice.*

*Gouvernement de Banda.* MM.

1775 S. Lebrecht Seidelman, *Gouv. & Dir.*

1780 Jos. Raket, *Directeur en second.*

1777 God. Cornelis, *Cap. en chef de la Milice.*



- 1777 R. Jac. Gordon ,  
 1777 L. Christ. Warnek , } Capitaines.  
 1777 Car. M. G. de Lisle , }

*Gouvernement de Java. MM.*

- 1780 J. Siberg , *Gouv. & Direct.*  
 1777 Van Der Niepoort , *Direct. en second.*  
 1778 J. Van Santen , *Administ. en chef de Sa-*  
*marang.*  
 1778 Van Panhuis , *Prov. à Japara.*  
 1767 Van Stralendorf , *Prov. à Socotora.*  
 1773 M. Van Rhyn , *Prov. à Jacatra.*  
 1778 L. H. Vermechr , *Comm. la Milice.*  
 1780 Christ. Hoffman , *Cap. de l'Infanterie.*  
 1778 de Chasteauvieux , *Cap. de la Cavalerie.*

*Direction du Bengale. MM.*

- 1776 J. M. Ross , *Directeur.*  
 1778 G. Herklots , *Direct. de Cassimbazar.*  
*Direction de Surate. MM.*

- 1776 G. J. Van de Graaf , *Directeur.*  
 1769 Ab. Jos. Sluysken , *Admin. en chef.*

*Commandement de Sumatra. MM.*

- 1779 Jac. Van Heemskerck , *Directeur.*  
 1777 Jos. Challier , *Administrateur.*  
 1770 J. M. Scheffer , *Commandant.*

*Commandement du Malabar. MM.*

- 1780 Van Angelbeck , *Commandant.*  
 1776 Reinier Van Harn , *Administrateur.*  
 1777 Van Den Busch , *C. L. de Milice.*

*Commandemen' de Bantam.* MM.1779 L. Nic. Meybaum, *Commandant.*1780 G. Christ. Engert, *Administrateur.*1776 J. H. Fred. Neef, *Cap. des Troupes.*ADMINISTRATION DE LA COMPAGNIE DES  
INDES ORIENTALES.Ie Prince Stadhouder, *Gouvern.-général.**Chambre d'Amsterdam.* MM.1742 de Vry Tem-  
minck.

1763 G. Huyghens.

1761 J. Van de Poll.

1764 P. Trip.

1766 J. El. Arnouldsz.

1766 Van Beaumont.

1769 Van Der Ouder-  
meulen.1769 Van Heems-  
kerck.

1770 Van der Hoop.

1770 J. Hope.

1771 Ocker Gevarts.

1772 Fr. Alewyn.

1772 M. Straalman.

1775 P. Clifford.

1776 Nic. Faas.

1777 P. C. Hasselaer.

1777 N. Van Leeu-  
wen.

1777 J. G. Pietersz.

1780 M. A. Beels.

1781 J. G. Hartfinck.

1781 Ant. Slicher.

1781 J. Boon Van  
Oftade.1781 le Baron Van  
Nagel.

1782 Herm. Kluppel.

1782 J. Meerman.

*Chambre de Zélande, à Middelbourg.* MM.1744 J. G. Van Der  
Poort.

1751 P. Van Vifvliet.

1757 C. K. Van Cit-  
ters.1761 D. Raderma-  
cher.

1765 A. Huyfman.

1768 G. Fr. Godin.

1770 B. M. Poces.

1775	le Baron Van Borffel.	1680	St. M. Snouck.
1775	J.C. VanHoorn.	1760	le B. Van Der Borck , Député à Groning.
1778	P. Ed. Van de Perre.		
1779	D. St. Schorer.		

*Chambre de Delft.* MM.

1765	N. Kracyvan-ger.	1777	J.C. Van Alderwerelt.
1768	G. Van Hoogeven.	1780	G. Van Blommestein.
1775	le Baron Van Der Does.	1781	Ev. H. Putman.
1776	J. Bouwens.	1781	A. Van Der Does.

*Chambre de Rotterdam.* MM.

1755	G. Fr. Meyners.	1774	J. Theod. Baron VanDerDoes.
1759	J. Bichon.	1780	J. C. de Groot.
1770	J. Van Der Heim.	1780	H. Van Teylingen.
1771	M. R. Matheusz.		

*Chambre de Hoorn.* MM.

1756	Fl. Ab. Tromp.	1779	J. C. Van Blocquery.
1767	le Baron Van Boctyclaar.	1780	J. B. de Mauregnault.
1776	P. Schagen.	1781	J. Van Bredchoff.
1777	P. Opperdoes.		
1778	le P. de Nassau Bergen.		

*Chambre de Enkhuyzen.*

1753 H. Van Stralen.	1776 Van der Willie-
1757 Ev. Pan.	gen.
1768 de Jong Van	1781 Ant. Blok.
Perfyn.	1765 J. van Bleifwyk,
1768 Jean L. Appel-	<i>Banquier de la</i>
man.	<i>Compagnie, à</i>
	<i>Amsterdam.</i>

## ADMINISTRATION DE LA COMP. D'AFRIQUE.

Le Prince Stadhouder, *Gouverneur-général.*Nic. Geelvinck, *Gouverneur en second.**Chambre d'Amsterdam. MM.*

1761 Ant. Kuits.	1775 N. W. Antho-
1763 J. F. Berewout.	nifz.
1763 D. Em. Jong-	1776 Arch. Hope.
kind.	1776 Ap. J. C. Lamp-
1764 N. Geelvinck.	lins.
1771 N. van Alphen.	1779 D. J. van Ho-
1773 D. J. de Kem-	gendorp.
penaer.	1780 Jacq. J. Foc-
1773 P. Cyp. Testart.	kinck.
1774 G. C. Hooft.	1782 van Amerongen.
1774 J. B. Bicker.	1782 van Oldenbar-
1775 H. M. van Wee-	neveld.
de.	

*Chambre de Zéelande. MM.*

1744 Ab. Duvelaar.	1760 van den Brande.
1753 van den Helm	1761 Corn. Caen.
Bodaelt.	1764 Jacq. Jos. de
1757 J. Mariniffen.	Bruyn.

*College de l'Amirauté de Zélande.* MM.

- |      |                            |                                 |
|------|----------------------------|---------------------------------|
| 1782 | Cornelle Vis,              | <i>Vice-Amiral.</i>             |
| 1771 | H. de Haze                 | } 1775 G. J. van Cit-<br>ters.  |
|      | Bomme.                     |                                 |
| 1771 | vander Madere.             |                                 |
| 1774 | Ant. P. Lam-<br>brechtsen. | } 1775 L. C. van Sonf-<br>beek. |
|      |                            |                                 |

MARINE DES PROVINCES-UNIES.

Le Prince Stadhouver, *Amiral-général.*

*College de l'Amirauté de la Meuse.* MM.

- |      |                        |                         |
|------|------------------------|-------------------------|
| 1768 | le Baron de Waffenaer, | <i>Lieut.-Amir.</i>     |
| 1773 | A. D. van der Gon.     | } <i>Vice-Amiraux</i>   |
| 1781 | D. Pichot.             |                         |
| 1779 | E. van Haafden.        | } <i>Contre-Amiraux</i> |
| 1782 | E. Bisdorn.            |                         |
| 1782 | J. J. van Hoey.        |                         |

*College de l'Amirauté d'Amsterdam.* MM.

- |      |                           |                           |
|------|---------------------------|---------------------------|
| 1773 | Jean Hœuft,               | <i>Lieutenant-Amiral.</i> |
| 1773 | And. Hartfinck.           | } <i>Vice-Amiraux.</i>    |
| 1779 | P. H. Reynst.             |                           |
| 1781 | le Comte de Bylandt.      | } <i>Vice-Amiraux.</i>    |
| 1781 | J. A. Zoutman.            |                           |
| 1776 | A. van der Does.          | } <i>Contre-Amiraux.</i>  |
| 1779 | Q. Dabenis.               |                           |
| 1779 | J. Binkes.                |                           |
| 1781 | H. Rietvelde.             |                           |
| 1781 | S. Dedel.                 |                           |
| 1781 | W. van Braam.             |                           |
| 1781 | J. H. de Kinsber-<br>gen. |                           |



## 350 ÉTAT DE L'AMÉRIQUE.

1766 M. Haringman. }  
 1780 J. van Kruynen. } *Contre-Amiraux.*

*College de l'Amirauté de West-Frise. MM.*

1779. J. Peereboom. }  
 1779 P. Mytens. } *Contre-Amiraux.*  
 1782 G. J. Vos. }

*Capit. du Coll. de l'Amir. de Frise. MM.*

1764 J. Berghuis.		1777 A de Rook.
1764 W. van der Beets.		1777 W. L. de Bour- cius.
1767 J. C. van Id- singa.		1779 C. M. de With.
1773 le C. de Rech- teren.		1781 J. H. de Kins- bergen.

## ARTICLE V.

## POSSESSIONS DANOISES EN AMÉRIQUE.

**L**ES possessions de cette Puissance en Amérique sont très bornées. Elles se réduisent aux îles de St. Thomas, de Ste. Croix & de St. Jean. Ces trois îles produisent, années communes, 25 à 30 mille tonneaux de sucre brut, qui font le poids de 20 à 24 millions de liv. Cette branche de Commerce est la seule que puissent exercer les Colons, à l'exception d'une petite quantité de laine, de coton & de café.

On y pourrait augmenter la culture jusqu'à 40 mille tonneaux de sucre.

Dans ces îles, le prix du sucre est fixé entre 5 à 6 piaftres fortes par cent livres, poids Danois. Celui du coton à un quart de piaftre par livre.

Le Danemarck, la Norwege & le Holstein, reçoivent des îles Danoises, la moitié & quelquefois les deux tiers de leurs productions. Elles s'y consomment, à l'exception d'une petite partie de sucre brut & de fyrop qu'on transporte en Suede, en Allemagne, & dans quelques autres ports de la mer Baltique, pour environ 100 à 150 mille rixdhalers.

Un grand obstacle à la multiplication des richesses, dans les îles Danoises, c'est la situation extrêmement gênée des Colons; ils doivent 4,500,000 livres au Gouvernement; ils doivent 1,200,000 livres au Commerce de la Métropole; ils doivent 26,630,170 livres aux Hollandais, que l'immensité de leurs capitaux, & l'impossibilité de faire tout valoir par eux-mêmes, rendent forcément Créanciers de toutes les Nations.

Le Gouvernement lui-même oppose aussi des entraves à l'industrie, par les droits excessifs qu'il exige. Les productions payent cinq pour cent de droit de sortie. Le Roi exige de plus un rixdhaler par tête de capitation annuelle, douze rixdhalers sur chaque plantation; les trois quarts des frais qu'occasionnent les ventes publiques; quatre rixdhalers pour chaque esclave arrivé dans l'Isle, la dixme des

capitiaux qui sortent des îles, le droit d'entrée sur les denrées étrangères, & le prix du papier timbré.

En Europe, le Roi perçoit 3 pour cent sur les sucres qui arrivent, & deux sols lubs pour chaque pinte de rum. Tous ces impôts forment un objet annuel d'environ deux cents mille rixdhalers.

### I. ISLE DE SAINT-THOMAS.

Cette île est la dernière des Antilles, du côté de l'Ouest. On lui donne environ six lieues de circonférence. Son terroir généralement sablonneux, ne produit gueres que des cannes à sucre. En 1775, on y voyait 27 plantations destinées à la culture de cette denrée, & 42 qui contenaient denombreux troupeaux, dont la laine formait un objet de Commerce important pour les Colons. On y comptait alors 336 Blancs, 4296 Nègres esclaves, & 52 affranchis. Ce qui rend cet établissement précieux au Danemarck, c'est un port excellent que la mer y a creusé, & qui peut recevoir jusqu'à cinquante vaisseaux.

Près de St. Thomas, est l'île des Crabes ou de Borriquen, possédée autrefois par les Danois, & sur laquelle les Espagnols prétendent avoir aujourd'hui la propriété. Elle peut avoir huit ou dix lieues de circonférence. Elle est hérissée d'un assez grand nombre de montagnes, qui ne sont ni arides, ni escarpées, ni fort élevées. Le sol des plaines & des vallées qui les séparent, paraît très-fertile; & il est

arrosé par de nombreuses sources, dont l'eau passe pour excellente. La Nature en lui refusant un port, lui a prodigué les meilleures rades que l'on connaisse. On trouve à chaque pas des restes d'habitations, des allées d'orangers & de citronniers, qui prouvent que les Espagnols de Porto-Rico, qui n'en sont éloignés que de 5 ou 6 lieues, y ont été fixés autrefois.

Les Anglois voyant qu'une île si bonne était déserte, y commencèrent quelques plantations vers la fin du dernier siècle. On ne leur laissa pas le tems de recueillir le fruit de leur travail. Ils furent surpris par les Espagnols, qui massacrèrent impitoyablement tous les hommes faits, & qui en emmenerent les femmes & les enfans à Porto-Rico. Cet événement n'empêcha pas les Danois de faire quelques arrangements pour s'y établir en 1717. Mais les sujets de la Grande-Bretagne, réclamant leurs anciens droits, y envoyèrent quelques Aventuriers, qui furent d'abord pillés, & bientôt après chassés par les Espagnols. La jalousie de ces anciens Maîtres du nouveau Monde, va jusqu'à défendre à des barques même de pêcheurs, l'approche d'un rivage où ils n'ont qu'un droit de possession sans exercice. Condamnant l'île des Crabes à une solitude éternelle, ils ne veulent ni l'habiter ni qu'on l'habite.

## II. ISLE DE SAINT-JEAN.

Ce fut en 1719, que les Danois vinrent ha-

biter cette île, voisine de celle de St. Thomas. Elle n'a gueres que trois à quatre lieues de tour, mais le terroir en est fertile; &, l'on y cultive du sucre avec succès. En 1775, il y avait 27 plantations destinées à recevoir des cannes à sucre, & 42 où l'on entretenait des troupeaux. La population était alors de 110 Blancs, & de 2324 Nègres esclaves. Des personnes, sur la fidélité desquelles nous pouvons compter, nous ont assuré que, depuis cette époque, la population blanche y était augmentée d'un sixieme.

Le Gouvernement Danois a publié, le 4 Novembre 1782, une ordonnance, dont l'objet est d'étendre le Commerce de cette île & de la précédente. Ce règlement porte,

1°. Que l'usage du papier timbré doit être entièrement supprimé dans ces deux îles, & conservé seulement à l'égard des passeports de mer.

2°. Que tous les navires, qu'ils soient construits dans les Etats Danois ou ailleurs, armés ou non armés, pourront à l'avenir être employés; non-seulement à la navigation entre St. Thomas & St. Jean, & les îles & places Américaines, & des Indes occidentales, mais encore entre St. Thomas, St. Jean & autres lieux, soit en Europe ou ailleurs.

3°. Qu'il sera permis aux Patrons des navires Américains & des Indes occidentales, de vendre eux-mêmes dans ces deux îles leurs marchandises, tant en gros qu'en détail.

4°. Que la Navigation & le Commerce en-

tre lesdites îles & les autres parties du Monde, seront tellement libres & exempts d'entraves, que de tous les autres ports Danois & étrangers, on pourra naviguer & importer à St. Thomas & à St. Jean, & en exporter les cargaisons, de retour dans tous les ports Européans, Danois ou autres.

5°. Le café, le tabac, l'indigo, le cacao, les bois Américains, le sucre & le riz exempts de tous droits de douane à leur importation dans ces deux îles, n'acquitteront à leur sortie qu'un droit de 5 p.  $\frac{0}{100}$ , lorsqu'on les exportera directement dans les ports étrangers de l'Europe; ces mêmes articles n'en payeront que deux & demi p.  $\frac{0}{100}$ , quand on les transportera dans les Etats Danois.

Enfin que si la plus grande partie, ou la charge principale d'un bâtiment Américain, ou des Indes occidentales, qui arrivera à St. Thomas & à St. Jean, s'y trouve exempte de droits de Douane, les autres productions & effets chargés à bord de ce navire, jouiront du même bénéfice à leur entrée; mais étant exportés de nouveau de ces deux îles, ils payeront un droit de deux & demi pour cent.

### III. ISLE DE SAINTE-CROIX.

Cette île fut vendue, en 1733, au Danemarck par les Français. On lui donne dix-huit lieues de long sur trois & quatre de large. C'est la plus importante possession des Danois en Amérique. Son terroir quoique peu arrosé, est d'une fertilité incroyable. Le sucre &



le coton s'y cultive avec le plus grand succès. La partie sud de l'île est sur-tout propre à la première de ces denrées ; le nord , & les environs de Christianstadt, fournissent de très-beau coton. Les plaines offrent de gras pâturages , où les Colons nourrissent de nombreux troupeaux. En 1775 , il y avait dans cette île 345 plantations , dont 150 étaient couvertes de cannes. Le reste était destiné à nourrir des bœufs , des vaches , & sur-tout des moutons. On y comptait alors 574 hommes , 442 femmes , 336 garçons , 341 filles , 365 ouvriers , 77 servantes , & 136 militaires. Ainsi la population blanche était de 2271 personnes. A la même époque , l'île nourrissait 22244 Nègres esclaves , & 155 affranchis.

Il est peu d'établissements en Amérique où les esclaves soient traités avec autant de rigueur qu'à Sainte-Croix. Souvent ces malheureux , victimes du caprice ou de la cupidité mal entendue des Colons , sont exposés à des châtimens qui les font périr au milieu des plus affreux tourmens. Cette conduite atroce a enfin fixé les regards de l'Administration ; & , par un arrêt rendu au mois de Février 1783 , par le suprême Tribunal , un planteur , nommé Brown , a été condamné à deux années d'esclavage , pour s'être livré à cette barbarie révoltante.

*Gouvernement des trois îles.*

M. P. Clausen , Chev. de Dannebrog , Gouverneur-général.



*Conseil d'Administration.* MM.

Le Gouverneur-général.

L. H. Schimmelmann, *Vice-Général-Gouverneur des trois îles, & Vice-Commandant à Ste. Croix.*

G. Ant. Lindemann, *Conseiller d'Etat.*

Ch. Fred. Laurberg, *Conseiller d'Etat.*

En. Fred. Waltersdorff, *Affesseur.*

Ott. Ch. Müller, *Secrétaire.*

*Conseil de St. Thomas & de St. Jean.* MM.

Clausen, *Gouverneur-général.*

Malleville, *Commandant.*

J. N. Kragh, *Agent.*

J. Schwarzkopf, *Secrétaire.*

*Etat Militaire des îles.*

*à Sainte-Croix.* MM.

J. Ch. Fr. Hederich, *Cap. de la prem. Comp.*

M. Meyer Heyliger, *premier Lieutenant.*

A. L. de Haxthausen, *Cap. de la sec. Comp.*

A Lowenberg, *premier Lieutenant.*

Ch. Ad. Kohl, *second Lieutenant.*

*à St. Thomas & à St. Jean.* MM.

J. de Cronenberg, *Capit. de la prem. Comp.*

H. Fred. Ingwersen, *premier Lieutenant.*

Fr. Ch. de Trolle, *second Lieutenant.*

Dumas des Crozès, *Cap. de la sec. Compag.*

B. J. Kaas, *premier Lieutenant.*

Ch. Fred. de Berger, *Q. Maître du Régim.*

F. W. Dorph, *Auditeur & Av. du Roi de Sainte-Croix.*

J. Bentzon, *Auditeur de Saint-Thomas & de Saint-Jean.*

Corn. Henrichsen, *Cap. Commandant de la ville de Sainte-Croix.*

P. Wood, *Vice-Capitaine.*

Magens, *Cap. Commandant de la ville de Saint-Thomas.*

Detl. Petersen, *Cap. Commandant de la ville de Saint-Jean.*

## POSSESSIONS DANOISES EN AFRIQUE.

Il n'y a pas plus d'un siècle, que les Danois se sont fixés sur la côte occidentale de l'Afrique ; mais leurs possessions, plus médiocres encore que celles qu'ils ont en Amérique, n'offrent qu'une consistance très-précaire. De cinq Comptoirs que cette Nation possède sur la Péninsule, Christiansbourg & Frédéribourg, placés sur la côte d'Or, sont les seuls un peu fortifiés. Les autres ne sont que de simples loges. Pour la somme de 53,160 livres, la Couronne entretient, dans ces cinq établissemens, soixante-deux hommes, dont quelques-uns sont noirs. Si les magasins étaient convenablement approvisionnés, il serait facile d'y traiter annuellement deux mille esclaves. Dans l'état actuel des choses, on n'en achete que 1200, livrés la plupart aux Nations étrangères, parcequ'il ne se présente pas de Navigateurs Danois, pour les enlever.

Voyez le Tableau du Commerce de l'Asie & de l'Afrique, tom. II. pag. 253 256.

*Administration Danoise sur la côte de Guinée.*

G O U V E R N E U R.

M. J. Adolphe Kioge.

*Conseil Royal de Guinée. MM.*

J. Ad. Kioge, *Gouvern. & Commandant à Christiansbourg.*

P. Biorn, *Commandant à Frederisbourg.*

J. Fred. Kipnasse, *Contrôleur.*

T. Fred. Rafinussen, *Chef du Comptoir de Juída.*

N. Hansen Weile, *Chef du Compt. du Popo.*

R. Sorensen, *Secrét. du Gouv. & du Conseil.*

Steen Unger, *Chapelain.*

L. Tundberg, *Catechiste & Maître d'École.*

POSSESSIONS DANOISES DANS  
LES INDES ORIENTALES.

C'est sur la côte de Coromandel que les Danois, mal accueillis, en 1618, des habitans de Ceylan, allèrent fixer le centre de leurs opérations dans l'Inde. Ayant obtenu du Roi de Tanjaour la permission de s'établir dans ses Etats, ils y construisirent Trinquebar, qu'ils fortifièrent depuis par la forteresse de Dansbourg, suffisante pour la défense de la ville & de la rade. La côte de Malabar fixa ensuite leur attention; & ils s'établirent successivement à Calicut & à Colsehey. Leur am-

bition tourna bientôt ses regards jusques aux bords du Gange ; & en 1756 ils fondèrent Fredericnagor , six lieues au-dessus de Calcutta. Tous ces établissemens ne sont , à proprement parler , que des Comptoirs , où la Compagnie des Indes dépose les marchandises qu'elle vend ou qu'elle achete dans ces régions. Trinquebar seul , chef-lieu de la puissance Danoise dans l'Inde , mérite quelque considération. Son territoire , d'environ quatre lieues de circonférence , peut recevoir toutes les productions naturelles à la presque-île. Sa population de 2 à 300000 ames , s'occupe utilement à des Manufactures de toiles. La Compagnie retire annuellement de cet établissement plus de 100 mille livres ; & , ce qu'il y a de plus important , cette somme suffit pour faire face à ses dépenses. La guerre dernière a considérablement amélioré son sort ; & cette place fût devenue bien plus importante encore , si le Commerce y eût pu trouver plus de liberté.

*Voyez le Tableau du Commerce de l'Asie & de l'Afrique , tom. I , pag. 291-300.*

*Administration Danoise dans les Indes orientales. MM.*

H. Abestée , *Gouverneur.*

Fred. de Lichtenstein , *Cons. des Finances.*

Chev. Hetting , *Jusficier.*

De Restorff , *Assess. avec voix délib. au Cons.*

Th. Walther , *Secrétaire.*

Er. Eman. Græve , *Contrôleur.*

*Officiers*

*Officiers de Justice à Trinquebar. MM.*

- J. Borgen , *Bailli & Auditeur.*  
 Bestel Sierstadt , *Procureur du Roi.*  
 Th. Charles Walther , *Greffier.*

*Etat Militaire de Trinquebar. MM.*

- H. Abestée , *Gouverneur & Chef des troupes  
 Danoises dans les Indes.*  
 Ad Fred. de Restorff , *Commandant en chef  
 des troupes.*  
 Fr. L. le Fevre , *Capit. Lieuten. de la 1ere.  
 Compagnie Européenne.*  
 Otton Ch. Stricker , *premier Lieutenant.*  
 J. H. Murarius , *second Lieutenant.*  
 J. Ch. G. Braun , *Cap. de la 2e. Compagnie.*  
 J. J. de Muhlendorff , *prem. L. & Conducteur.*  
 M. Biorn , *second Lieutenant.*  
 P. Holest , *Quartier-Maître du régiment.*  
 G. Fred. Bottger , *Sergent-Major.*  
 J. Borgen , *Auditeur.*  
 H. de Tanen , *Chef de la 1ere. Compagnie  
 de Cipayes.*  
 ..... *Chef de la 2e. Compagnie  
 des Cipayes.*  
 Ch. L. Bruun , *Adjutant.*  
 N. Ch. Moller , *Lieutenant à la suite.*  
*Conseil Royal de Fredericnagor. MM.*  
 Ole Bic , *Chef & Président.*  
 J. L. Meyer , *avec le premier suffrage.*  
 J. Bielefeldt , *avec le troisieme suffrage.*

*Etat Militaire. MM.*J. L. Meyer, *Lieutenant.*J. Bielefeldt, *Auditeur.**Chefs des Loges Danoises dans les Indes.**Sur la côte de Malabar. MM.**Calicut.* Leonard Passavant.M. Al. Fulgl, *son Secrétaire.**Colschey.* J. M. Beisner.*Sur la côte de Coromandel. MM.**Ballafore.* Ch. Ad. Hebert.*Patna.* G. Bernier.*Aux îles Nicobar.*J. Ch. Steinmann, *Résident.**Compagnie Royale de Commerce des Indes orientales.**Directeurs MM.*De Schack Rathlou, *Chev. de P'Éléphant, Ministre d'Etat.*Le C. de Schimmelmänn, *Ch. de Dannebrog.*De Numfen, *Chev. de Dannebrog.*Guldberg, *Chevalier de Dannebrog.*Ryberg, *Conseiller de Conférence.*Heinricht, *Conseiller d'Etat.**Administrateurs. MM.*Trant, *Conseiller d'Etat.*Haufer, *Agent.*

Reemcke, Conf. de Com. }  
 Schwartzkopf, C. de C. } *pour St. Thomas.*

*Compagnie Royale de Guinée.*

*Directeurs. MM.*

Joac. Gad. C. de Moltke, Ch. de Dannebrog.  
 Le C. de Schimelmann, Chev. de Dannebrog.  
 Le C. de Reventlou.

Ad. Ferd. C. de Moltke, Ch. de Dannebrog.  
 Trant, Conseiller d'Etat.

Heinrichs, Conseiller d'Etat.

Vett, Conseiller de Justice.

Meer, *Administrateur.*

*Banque de Copenhague.*

*Directeurs. MM.*

Le Comte de Thott, Chev. de l'Eléphant.

Stampe, Chevalier de l'Eléphant.

Le C. de Schimmelmann, Ch. de Dannebrog.

*Marine de Danemarck.*

M. Fred. Chr. Kaas, *Amiral.*

*Vice-Amiraux. MM.*

Sim. Hoglant. | Ch. Fr. de Fontenay.

Louis Henri Fisker. | Contr. de Schindel.

*Contre-Amiraux. MM.*

Fred. Reyersen. | J. Corn. Krieger.

Dan. Ern. Bille. | Fred. Ch. Kaas.

Olaus Stephanen. | le C. de Moltke.



*Commandans. MM.*

A. G. Schultz.		A. G. Ellebracht.
Ger. Waltersdorff.		A. Lous.
Fred. G. Krog.		Hans G. Krog.
Jacq. Ahrenfeld.		Ulr. Ch. Kaas.
Volq. Risbrich.		Fred. Grothschilling.

## ARTICLE VI.

POSSESSIONS ANGLAISES  
EN AMÉRIQUE.

**L**ES îles Britanniques aux Indes occidentales, sont généralement plus étendues que fertiles. Des montagnes qu'on ne saurait cultiver, occupent beaucoup d'espace dans quelques-unes, & d'autres sont formées, en tout ou en partie, d'une craie très-peu productive. Les meilleures sont défrichées depuis longtemps, & ont besoin du secours des engrais, imparfaits & rares dans cette partie du nouveau Monde. Presque toutes ont été dépouillées des forêts qui les couvraient originairement, & se trouvent exposées à des sécheresses qui ruinent souvent les travaux entrepris avec le plus d'attention & de dépense. Aussi l'augmentation des denrées n'a-t-elle pas proportionnellement suivi la multiplication des bras employés pour les obtenir. Il y a de nos jours dans ces Colonies près de 400000 Escla-

ves , dont les sueurs forment à peine les deux tiers du revenu , qu'avec les mêmes moyens on obtient sur un sol plus riche.

Le nombre des Blancs a diminué assez généralement , à mesure que celui des Noirs augmentait. Ce n'est pas qu'il n'y eût , pour remplacer ceux qui périssaient ou qui disparaissaient avec la fortune qu'ils avaient acquise , autant d'hommes indigents ou désœuvrés , en Angleterre , que dans les premiers tems de l'émigration ; mais cet esprit d'aventure , que la nouveauté des objets & le concours des circonstances avaient fait éclore , a été arrêté & étouffé. D'un côté , l'espace qu'occupaient les petites cultures , a été fondu successivement dans les Sucreries , qui exigent un terrain fort vaste ; de l'autre , les propriétaires de ces grandes plantations ont réduit , le plus qu'il était possible , des Agents , dont les salaires étaient devenus un fardeau pesant.

Depuis cette révolution , les îles Britanniques ont plus que jamais à craindre des ravages ou une invasion. Leurs Colons , tous enrégimentés , eurent autrefois assez de force pour repousser du moins un ennemi faible & mal armé. Si la Marine de la Métropole cessait aujourd'hui un moment de les protéger , elles pourraient , pour la plupart , être emportées par un coup de main. C'est beaucoup que , dans l'état où elles sont , les milices puissent contenir les Noirs , plus malheureux sous la domination Anglaise que sous aucune autre.

Jamais les Indes occidentales ne furent assujetties à aucun impôt par la Grande-Bretagne. Seulement, en 1663, la Barbade & les autres Isles, excepté la Jamaïque, s'engagerent librement à lui payer à perpétuité 4 pour 100 pour toutes celles de leurs productions qui seraient exportées. Une si grande générosité parut depuis onéreuse, & le poids en fut allégé autant qu'il était possible. Comme cette obligation est acquittée avec des denrées, on ne livre guere au Gouvernement que celles qui ont quelques imperfections; & l'on n'est pas plus scrupuleux sur le poids que sur la qualité. De cette manière, le fisc ne reçoit que les deux tiers du don qui lui fut anciennement accordé.

Tout respire aujourd'hui l'opulence dans les îles Anglaises; c'est que les actes d'une autorité arbitraire, qui désolent tant d'autres contrées, n'y sont pas connues; c'est que les instruments du fisc, qui ruinent quelquefois les fonds pour établir la forme, ne s'y trouvent pas; c'est que la culture du sucre y a été substituée aux productions de peu de valeur; c'est que les plantations appartiennent généralement à des hommes riches, ou à des associations puissantes, qui ne les laissent jamais manquer des moyens nécessaires pour la meilleure exploitation; c'est que si des hasards malheureux réduisent un Colon à faire des emprunts, il les obtient facilement & à bon marché, parce que ses possessions restent hypothéquées à son Créancier, & que le paiement est assuré aux

époques convenues; c'est que ces Isles sont moins exposées au dégât & à l'invasion, que les possessions des puissances riches en productions & faibles en vaisseaux; c'est que les événements des guerres les plus opiniâtres & les plus meurtrières, n'empêchent jamais, & ne retardent que rarement l'exportation de leurs denrées; c'est que les ports Britanniques ouvrent toujours à leurs principales récoltes un débouché plus avantageux que leurs rivaux n'en peuvent espérer ailleurs. Aussi les terres se vendent-elles constamment à un très-haut prix dans les îles Anglaises. On voit un égal empressement parmi les Européens, parmi les Américains, pour en acheter.

Ce sol aurait été plus recherché encore, si les Indes occidentales eussent été moins sévèrement fermées aux Navigateurs étrangers; si elles avaient eu la liberté de choisir elles-mêmes leurs acheteurs sur tout le globe: mais des loix, dont il n'a jamais été possible d'é luder les dispositions, ont concentré leurs liaisons dans les limites de l'Empire Britannique, avec les Provinces nationales de l'un & l'autre hémisphère.

Ces Colonies ne voient croître sur leur territoire ni vivres pour leur subsistance, ni bêtes de somme pour leurs travaux, ni bois pour leurs édifices. Ces objets de nécessité première leur étaient fournis par l'Amérique septentrionale, qui recevait en payement du rhum & d'autres productions pour trois ou quatre millions chaque année. Les troubles

qui ont divisé la vieille & la nouvelle Angleterre, ont interrompu cette communication, au grand détriment des Isles. Jusqu'à ce que des besoins impérieux la fassent rouvrir, ou qu'il se forme des combinaisons qui la remplacent, les Indes occidentales n'auront de débouché que celui que lui fournira la Grande-Bretagne.

A l'époque où nous écrivons, l'Angleterre reçoit tous les ans, des Isles qu'elle occupe dans les Indes occidentales, pour environ 93 millions de denrées, en y comprenant 16 ou 17 millions qu'elles payent au fisc, & le rhum, que l'Irlande reçoit directement en paiement des salaisons qu'elle fournit à ces Colonies.

Presque tout le sucre, qui forme les trois quarts du produit des Isles, se consomme dans le Royaume même ou est porté en Irlande. Ce n'est que rarement qu'on en envoie à Hambourg ou dans d'autres marchés.

Les exportations que fait la Grande-Bretagne des productions de ses Isles, ne s'élevent pas annuellement au-dessus de 7 ou 8 millions de livres. Ajoutez à cette somme ce qu'elle doit gagner sur les cotons, qu'elle manufacture avec tant de succès, & qui se répandent dans une grande partie du globe, & vous aurez une idée assez juste des avantages que cet Empire retire des Indes occidentales.

Les Isles reçoivent en paiement leurs meubles & leur vêtement, les ustensiles nécessaires

à leurs fabriques, beaucoup de clincaillerie, & les Esclaves qui doivent exploiter leurs terres. Mais combien il s'en faut que ce qu'on leur envoie approche de ce qu'on obtient d'elles ! Il faut prélever les frais de navigation, les assurances, la commission, ou le bénéfice du marchand. Il faut prélever l'intérêt de 16 millions sterlings ou de 360 millions tournois, que ces Colonies doivent à la Métropole. Il faut prélever ce que les propriétaires des plus riches plantations dépensent en Angleterre, où ils résident habituellement. Si l'on excepte les possessions acquises ou assurées par les Traités de 1763, dont les plantations naissantes ont encore besoin d'avances, les autres possessions des Indes occidentales voient à peine arriver dans leurs rades la quatrième partie des valeurs qui en sont sorties.

C'était la Capitale de l'Empire qui faisait autrefois presque tous les envois ; c'était elle qui recevait presque tous les retours. Un pareil désordre blessait justement les gens éclairés. Mais du moins Londres est le plus beau port de l'Angleterre ; Londres construit des vaisseaux & fabrique des marchandises ; Londres fournit des matelots à la navigation, & des bras au Commerce ; Londres est dans une Province tempérée, féconde & centrale. Tout peut y arriver, tout peut en sortir. Elle est vraiment le cœur du corps politique, par sa situation locale. Cette Cité n'est pas remplie de superbes oisifs, qui ne font qu'embarraffer & surcharger un peuple laborieux. C'est le

siège de la Nation assemblée. Là le Palais du Prince n'est ni vaste ni vuide. Il y regne par sa présence qui vivifie tout. Le Sénat y dicte des Loix, au gré du peuple qu'il représente. Il n'y craint pas l'aspect du Monarque, ni les attentats du Ministère. Londres n'est point parvenue à sa grandeur, par l'influence du Gouvernement, qui force & subordonne toutes les causes physiques : mais par l'impulsion naturelle des hommes & des choses, par une sorte d'attraction du Commerce. C'est la mer, c'est l'Angleterre, c'est le Monde entier, qui veulent que Londres soit riche & peuplée.

Cependant cet entrepôt immense a perdu, avec le tems, quelque chose de l'espece de monopole qu'il exerçait sur les Colonies & sur les Provinces. Bristol, Liverpool, Lancaster, Glâscow, ont pris une part assez considérable à ce grand mouvement. Il se ferait même établi une concurrence plus universelle, si des mœurs nouvelles, le dégoût d'une vie retirée, le desir d'approcher du trône, une mollesse & une corruption qui ont passé toutes les bornes, n'eussent réuni à Londres, ou sur son territoire, le tiers de la population du Royaume, & principalement les grands consommateurs.

#### I. ISLE DE LA BARBADE.

Cette Isle, située sous le 13<sup>e</sup> degré 15 minutes de latitude nord, peut avoir 7 à 8 lieues de long sur 4 & 5 de large. Elle



contient environ cent mille acres de terre. On ne peut y aborder que d'un côté ; & dans cette partie , elle a de bons ports , des havres sûrs , & ses côtes sont défendues par plusieurs Forts , dans lesquels on a mis une nombreuse artillerie. La capitale de l'Isle est Bridgestown , ville autrefois beaucoup plus florissante qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Lorsqu'en 1625 , les Anglais aborderent à cette Isle , le climat en était fort mal-sain. L'air qu'on y respirait était brûlant ; & pendant huit mois de l'année , la chaleur était excessive. Les vents froids , arrêtés par l'épaisseur des bois , ne pouvaient parvenir jusqu'aux cantons défrichés. On abattit une partie de ces bois , on dégagea l'autre. Depuis cette époque , le vent de l'est rafraîchit l'air , & celui qu'on respire aujourd'hui à la Barbade n'est plus contagieux comme il l'était autrefois. Les maladies qui affligaient ses habitans ont disparu. Les ouragans qui ravageaient fréquemment leurs terres , sont devenus moins fréquents & moins à craindre. Les arbres y sont toujours verts , les parfums que répandent leurs fleurs , surtout celles des orangers , des citronniers , des aloës , joint à celui qui s'exhale des fleurs dont la terre est couverte , font de ce pays un séjour très-agréable.

L'homme avide de richesses leur sacrifie son repos & sa tranquillité ; il leur immole jusqu'à sa santé. C'est à cette soif de l'or

que l'Amérique doit sa population ; elle fut le principe de celle de la Barbade, & surtout de ses accroissemens. La fortune rapide de ses premiers habitans fut, pour un grand nombre de ceux de l'Angleterre, un puissant motif de s'y transplanter. Charles II, qui regnait alors sur eux, encouragea leur émigration, en accordant des récompenses honorables. Il en créa plusieurs Chevaliers Baronnets, dont quelques-uns dès-lors jouissaient d'un revenu de plus de 10,000 sterling, ou 250,000 tournois.

En 1676, on comptoit dans cette Colonie 50,000 Blancs, & environ 100,000 Negres ou Indiens. Ces derniers étaient originaires des îles Caraïbes. Les Anglais les avaient enlevés de leur pays & réduits à l'esclavage.

Plusieurs causes se sont réunies depuis pour diminuer le nombre des uns & des autres ; d'abord ce furent des maladies. La plus considérable fut celle de 1692 ; elle y fit autant de ravage qu'aurait pu faire la peste la plus meurtrière. Après avoir régné pendant plusieurs années, elle disparut tout-à-coup. En 1700, on ne comptait plus à la Barbade que 15,000 Blancs ; en 1730, leur nombre se trouva de 27,000, & celui des Nègres de 60,000. On évalue aujourd'hui la population de ceux-ci à 80,000, & de ceux-là à 30,000. La guerre n'a pas peu contribué à la dépopulation de ce pays. Ses habitans ayant tenté sans succès plusieurs expéditions contre les Colonies Fran-

çaises, y perdirent beaucoup de monde. Ayant moins de bras pour cultiver leurs terres, elles devinrent moins fécondes; ce qui, joint à la diminution du commerce du sucre des Anglais, rendit moins rapides & moins considérables les fortunes des planteurs; plusieurs d'entr'eux repassèrent en Europe, & d'autres allèrent s'établir à la Caroline & en Pensilvanie.

Pour entretenir le nombre de leurs Nègres, les Barbadiens ont besoin tous les ans d'une recrue considérable, d'autant qu'on n'évalue qu'à environ 7 ans la vie de ces malheureux Esclaves, & qu'une habitation de 500 acres de terres qui en emploie 120 à 140, a besoin d'être recrutée tous les ans de 20 à 30. Pour s'en procurer, les Barbadiens vont en Afrique, ils y portent leurs denrées & celles de l'Angleterre, qu'ils échangent avec avantage contre des Nègres. De cette façon, ils se les procurent à bien meilleur compte que s'ils les achetaient de leurs voisins.

Les 80,000 Nègres employés à la Barbade ne suffisent pas à sa culture. Ses habitans sont obligés de les faire aider par des Esclaves blancs, ou transportés en Angleterre, qu'ils achètent, & souvent même par leurs domestiques appelés *36 mois*. Ces Esclaves blancs, ces domestiques engagés, sont de mauvais Cultivateurs; ils sont trop faibles, & ne résistent pas si long-temps que les Nègres aux travaux pénibles; aussi en périt-il beaucoup tous les ans, ce qui diminue consi-

dérablement les gains des Planteurs actuels de la Barbade.

Dans le commencement du défrichement de cette Isle, ses Colons ne s'adonnerent qu'à la culture du gingembre, du coton, de l'indigo, & du tabac. En 1646, ces quatre productions de la terre formaient tout le commerce des Barbadiens. Ils s'en occupèrent moins, quand on leur eût apporté la canne à sucre; elle leur fut envoyée de Fernambuc. N'étant pas familiarisés avec sa culture, ignorant l'art de la travailler, ils ne firent d'abord que de mauvaise moscouade, dont ils trouvaient difficilement le débit. En 1650, plusieurs d'entr'eux ayant passé quelque tems à Fernambuc, y prirent des instructions qui les mirent en état de perfectionner leur Sucrierie, & par conséquent de tirer de plus grands avantages de leurs plantations.

Les premiers Anglais qui arriverent à la Barbade, n'y trouverent, pour tous animaux utiles, que des cochons d'une force & d'une grandeur surprenantes. On crut qu'ils y avaient été apportés par les Portugais. Ils s'y étaient tellement multipliés, que pendant plusieurs années, les Anglais furent obligés de s'occuper très-sérieusement de leur destruction, comme ils auraient pu le faire d'animaux dangereux & nuisibles.

Les chameaux furent pendant quelque tems les seules bêtes de charge dont les Barbadiens se servirent; mais comme le climat ne leur était pas favorable, il en périssait, une grande

quantité ; ils leur substituerent les ânes. Pour les chevaux de ce pays , ils sont forts & vigoureux , vifs & hardis ; mais comme ils sont laids & petits , les gens riches ne s'en servent ni pour leurs équipages , ni pour leurs montures. Ils en tirent de la nouvelle & de la vieille Angleterre. La Virginie , Bonavista , Curaçao , & May , leur en fournissent aussi de portage & de tirage , ainsi que des vaches & des taureaux. Les Barbadiens se servent de ces derniers pour le service de leurs moulins à sucre.

Le sucre , le gingembre & le coton , sont aujourd'hui les principales productions de l'île de la Barbade. Le sucre quelle envoie en Europe est beaucoup plus beau , mais bien moins parfait que celui de la Jamaïque & des autres Colonies des Antilles. Sa couleur est bleuâtre. Elle est une suite de l'usage où sont les Barbadiens , de l'exposer au soleil pendant fort long-tems. Ils se servent pour cela d'une machine qu'ils nomment *Barbicuas*. Cette machine a trois pieds de haut , elle consiste en plusieurs tiroirs dans lesquels on met le sucre. Quand le soleil est dans toute sa force , on ouvre ces tiroirs , & on les ferme la nuit , ou lorsqu'il pleut. Le sucre , ainsi raffiné , paye en Angleterre 30 schelings pour 100 d'entrée.

Le rhum ou eau-de-vie de sucre , que nous nommons *Tafias* , est plus parfait à la Barbade que par-tout ailleurs ; il n'a pas ce goût de feu qui , à moins qu'on n'y soit fait , rend

cette liqueur désagréable. En Europe & dans toutes les Colonies de l'Amérique septentrionale, le rhum de la Barbade est préféré à tous les autres.

Le gingembre est une racine qui a la propriété de croître lors même qu'elle n'est plus en terre; aussi faut-il, quand elle est arrachée, la racler ou la faire échauder à l'eau bouillante. Ceux qui n'ont pas assez de Nègres pour lui faire donner la première préparation, se servent de la seconde; mais par-là ils diminuent le prix de cette denrée, qui se vend 40 pour 100 meilleur marché que lorsqu'elle est raclée. On confit aussi le gingembre; les Barbadiens en envoient beaucoup ainsi en Europe & dans les Colonies Anglaises.

Le poivre rouge de la Barbade est renommé pour sa force. Elle est telle que lorsqu'on rompt les siliques qui le renferment, il en sort une vapeur qui provoque la toux dans tous ceux qui sont présents.

Pour le froment, il n'est pas cultivé dans cette Isle; ses habitans tirent leur farine de la nouvelle & de la vieille Angleterre. Les pauvres seulement sèment du maïs dont ils font leur pain. Tout le monde y cultive le manioc, parce qu'il sert à faire la cassave des Nègres.

On voit à la Barbade des arbres & des fruits de toute espèce; ses bois de constructions sont très-bons, le cédre sur-tout, & ceux de marqueterie très-beaux. Les citron-

niers & les limonniers produisent beaucoup de fruits. De l'écorce des premiers, les Barbadiens font cette liqueur si renommée en Europe qu'on nomme eau des Barbades. Ils confisent leurs fruits, & en font des sirops dont les Anglais d'Europe font un grand usage, s'en servent souvent pour faire leur punch au lieu de citron, lorsque ce fruit leur manque, ce qui arrive quelquefois, vu la grande consommation qu'ils en font.

Les eaux sont rares à la Barbade, & presque toutes de mauvaise qualité. La rivière de Tuigh y est fort renommée; ses eaux sont couvertes d'une espèce d'huile qui brûle comme l'huile même, & on s'en sert pour les lampes. Une autre singularité de l'Isle, est une petite mouche dont les aîles, lorsqu'elle vole la nuit, jettent une grande clarté.

#### Gouvernement. MM.

David Parry, *Ecuyer, Gouverneur.*

François Reynolds, *Ecuyer, Commandant.*

Robert Butcher, *Officier de Marine.*

Percy Ch. Wyndham, *Ecuyer, Secrétaire & Cl. de Cour.*

Guill. Moore, *Ecuyer, Avocat-général.*

#### II. ISLE D'ANTIGOA.

L'île d'Antigoa, dont la forme est circulaire, peut avoir 20 milles de long sur une largeur de 10 à 12 milles. Cet établissement, tout modique qu'il paroisse, est cependant d'une très-



grande importance pour l'Angleterre. C'est l'unique boulevard des nombreuses & petites Isles que cette puissance occupe dans ces parages. Toutes ont les yeux fixés sur Antigoa & sur les forces navales chargées de leur sûreté, & où les escadres trouvent réunis dans des arsenaux & des magasins très-bien entretenus, les objets nécessaires pour assurer leurs opérations. L'entretien des médiocres fortifications qui entourent les deux principales rades; une partie de la solde de 600 hommes chargés de leur défense; les frais qu'entraîne l'artillerie; ces dépenses sont à la charge de la Colonie, & absorbent les deux tiers des 272582 livres qu'elle est obligée de demander annuellement à ses habitans.

C'est un trop grand fardeau. Pour en diminuer le poids, l'Assemblée de l'Isle imagina de mettre une taxe sur tous ceux de ses propriétaires qui résideraient en Europe; mais la Métropole annulla un règlement qui blessait ouvertement la liberté individuelle. Alors la Colonie ordonna que les Cultivateurs auraient à l'avenir sur leurs plantations un Blanc ou deux Blanches pour chaque trentaine de Noirs. Cette loi, qui fut adoptée par plusieurs autres Isles, n'est guere observée, parce qu'il en coûte moins cher pour la violer, que pour entretenir des êtres libres dont les soins sont indispensables. Aussi les amendes réglées pour en punir la transgression, sont-elles devenues l'une des plus grandes ressources du trésor public de cet établissement.

Son corps législatif a quelquefois montré un courage remarquable. Les îles Anglaises n'ont point de monnoies qui leur soient propres. Celles qu'on y voit circuler sont toutes étrangères. La Métropole crut en devoir régler la valeur au commencement du siècle. Cet arrangement fut jugé contraire à l'intérêt de la Colonie, qui les établit elle-même sur un pied plus haut. Il était raisonnable de croire que le Parlement annulerait un acte si contraire à son autorité. Les Avocats s'engagerent, si cet événement arrivait, de ne jamais prêter leur Ministère à aucun de ceux qui auraient refusé de prendre les especes au prix fixé par l'Assemblée.

Une autre occasion développa encore mieux l'esprit qui régnait à Antigoa. Son Gouverneur, le Colonel Pach, bravant également les Loix, les mœurs & les bienséances, ne connaissait ni frein ni mesure. La Colonie demanda & obtint son rappel. Comme il ne se disposait point à partir, plusieurs des plus considérables habitans allèrent lui faire de très-vives représentations sur cette espece de désobéissance. Ses gardes les repoussèrent avec brutalité. On prend les armes. Le tyran est attaqué dans sa maison, & meurt percé de mille coups. Son cadavre, jeté nud dans la rue, est mutilé par ceux dont il avait déshonoré la couche. La Métropole, plus touchée des droits sacrés de la nature, que jalouse de son autorité, détourne les yeux d'un attentat que sa vigilance aurait dû prévenir, mais

dont l'équité ne lui permettait pas de tirer vengeance.

Le Conseil d'Antigoa n'étend pas sa Jurisdiction sur les Isles voisines qui ont toutes leurs assemblées particulieres ; mais son chef l'est aussi des autres , excepté de la Barbade , qui , à cause de sa position & de son importance , a mérité d'être distinguée. Ce Commandant-général doit faire tous les ans l'inspection des lieux soumis à son autorité ; & c'est par Montserrat qu'il commence ordinairement sa tournée.

#### Gouvernement. MM.

Le Maj. gén. Shirley , *Gouverneur.*  
 Jacques Prévoft , *Lieutenant-Gouverneur.*  
 Th. Jarvis , *Président du Conseil.*  
 Roland Hurton , *Orateur de l'Ass.*

#### Cour des Plais Communs. MM.

Th. Jarvis , *Chef.*  
 Main Swete Walron.  
 Rob. Jeffreson.  
 J. M. Adair.  
 J. Stanley , *Ecuyer , Avocat-général.*  
 Ch. Winston , *Ecuyer , Sollic. général.*  
 Ed. Byam , *Juge de l'Amirauté.*

### III. ISLE DE MONTSERRAT.

L'île de Montserrat , occupée , depuis 1632 par les Anglais , n'a que 3 lieues de large sur 9 de circonférence. Sa population ne passe pas

1000 Blancs & 8000 Esclaves. L'indigo fait l'une des principales branches de leur culture. Cette Isle produit aussi du sucre, du gingembre & du coton. En général ses habitans sont riches; & leur aisance serait encore bien plus considérable, si Montserrat offrait de bons Havres où les vaisseaux pussent se mettre à couvert des ouragans qui sont très-fréquents dans ses parages. En 1733, il y en eut un qui causa aux Colons de cette Isle une perte évaluée à plus de 50000 l. ster. ou 1,125,000 liv. monnoie de France.

#### IV. ISLE DE NIEVES.

Cette Isle, sur laquelle les Anglais s'établirent en 1628, est placée à une lieue de Saint-Christophe. Ce n'est proprement qu'une montagne de six lieues de circonférence, très-haute, d'une pente douce, couronnée par de grands arbres. Cette Colonie fut originairement un modele de vertu, d'ordre & de piété. Elle dut ses mœurs exemplaires aux soins paternels de son premier Gouverneur. Cet homme unique excitait par sa propre conduite tous les habitans à l'amour du travail, à une économie raisonnable, à des délassements honnêtes. Celui qui commandait, ceux qui obéissaient, tous n'avaient pour regle de leurs actions, que la plus rigide équité. Les progrès de ce singulier établissement furent si considérables, que quelques relations n'ont pas craint d'y compter jusqu'à 10,000 Blancs, jusqu'à 20,000 Noirs. Le calcul d'une pareille

population, sur un terrain de deux lieues de long & d'une de large, fût-il très-exagéré, n'en suppose pas moins un effet extraordinaire, mais infaillible, de la propriété qui suit la vertu dans les sociétés bien policées.

Cependant la vertu même ne met ni l'homme isolé, ni les peuples à l'abri des fléaux de la nature, ou des injures de la fortune. En 1689, une affreuse mortalité moissonna la moitié de cette heureuse peuplade. Une escadre Française y porta le ravage en 1706, & lui ravit 3 ou 4000 esclaves. L'année suivante, la ruine de cette Isle fut consommée par le plus fameux ouragan dont on ait conservé le souvenir. Depuis cette suite de désastres, elle s'est un peu relevée. On y voit 600 hommes libres & 5000 esclaves, dont les impositions ne passent pas 45,000 livres, & qui envoient à l'Angleterre trois ou quatre millions pesant de sucre brut, que les Navigateurs chargent en totalité sous les murs de la jolie ville de Charles-Town.

#### Gouvernement. MM.

- J. Johnston, L. gén., *Lieuten. Gouverneur.*  
 J. R. Hurbert, Ecuyer, *Chef de Justice.*  
 J. Nesson, Ecuyer, *Collecteur.*  
 J. Menzies, Ecuyer, *Contrôleur.*

#### V. ISLE SAINT-CHRISTOPHE.

Après la Jamaïque & la Barbade, Saint-Christophe est la plus considérable des îles Anglaises. Découverte, en 1495, par Chris-

tophe Colomb, elle prit le nom de ce Navigateur célèbre. Située sous le 17°. degré 25 minutes de latitude nord, on lui donne environ 25 lieues de circonférence.

Le milieu de l'Isle est occupé par des montagnes hautes, fort étendues, & généralement stériles. Les différentes vallées qu'elles forment entre elles, & qu'on évalue à 24,000 acres, offrent un terrain fertile, léger & un peu sablonneux; il est très-propre à la culture de la canne à sucre. L'air que l'on respire à Saint-Christophe est pur; les ouragans y sont fréquents, mais peu dangereux. Comme les Virginiens & les Marilandais, ses habitans fuient communément le séjour des villes, & lui préfèrent celui de la campagne, ils fixent leur domicile au milieu de leurs plantations. Les maisons qu'ils occupent, répandues çà & là, environnées de bosquets & de jardins, forment une perspective agréable.

Les premiers Colons de Saint-Christophe ne s'appliquèrent d'abord qu'à la culture du tabac; long-tems même ils en firent un commerce assez considérable. Mais la grande abondance de cette denrée, en ayant fait diminuer le prix, ils préférèrent le gingembre, l'indigo, le coton & la canne à sucre. Cette dernière production fournit aujourd'hui annuellement 1000 à 1500 barrils de sucre, & environ 4 à 5000 barriques de rhum. Tout ce qu'ils tirent d'Europe ou des Colonies Anglaises, ils le payent avec leur sucre. Ce sont des vins, de l'eau-de-vie, de la bière, des étoffes

légères de soie & de laine, des toiles, des chapeaux, des bas, des souliers, des viandes salées & des épiceries. La partie de l'Isle qu'habitaient autrefois les Français, plus livrée aux commodités du luxe que l'autre, est celle qui fait une plus grande consommation des denrées d'Europe. On assure qu'avant la dernière guerre, on voyait annuellement dans ses ports plus de 30 vaisseaux d'Angleterre & des Colonies Anglaises, sans compter les chaloupes & les autres petits bâtimens, occupés à les transporter.

On ne cultive à Saint-Christophe aucune espèce de grains. On n'y fabrique aucune étoffe; les choses les plus communes & les plus nécessaires, soit à la subsistance des habitans, soit à leur vêtement, leur viennent d'Europe ou des autres parties de l'Amérique. De-là le peu d'argent monnoyé qui circule dans leur Isle. Le soufre & le sel dont ils ont une grande abondance, forment un objet important de leur commerce; ils tirent le dernier du marais salant qui a 80 acres d'étendue.

#### VI. ISLE DE LA BARBOUDE.

La Barboude est située sous le 17<sup>e</sup>. degré de latitude nord. Sa longueur est d'environ 3 lieues. Les Caraïbes qui l'habitaient, s'opposèrent d'abord vivement à l'établissement des Anglais. Mais, repoussés plusieurs fois par ses usurpateurs, les Sauvages furent obligés d'abandonner cet établissement; & depuis cette époque, les Anglais en sont toujours demeurés paisibles



paissibles possesseurs. Cette Isle appartient à la famille Codrington. C'est cette maison qui en nomme le Gouverneur, dont les privilèges sont les mêmes que ceux des autres Gouverneurs nommés par la Couronne. L'air qu'on y respire est très-salubre ; & long-temps on y déposa les infirmes qui y allaient pour rétablir leurs forces. Le sol n'est qu'une couche de pierre à chaux couverte de 6 ou 7 pouces de terre. La population, beaucoup diminuée depuis quelques années, n'excède pas le nombre de 1200 blancs, & de 3 à 400 esclaves. Leur occupation principale est d'élever des bœufs & des mulets, qu'ils vendent aux habitans des Isles voisines. La petite quantité de grains qu'ils recueillent, suffit à peine à leur subsistance.

#### VII. ISLE ANGUILE.

L'île d'Anguille, dont le nom vient de sa figure, qui ressemble à celle d'un serpent, est située sous le 18<sup>e</sup>. degré 21 minutes de latitude nord. Ce fut vers l'an 1650, que les Anglais y aborderent pour la première fois. Pillée peu de tems après par les Français, elle le fut de nouveau par les Irlandais, pendant la guerre qui suivit la révolution de 1689. Le sol de cette Isle n'est proprement qu'un rocher poreux & friable, qui ne produit que des patates. On y trouve cependant quelques veines de terre, sur lesquelles les habitans cultivent quelques cannes qui, dans les meilleurs récoltes, ne donnent jamais plus

de 50 milliers de sucre. Dans les années de sécheresse, qui ne sont que trop fréquentes, les habitans n'ont de ressource que dans le sel que fournit un étang, & dans la vente des moutons & des chevres. Cette Colonie, dont les membres, découragés par la misère, ne sont ni laborieux ni industriels, n'a jamais fixé l'attention des Anglais. Abandonnée à elle-même, elle n'a ni Gouverneur, ni Magistrats, ni qui que ce soit pour veiller au maintien de la discipline.

#### VIII. ISLES DES VIERGES.

Ce groupe d'Isles, voisin de Porto-Rico, fut occupé pour la première fois, en 1666, par les Anglais. Tortola, Wendykes, Peters, Cooper, Spanistown & Anaguda, sont les plus considérables. Là sont répandues quelques centaines de Colons occupés à la culture du sucre. Tous les ans ils envoient 4 ou 5 millions pesant de cette denrée en Angleterre; & les Danois, les Hollandais, quelquefois les Français, achètent clandestinement le reste.

#### IX. ISLE DE SAINT-VINCENT.

Cette Isle, qui peut avoir 40 lieues de circuit, est montueuse, mais coupée par d'excellents vallons & arrosée par quelques rivières. C'est dans sa partie occidentale que les Français, ses premiers Maîtres, avaient commencé la culture du cacao & du coton, & poussé assez loin celle du café. Les An-

glais , auxquels cette Isle fut cédée par le Traité de 1763 , confirmé par celui du 3 Septembre 1783 , y formerent quelques Sucreries. L'impossibilité de les multiplier sur un terrain inégal & rempli de ravins , leur fit desirer d'occuper les plaines de l'est. Les Sauvages qui s'y étaient réfugiés , refusaient de les abandonner , & l'on eut recours aux armes pour les y contraindre. La résistance qu'ils opposèrent aux foudres de la tyrannie Européenne , ne fut pas & ne pouvait être que très-difficilement opiniâtre.

Un Officier arpentait le sol qui venait d'être envahi , lorsque le détachement qui l'escortait fut inopinément attaqué , & presque totalement détruit le 25 Mars 1775. Personne ne douta que les malheureux qu'on venait de dépouiller ne fussent les auteurs de cette violence , & les troupes se mirent en mouvement pour les détruire.

Heureusement il fut constaté à tems que les Caraïbes étaient innocents ; qu'ils avaient pris ou massacré plusieurs esclaves fugitifs coupables de ces cruautés ; & qu'ils avaient juré de ne s'arrêter que lorsqu'ils auraient purgé l'Isle de ces vagabonds , dont les atrocités leur étaient souvent imputées. Pour affermir les Sauvages dans cette résolution par l'attrait des récompenses , le corps législatif passa un bill pour assurer une gratification de cinq moïdes ou 120 livres à quiconque apporterait la tête d'un Nègre destructeur depuis trois mois.

La Grande-Bretagne n'a pas encore recueilli de grands avantages de ces barbaries. Saint-Vincent ne compte actuellement que 5 à 600 Blancs, & 7 à 8000 Noirs, dont les travaux rendent 1200 quintaux de coton, 6 millions pesans de très-beau sucre, & 360,000 galons de rhum. Pour accroître ces productions, les habitans de Saint-Vincent, comme propriétaires d'une terre légère, doivent fixer leur attention sur leurs mornes. Leurs intérêts exigent qu'ils préfèrent la culture des plantes qui couvrent le plutôt cette terre, & qu'ils la laissent moins exposée au choc immédiat des fortes pluies qui l'affaissent de plus en plus quand elle n'est pas labourée, & l'entraînent quand elle est ameublie; ils doivent sur-tout chercher le système de culture qui, sans trop contrarier la plante, lui donne le degré d'accroissement nécessaire pour garantir le sol au moment du plus grand besoin, dans cette saison où les averse plus fréquentes ne manqueraient pas à la longue de le dépouiller jusqu'au tuf. Pendant qu'il sera couvert d'une terre quelconque, on ne doit pas craindre la stérilité. Le sol qui suffit une fois à la nourriture d'une plante, remis par les soins de son cultivateur à son premier état, y suffira jusqu'à la consommation des siècles.

#### X. ISLE DE LA DOMINIQUE.

Cette Isle, dont la forme est presque circulaire, a 35 lieues de circonférence. Habitée autrefois par les Caraïbes, elle fut successivement enyahie par les Français sur ces peu-

ples innocents. Ce fut à la paix de 1763, que la France la céda à l'Angleterre, qui a été maintenue dans cette possession par le dernier Traité.

Le terroir de cette Isle est très-montueux & généralement peu fertile. On y cultive cependant avec quelque succès du sucre, du café, du coton & de l'indigo. Ses prairies pourraient nourrir une grande quantité de bétail, propre à faire une branche importante de commerce, si les habitans, aidés par la Métropole, avaient des moyens suffisans pour former cette entreprise. Tout nous porte à croire que les événemens qui viennent de détacher l'Angleterre du Continent de l'Amérique, & les efforts que font les Français pour étendre leurs liaisons en Afrique, réduiront bientôt à rien ou à peu de chose l'entrepôt de la Dominique; mais rien ne peut lui ôter l'avantage d'une heureuse position. Située entre la Guadeloupe & la Martinique, à 7 lieues seulement de l'une & de l'autre, elle les menace également à ses deux extrémités nord & sud, & offre deux excellentes rades, d'où les corsaires & les escadres intercepteront la navigation de la Métropole avec ses Colonies, la communication même des deux établissemens entr'eux. Que serait-ce si, comme il est facile, la rade du Nord, connue sous le nom du Prince Rupert, était convertie en port & entourée de fortifications. Le projet en a été, dit-on, arrêté dans le Conseil de George III. Tout nous invite à présumer qu'il ne sera jamais exécuté.

1783 M. John Ord, Chev. *Capitaine-général*  
& *Gouverneur*.

XI. ISLE DE LA GRENADÉ.

Quoique les Français, instruits de la fertilité de la Grenade, eussent formé dès l'an 1638, le projet de s'y établir, ils ne l'exécuterent qu'en 1651. En arrivant, ils donnerent quelques haches, quelques couteaux, un baril d'eau-de-vie au chef des Sauvages qu'ils y trouverent; & croyant à ce prix avoir acheté l'Isle, ils prirent le ton de Souverains, & bientôt agirent en tyrans. Les Caraïbes, ne pouvant les combattre à force ouverte, prirent le parti que la faiblesse inspire toujours contre l'oppression, de massacrer tous ceux qu'ils trouvaient à l'écart, & sans défense. Les troupes qu'on envoya pour soutenir la Colonie au berceau, ne virent rien de plus sûr, de plus expéditif, que de détruire tous les naturels du pays. Le reste des malheureux qu'ils avaient exterminés, se réfugia sur une roche escarpée, aimant mieux se précipiter tout vivans de ce sommet, que de tomber entre les mains d'un implacable ennemi. Les Français nommerent légèrement ce roc, *le Morne des Sauteurs*, nom qu'il conserve encore.

Un Gouverneur avide, violent, inflexible, les paya justement de tant de cruautés. La plupart des Colons révoltés de sa tyrannie, se réfugièrent à la Martinique; & ceux qui étaient restés sous son obéissance le condam-



nerent au dernier supplice. Dans toute la Cour de Justice qui fit authentiquement le procès à ce brigand, un seul homme nommé Archangeli, savait écrire. Un Maréchal Ferrand nommé la Brie, fit les informations. Au lieu de sa signature, il avait pris pour sceau un fer à cheval, autour duquel Archangeli, qui remplissait l'office de Greffier, écrivit gravement : marque de M. de la Brie, Conseiller-Rapporteur.

On craignit sans doute que la Cour de France ne ratifiât pas un jugement si extraordinaire, & réduit à des formalités inouïes, quoique dictées par le bon sens. La plupart des Juges du crime & des témoins du supplice disparurent de la Grenade. Il n'y demeura que ceux qui, par leur obscurité, devaient se dérober à la perquisition des Loix.

Les Anglais, devenus maîtres de cet établissement, n'y débiterent pas fort heureusement. Un grand nombre d'entr'eux voulut avoir des plantations dans une Île pour laquelle on avait conçu d'avance la plus haute opinion; &, dans leur enthousiasme ils les achetèrent beaucoup au-dessus de leurs valeurs réelles. Cette fureur, qui expulsa d'anciens Colons habitués au climat, fit sortir de la Métropole 35 ou 36 millions de livres. A cette imprudence succéda une autre imprudence. Les nouveaux propriétaires, aveuglés sans doute par l'orgueil national, substituèrent de nouvelles méthodes à celles de leurs successeurs. Ils voulurent changer la manière de vivre des



esclaves. Par leur ignorance même attachés plus fortement à leurs habitudes que le commun des hommes, les Nègres se révolterent. Il fallut faire marcher des troupes & verser du sang. Toute la Colonie se remplit de soupçons. Des maîtres, qui s'étaient jetés dans la nécessité de la violence, craignirent d'être brûlés ou assassinés dans leurs habitations. Les travaux languirent, furent même interrompus. Le calme se rétablit enfin peu-à-peu; & en 1779, époque de la prise de cette Isle par les Français, qui viennent de la rendre à ses anciens maîtres, ses productions avaient triplé dans l'espace de 16 ans. Elle leur rapportait alors, avec les petites Isles qui l'avoisinent, connues sous le nom de Grenadins, 12,690,000 livres.

#### Gouvernement.

- 1783 M. Edmond Lincoln, Chev. *Capitaine-général-Gouverneur.*  
 1783 William Lucas, Ecuyer, *Chief Juge.*  
 1783 Ashton Warner, Ec. *Procur. général.*  
 1783 Kenneth-Francis Meckensia, Ec. *Sol. g.*

#### XII. ISLES DES BERMUDES.

Le petit Archipel des Bermudes, composé d'environ 400 îles, n'occupe pas un espace de plus de 6 à 7 lieues. Toutes ces îles forment ensemble environ 2000 acres de terrain. Situées à 1600 lieues de l'Angleterre, & à 300 de la Caroline, elles sont soumises au 31<sup>e</sup>. degré de latitude. La plus proche partie du Conti-

nent, qui est le Cap d'Hattoras, en est éloigné de 300 lieues. Le climat des Bermudes est si salubre, que la plupart des malades des autres îles Anglaises s'y font transporter pour rétablir leur santé délabrée. On y jouit d'un printems presque continuel. Chaque jour on voit renouveler les feuilles des arbres. Les oiseaux n'interrompent jamais leurs chants mélodieux, & font leurs petits dans presque tous les mois de l'année. Le renouvellement de chaque lune y ramenne communément le tonnerre & les éclairs; mais les pluies n'y sont pas fréquentes, & la neige y est presque inconnue. Dans ces îles, on trouve assez communément des hommes qui vivent au-delà d'un siècle. Les plus pauvres sont ceux qui jouissent de la meilleure santé.

Chaque année, la terre produit deux abondantes moissons. Le cédre y est beau, plus dur & d'un grain plus serré que dans aucune autre contrée de l'Amérique. On y trouve des palmiers, des mûriers, des oliviers, des lauriers & sur-tout des orangers, dont le fruit est peut-être le plus délicieux de l'univers. Il est infiniment plus gros que toutes les oranges que nous connaissons; & il n'est aucune de ces especes qui puisse lui être comparées pour le goût & pour le parfum.

Waller, Poète charmant, ce bel esprit, aussi fin que délicat, qui faisait l'ornement & les délices de la Cour de Charles I, & de celle de Charles II, que Dryden appelait son Maître dans l'art de l'harmonie des vers;

ce Waller, dis-je, a célébré dans un Poëme qu'il fit exprès, les îles Bermudes. Il y séjourna quelque tems, lorsqu'expulsé du long Parlement dont il était Membre à cause de son attachement à la Royauté, il fut obligé de quitter sa patrie. Rien de plus séduisant que la peinture qu'il fait du séjour des Bermudes : » Qui ne connaît pas ces îles heureu-  
 » ses, où croissent des limons d'une grosseur  
 » énorme, où le fruit des orangers surpasse  
 » celui du jardin des Hespérides, où les per-  
 » les, le corail & l'ambre gris donnent aux  
 » côtes une splendeur céleste? Là le cedre  
 » superbe, qui élève sa tête jusqu'aux cieus,  
 » est le bois que les peuples brûlent dans leurs  
 » foyers. La vapeur qui s'en exhale, & qui  
 » embaume les viandes qui tournent aux bro-  
 » ches, pourrait servir d'encens sur les autels  
 » des Dieux; & les lambris qu'il fournit à  
 » leurs appartements, embelliraient les Pa-  
 » lais des Rois. Les deux palmiers y pro-  
 » duisent une nouvelle espèce de vin déli-  
 » cieux, & leurs feuilles, aussi larges que  
 » des boucliers, forment un ombrage char-  
 » mant, sous lequel on est tranquillement  
 » assis pour boire cette divine liqueur. Les  
 » figues croissent en plein champ, sans cul-  
 » ture, telles que Caton les montrait aux  
 » Romains, pour exciter, par la vue d'un  
 » fruit si rare, à la conquête de Carthage,  
 » qui le voyait naître dans son terroir. Là  
 » les rochers les plus stériles ont une sorte  
 » de fécondité; car régulièrement dans plus

» d'une faison, leur sommet aride offre un  
 » mets délicieux dans les œufs de plusieurs  
 » oiseaux ».

*Gouvernement.* MM.

Guill. Browne, Ecuyer, *Gouverneur.*

Le Cap. G. Bruere, *Lieutenant-gouverneur.*

G. O'Brien, Ecuyer, *Secrétaire-général.*

J. Grove Palmer, Ecuyer, *Avocat-général.*

XIII. ISLES LUCAYES.

Cet Archipel, qui, comme les Bermudes, forme un groupe de 3 à 400 petites îles, fut découvert par Christophe Colomb. Dévasté à différentes époques, ce n'est qu'en 1714 qu'il fut sérieusement peuplé. Voici comment. Des vaisseaux richement chargés furent alors engloutis par la tempête sur les côtes de la Floride. Les trésors qu'ils portaient appartenaient à l'Espagne qui les fit pêcher. Une si riche proie tenta quelques habitans de la Jamaïque. On refusa de les admettre au partage; & Jennings, le plus hardi d'entr'eux, eut recours aux armes, pour soutenir ce qu'il appelait un droit naturel & imprescriptible. La crainte d'être sévèrement puni pour avoir troublé une paix après laquelle l'Europe avait long-tems soupiré, & dont on ne commençait qu'à jouir, le fit Pirate. Ses compagnons furent bientôt en assez grand nombre, pour qu'il fallut multiplier les armemens. Les Lucayes devinrent leur repaire. C'est de-là que ces brigands s'élançaient pour attaquer tous

les Navigateurs indistinctement, les Anglais ainsi que les autres. Les Nations craignaient de voir se renouveler les scènes d'horreur qu'y avaient données les anciens Flibustiers ; lorsque George I, réveillé par les cris de son peuple & par le vœu de son Parlement, fit partir, en 1719 des forces suffisantes pour réduire ces forbans. Les plus déterminés refusèrent l'amnistie qui leur était offerte, & allèrent infester l'Asie & l'Afrique de leurs brigandages. Les autres grossirent la Colonie que Vooder Rogers amenait d'Europe.

Le sol de ces îles, généralement assez fertile, est très-propre à la culture du sucre. Un air pur, un climat salubre, paraît favorable à toutes les productions. Cependant il n'est pas d'établissement Anglais où la culture soit aujourd'hui plus négligée. Autrefois l'île de Bahama fournissait du diacum, du sassafras, de la falsepareille, du bois rouge & de la moscouade ; elle ne produit aujourd'hui que du maïs & du gibier ; & celle de la Providence, que l'on considère comme la principale, n'offre aux petits bâtimens qui entrent annuellement dans son port, qu'un peu de coton, du bois de teinture, & du sel.

Les Colons des îles Lucayes, négligeant de tirer de leurs terres toutes les denrées qu'ils pourraient en exiger, sont obligés d'acheter de ceux de la Caroline les divers objets nécessaires à leur subsistance ; ils payent ces marchandises avec l'argent qu'ils reçoivent

vent des habitans de Cuba & de Saint-Domingue , auxquels ils revendent clandestinement une partie des objets qu'ils tirent de la Caroline. Le tems de guerre offre une récolte abondante pour les habitans des îles Lucayes ; les corsaires Anglais conduisent alors dans leurs ports presque toutes leurs prises. Les tems orageux les enrichissent encore , par les divers naufrages que les Navigateurs éprouvent sur leurs parages , & où ils sont souvent pillés sans miséricorde.

#### XIV. ISLE DE LA JAMAÏQUE.

Cette Isle , aujourd'hui l'une des plus importantes possessions des Anglais en Amérique , est éloignée de 140 lieues du Continent , 18 de Cuba , & 24 de Saint-Domingue. Elle est de figure ovale , & a 20 lieues de large sur 40 à 50 de long , & 150 de circonférence. Elle est coupée irrégulièrement par plusieurs chaînes de montagnes , où trois rochers affreux sont confusément entassés. Ce fut en 1655 , que les Anglais enleverent cet établissement aux Espagnols. Avec eux entra la discorde , dont ces Républicains apportaient les plus funestes germes. D'abord la nouvelle Colonie n'eut pour habitans que 3000 hommes de cette Milice fanatique qui avait combattu & triomphé sous les drapeaux de Cromwel. Bientôt ils furent joints par une multitude de Royalistes , qui espéraient trouver en Amérique la consolation de leur défaite où le calme de la paix. L'esprit de divi-

sion , qui avait si long-temps & si cruellement déchiré les deux partis en Europe , les suivit au-delà des mers. C'en était assez pour renouveler dans le nouveau Monde les scènes d'horreur & de sang tant de fois répétées dans l'ancien. Mais Penn & Venables , Conquérans de la Jamaïque , en avaient remis le commandement à l'homme le plus sage , qui se trouvait le plus ancien Officier. C'était Dodley , qui avait plié sous l'autorité d'un Citoyen vainqueur , mais sans rien perdre de son attachement pour les Stuart. Deux fois Cromwel , qui avait démêlé ses sentimens secrets , lui substitua de ses partisans , & deux fois leur mort remplaça Dodley à la tête des affaires.

Les conspirations qu'on tramait contre lui furent découvertes & dissipées. Jamais il ne laissa impunies les moindres brèches faites à la discipline. La balance fut dans ses mains toujours égale entre la faction que son cœur détestait & celle qu'il aimait. L'industrie était excitée , encouragée par ses soins , ses conseils & ses exemples. Son désintéressement appuyait son autorité. Content de vivre du produit de ses plantations , jamais on ne réussit à lui faire accepter des appointemens. Simple & familier dans la vie privée , il était dans sa place intrépide guerrier , Commandant ferme & sévère , sage politique. Sa manière de gouverner fut toute militaire ; c'est qu'il avait à contenir ou policer une Colonie naissante , uniquement composée de gens de



guerre ; à prévenir ou repousser une invasion des Espagnols, qui pouvaient tenter de recouvrer ce qu'ils venaient de perdre. Mais, lorsque Charles II eut été appelé au trône, par la Nation qui en avait précipité son pere, il s'établit à la Jamaïque un Gouvernement civil, modelé, comme dans les autres Isles, sur celui de la Métropole. Cependant, ce ne fut qu'en 1682, que se forma ce corps de Loix qui tient aujourd'hui la Colonie en vigueur.

On reprocha long-tems à la Jamaïque de s'être beaucoup trop occupée du commerce interlope, & trop peu de ses cultures. La premiere, à laquelle les Anglais se livrerent, fut celle du cacao qu'ils avaient trouvé bien établie par les Espagnols. Elle prospéra tant que durèrent les plantations de ce peuple, qui en faisait sa principale nourriture & son négoce. Les arbres vieillirent ; il fallut les renouveler ; mais soit défaut de soin ou d'intelligence, ils ne réussirent pas, & on leur substitua l'indigo.

Cette production prenait des accroissemens considérables, lorsque le Parlement la chargea d'un droit qu'elle ne pouvait porter & qui en fit tomber la culture à la Jamaïque, comme dans les autres îles Anglaises. Cette imprudente taxe fut depuis supprimée. On lui substitua même des gratifications ; mais cette générosité tardive n'enfanta que des abus. Pour jouir du bienfait, les Jamaïcains contracterent l'habitude qu'ils ont conservée, de

tirer cette précieuse teinture de Saint-Domingue, & de l'introduire dans la grande Bretagne, comme une richesse de leur propre sol. On ne saurait pourtant regarder comme entièrement perdue la dépense que fait à cette occasion le Gouvernement, puisque la nation en profite; mais elle entretient cette défiance, &, s'il faut le dire, cette fripponnerie que l'esprit de finance a fait naître dans la plupart de nos législations modernes entre l'Etat & les Citoyens.

Il existait encore quelques plantations d'indigo à la Jamaïque, lorsqu'on commença à s'y occuper du coton. Cette production eut un succès rapide & toujours suivi, parce qu'elle trouva sans interruption un débouché avantageux en Angleterre, où on la mettoit en œuvre avec une adresse qui a été plutôt imitée qu'égalée par les Nations rivales.

Le gingembre a été moins utile à la Colonie. Les Sauvages, que les Européens trouverent dans les îles d'Amérique, en faisaient assez généralement usage; la consommation en ce genre, comme dans les autres, était si bornée, que la nature brute leur en fournissait suffisamment. Les nouveaux Colons prirent une espèce de passion pour cette épicerie. Ils en mangeaient le matin pour aiguïser leur appétit. On leur en servait à table confits de plusieurs façons. Ils en usaient après le repas pour faciliter la digestion. C'était dans la Navigation leur antidote contre le scorbut. L'ancien Monde adopta le goût du

nouveau, & ce goût dura jusqu'à ce que le poivre, qui avait eu long-tems une valeur extraordinaire, fût baissé de prix. Alors le gingembre tomba dans une espece de mépris, & la culture en fut à peu-près abandonnée par-tout, excepté à la Jamaïque.

Cette Isle produit & vend une autre épicerie, connue sous le nom impropre de poivre de la Jamaïque. L'arbre qui le produit est une espece de myrte, qui croît ordinairement sur les montagnes, & s'éleve à plus de trente pieds. Il est très-droit, d'une grosseur médiocre, & couvert d'une écorce grisâtre, unie & luisante. Ses feuilles, qui ont une bonne odeur, ressemblent, pour la forme & pour la disposition, à celle du laurier, & ses branches sont terminées par des corymbes de fleurs en tout semblables à celles du myrte ordinaire. Les fruits qui leur succèdent, sont des petites baies un peu plus grosses que celles du genievre. On les cueille vertes, & on les met sécher au soleil. Elles brunissent & prennent une odeur d'épicerie, qui, en Angleterre, a fait appeler ce piment *allspice*. L'usage en est excellent pour fortifier les estomacs froids; mais cet avantage n'est rien en comparaison de tous ceux que procure le sucre.

L'art de le cultiver ne fut connu à la Jamaïque qu'en 1668. Il y fut porté par quelques habitans de la Barbade. L'un d'entr'eux avait tout ce qu'exige la sorte de création qui dépend des hommes; c'était Thomas Mod-

difort. Son activité, ses capitaux, son intelligence, le mirent en état de défricher un terrain immense, & l'éleverent, avec le tems, au Gouvernement de la Colonie. Cependant le spectacle de sa fortune & ses vives sollicitations ne pouvaient engager aux travaux de la culture des hommes nourris la plupart dans l'oïfiveté des armes. Douze cents malheureux arrivés en 1770 de Surinam, qu'on venait de céder aux Hollandais, se montrèrent plus dociles à ses leçons. Le besoin leur donna du courage, & leur exemple inspira l'émulation. Elle fut nourrie par l'abondance d'argent que les succès continuels des Flibustiers faisaient entrer chaque jour dans l'Isle. Une grande partie fut employée à la construction des édifices, à l'achat des Esclaves, des ustensiles, de tous les meubles nécessaires aux habitations naissantes. Avec le tems il sortit de cette possession une grande abondance de sucre, inférieur, à la vérité, à celui qu'on fabriquait dans la plupart des autres Colonies, mais dont le rhum avait une supériorité marquée.

Le caféier prospérait dans les établissemens Hollandais & Français du nouveau Monde, avant que les Anglais eussent songé de se l'approprier. La Jamaïque fut même la seule des îles Britanniques qui crut devoir l'adopter; mais elle ne poussa jamais la culture aussi loin que les nations rivales.

C'était, en 1756, une opinion généralement reçue, que la Jamaïque était dans le

plus grand état de prospérité où elle pût atteindre. Une Isle occupée depuis un siècle par un peuple actif & éclairé ; une île où la piraterie & un commerce frauduleux avaient versé sans interruption les trésors du Mexique & du Pérou ; une île à laquelle aucun moyen d'exploitation n'avait jamais manqué ; une île dont les parages sûrs & les rades excellentes n'avaient cessé d'appeler les Navigateurs ; une île qui avait toujours vu ses productions recherchées par l'Europe entière ; un pareil établissement devait paraître , même aux esprits les plus réfléchis , avoir fait tous les progrès dont la nature l'avait rendu susceptible.

La guerre , qui rendra cette époque à jamais célèbre , dissipa une illusion si raisonnable. Un fléau qui quelquefois bouleverse les Etats & toujours les épuise , fut une source de fortune pour la Jamaïque. Les Négocians Anglais , enrichis des dépouilles d'un ennemi par-tout vaincu , par-tout fugitif , se trouverent en état de faire de grosses avances & de longs crédits aux Cultivateurs. Les Colons eux-mêmes , animés par le découragement des Colons Français , dont les travaux avaient jusqu'alors été si heureux , profiterent avec chaleur des facilités que des événements inattendus mettaient dans leurs mains. La paix n'arrêta pas l'impulsion reçue. Ce mouvement rapide a continué ; & les productions de la Colonie sont de près d'un tiers plus considérables qu'elles ne l'étaient il y a trente ans.

## Gouvernement. MM.

- Arch. Campbell, Ecuyer, *Gouverneur*.  
 D. Stuart, Ecuyer, *Lieutenant-Gouverneur*.  
 Ch. G. Wyndham, Ecuyer, *Secrétaire*.  
 Nev. Aldworth, *Prov. Marsh.*  
 J. Irvine, Ecuyer, *Officier de mer*.  
 Th. Guill. Partington, Ec. *Receveur-général*.  
 P. C. Wyndham, Ecuyer, *Régisseur*.  
 T. Farley, *Clerc de Cour*.  
 R. Sewell, Ecuyer, *Avocat-Général*.  
 Et. Fuller, Ecuyer, *Agent*.  
 Ed. Smith, Ecuy. *Gouverneur du fort Charles*.  
 Sam. Bettes, Ecuyer, *Lieutenant*.

## X V. C A N A D A.

Cette vaste Province, dont l'étendue n'est pas encore bien déterminée, fut reconnue en 1523 par les Français, qui en prirent possession au nom de François I. En 1604, on y envoya une nombreuse Colonie, & le pays reçut alors le titre glorieux de nouvelle France. On se fût porté plus au Midi; mais on craignit le voisinage des Espagnols, qui n'eussent pas souffert d'établissements dans le golfe du Mexique ou dans le voisinage. On ne voulut pas provoquer une nation alors si puissante dans le nouveau Monde; on résolut de s'éloigner d'elle le plus qu'il serait possible, & l'on dirigea sa marche vers les contrées les plus septentrionales de l'Amérique.

Dans les dernières années du règne de Louis XIV, les Anglais contraignirent ce



Prince à en détacher en leur faveur la Baie d'Hudson, Terre-neuve & l'Acadie, que la France, alors affaiblie sous le poids de ses pertes, fut obligée de céder. En 1763, la paix ne fut cimentée avec eux, que par la cession entière de cette belle Provience, qui coûtait d'ailleurs beaucoup plus aux Français, qu'elle ne leur rapportait. A cette époque, les Nobles seuls quitterent le pays. La population nombreuse qui s'était successivement formée sur cette région, s'y est conservée; & tout nous porte à croire que les Anglais, instruits par ce qui vient de se passer dans les autres Colonies, augmenteront encore la valeur de ce bel établissement, par les loix sages qui en font la base, & sur-tout par l'attention qu'ils auront de l'admettre à participer à la liberté nationale.

L'air du Canada est extrêmement froid, beaucoup plus que sa latitude ne le comporte, à cause de la grande quantité de montagnes, de lacs, de rivières, de sources, de forêts dont il est couvert. Le bled & les autres grains se cultivent avec assez de succès dans les endroits découverts & défrichés: mais la principale source de ses richesses consiste dans ses pelleteries. Les castors, les martes, les zibelines, les hermines, les loups-cerviers, les loutres, les renards, les ours y abondent. On en tire aussi beaucoup de bois de construction, des peaux de cerf, de daim, de chevreuil, de rennes, d'élan; & la pêche de la morue y fait un objet de commerce



considérable. Les exportations en fourrures s'élevent annuellement à 1,200,000 livres ; & en castors , à 800,000 livres. Arrêtons-nous ici sur ce dernier quadrupede , le plus curieux , le plus intéressant , & l'un des plus utiles que l'Auteur de la Nature ait fourni aux besoins de l'espece humaine.

Cet animal , qui possède les dons secourables de la société , sans en éprouver , comme nous , les vices & les malheurs ; cet animal , à qui la nature donna le besoin , inspira l'instinct de vivre avec ses semblables , pour la propagation & la conservation de son espece ; cet animal doux , touchant , plaintif , dont l'exemple & le sort arrachent les larmes d'admiration & d'attendrissement au philosophe sensible qui contemple sa vie & ses mœurs ; le castor , qui ne nuit à aucun être vivant , qui n'est ni carnassier , ni sanguinaire , ni guerrier , est devenu la plus furieuse passion de l'homme chasseur ; la proie à laquelle le Sauvage est le plus cruellement acharné , grâce à l'implacable avidité des peuples les plus policés de l'Europe.

Long d'environ trois à quatre pieds , épais en une proportion qui lui donne entre cinquante & soixante livres de pesanteur , qu'il doit surtout à la grosseur de ses muscles ; il a la tête comme un rat , & il la porte baissée avec le dos arqué comme une souris. Lucrece a dit , non pas que l'homme a reçu des mains pour s'en servir , mais qu'il a eu des mains , & qu'il s'en est servi. De même , le castor a des

membranes aux pieds de derriere , & il nage ; il a des doigts séparés aux pieds de devant , & ceux-ci lui tiennent lieu de mains ; il a la queue plate , ovale , couverte d'écaillés ; & il l'emploie à traîner & à travailler ; il a quatre dents incisives & tranchantes , & il en fait des outils de charpente. Tous ces instruments , qui ne sont presque d'aucun usage quand l'animal vit seul , ou qui ne le distinguent point des autres animaux , lui donnent une industrie supérieure à tous les instincts quand il vit en société.

Sans passion , sans violence & sans ruse , dans l'état isolé , à peine ose-t-il se défendre. A moins qu'il ne soit pris , il ne fait pas mordre. Mais au défaut d'armes & de malice , il a dans l'état social tous les moyens de se conserver sans guerre , & de vivre sans faire ni souffrir d'injure. Cet animal paisible & même familier , est d'ailleurs indépendant , & ne s'attache à personne , parce qu'il n'a besoin que de lui-même : il entre en communauté , mais il ne veut point servir , ni ne prétend commander : un instinct muet au-dehors , mais qui lui parle en dedans , préside à ses travaux.

C'est le besoin commun de vivre & de peupler , qui rappelle les castors & les rassemble en été , pour bâtir leurs bourgades d'hiver. Dès le mois de Juin ou de Juillet , ils viennent de tous les côtés , & se réunissent au nombre de deux ou trois cents , mais toujours sur le bord des eaux , parce que c'est

sur l'eau que doivent habiter ces républicains à l'abri des invasions. Quelquefois ils préfèrent les lacs dormans au milieu des terres peu fréquentées, parce que les eaux y sont toujours à la même hauteur. Quand ils ne trouvent pas d'étang, ils en forment dans les eaux courantes des fleuves & des ruisseaux, & c'est par le moyen d'une chaussée ou d'une digue. La seule pensée de cet ouvrage est un système d'idées très-composées, très-compliquées, qui semble n'appartenir qu'à des êtres intelligents; & si ce n'était la crainte du feu dans ce monde ou dans l'autre, un Chrétien croirait ou dirait que les castors ont une ame spirituelle, ou que celle de l'homme n'est que matérielle. Il s'agit d'un pilotis de cent pieds de longueur sur une épaisseur de douze pieds à la base, qui décroît jusqu'à deux ou trois pieds par un talus, dont la pente & la hauteur répondent à la profondeur des eaux. Pour épargner ou faciliter le travail, on choisit l'endroit d'une rivière où il y a le moins d'eau. S'il se trouve sur les bords du fleuve un gros arbre, il faut l'abattre, pour qu'il tombe de lui-même en travers sur le courant. Fût-il plus gros que le corps d'un homme, on le scie, ou plutôt on le ronge au pied avec quatre dents tranchantes. Il est bientôt dépouillé de ses branches par le peuple ouvrier, qui veut en faire une poutre. Une foule d'autres arbres plus petits sont également abattus, mis en pièces, & taillés pour le pilotis qu'on prépare. Les uns traînent ces arbres jusqu'aux

bords

bords de la riviere ; d'autres les conduisent sur l'eau jusqu'à l'endroit où doit se faire la chauffée. Mais comment les enfoncer dans l'eau , quand on n'a que des dents , une queue & des pieds ? Le voici. Avec les ongles , on creuse un trou dans la terre ou au fond de l'eau. Avec les dents , on appuie le gros bout du pieu sur le bord de la riviere , ou entre le madrier qui la traverse. Avec les pieds , on dresse le pieu , & on l'enfoncé par la pointe dans le trou , où il se plante de bout. Avec la queue , on fait du mortier , dont on remplit tous les intervalles des pieux entrelacés de branches , pour maçonner le pilotis. Le talus de la digue est opposé au courant de l'eau , pour mieux en rompre l'effort par degrés ; & les pieux y sont plantés obliquement , à raison de l'inclinaison du plan. On les plante perpendiculairement du côté où l'eau doit tomber ; & pour lui ménager un écoulement , qui diminue l'action de sa pente & de son poids , on ouvre deux ou trois issues au sommet de la digue , par où la riviere débouche une partie de ses eaux.

Quand cet ouvrage est achevé en commun par la république , le citoyen songe à se loger. Chaque compagnie se construit une cabane dans l'eau sur le pilotis. Elles ont depuis quatre jusqu'à dix pieds de diametre , sur une enceinte ovale ou ronde. Il y en a de deux ou trois étages , selon le nombre des familles ou des ménages. Une cabane en contient au moins un ou deux , & quelquefois de dix à

quinze. Les murailles, plus ou moins élevées, ont environ deux pieds d'épaisseur, & se terminent toutes en forme de voûte ou d'anse de panier maçonnées en dedans & en dehors, avec autant de propreté que de solidité. Les parois en sont revêtus d'une espece de stuc impénétrable à l'eau, même à l'air extérieur. Chaque maison a deux portes; l'une du côté de la terre pour aller faire des provisions; l'autre vers le cours des eaux pour fuir à l'approche de l'ennemi, c'est-à-dire de l'homme, le destructeur des cités & des républiques. La fenêtre de la maison est ouverte du côté de l'eau. On y prend le frais durant le jour, plongé dans le bain à mi-corps. Elle sert en hiver à garantir des glaces, qui se forment épaisses de deux ou trois pieds. La tablette qui doit empêcher qu'elles ne bouchent cette fenêtre, est appuyée sur des pieux qu'on coupe ou qu'on enfonce en pente, & qui, faisant un batardeau devant la maison, laisse une issue pour s'échapper ou nager sous les glaces. L'intérieur du logis a pour tout ornement un plancher jonché de verdure, & tapissé de branches de sapin. On n'y souffre point d'ordures.

Les matériaux de ces édifices sont toujours voisins de l'emplacement. Ce sont des aulnes, des peupliers, des arbres qui aiment l'eau, comme les républicains qui s'en construisent des logemens. Ces citoyens ont le plaisir, en raillant ce bois, de s'en nourrir en même tems. A l'exemple de certains Sauvages de la

Mer glaciale, ils en mangent l'écorce. Il est vrai que ceux-là ne l'aiment que sèche, pilée, & apprêtée avec des ragoûts ; au lieu que ceux-ci la mâchent & la sucent toute fraîche.

On fait des provisions d'écorce & de branches tendres, dans des magasins particuliers à chaque cabane, & proportionnés au nombre de ses habitans. Chacun reconnaît son magasin, & personne ne pille celui de ses voisins. Chaque tribu vit dans son quartier, & contente de son domaine, mais jalouse de la propriété qu'elle s'en est acquise par le travail. On y ramasse, on y dépense sans querelles les provisions de communauté. On se borne à des mets simples, que le travail prépare. L'unique passion est l'amour conjugal, qui a pour base & pour terme la reproduction de l'espèce.

Deux êtres assortis & réunis par un goût, par un choix réciproques, après s'être éprouvés dans une association à des travaux publics pendant les beaux jours de l'été, consentent à passer ensemble la rude saison des hivers. Ils s'y préparent par l'approvisionnement qu'ils font en Septembre. Les deux époux se retirent dans leur cabane dès l'automne, qui n'est pas moins favorable aux amours que le printems. Si la saison des fleurs invite les animaux du ciel à se perpétuer dans les bois, la saison des fruits excite peut-être aussi fortement les habitans de la terre à la repeupler. L'hiver donne au moins le loisir

d'aimer ; & cette douceur vaut toutes celles de l'année. Les époux alors ne se quittent plus. Aucun travail, aucun plaisir ne fait diversion, ne dérobe du tems à l'amour. Les meres conçoivent & portent les doux gages de cette passion universelle de la nature. Si quelque beau soleil vient égayer la triste saison, le couple heureux sort de la cabane, va se promener sur le bord de l'étang ou de la rivière, manger de l'écorce fraîche, y respirer les salutaires exhalaisons de la terre. Cependant la mere met au jour, vers la fin de l'hiver, les fruits de l'hymen conçus en automne ; & tandis que le pere, attiré dans le bois par les douceurs du printems, laisse à ses petits la place qu'il occupait dans sa cabane étroite, elle les allaite, les soigne, les élève au nombre de deux ou trois. Ensuite elle les mene dans ses promenades, où le besoin de se refaire & de les nourrir, lui fait chercher des écrevisses, du poisson, de l'écorce nouvelle, jusqu'à la saison du travail.

Ce peuple républicain, architecte, industriel, intelligent, prévoyant & systématique dans ses plans de police & de société, c'est le castor dont on vient de tracer les mœurs douces & dignes d'envie. Heureux si sa dépouille n'acharnait pas l'homme impitoyable & sauvage à la ruine de ses cabanes & de sa race ! Souvent les Américains ont détruit les établissemens des castors ; & ces animaux infatigables ont eu la confiance de les réédifier plusieurs étés de suite dans l'enceinte d'où



ils avaient été chassés. C'est en hiver qu'on vient les investir. L'expérience les avertit du danger. A l'approche des Chasseurs, un coup de queue, frappé fortement sur l'eau, sonne l'alarme dans toutes les cabanes de la république, & chacun cherche à se sauver sur les glaces. Mais il est bien difficile d'échapper à tous les pièges qu'on tend à ce peuple innocent.

On prend quelquefois le castor à l'affut; cependant comme il voit & qu'il entend de loin, on ne peut guere le tirer au fusil sur les bords de l'étang, dont il ne s'éloigne jamais assez pour être surpris. L'eût-on blessé avant qu'il se fût jeté dans l'eau, il a toujours le tems de s'y plonger; & s'il meurt de sa blessure, on le perd, parce qu'il ne surnage point.

Un moyen plus sûr d'attrapper les castors, est de dresser des trappes dans les bois, où ils vont se régaler d'écorces tendres des jeunes arbres. On garnit ces trappes de copeaux de bois fraîchement coupés; & dès qu'ils y touchent, un poids énorme tombe & leur casse les reins. L'homme, caché dans un lieu voisin, accourt, se jette sur sa proie, acheve de la tuer & l'emporte.

D'autres sortes de chasse sont encore plus usitées & d'un grand succès. Quelquefois on attaque les cabanes pour en faire sortir les habitans, & l'on va les attendre au bord des trous qu'on a pratiqués dans la glace, parce qu'ils ont besoin d'y venir respirer l'air. On

prend ce moment pour leur casser la tête. D'autrefois l'animal, chassé de son logement, tombe dans des filets dont on l'a environné tout autour, en brisant la glace à quelques toises de sa cabane. Veut-on prendre la peuplade entière, au lieu de rompre les écluses pour noyer les habitans, comme on pourrait le tenter en Hollande, on ouvre la chaussée, pour laisser écouler l'eau de l'étang où les castors vivent. Restés à secs, hors d'état de s'échapper ou de se défendre, on les prend à loisir ou à volonté. Mais on a soin d'en laisser toujours un certain nombre, mâles & femelles, pour repeupler l'habitation, & cette générosité n'est qu'avarice. La cruelle prévoyance de l'homme ne fait conserver peu, que pour avoir plus à détruire. Le castor, dont le cri plaintif semble implorer sa clémence & sa pitié, ne trouve dans le Sauvage, que les Européens ont rendu barbare, qu'un implacable ennemi, qui ne combat plus tant pour ses propres besoins, que pour les superfluités d'un monde étranger. O Nature ! où est ta providence, où est ta bienfaisance, d'avoir armé les animaux, espèce contre espèce, & l'homme contre tous ?

Si l'on compare maintenant les mœurs, la police & l'industrie des castors, avec la vie errante des Sauvages du Canada, peut-être avouera-t-on que, vu la supériorité des organes de l'homme sur ceux de tous les animaux, le castor s'était bien plus avancé dans les arts de la sociabilité que le Chasseur,

quand l'Européen alla étendre & porter ses connaissances & ses progrès dans l'Amérique septentrionale.

La peau des castors varie avec le climat, qui change la couleur en modifiant l'espece. Dans le même canton où sont les peuplades des castors civilisés, il y a pourtant des castors sauvages & solitaires. Ces animaux, rejetés, dit-on, de la société pour leur défaut, vivent sans maisons, sans magasins, dans un boyau sous terre. On les appelle castors-terriers. Leur robe est sale; leur poil est rongé sur le dos par le frottement de leur corps contre la voûte qu'ils se creusent. Ce terrier, qu'ils ouvrent pour l'ordinaire au bord de quelque'étang ou d'un fossé plein d'eau, s'étend, quelquefois, à plus de cent pieds en longueur, & va toujours en s'élevant pour leur donner la facilité de se garantir de l'inondation dans la crue des eaux. Quelques-uns de ces castors sont assez sauvages pour s'éloigner de toute communication avec l'élément naturel à leur espece; ils n'aiment que la terre: tels sont nos lievres d'Europe. Ces castors solitaires & terriers n'ont pas le poil aussi luisant, aussi poli que ceux qui vivent en société. Leur fourrure se ressent de leurs mœurs.

On trouve des castors en Amérique, depuis le 30<sup>e</sup>. degré de latitude septentrionale, jusqu'au 60<sup>e</sup>; toujours clair-semés au Midi, leur nombre croît & leur poil brunit en avançant au Nord. Jaunes & couleur de paille chez

les Illinois ; châains , un peu plus haut ; couleur foncée de maron au nord du Canada ; on en trouve enfin de tout noirs , & ce sont les plus beaux. Cependant sous ce climat , le plus froid qui soit habité par cette espece , il y en a parmi les noirs de tout-à-fait blancs ; d'autres d'un blanc tacheté de gris , & quelquefois de roux sur la croupe ; tant la Nature se plaît à marquer les nuances du chaud & du froid , & la variété de toutes ses influences , non-seulement dans la figure , mais jusque sur le vêtement des animaux ! De la couleur de leur peau dépend le prix que les hommes attachent à leur vie. Il y en a qu'ils méprisent jusqu'à ne pas daigner les tuer , mais ceux-là sont rares.

*Gouvernement fixé à Quebec. MM.*

1783. Le Capit. Hood, *Gouverneur.*

H. Hamilton, *Ecuyer Lieuten.-gouverneur.*

P. Livius, *Chef de Justice.*

J. Frazer, *Ecuyer.*

Ed. Southouse, *Ecuyer.*

} *Juges.*

Jacq. Monk, *Ecuyer, Avocat-général.*

J. Pottes, *Ecuyer, Juge de l'Amirauté.*

Guill. Dunbar, *Major.*

G. Pollock, *Ecuyer, Clerc de la Couronne.*

Th. Milles, *Chevalier, Receveur-général.*

G. Pownall, *Ecuyer, Secrétaire.*

Sam. Holland, *Ecuyer, Intendant-général.*

J. Campbell, *L. Col. Surintend. des Indiens.*

..... *Intendant des bois.*

Ad. Benzell , *Inspecteur des terres.*

Th. Peckham , *Commissaire des vivres.*

## XVI. NOUVELLE ÉCOSSE.

Ce fut en 1604 que les Français s'établirent dans la nouvelle Ecosse, 4 ans avant d'avoir élevé la plus petite cabane dans le Canada. Aulieu de se fixer à l'est de la Péninsule, qui présentait des mers vastes, une navigation facile, une grande abondance de morues, ils préférèrent une baie étroite, qui n'avait aucun de ces avantages. Elle fut appelée depuis baie Française. On a prétendu qu'ils avaient été séduits par le Port-Royal, qui peut contenir 1000 vaisseaux à l'abri de tous les vents, dont le fond est par-tout excellent, & qui a toujours 4 & 5 brasses d'eau, & 18 à son entrée. Mais il est plus naturel de penser que les fondateurs de la Colonie choisirent cette position, parce qu'elle les approchait des lieux où abondaient les pelletteries, dont la traite exclusive leur était accordée.

La Colonie était encore au berceau lorsqu'elle vit naître à son voisinage, un établissement qui devint depuis si florissant, sous le nom de nouvelle Angleterre. Les progrès rapides des cultures de cette nouvelle Colonie, attira faiblement l'attention des Français. Ce genre de prospérité ne mit entre les deux Nations aucune rivalité. Mais, dès qu'ils purent soupçonner qu'ils auraient bientôt un concurrent dans le commerce du castor & des

fournures, ils chercherent le moyen d'en être seuls les maîtres; & ils furent assez malheureux pour le trouver.

Lorsqu'ils arriverent en Acadie, la Péninsule & les forêts du Continent voisin étaient remplis de petites Nations sauvages. Ces peuples, appelés Abenaquis, & amis des Français, faisaient des incursions fréquentes dans la nouvelle Angleterre. Ces ravages indisposèrent les Anglais contre les Colons de l'Acadie. Ils résolurent de se venger sur eux des calamités que leur faisaient éprouver les Abenaquis. Dès que la moindre hostilité commençait à diviser les deux Métropoles, on attaquait la Péninsule. On la prenait toujours; parce que toute sa défense résidait dans Port-Royal, faiblement entouré de quelques palissades, & quelle se trouvait trop éloignée du Canada pour en être secourue. C'était sans doute quelque chose aux yeux des nouveaux Anglais, de ravager cette Colonie & de retarder ses progrès; mais ce n'était pas assez pour dissiper les défiances qu'inspirait une Nation toujours redoutable par ce qu'elle fait. Obligée à regret de rendre leur conquête à chaque pacification, ils attendaient impatiemment que la supériorité de la Grande-Bretagne fût montée au point de les dispenser de cette restitution. Les événements de la guerre, pour la succession d'Espagne, amenèrent ce moment décisif; & la France se vit pour jamais dépouillée d'une possession dont elle n'avait pas soupçonné l'importance.

La chaleur que l'Angleterre avait montrée à s'emparer de ce territoire, ne se soutint pas dans les soins qu'on prit de le garder ou de le faire valoir. Apres avoir légèrement fortifié Port-Royal, qui prit le nom d'Annapolis, en l'honneur de la Reine Anne, on se contenta d'y envoyer une garnison médiocre. L'indifférence du Gouvernement passa dans la Nation; ce qui n'est pas ordinaire aux pays où regne la liberté. On ne vit que 5 ou 6 familles Anglaises, prendre le parti de se transporter dans l'Acadie. Cette Péninsule resta toujours habitée par ses premiers Colons. On ne réussit même à les y retenir, qu'en promettant de ne les jamais forcer à prendre les armes contre leur ancienne patrie.

Ce ne fut qu'en 1740, que les Anglais sentirent enfin de quel profit pouvait être à leur Commerce la possession de l'Acadie. La paix qui devait laisser beaucoup de bras dans l'inaction, donnait, par la réforme des troupes, un moyen de peupler & de cultiver un terrain vaste & fécond. Le Ministère Britanique offrit à tous Soldats, à tous Matelots, à tous Ouvriers qui voudraient aller s'établir en Acadie, 50 acres de terre, & 10 pour toutes personnes que chacun d'eux amènerait de sa famille; 80 acres aux bas-Officiers, & 15 pour leurs femmes & pour leurs enfans; 200 aux Enseignes, 300 aux Lieutenans, 400 aux Capitaines, 600 aux Officiers d'un grade supérieur, avec 30 pour chacune des personnes qui dépendraient d'eux. Avant



le terme de 10 ans le terrain défriché ne devait être sujet à aucune redevance ; & l'on ne pouvait à perpétuité être taxé à plus d'une livre deux sols six deniers d'impôt pour 50 acres. Le trésor public s'engageait d'ailleurs à avancer ou rembourser les frais du voyage ; à élever des habitations , à fournir tous les outils nécessaires pour la culture ou pour la pêche , à donner la nourriture de la première année. Ces encouragemens déterminèrent , au mois de Mai 1749 , 3750 personnes à quitter l'Europe , où elles risquaient de mourir de faim , pour aller vivre en Amérique.

La nouvelle peuplade était destinée à former un établissement au sud-est de la Péninsule d'Acadie , dans un lieu que les Sauvages appelerent autrefois Chi Bouctou , & les Anglais ensuite Halifax. C'était pour y fortifier le meilleur port de l'Amérique , pour établir au voisinage une excellente pêcherie de morues , qu'on avait préféré cette position à toutes celles qui s'offraient dans un sol plus abondant ; mais , comme c'était la partie du pays la plus favorable à la chasse , il fallut la disputer aux Mikmacks qui la fréquentaient le plus. Ces Sauvages défendirent avec opiniâtreté un territoire qu'ils tenaient de la Nature , & ce ne fut pas sans avoir essuyé d'assez grandes pertes , que les Anglais vinrent à bout de chasser ces légitimes possesseurs.

Cette guerre n'était pas encore terminée , lorsqu'on s'aperçut que les Français de la presqu'Isle , inquiets sur leur salut , se prépa-

raient à abandonner leur demeure, pour ne pas vivre parmi des maîtres qu'ils qualifiaient d'hérétiques. La plupart exécutèrent cette résolution du moment, sans prendre aucune précaution pour l'avenir. Le reste se disposait à les suivre quand il aurait pris ses sûretés. Le Gouvernement Anglais voulut prévenir cette désertion, par des mesures qui devraient être inconnues chez des Nations civilisées : les Français neutres qui n'étaient pas encore partis, furent rassemblés, sous prétexte de renouveler le serment qu'ils avaient fait autrefois au nouveau Maître de l'Acadie. Dès qu'on les eût réunis, on les embarqua sur des navires qui les transporterent dans d'autres Colonies Anglaises, où le plus grand nombre périt de chagrin, encore plus que de misère.

Depuis l'émigration d'un peuple qui devait son bonheur & ses vertus à son obscurité, la nouvelle Écosse ne fit que languir. L'envie, qui avait dépeuplé cette terre, sembla l'avoir flétrie. En 1775, on n'y comptait que 40,000 âmes. Les importations de l'Angleterre pour cette Province, montaient alors à 25,500 liv. ster. ; & à cette époque, la Métropole en retira 3000 barriques de maquereaux salés, à 20 sols, qui produisirent 3000 liv. sterl. ; 2500 tonnes de morues, à 10 livres 25 000 livres sterl. ; 300 tonnes d'huile de poisson à 15 livres, 4500 livres ; 5 tonnes de côtes de baleine, à 300 liv. 1500 liv. sterl. planches, mâts & autres bois de construction, 4000 liv.

sterl. , ce qui fait un total de 38,000 livres sterl. ou 853,000 liv. argent de France.

*Gouvernement.* MM.

J. Parr , Ecuyer , *Gouverneur.*

An. Snape , Hamond , *Lieutenant-gouvern.*

B. Finucane , *Chef de Justice.*

Ch. Morris , Ecuyer.

Isaac Deschamps , Ec.

} *Juges-assistans.*

R. Gibbons , Ecuyer , *Avocat-général.*

J. Uriacke , Ecuyer , *Sollic. général.*

G. Monk , Ecuyer , *Clerc de la Couronne.*

Ben. Green , Ecuyer , *Trésorier.*

Th. Morris , Ec. *Intendant & Chef des terres.*

J. Woodmass , *Recev. des Domain. du Roi.*

XVII. ISLE ROYALE.

Quoique cette Isle attirât depuis long-temps quelques Pêcheurs qui y venaient tous les étés , il ne s'y en était pas fixé plus de 20 ou 30 au commencement de ce siècle. Les Français , qui en prirent possession au mois d'Août 1703, furent proprement les premiers habitans. Ils changerent le nom de Cap Breton qu'elle portait , en celui d'Isle Royale , & jeterent les yeux sur le Fort Dauphin , pour former leur principal établissement. Ce Havre présentait un circuit de deux lieues ; & les vaisseaux qui venaient jusqu'aux bords , y sentaient à peine les vents. Les bois de chêne nécessaires pour bâtir , pour fortifier une grande ville , se trouvaient fort près. La terre y paraissait moins stérile qu'ailleurs , & la pêche y était plus

abondante. On pouvait à peu de frais rendre ce port imprénable ; mais la difficulté d'y arriver , qui , d'abord avait moins frappé que ses avantages , le fit abandonner , même après des travaux considérables. Les vues se tournerent vers Louisbourg , dont l'abord était plus facile ; & la commodité fut préférée à la sûreté.

Le port de Louisbourg , situé sur la côte orientale de l'Isle , a pour le moins une lieue de profondeur , & plus d'un quart de lieue de largeur dans l'endroit où il est le plus étroit. Le fond en est bon. On y trouve ordinairement depuis 6 jusqu'à 10 brasses d'eau ; & il est aisé d'y louvoyer , soit pour entrer , soit pour sortir , même dans les mauvais tems. Il renferme un petit golfe très-commode pour le radoub des vaisseaux de toute grandeur , qu'on peut même y faire hiverner avec quelques précautions. Le seul inconvénient de ce Havre excellent , est de se trouver fermé par les glaces dès le mois de Novembre , & de ne s'ouvrir qu'en Mai & souvent en Juin. Son entrée naturellement fort resserrée , est encore gardée par l'Isle aux Chevres , dont l'artillerie , battant à fleur-d'eau , coulerait inmanquablement à fond , tous les bâtimens grands ou petits qui voudraient y forcer le passage. Deux batteries , l'une de 36 , & l'autre de 12 pieces de canon de 24 livres de balles , placées vis-à-vis sur les côtes opposées , fortifient & croisent ce feu terrible.

La ville , construite sur une langue de terre

qui s'avance dans la mer, est de figure oblongue. Elle a environ une demi-lieue de tour; ses rues sont larges & régulières. On n'y voit guère que des maisons de bois. Celles qui sont de pierres ont été bâties aux dépens du Gouvernement, & sont destinées à loger les troupes. On y a construit des calles : ce sont des ponts, qui, avançant considérablement dans le port, sont très-commodes pour charger ou pour décharger les navires.

Ce ne fut qu'en 1720 qu'on commença à fortifier Louisbourg. Cette entreprise fut exécutée sur de très-bons plans, avec tous les ouvrages qui rendent une place respectable. On laissa seulement sans remparts un espace d'environ 100 toises du côté de la mer, parce qu'on le jugea suffisamment défendu par sa situation. On se contenta de le fermer d'un simple bâtardeau. La mer y était si basse qu'elle formait une espèce de lagune inaccessible par ses écueils à toutes sortes de bâtiments. Le feu des bastions collatéraux achevait de mettre cette estacade à couvert d'une descente. La nécessité de transporter d'Europe les pierres & plusieurs matériaux nécessaires pour ces grandes constructions, retarda quelquefois les travaux, mais ne les fit pas abandonner. La France attacha une si haute opinion à cet établissement propre à protéger ses pêcheries, qu'elle ne fit aucune difficulté d'y dépenser 30 millions.

L'air qu'on respire dans cette Isle est généralement fort mauvais ; & son sol n'est pro-

pre à la végétation d'aucunes plantes. La pêche y fut le principal objet de l'occupation des Français, tandis qu'ils en furent en possession. Les Anglais, qui leur ont succédé depuis 20 ans, n'en font guere d'autre usage. Le banc de sable qui l'environne dans toute sa circonférence, leur offre un asile intéressant pour préparer le poisson qu'ils y prennent, & leur épargne l'embaras, le délai & la dépense du transport.

### XVIII. ISLE SAINT-JEAN.

Le bruit qui se répandit en France des richesses & des productions de cette Isle, y fit naître en 1619, une Compagnie qui forma le double projet de la défricher, & d'y établir une grande pêche de morue. Malheureusement, les intérêts qui avaient uni les associés, les divisa, avant même qu'ils eussent mis la main à leur entreprise. Saint-Jean était retombé dans l'oubli, lorsque les Acadiens commencèrent à passer dans cette Isle en 1749. Avec le tems, ils s'y réunirent jusqu'au nombre de 3154. Comme ils étaient la plupart Cultivateurs, & sur-tout habitués à élever des troupeaux, le Gouvernement crut devoir les fixer à ce genre d'occupation. Ainsi, la pêche de la morue ne fut permise qu'à ceux qui s'établirent à la Tracadie & à Saint-Pierre. Cette prohibition vicieuse nuisit beaucoup à la prospérité de la Colonie. En bornant les habitans de Saint-Jean à l'Agriculture, on les privait de toutes ressources dans les années

trop fréquentes , où la moisson était dévorée sur pied par les mulots & les sauterelles. On réduisait à rien les échanges que la Métropole pouvait & devait faire avec sa Colonie. Enfin on arrêtait la culture même qu'on voulait favoriser , par l'impossibilité où l'on mettait les habitans d'acquérir les moyens de l'étendre. L'Isle ne recevait annuellement d'Europe qu'un ou deux petits bâtimens , qui abordaient au port la Joie. C'est Louisbourg qui fournissait à ses besoins. Elle les payait avec son froment , son orge , son avoine , ses légumes , ses bœufs & ses moutons. Quoique les Anglais , possesseurs de cette Isle depuis 1763 , aient levé les prohibitions , encouragé l'industrie , multiplié la population , l'Isle de Saint-Jean n'est guere plus riche qu'elle n'était à cette époque. Cependant tout nous porte à croire que le nombre , le rang & l'opulence des personnes , qui , après la paix de Versailles , voulurent contribuer à la prospérité de cet établissement , lui donneront enfin un éclat que les circonstances ne lui ont pas permis d'avoir jusqu'à présent :

*Gouvernement.* MM.

- Walter Paterson , *Ecuyer, Gouverneur.*  
 Th. Desbrisay , *Ecuyer, Lieuten.-gouverneur.*  
 P. Stuart , *Ecuyer, Chef de Justice.*  
 Phillips Calbeck , *Ec. Avocat-général.*  
 Th. Desbrisay , *Secrétaire & Régent.*  
 G. Falton , *Recev. des Domaines du Roi.*  
 J. Budd , *Ecuyer, Clerc de Cour.*



G. Nesbitt , *Ecuyer , Chef du Conseil.*J. Webster , *Commissaire des vivres.*

## XIX. ISLE DE TERRE-NEUVE.

Le Vénitien Jean Cabot , découvrit cette Isle en 1497. Cet événement n'eut aucune suite. Au retour de ce grand Navigateur , l'Angleterre était trop occupée de ses démêlés avec l'Ecosse , pour penser sérieusement à des intérêts si éloignés. 30 ans après , Henri VIII envoya des vaisseaux pour étudier l'Isle qu'on n'avait fait d'abord qu'appercevoir. L'un des bâtimens périt sur ces côtes sauvages , & l'autre regagna l'Europe sans avoir acquis de lumière. Un nouveau voyage entrepris en 1536 , fut plus utile. Les Aventuriers qui l'avaient tenté , avec le secours du Gouvernement , apprirent à leur patrie qu'on pourrait pêcher à Terre-Neuve une grande abondance de morue. Cette instruction ne fut pas tout-à-fait perdue. Bientôt après , de petits bâtimens partis d'Angleterre au printemps , y revenaient dans l'automne avec des cargaisons entières de poisson séché ou salé.

Dans les premiers tems le terrain nécessaire pour préparer la morue , appartenait au premier qui s'en emparait. Cet usage était une semence de discorde. Le Chevalier Hampsh-rée , qu'Elizabeth envoya , en 1582 , dans ces parages avec cinq navires , fut autorisé à assurer à perpétuité à chaque Pêcheur la partie de la côte qu'il aurait choisie.

Ce nouvel ordre de choses multiplia telle-

ment les expéditions pour Terre-Neuve, qu'on y vit, en 1615, 250 navires Anglais, dont la réunion pouvait former 15000 tonneaux. Tous ces bâtimens étoient partis d'Europe. Ce ne fut que quelques années après qu'il s'y éleva des habitations fixes. Peu-à-peu elles occupèrent, sur la côte orientale, l'espace qui s'étend depuis la baie de la Conception, jusqu'au Cap de Rabe. Les Pêcheurs, placés à quelque distance les uns des autres par la nature du sol & de leurs occupations, pratiquèrent entr'eux des communications faciles par des chemins coupés dans les bois. Leur point de réunion étoit à Saint-Jean. C'est-là que, dans un excellent port, ouvert entre deux montagnes très-rapprochées, ils trouvaient des Armateurs venus de la Métropole, qui, en échange des produits de la pêche, fournissaient à tous leurs besoins.

Parmi tous les établissemens dont les Européens ont couvert le nouveau Monde, on n'en trouve pas de la nature de celui de Terre-Neuve: Les autres ont généralement servi de tombeau aux premiers Colons qu'ils ont reçus, & un grand nombre de ceux qui les ont suivis: lui seul n'a pas dévoré un seul homme; il a même rendu des forces à plusieurs de ceux que des climats moins sains avoient épuisés. Les autres ont été un théâtre à jamais odieux d'injustice, d'oppression, de carnage: lui seul n'a point offensé l'humanité, n'a blessé les droits d'aucun peuple. Les autres n'ont donné des productions qu'en recevant en

échange des valeurs égales : lui seul a tiré du sein des eaux une richesse formée par la nature seule, & qui sert d'aliment à diverses contrées de l'un & de l'autre hémisphère.

Les Anglais, maîtres de cette Isle, sur le banc de laquelle les Français n'ont conservé qu'un droit de pêche, y portent annuellement des draps communs, des cotons, des indiennes, des toiles, des fusils, de la poudre, des balles & des pierres à fusil, des engins servans à la pêche, des cuirs travaillés, de l'acier, du fer, du bronze, du cuivre, de l'étain travaillé, des pipes, de la bonneterie, des chapeaux, des chandelles, des agrêts, des merceries, des provisions de navires, des épiceries, de l'huile, du lard & du bœuf fumé, de la drêche, des liqueurs fortes & des vins. En 1780, toutes ces marchandises, sorties des ports de Londres, Pool, Weymouth, Darmouth, Tynebourg, Topsham, Bristol, Liverpool, & de divers autres parties de l'Irlande, monterent à la somme de 273,400 liv. sterl. Les objets d'exportation consistèrent en 30000 tonnes de morue qui, à 10 livres, formaient une somme de 300,000 liv. sterl. ; & 3000 tonnes d'huile qui, à 15 liv., valaient 45,000 livres sterl. Ces deux objets, qui formaient un capital de 345,000 livres sterl., furent transportés en Espagne, en Portugal & en Italie, sur 380 navires & 2000 barques, dont l'équipage était formé par 20560 hommes.

Ce tableau n'offre à la Grande-Bretagne

que 71600 liv. sterl. de bénéfice ; mais il faut observer que nous avons estimé la morue sèche & l'huile sur ce qu'elles valent dans l'Isle même. Dans les différents endroits où on les envoie , elles rapportent au moins le triple de cette valeur ; de manière que dans la supputation la plus modérée , ce Commerce ajoute annuellement aux richesses de la Grande-Bretagne un profit net de plus d'un demi million sterling.

*Gouvernement.* MM.

G. Campbell , Vice-Amir. *Gouverneur.*

. . . . . *Lieutenant-Gouverneur.*

Jos. Gorham , *Lieut.-gouvern. à Plaisance.*

A. Buchanan , *Officier de Marine.*

XX. BAIE D'HUDSON.

Ce détroit , dont la profondeur est de dix degrés , est formé par l'Océan , dans les régions éloignées au nord de l'Amérique. Son embouchure a six lieues de largeur. L'entrée n'en est praticable , que depuis le commencement de Juillet jusqu'à la fin de Septembre , encore est-elle alors assez dangereuse. Les vaisseaux ont à s'y préserver des montagnes de glaces , auxquelles des Navigateurs ont donné quinze à dix-huit cents pieds d'épaisseur , & qui s'étant formées par un hiver permanent de cinq à six ans , dans de petits golfes éternellement remplis de neige , en ont été détachées par le vent du nord-ouest , ou par quelque cause extraordinaire. Le plus

sûr moyen d'éviter ce péril, est de ranger le plus qu'il est possible la côte du nord, que la direction des vents & des courans tient sans doute plus libre ou moins embarrassantes.

Le vent du nord-ouest, qui regne presque continuellement durant l'hiver, & très-souvent en été, excite dans la baie même des tempêtes effroyables. Elles sont d'autant plus à craindre, que les bas-fonds y sont très-communs. Heureusement on trouve, de distance en distance, des groupes d'Isles assez élevées pour offrir un asile aux vaisseaux. Outre ces petits archipels, on voit dans l'étendue de ce golfe des masses isolées de rochers nus & sans arbres. A l'exception de l'algue marine, cette mer produit aussi peu de végétaux que les autres mers du nord.

Dans les contrées qui bordent cette baie, le Soleil ne se leve, ne se couche jamais, sans un grand cône de lumière. Lorsque ce phénomène a disparu, l'aurore boréale en prend la place, & blanchit l'hémisphère de rayons colorés & si brillans, que leur éclat n'est pas même effacé par la pleine lune. Cependant le ciel est rarement serein. Dans le printems & dans l'automne, l'air est habituellement rempli de brouillards épais; & durant l'hiver, d'une infinité de fleches glaciales. Quoique les chaleurs de l'été soient assez vives pendant deux mois ou six semaines, le tonnerre & les éclairs sont rares. Les exhalaisons sulfureuses y sont trop dispersées,

fans doute : cependant elles font quelquefois enflammées par les aurores boréales ; cette flamme légère brûle les écorces des arbres , mais fans en attaquer le corps.

Un des effets du froid rigoureux ou de la neige qui regne dans ce climat , est de rendre blanc en hiver les animaux qui font de leur nature bruns ou gris. Tous ont reçu de la Nature des fourrures douces , longues , épaisses ; mais dont le poil tombe à mesure que le tems s'adoucit. Les pattes , la queue , les oreilles , toutes les parties où la circulation est moins vive , parce qu'elles font les plus éloignées du cœur , se trouvent fort courtes dans la plûpart de ces quadrupedes. Si quelques-uns ont ces extrémités plus longues , elles font extrêmement touffues. Sous ce ciel triste & morne , toutes les liqueurs deviennent solides en se gelant , & rompent leurs vaisseaux de quelque matiere qu'ils puissent être ; l'esprit-de-vin même y perd sa fluidité. Il n'est pas extraordinaire de voir des morceaux de roc brisés & détachés des masses plus considérables par la force de la gelée. On a de plus observé que ces effets assez communs durant tout l'hiver , étaient beaucoup plus terribles à la nouvelle & à la pleine lune , qui , dans ces contrées , a sur le tems une influence dont les causes ne font pas connues.

On a découvert sous cette Zone glaciale , du fer , du plomb , du cuivre , du marbre , une substance analogue au charbon de terre.

Le sol y est d'ailleurs d'une stérilité extrême. A la réserve des côtes, le plus communément marécageuses, où il croît un peu d'herbes & quelques bois mous, le reste du pays ne présente guere qu'une mouffe fort haute, & de faibles arbrisseaux assez clair-semés.

Tout s'y ressent de la stérilité de la Nature. Les hommes y sont en petit nombre, & d'une taille qui n'excede guere quatre pieds. Comme les enfans, ils ont la tête énorme à proportion de leurs corps. La petitesse de leurs pieds rend leur marche vacillante & mal-assurée. De petites mains, une petite bouche ronde, qui seraient un agrément en Europe, sont presque une difformité chez ce peuple, parce qu'on n'y voit que l'effet d'une faiblesse d'organisation, d'un froid qui resserre & contraint l'essor de la croissance, les progrès de la vie animale & végétale. Quoique sans poil & sans barbe, tous les hommes, même les jeunes gens, ont un air de vieillesse. Ce désagrément vient en partie de la conformation de la levre inférieure, qu'ils ont grosse, charnue, & plus avancée que la levre supérieure; tels sont les Esquimaux, qui habitent non-seulement le Labrador où ils ont pris leur nom, mais encore les contrées qui s'étendent depuis la pointe de Belle-Isle, jusqu'aux régions les plus septentrionales de l'Amérique.

Le Gouvernement Anglais accorda, en 1670, une Chartre à une Compagnie pour exercer le



Commerce exclusif à la Baie d'Hudson. Cette Société y envoie, tous les ans, des draps de laines communes, des pelleteries, des cotons, des toiles d'Angleterre, des armes de chasses, des pierres à fusils, de la poudre à tirer, des balles de plomb, des coutelas, des cuirs apprêtés, du sel, de la farine de froment, de l'avoine, de l'orge, des pois, des fèves, de la drêche, du lard & du bœuf salés & fumés, du beurre, du fromage, du biscuit, de la mélasse, de l'acier travaillé, du fer, du bronze, du cuivre, de l'étain, des pipes, du tabac, des chapeaux, de la bonneterie, des chandelles, des agrès, des provisions de navires, des merceries, des épiceries, de l'eau-de-vie & des vins. Tous ces objets montent annuellement à une somme d'environ 16,000 livres sterling. Les retours consistent en trente-quatre mille peaux de castor, seize mille martres, deux mille loutres, onze cents fouines, trois mille renards, cinq mille loups, sept mille lievres, six cent cinquante ours noirs, cent quarante ours blancs, cinq cents pêcheurs, deux cent cinquante originaux, trois mille gazelles, cinquante quintaux de plumes de lit, trente quintaux de côtes de baleine, quelques tonnes d'huile de baleine, cent cinquante mille plumes d'oie, deux mille livres de poil de castor, mille peaux d'éclans, deux mille peaux de bêtes fauves, & deux cent cinquante livres de castoreum. Toutes ces marchandises, évaluées sur le prix de Québec, peuvent être portées à

29,340 livres sterling. Ainsi, l'exportation surpassant l'importation de 3,734 livres sterling, le bénéfice de la Compagnie est de 84,015 liv. monnoie de France. La Société emploie à ce commerce quatre navires & cent trente Matelots. Elle a quatre Forts, où elle entretient cent quatre-vingt-six hommes. Si ce commerce était libre, dit un Ecrivain Anglais qui a résidé long-tems dans ces parages, si le Gouvernement se déterminait enfin à arracher des mains du monopole, cette région vraiment intéressante pour l'Angleterre, ce commerce pourrait un jour occuper huit cents navires de toutes les grandeurs, & seize mille hommes.

#### POSSESSIONS ANGLAISES EN AFRIQUE.

Les Anglais, beaucoup moins puissans dans cette partie du Monde que dans l'Inde, n'y possèdent que quelques Comptoirs, quelques Forts, propres à faciliter, à étendre & à protéger la Traite des Nègres. Tels sont les Forts Saint-James & du Cap-Corlé. Le premier est situé dans une petite Isle, d'un mille de circonférence, formée par la Gambia, à dix lieues de son embouchure, & vis-à-vis la Comptoir Français d'Albreda; & le second, placé sur la côte d'Or, n'est éloigné que de quatre lieues de la petite ville d'Anamabo, sous le 4<sup>e</sup>. degré 45 min. de latitude septentrionale. Les Négocians de cette nation se sont aussi ménagé un lieu de relâche à l'île de Sainte-Hélène, où l'air est d'une salubrité

remarquable. Là, est une Colonie dont les maisons environnent un port vaste & assez commode, où les vaisseaux de la Compagnie qui vont dans l'Inde ou qui en reviennent, prennent quelques rafraîchissemens.

*Voyez notre Tableau du Commerce de l'Asie & de l'Afrique, tome II, pag. 242-250.*

*Gouvernement. MM.*

..... *Gouverneur.*

Jos. Wall, Ecuyer, *Lieutenant-Gouverneur.*

Jos. Wall, Ec. *Surintendant du Commerce.*

Ed. Morse, Ecuyer, *Chef de Justice.*

J. P. Démérin, Ec. *Secrét. & Clerc du Conseil.*

Le Docteur Morgan, *Chapelain.*

Rob. Browne, Ecuyer, *Agent.*

Dav. Buffington, Ec. *Commissaire des Vivres.*

Benj. Roberts, *chargé des Aff. avec les Nègres.*

## POSSESSIONS ANGLAISES DANS L'INDE.

Ceux qui ont parcouru notre *Tableau du Commerce de l'Asie & de l'Afrique*, ou tout autre Ouvrage sur l'état des Puissances Européennes dans la presqu'île de l'Inde, savent quel pouvoir immense les Anglais exercent dans cette partie du Monde. Maîtres de la plus riche & de la plus importante portion du Bengale, dépositaires de la plus grande partie du Commerce qui se fait au Coromandel & sur la côte de Malabar, Souverains au milieu même de la Cour du Mogol, & tenant dans leurs chaînes les Nababs, les Soubabs, les

Rajas, & la plûpart des autres Princes du pays; ces Peuples industrieux partagent avec les Holländais les richesses de toute l'Asie. C'est à Calcutta, que s'accumulent toutes les productions de la plus opulente contrée de l'Univers. Cette ville, placée sur les bords de la rivière d'Ougly, comprend, malgré les ravages de la dernière guerre, plus de six cent mille ames dans sa vaste enceinte. Le Fort de Williamsbourg, qui n'en est éloigné que d'un demi-mille, est en état de la défendre contre toutes les forces qui viendraient l'attaquer; & un fossé de 160 pieds de large, sur 18 de profondeur, dont la construction a coûté plus de vingt millions, assure tellement sa sécurité, qu'elle est considérée actuellement comme imprenable. Nous avons porté dans notre *Etat des Cours de l'Europe*, d'après des Mémoires exacts, le bénéfice net du Commerce Anglais dans l'Inde, à quatre-vingt-un millions de notre monnoie. Leur établissement seul au Bengale, s'il était bien administré, pourrait leur valoir annuellement plus de soixante-dix millions. Telle était, au moins, en 1765, l'opinion du Lord Clive, l'homme de l'Angleterre le mieux à portée de faire l'appréciation des revenus de la Compagnie des Indes orientales.

*Gouverneurs dans l'Inde. MM.*

<i>Bengale.</i>	Warren Hastings, Ecuyer.
<i>Bombay.</i>	Guill. Hornby, Ecuyer.
<i>Fort. S. George.</i>	Lord Macartney.

*F. Malborough.* Ed. Coles, Ecuyer.*Ste. Helene.* Dan. Corneille, Ecuyer.*Cour suprême de Justice au Bengale.* MM.Sir Elij. Impey, Chevalier *Chef de Justice.*

Sir Rob. Chambers, Ecuyer.

Jean Hyde, Ecuyer.

Sir J. Day, Chevalier *Avocat-général.*} *Juges.**Administration de la Compagnie des Indes orientales.*

On a présenté dans l'un des papiers publics d'Angleterre, l'état suivant des affaires de la Compagnie des Indes d'Angleterre. Son fonds est de 3,200,000 liv. sterl., ses annuités de 3,000,000. On porte à 727,128 liv. 13 s. 3 den. la part que les étrangers ont dans les fonds, & celle qu'ils ont dans les annuités, à 159,447 liv. 11 s. 10 den., ce qui fait en tout 886,576 liv. 5 s. 1 den. De sorte qu'il reste à la Nation 5,313,423 liv. 4 s. 1 den. Selon le calcul qu'on dit exact, les étrangers n'ont qu'un septieme dans les fonds & les revenus de la Compagnie. On prétend qu'ils n'ont rien dans la dette non fondée, ou les 4 p.  $\frac{2}{3}$ ; & en supposant qu'ils ont aussi un septieme dans les 3 p.  $\frac{2}{3}$  montant à 170,000,000 liv. sterl. ils ne peuvent avoir, en y comprenant leur part dans les fonds & les annuités de la Compagnie des Indes, au-deià de 25,000,000 liv. sterl. de capital, & de 1,000,000 de part dans l'intérêt.

Les affaires de la Compagnie sont adminis-

trées par vingt-quatre Directeurs, y compris le Commissaire & le Député-Commissaire, qui sont élus, tous les ans, la première semaine d'Avril. Leurs appointements sont de 150 liv. sterl., & ceux du Commissaire & du Député-Commissaire, sont de 200 liv. sterl.

*Officiers Permanents. MM.*

*Secrétaire.* P. Michell, Ecuyer.

*Député Secrétaire.* Rich. Holt.

*Chef de la Correspondance.* Sam. Wilks.

*Contrôleur.* Sam. Nicoll.

*Député Contrôleur.* G. Richardson.

*Trésorier.* G. Harris.

*Député Trésorier.* Warwick Roades.

*Compagnie du Sud.*

Les Officiers de cette Compagnie sont un Gouverneur, un Sous-Gouverneur, un Député-Gouverneur, & vingt-un Directeurs, élus tous les trois ans avant le 6 Février.

*Le Roi, Gouverneur.*

Th. Coventry, Ecuyer, *Sous-Gouverneur.*

Samuel Salt, Ecuyer, *Député-Gouverneur.*

*Comité de la Compagnie d'Afrique. MM.*

Jacq. Bogle French, Ec.

J. Shoolbred, Ecuyer.

Ant. Calvert, Ecuyer.

J. Pedder, Ecuyer.

Justin. Casimajor, Ec.

J. Taylor Vaughan, Ec.

} *pour Londres.*

} *pour Bristol.*

J. Barnes , Ecuyer.  
 Henri Blundell , Ecuyer. } *pour Liverpool.*  
 Rich. Camplin , Ecuyer.  
 Th. Rutherfoord , Ecuyer , *Secrétaire.*

*Compagnie du Levant. MM.*

Lord North , *Gouverneur.*  
 S. Bosanquet , Ecuyer , *Député-Gouverneur.*  
 Guill. Ewer , Ecuyer , *Trésorier.*

*Compagnie de Russie. MM.*

Ed. Forster , Ecuyer , *Gouverneur.*  
 A Greenwood , *Secrétaire.*

*Comité de la Comp. de la B. de Hudson. MM.*

Sam. Weeg , Ecuyer , *Gouverneur.*  
 J. Winter Lake , B. *Député-Gouverneur.*  
 Herm. Berens , Ecuyer.  
 Richard Hulse , Ecuyer.  
 Joseph Berens , Ecuyer.  
 Nich. Cæsar Corfellis , Ecuyer.  
 Le Capit. Jacq. Buggin.  
 Jean Darker , Ecuyer.

.....  
 Jean Deseret , *Secrétaire.*

S. B. Fox , *Contrôleur.*

*Banque d'Angleterre. MM.*

Ewer William , Ecuyer , *Gouverneur.*  
 Neave Richard , Ecuyer , *Dép. Gouverneur.*  
 24 autres *Directeurs.*  
 Robert Lowin , Ecuyer , *Secrétaire.*  
 Martin , *Député-Secrétaire.*



*Marine d'Angleterre.*

*Amiraux. MM.*

J. Forbes. | le D. de Cumberland.

*Amiraux de la Blanche. MM.*

Sir Th. Frankland.		Jac. Young, Ec.
le Duc de Bolton.		Jacq. Douglas, Ec.
le C. de Northest.		le Vic. Mount Edge-
le Chev. Th. Pye.		cumbe.
Fr. Geary, Ecuyer.		Sam. Graves, Ec.
Lord Rodney.		Lord Keppel.

*Amiraux de la Bleue. MM.*

Math. Buckle, Ec.		Sir R. Harland, Bar.
Rob. Mann, Ec.		Lord Howe.
Clarc Gayton, Ec.		Hugues Pigot, Ec.
J. Montagu, Ec.		

*Vice-Amiraux de la Rouge. MM.*

Lord Shuldham.		le Chev. P. Parker.
J. Vaughan, Ec.		Sam. Barrington.
R. Duff, Ecuyer.		M. Arbuthnot, Ec.
J. Reynolds, Ec.		R. Roddam, Ecuyer.
Sir H. Palliser, Bar.		G. Darby, Ecuyer.
J. Biron.		J. Campbell, Ec.
Math. Barthon, Ec.		

*Vice-Amiraux de la Bleue. MM.*

J. Gambier, Ecuyer.		Hyde Parker, Ec.
G. Lloyd, Ecuyer.		J. Evans, Ecuyer.
Fr. G. Drake, Ec.		Mark Milbanc, Ec.
le Chev. Ed. Hughes.		

*Contre-Amiraux de la Rouge.* MM.

Mich. Vincent, Ec.	Jof. Rowley, Ec.
Lord Rodney.	Rich. Edwards, Ec.
G. Darby, Ecuyer.	Th. Graves, Ec.
Lord Gordon.	R. Digby, Ecuyer.
J. Stort, Ecuyer.	Sir J. Lockart Ross, B.
le Ch. Edm. Vernon.	

*Contre-Amiraux de la Bleue.* MM.

Chev. Webber, Ec.	Al. Hood, Ecuyer.
G. Langdon, Ec.	Al. Innes, Ecuyer.
Binj. Marlond, Ec.	

*Contre-Amiraux de la Bleue.* MM.

le Chevalier Chaloner	Math. Moore, Ec.
Ogle.	Sir Rich. Hugues, B.
Lord Hood.	Fr. Sam. Drake, B.

*Contre-Amiraux retirés avec demi-paye.* MM.

Lord Elibank.	H. Roswell, Ec.
Th. Fowke, Ecuyer.	Th. Knowler, Ec.
R. Robinson, Ec.	J. Hale, Ec.
G. Elliot.	Rich. Knight, Ec.
J. Hardy, Ecuyer.	J. Harridon, Ec.
E. Falkingham, Ec.	M. Withwell, Ec.
G. Bladwell, Ec.	Dav. Edwards, Ec.
Chev. Knowler, Ec	J. Knight, Ecuyer.

## TABLEAU DES XIII ÉTATS-UNIS.

*Traité qui assure définitivement leur indépendance, signé à Paris, le 3 Septembre 1783.*

Au Nom de la Très-Sainte Trinité.

**A**YANT plu à la Divine Providence disposer les cœurs du Sérénissime & Très-Puissant Prince George III, par la grace de Dieu, Roi de la Grande-Bretagne, France & Irlande, Défenseur de la Foi, Duc de Brunswick & Lunebourg, Archi-Trésorier & Prince Electeur du St. Empire Romain, &c. & ceux des Etats-Unis de l'Amérique, à oublier tous les mal-entendus & différends qui ont malheureusement interrompu la bonne correspondance & l'amitié qu'ils desirent mutuellement de faire revivre, ainsi que d'établir entre les deux pays une communication satisfaisante & avantageuse, tellement fondée sur la base des avantages réciproques & de la convenance mutuelle, qu'elle puisse assurer à l'un & à l'autre une paix & une harmonie perpétuelles. — Dans cette vue desirable, ayant déjà posé les fondements de la paix & de la réconciliation par les articles provisionnels, signés à Paris le 30 Novembre 1782, par les Commissaires autorisés de part & d'autre; lesquels articles, on

était convenu d'insérer pour constituer le Traité de Paix que l'on se proposait de conclure entre la Couronne de la Grande-Bretagne & lesdits Etats-Unis ; mais lequel Traité ne devait pas être connu jusqu'à ce que l'on fût convenu de termes de paix entre la Grande-Bretagne & la France , & que S. M. B. fût prête à conclure un pareil Traité.

Le Traité entre la Grande-Bretagne & la France ayant été conclu depuis ; S. M. & les Etats - Unis d'Amérique , afin de mettre en plein effet les Articles Provisionnels ci-dessus mentionnés conformément à leur teneur , ont constitué & préposé , savoir : S. M. B. de sa part , David Hartley , Ecuyer , Membre du Parlement de la Grande-Bretagne ; & lesdits Etats-Unis de leur part , John Adams , Ecuyer , ci-devant Commissaire des Etats-Unis d'Amérique à la Cour de Versailles , & précédemment Délégué en Congrès par l'Etat de Massachusetts , Grand-Justicier dudit Etat , & Ministre Plénipotentiaire desdits Etats-Unis près de L. H. P. les Etats-Généraux des Pays-Bas-Unis ; Benjamin Franklin , Ecuyer , ci-devant Délégué en Congrès par l'Etat de Pensylvanie , Président de la convention dudit Etat , & Ministre Plénipotentiaire des Etats - Unis à la Cour de Versailles ; John Jay , Ecuyer , ci-devant Président du Congrès , & Grand-Justicier de l'Etat de New-York , & Ministre Plénipotentiaire pour conclure & signer le présent Traité définitif ; lesquels , après s'être réciproquement communiqués leurs pleins-pou-

voirs respectifs, sont convenus des articles suivans, & les ont confirmés.

## ARTICLE PREMIER.

Sa Majesté Britannique reconnaît lesdits Etats-Unis, savoir: le New-Hampshire, la Baie de Massachusett, Rhode-Island, & les Plantations de Providence, le Connecticut, le New-York, le New-Jersey, la Pensylvanie, la Delaware, le Maryland, la Virginie, la Caroline septentrionale, la Caroline Méridionale, & la Géorgie, être des Etats Libres, Souverains & Indépendans; qu'il traite avec eux comme tels; & tant pour lui-même, que pour ses héritiers & successeurs, renonce à toute prétention de Gouvernement, propriété, & droits territoriaux sur iceux, & toute partie d'iceux.

ART. II. Et afin de prévenir toutes disputes qui pourraient s'élever à l'avenir, au sujet des limites desdits Etats-Unis, il est convenu & déclaré par les présentes, que ce qui suit est, & constituera leurs limites; savoir: depuis l'angle Nord-Ouest de la nouvelle-Ecosse, c'est-à-dire, l'angle formé par une ligne tirée exactement du Nord depuis la source de la rivière de Ste. Croix jusqu'aux pays montagneux, le long des montagnes qui séparent les rivières qui se déchargent dans le fleuve St. Laurent, de celles qui tombent dans l'Océan Atlantique, à la source la plus N. O. de la rivière Connecticut; de-là descendant le long du milieu de cette rivière, jusqu'au quarante-

cinquieme degré de latitude N.; de-là, par une ligne exactement Ouest par la même latitude, jusqu'à ce qu'elle parvienne à la riviere des Iroquois, ou Cataraquy; de-là le long du milieu de ladite riviere, jusqu'au Lac Ontario, traversant le milieu dudit Lac, jusqu'à ce qu'elle arrive à la communication par eau entre ce Lac & le Lac Erié; de-là le long du milieu de ladite communication dans le Lac Erié, traversant le milieu dudit Lac, jusqu'à ce qu'elle arrive à la communication par eau entre ce Lac & le Lac Huron; de-là traversant le milieu dudit Lac, jusqu'à la communication par eau entre ce Lac & le Lac Supérieur; de-là traversant le Lac Supérieur, au Nord des Isles Royales & Philippeaux, jusqu'au Long Lac; de-là au milieu dudit Long Lac, & la communication par eau entre ce Lac & le Lac des Bois, audit Lac des Bois; de-là traversant ledit Lac, jusqu'à la pointe la plus Nord-Ouest d'icelui; & de-là suivant un cours directement Ouest, jusqu'à la riviere Mississipi; de-là, par une ligne à tirer le long du milieu de ladite riviere Mississipi, jusqu'à ce qu'elle coupe la partie la plus au Nord du 31<sup>e</sup>. degré de latitude Septentrionale; au Sud, par une ligne à tirer directement Est de la détermination de la dernière ligne mentionnée, par la latitude du 31<sup>e</sup>. degré au Nord de l'Equateur, jusqu'au milieu de la riviere Apalachicola ou Catahouche; de-là le long du milieu d'icelle, jusqu'à sa jonction avec la riviere Flint; de-là droit à la source de la riviere Ste. Marie, &

de-là descendant le long du milieu de la riviere Ste. Marie jusqu'à l'Océan At'antique ; Est , par une ligne tirée le long du milieu de la riviere Ste. Croix , depuis son embouchure dans la Baie de Fundy , jusqu'à sa source , & depuis sa source directement au Nord , jusqu'aux susdites montagnes qui séparent les rivieres qui se jettent dans l'Océan Atlantique , de celles qui tombent dans le fleuve St. Laurent , comprenant toutes les Isles à vingt lieues.

ART. III. Il est convenu , que le peuple des Etats-Unis continuera de jouir , sans molestation , du droit de pêcher du poisson de toute espece sur le grand banc , & tous les autres bancs de Terre-Neuve ; aussi dans le golfe de St. Laurent , & dans tous les autres endroits de la mer , où les habitans des deux pays ont été de tout tems jusqu'à présent dans l'habitude de pêcher ; & aussi que les habitans des Etats-Unis auront la liberté de prendre du poisson de toute espece , dans telle partie de la côte de Terre-Neuve que fréquenteront les pêcheurs Britanniques ( mais nullement de le sécher & le saler sur cette Isle ) , & aussi sur les côtes , baies , & criques de tous les autres domaines de Sa Majesté Britannique en Amérique ; & que les pêcheurs Américains auront la liberté de sécher & saler du poisson dans toutes les baies , havres , & criques de la Nouvelle-Ecosse , des Isles Magdelaine & Labrador , où il n'y a point d'établissement , pendant tout le tems qu'il n'y en aura point ; mais aussi-tôt qu'il sera fait des établissemens



dans ces places , ou aucune d'elles , il ne sera pas permis auxdits pêcheurs de sécher ou saler du poisson dans un pareil établissement , sans faire préalablement un agrément à cet effet avec les habitans , propriétaires , ou possesseurs du terrain.

ART. IV. Il est convenu , que les créanciers de part & d'autre ne rencontreront aucun empêchement légal au recouvrement de l'entière valeur , en argent sterling , de toutes justes dettes contractées jusqu'à présent.

ART. V. Il est convenu que le Congrès recommandera sérieusement à la législation des Etats respectifs , de pourvoir à la restitution de tous biens , droits , & propriétés qui ont été confisqués , appartenans à des sujets Britanniques , & aussi aux biens , droits , & propriétés des personnes résidant dans les districts en possession des armes de Sa Majesté , & qui n'ont pas porté les armes contre lesdits Etats ; & que toutes personnes d'autre description quelconque , auront liberté entière d'aller dans aucune partie ou parties des treize Etats-Unis , & d'y résider douze mois sans être molestés dans les tentatives qu'elles feront pour obtenir la restitution de tels de leurs biens , droits , & propriétés qui peuvent avoir été confisqués ; & que le Congrès recommandera aussi sérieusement aux différens Etats une reconsidération & révision de tous Actes & Loix concernant ces objets , de maniere à rendre lesdites Loix ou Actes parfaitement compatibles , non-seulement avec la justice & l'équi-

té, mais avec cet esprit de conciliation, qui, au retour des bénédictions de la Paix, devraient universellement prévaloir ; & que le Congrès recommandera aussi instamment aux différents États , que les biens , droits , & propriétés des personnes qui viennent d'être mentionnées, leur seront restitués , à la charge par elles de refonder à toutes personnes qui peuvent être actuellement en possession le prix de bonne foi ( s'il en a été donné aucun ) , que de telles personnes peuvent avoir payé pour l'acquisition d'aucune desdites terres ou propriétés depuis la confiscation.

Et il est convenu , que toutes personnes qui ont quelque intérêt dans les terres confisquées , soit par des dettes , des contrats de mariage , ou autrement , ne rencontreront aucun empêchement légal dans la poursuite de leurs justes droits.

ART. VI. Qu'il ne se fera plus à l'avenir de confiscations , ni ne se commencera aucune poursuite contre aucune personne ou personnes pour ou à raison de la part qu'elle ou elles peuvent avoir prise dans la présente guerre ; & que personne ne supportera , à cet égard , aucune perte ou dommage à l'avenir , soit en sa personne , liberté ou propriété , & que celles qui peuvent être détenues sur de pareilles charges , au tems de la ratification du Traité en Amérique , seront immédiatement élargies , & les poursuites ainsi commencées seront discontinuées.

ART. VII. Il y aura une Paix solide & per-

manente entre S. M. B. & lesdits Etats, entre les sujets de l'une & les citoyens de l'autre; par quoi, toutes hostilités, tant par mer que par terre, cesseront immédiatement; tous prisonniers de part & d'autre seront mis en liberté, & S. M. avec toute la diligence convenable, & sans causer aucune destruction, ou enlever aucuns Nègres, ou autre propriété des habitans Américains, retirera toutes ses armées, garnisons & flottes desdits Etats-Unis, & de tous ports, places, & havres dans iceux, laissant dans toutes les fortifications l'artillerie Américaine qui peut y être; & ordonnera & fera aussi immédiatement restituer & délivrer aux propres Etats & personnes à qui ils appartiennent les archives, registres, contrats & papiers appartenant à aucun desdits Etats ou leurs Citoyens, lesquels, dans le cours de la guerre, peuvent être tombés entre les mains de ses Officiers.

ART. VIII. La navigation du Mississipi, depuis sa source jusqu'à l'Océan, restera pour toujours libre & ouverte pour les sujets de la Grande-Bretagne, & les Citoyens des Etats-Unis.

ART. IX. En cas qu'il arrivât, que quelque Place ou Territoire appartenant à la Grande-Bretagne, ou aux Etats-Unis, fût conquis par les armes de l'un ou de l'autre, avant l'arrivée de ces Articles en Amérique, il est convenu que ladite Place ou Territoire sera restitué sans difficulté, & sans exiger de compensation.

ART. X. Les ratifications solennelles du présent Traité, expédiées en bonne & dñe forme, seront échangées entre les parties contractantes dans l'espace de 6 mois, ou plus tôt s'il est possible, à dater du jour de la signature du présent Traité; en foi de quoi, nous soussignés leurs Ministres Plénipotentiaires, avons en leur nom & en vertu de nos pleins pouvoirs, signé de nos mains le présent Traité définitif, & y avons fait apposer les sceaux de nos armes.

FAIT à Paris, le 3 Septembre, l'an du Seigneur 1783.

(L. S.) JOHN ADAMS.

(L. S.) DAVID HARTLEY.

(L. S.) B. FRANKLIN.

(L. S.) JOHN JAY.

I. N E W - H A M P S H I R E.

Cette Province, l'une des moins importantes de l'Association, s'étend depuis la Baie de Massachusset jusqu'au fleuve St. Laurent. Elle comprend les Comtés de Rockingham, de Strafford, de Hillsborough, de Cheshire & de Grafton. La ville de Portsmouth en est la capitale. C'est de son port, situé dans le havre de Pistaqua, soixante milles au nord de Boston, que se font toutes les expéditions de la Colonie.

La proximité de cette Province de celle de Massachusset, la plus considérable de celles qui, avant la dernière guerre, composaient

la nouvelle Angleterre, est peut-être un obstacle au progrès de son commerce ; mais tout nous porte à croire qu'à mesure que sa population augmentera, la culture des terres prendra une nouvelle activité, & multipliera ses productions. Un sol assez vaste & généralement très-fécond, offre encore de grands défrichements à faire ; les Manufactures, si florissantes chez ses voisins, n'attendent que des bras, pour se montrer sur un pied respectable ; le cacao, le café, le coton & diverses autres denrées, que produit son territoire, lui fourniront bientôt les moyens d'étendre son industrie, & de lier son commerce avec celui des autres Provinces. Il est très-vraisemblable que New-Hampshire, dont l'air invite les étrangers à aller s'établir dans ses domaines, verra doubler, dans moins de vingt années, sa population, qui ne monte pas aujourd'hui au-delà de 82,200 personnes.

Cette Province, uniquement occupée de la guerre & de ses besoins, depuis la rupture des Etats-Unis avec l'Angleterre, n'a pas encore pensé à se former une constitution durable. On ne trouve dans son Code qu'une délibération de ses représentans, faite à Exeter le 5 Janvier 1776, qui établit alors une forme de gouvernement momentané, propre à prévenir le désordre que pouvait occasionner le départ précipité de sir J. Wentworth, son dernier Gouverneur.

## II. MASSACHUSET.

L'Etat de Massachusset est borné au nord par celui de New-Hampshire, à l'Est & au Sud par l'Océan Atlantique & le Connecticut, & à l'Ouest par la Nouvelle-York. Sa longueur est de 112 milles, & sa largeur de 38.

Le sol de cette Province est en général fort peu fertile; mais la nature y offre divers autres avantages qui dédommagent la Colonie de cette privation, & qui lui donnent une supériorité marquée sur les autres. On y trouve des mines de fer & de cuivre; & le premier de ces métaux l'emporte sur tous ceux des autres parties du monde, par sa qualité ductile & malléable. La position favorable de Boston est telle, que si un jour ce nouveau continent déploie des forces formidables sur les mers, c'est de sa rade qu'on verra sortir les premières. Avant la guerre, cette Ville embrassait un commerce très-étendu. Elle fournissait à la Grande Bretagne des mâts & des vergues. Ses habitans construisaient, par commission ou pour leur compte, un grand nombre de navires marchands, renommés pour la supériorité de leur marche. Leur construction est en effet si légère, si délicate, que l'on distingue sans peine les navires qui sont sortis de leurs chantiers. Ceux qu'ils fretaient pour leur compte, étoient chargés, pour les îles de l'Amérique ou pour l'Europe, de bois de charpente, de planches, de merrain, de poix, de goudron, de térébenthine,

de résine, de bœuf, de cochon salé & de quelques autres pelleteries; mais leur principal objet de commerce était la morue qu'ils pêchaient sur leurs côtes, & principalement dans la Baie de Massachusset. Cette pêche allait annuellement à 50 mille quintaux, que l'on exportait dans les autres Provinces de la Nouvelle-Angleterre, jusqu'en Espagne, en Italie & dans la Méditerranée. Celle de la moindre qualité était destinée pour les Nègres des îles. Ils y employaient un grand nombre d'hommes, y formaient d'excellents marins. En échange de ces marchandises, ils rapportaient des vins de Madere, de Malaga, de Porto, qu'ils préférèrent aux nôtres, à cause de leur douceur, & peut-être encore plus à cause de l'habitude qu'ils ont contractée de ne boire que de cette liqueur étrangère. Ils tiraient des Isles une grande quantité de sucre; & cette denrée forme dans le pays une branche de commerce d'autant plus importante, que les Américains en prennent au moins deux fois par jour; ils tiraient encore plus de mélasse, dont ils distillaient le rhum, leur boisson ordinaire. L'importation en était si considérable, qu'avant les troubles on en donnait quatre bouteilles pour deux schellings ou 45 sols de notre monnaie. Souvent les Bostonniens vendaient en Europe les navires avec la cargaison, revenaient en Angleterre y acheter des objets manufacturés, qu'ils faisaient transporter sur des vaisseaux de la nation. Ainsi leur pêche, les échanges, & le grand



nombre de vaisseaux qu'ils construisaient, avaient mis dans leurs mains le cabotage de toutes les Colonies du nord.

On assure que depuis 1738 jusqu'en 1745, il était sorti du port de Boston, 500 vaisseaux pour le commerce étranger, & qu'il en était entré 430; on porte jusqu'à mille les bâtimens côtiers & pêcheurs. Il paraît cependant, d'après l'observation d'un Anglais, que le commerce de cette Colonie est diminué.

En 1738, on construisit à Boston 41 navires, faisant en totalité 6324 tonneaux; en 1743, il en fut construit 38; en 1746, 20; en 1749, 15 valant en tout 1450 tonneaux. Cette diminution dans le commerce, dit le judicieux M. l'Abbé Robin, venait vraisemblablement des nouveaux établissemens, qui, en se formant sur les côtes, attiraient à eux les différentes branches que leur situation rendait plus favorables.

Cette Ville, la plus considérable de l'Amérique septentrionale, & la capitale de la République de Massachusset, est située dans une péninsule de quatre milles de long, au fond de la Baie de Massachusset, qui s'enfonce environ huit milles dans les terres. De la rade, semée d'îlots agréables, on découvre, à travers des arbres sur la côte occidentale, cette Ville superbe, construite en amphithéâtre, & se prolongeant en demi-cercle dans l'espace de plus d'une demi-lieue. Les édifices qui la composent, offrent de loin la perspective la plus magnifique; élevés, réguliers, entre-

mêlés de hauts clochers, ils paraissent moins une Colonie moderne, qu'une antique Cité, embellie & peuplée par le commerce & les arts.

L'intérieur de la Ville répond à l'idée qu'on s'en est d'abord formée. Une superbe jetée, qui s'avance près de 2000 pieds dans la mer, offre sur toute sa longueur des magasins & des ateliers. Elle communique à angle droit à la principale rue de la Ville, qui, large & spacieuse, se courbe dans le sens de la rade. Cette rue, garnie de belles maisons, la plupart élevées de deux ou trois étages, reçoit diverses autres petites rues, qui viennent y aboutir des deux côtés. La forme des maisons, propres à surprendre des yeux européens, sont entièrement de bois, régulières & bien percées. Leur charpente est légère, bien liée, recouverte en dehors de planches minces & polies, placées les unes sur les autres comme les tuiles de nos maisons. Leurs dehors sont peints en gris; & cet ornement ajoute beaucoup à l'agrément du coup-d'œil. Les toits sont ornés de balustres, disposés de maniere à servir beaucoup dans les incendies. Leurs fondements sont appuyés sur un mur d'environ un pied de hauteur; & cette distribution contribue beaucoup à leur donner de la salubrité,

Toutes les parties en sont tellement liées, & leur poids en est si peu considérable, proportionnellement à leur masse, qu'on peut les changer de place sans inconvénient. M.

l'Abbé

L'Abbé Robin dit en avoir vu de deux étages, qui avaient été transportées ainsi à un demi-quart de lieue. Les meubles qui les décorent sont fort simples ; mais de bois précieux à la manière anglaise. Les riches couvrent leur plancher de tapis de laine ou de nattes ; les autres de sable très-fin.

On compte à Boston 6000 maisons, occupées par 30000 habitans. Il y a 19 Temples, destinés à recevoir les hommages d'une multitude de sectes, que la tolérance admet sagement dans ces régions. Tous sont fort propres, généralement très-beaux, principalement ceux des Presbytériens & des Anglicans. Leur forme est un quarré long, orné tout autour d'une tribune, & garni de bancs uniformes. Le pauvre comme le riche y entend la parole de son Dieu, dans une posture commode & décente. On observe rigoureusement dans cette Ville, comme dans toutes les Provinces d'Angleterre, le jour de Dimanche. Toutes les affaires cessent alors, quelque soit leur importance : on ne s'y permet pas même les plaisirs les plus innocents. Boston, cette ville si peuplée, où il regne toujours un grand mouvement, n'offre, pour ainsi dire, ces jours là, qu'un désert ; on parcourt les rues sans apercevoir personne, & si par hasard on en rencontre, on n'ose s'arrêter & se parler. Un Français, logé chez M. l'Abbé Robin, s'avisa de jouer de la flûte ; le peuple s'ameuta & allait se porter à des excès, si l'autre ne l'eût instruit de ce qui se passait. On n'entre dans

aucune maison, fans y trouver tout le monde à lire la Bible. Personne ne manque d'aller au Temple de sa secte. Il y regne un silence, un ordre & un respect, qu'on retrouve rarement chez les Catholiques Romains. Le chant des psaumes y est lent & majestueux : l'harmonie de la poésie dans la langue nationale, en augmente l'intérêt & doit contribuer à entretenir l'attention des assistans. Tous ces Temples sont d'ailleurs dénués d'ornemens, comme le sont ceux des Protestans ; rien n'y parle au cœur ; rien n'y rappelle à l'homme ce qu'il vient y faire.

Les Bostoniens, jaloux de prévenir l'ignorance, le fléau de la plûpart des Sociétés, ont établi une Université à Cambridge, où la Jeunesse trouve des Maîtres propres à les instruire dans les Sciences & les Belles-Lettres. Cette Ville est située à sept milles de Boston, sur les bords de la riviere Charles, dans une situation également saine & agreable. Les Troupes Anglaises s'y barraquerent en 1775, forcerent les Etudians & leurs Professeurs à les abandonner. La Bibliotheque monte à plus de cinq mille volumes. Il y a une très-belle Imprimerie, originairement construite pour un Collége Indien. Les Maîtres, à l'exemple des Jésuites, font jouer des Tragédies à leurs Eleves. Le sujet en est toujours national ; tels que l'Incendie de Charles-Town, la Prise de Burgoyne, la Trahison d'Arnold. Chez un Peuple neuf, ces Tragédies doivent être infiniment éloignées de la perfection des

nôtres. Elles produisent néanmoins plus d'effets, parce qu'elles peignent des mœurs qui sont celles des Auteurs & des Assistans, & qu'elles rappellent des événements qui les intéressent. C'est la scène ramenée à son antique origine.

La ville de Boston est située sur une presqu'Isle inclinée du côté de la mer; cette presqu'Isle ne tient à la terre que par une langue de la largeur d'un grand chemin dans les hautes marées; ainsi il a fallu peu d'art pour rendre cette Ville susceptible de défense. Une éminence commande à toute la Ville. Là, les Bostoniens ont placé un phare très-élevé, surmonté d'un barril de goudron, toujours prêt à être allumé en cas d'attaque: A ce signal, plus de quarante mille hommes sont en état de prendre les armes, & d'arriver aux portes de la Ville en moins de vingt-quatre heures.

De-là on découvre les ruines de Charlestown, incendiée par les Anglais le 17 Juin 1775, à la bataille de Bunkerkill; spectacle attristant, fait pour nourrir dans l'ame des Bostoniens le sentiment de la liberté. Cette Ville n'était séparée de la presqu'Isle que par la rivière Charles; elle était située dans l'angle que forme la jonction de cette rivière avec le Mistic. Régulièrement bâtie, susceptible de fortifications, elle paraît avoir été aussi grande que la moitié de Boston. La rade de cette dernière Ville, capable de contenir cinq à six cents vaisseaux, n'a pour

entrée sûre qu'un canal , à peine assez large pour recevoir trois vaisseaux ; de fortes batteries , établies sur l'îlot le plus voisin , mettent la rade & la ville en sûreté du côté de la mer ; les caps , qui resserrent l'entrée de la baie , le cordon de rochers qui garnit le débouquement de la rade , & les îlots dont elle est semée , sont autant d'obstacles qui répriment la fougue des flots , & rendent cet abri l'un des plus sûrs du monde.

## G O U V E R N E M E N T D E M A S S A C H U S E T .

*Chambre de Représentans. MM.*

Jean Hancock , Ecuyer , *Gouverneur & Commandant en chef l'armée de terre & de mer.*

Thomas Cushing , Ecuyer , *Lieutenant-Gouverneur.*

*Conseillers. MM.*

Jean-Jérémie Powell.

Walther Spooner.

Benj. Chadbourn.

James Prescott.

Samuel Holten.

Moyse Gill.

Thimoth. Danielson,

Nathan. Cushing.

Azor Orne.

*Secrétaires. MM.*

J. Avery le jeune , Ecuyer , *Secrétaire.*

Guill. Baker , *Secrétaire-Député.*

*Greffiers. MM.*

Guill. Harris

J. Dall.

John Webb.

Belcher Noyes le jeune

David Morey.

Jacq. Green.

*Sénateurs. MM.*

Samuel Adams, <i>Ecuyer</i> , <i>Président.</i>	
Guill. Sever.	M <sup>r</sup> . Nicholes.
Jédidiah Prebb.	Eph. Starkweather.
Jabez Fisher.	John. Woodoridge.
Abr. Fuller.	Iner. Summer.
Samuel Baker.	Sam. Philips Jun.
J. Pitts.	Sal. Freeman.
Eleaz. Brooks.	Thom. Rice.
Aaron Woods.	Charl. Turner.
Thomas Dursée.	J. Bacon.
Noë Goodman.	Jonat. Warner.
Ed. Cuttes.	Cotton Tufts.
Jof. Dorr.	Eben. Bridge.
Et. Choate.	J. Hastings.
Jonath Greenleaf.	Jof. Hofmer.
J. Blifs.	Guill. Baker le j. <i>Gr.</i>

*Etat-Major de l'Armée de Massachusjet.*

*Capitaine-général.*

M. Jean Hancock, *Ecuyer.*

*Majors-généraux. MM.*

Thi. Danielson, *Ecuyer.*

Jonatan Warner, *Ecuyer.*

Jonatan Titcomb, *Ecuyer.*

*Brigadiers-généraux. MM.*

Sal. Lowell, *Ec.* Suffolk.

..... Effex.

Eléazar Parks, *Ec.* Middlesex.

Warrham Parks, *Ec.* Hampshire.



Nathan Goodwin, <i>Ec.</i>	<i>Plymouth.</i>
Nath. Freeman, <i>Ec.</i>	<i>Barabstale.</i>
Jac. Williams, <i>Ec.</i>	<i>Bristol.</i>
Jof. Whitney, <i>Ec.</i>	<i>York.</i>
Sam. Thompson, <i>Ec.</i>	<i>Cumberland.</i>
.....	<i>Lincoln.</i>
David Roffeter, <i>Ec.</i>	<i>Benkshire.</i>

*Officiers préposés à la garde du Fort de l'Isle  
du Gouverneur. MM.*

Jean Hancock, <i>Ec.</i>	<i>Capitaine.</i>
Guill. Burbeck,	<i>Cap. Lieutenant.</i>
Sam. Treat, <i>Ec.</i>	<i>Second Lieutenant.</i>
Guill. Hickling, <i>Ec.</i>	<i>Canonnier.</i>

*Colonel de l'Artillerie, & Inspecteur-général  
des fonderies.*

*M. Louis de Maresquelles, Ec.*

*Chefs des Ingénieurs. MM.*

*Le Colonel Rich. Gridlex.*

*Le Lieutenant-Colonel Guill. Burbeck.*

*Le Major Scarborough Gridley.*

*Académie des Sciences & des Arts de Boston.  
MM.*

Samuel Adams, <i>Ec.</i>	J. Clark.
J. Adam, <i>Ec.</i>	David Coob, <i>Ec.</i>
J. Bacon, <i>Ec.</i>	Sam. Cooper.
J. Baudouin, <i>Ec.</i>	Rich. Cranchs, <i>Ec.</i>
Jof. Brown.	Th. Cashing, <i>Ec.</i>
Ch. Chauney.	Man. Cutler.
Le Chev. de Chatelux.	Trist. Datton, <i>Ec.</i>

Fran. Dana, <i>Ec.</i>	Jof. Orne.
Trift. Danelson, <i>Ec.</i>	Sam. Osgood, <i>Ec.</i>
Sam. Deane.	Theod. Parsons.
Th. Edwards, <i>Ec.</i>	George Partridge.
Perez Fobes.	Rob. Treatpaine, <i>Ec.</i>
Benj. Franklin, <i>Ec.</i>	Ph. Payfon.
Benj. Galle.	Elip. Pearson.
Cal. Jannett.	Sam. Philips le j. <i>Ec.</i>
Hen. Gardner, <i>Ec.</i>	Jean Pickering, <i>Ec.</i>
Court de Geblin.	Gliv. Prefcot, <i>Ec.</i>
Elbrid. Getry, <i>Ec.</i>	Zed. Sanger.
Benj. Gurd.	Nat. Serjeant, <i>Ec.</i>
Jean Hancock, <i>Ec.</i>	Mic. Sawyer, <i>Ec.</i>
Joseph Hawley, <i>Ec.</i>	Theod. Sedgwich, <i>E.</i>
Ebe. Hazard, <i>Ec.</i>	Guill. Sever, <i>Ec.</i>
Ed. Aug. Holvock, <i>E.</i>	Et. Sewall, <i>Ec.</i>
Sim. Howard.	David Sewal, <i>Ec.</i>
Ebe. Hunt.	Jean Sprague, <i>Ec.</i>
Jon. Jackson, <i>Ec.</i>	Ez. Stittes.
Ch. Jarvis.	Ebe. Storer, <i>Ec.</i>
Sam. Langdon.	Kal. Strong, <i>Ec.</i>
Delalande.	Jac. Sullivan, <i>Ec.</i>
Levi Lincoln, <i>Ec.</i>	Bern. Sweat.
Benj. Lincoln, <i>Ec.</i>	Nat. Tracy.
Dan. Little.	Cot. Tufts, <i>Ec.</i>
Eli. Lothrop, <i>Ec.</i>	Jacq. Waren, <i>Ec.</i>
Jean Lowell, <i>Ec.</i>	G. Washington, <i>Ec.</i>
Le Chevalier de la Lu- zerne.	P. Wargentini.
Sam. Mather.	Jean Warren.
De Marbois.	Sam. West.
Sam. Moody, <i>Ec.</i>	Benj. West.
And. Olivier, <i>Ec.</i>	Ed. Wigglesworth.
	Jof. Willard.

Sam. Williafmes.		Henri Williafmes.
Abr. Williafmes.		Jacq. Winthrop.

## III. RHODE-ISLAND.

Cet Etat , situé sur le Mount-Hope , est moins étendu que les deux précédents. Il doit sa population à un ancien établissement de Providence. L'Isle d'où il tire son nom , est placée dans la Baie de Massachusset. Long - tems elle fut l'asile de ceux que l'intolérance & la persécution opprimaient ; elle reçut spécialement une foule de citoyens chassés de Boston , en 1639. La fertilité du sol & la température du climat de l'île de Rhode , l'ont fait nommer, avec raison , le Paradis de la nouvelle Angleterre. Boston n'en est éloigné que de soixante milles au Sud ; cependant l'hiver y est moins sensible. Environnée par l'Océan , elle n'est pas si sujette aux vents de terre que les Villes du Continent. Son commerce d'importation & d'exportation est considérable , à proportion de son étendue. Le beurre , le fromage , les œufs , les chevaux , les porcs , le bois de construction & les vaisseaux , sont les principaux objets que les habitans vont échanger dans les Isles , contre du rhum , du sucre , de la mélasse , dont ils font de l'eau-de-vie, qu'ils portent en Afrique pour la Traite des Nègres.

Une liberté illimitée dans la croyance , la beauté du climat , la situation la plus heureuse , la fécondité du sol , tout invita les Planteurs à venir se fixer à l'île de Rhode. On

y accourut de toutes parts. Bientôt sa modique étendue ne suffisant pas pour tous ceux qui voulaient se fixer dans ce beau séjour, plusieurs furent obligés de retourner au Continent, où ils acheterent un vaste terrain, sur lequel ils éleverent les villes de Warwick & de Providence.

Cette dernière Ville est considérable & fort peuplée. Quelques-unes de ses maisons sont en briques, & les autres en bois. Placées sur l'embouchure de la rivière Patuxit, à la tête d'un golfe, entre les Provinces de Massachusetts, du Connecticut & de Rhode-Island, elle fait un commerce très-avantageux de froment, de maïs, de bois & de salaisons pour les Isles. On y construit aussi beaucoup de navires. Elle n'est pas la Capitale de l'Etat, mais seulement d'une Colonie du même nom, dépendante de la République de Rhode-Island. Un nommé Roger William, Ministre dans celle de Massachusetts-Baie, banni par les Magistrats, pour avoir prêché des dogmes nouveaux, s'y retira avec ses Sectateurs, & fonda cette Colonie sous le nom de Providence, afin de conserver la mémoire du traitement odieux que l'intolérance lui avait fait éprouver. Il y vécut quarante ans, occupé du soin de faire fleurir cet établissement, & à instruire les Indiens. Il écrivit même quelques Ouvrages contre les dogmes & les usages des Quakers. Sa conduite régulière, sa bienfaisance, sa charité, son patriotisme, forcèrent ses ennemis à se repentir de l'avoir ainsi maltraité.

La Capitale de Rhode - Island est New-Port. Placée dans la partie Sud-ouest de l'Isle, elle offre un havre sûr & commode. Il est défendu, à l'entrée, par un fort régulier, armé de trois cents piéces de canon. C'est là que se font toutes les expéditions, tous les armemens de la Colonie; & cet avantage n'a pas peu contribué à élever la ville de New-Port à l'état de population & de prospérité où elle est parvenue.

#### IV. CONNECTICUT.

Cette République est bornée à l'Ouest par celle de New-York & la rivière de Hudson, séparée du côté du Sud, de l'île Longue par un bras de mer; à l'Est est Rhode-Island, & au Nord, l'Etat de Massachusetts. Le pays est coupé par une infinité de ruisseaux & de rivières. Celle du Continent est l'une des plus larges & des plus importantes de la nouvelle Angleterre, dans laquelle cette République est enclavée. Des deux côtés sont des bois propres à la construction des vaisseaux. La plupart fournissent de la térébenthine & du goudron.

La ville d'Harfort, située sur les bords du Connecticut, est la Capitale de cette Province. Ce n'est encore que quatre à cinq cents maisons, occupant plus de deux milles de longueur. La rivière porte jusqu'à cette ville des bateaux d'environ cent cinquante tonneaux. Le terrain y est léger, excepté vers la rive méridionale de la rivière; il produit du maïs

& beaucoup de froment , dont le pain est plus blanc que celui de France , & le goût excellent. Les Américains en font un commerce considérable avec les Isles , où l'on préfère pourtant celui d'Espagne , comme plus farineux & se conservant plus long-tems. Les bois y sont plus légers que les nôtres , & durent moins ; leurs racines sont presque à la superficie de la terre. Ce sol étant neuf , les parties végétales sont plus abondantes à la surface ; les racines s'y dirigent par conséquent d'une manière plus horizontale qu'ailleurs : de-là elles reçoivent plus facilement les impressions du froid , du chaud , de la sécheresse & de l'humidité , & sont ainsi exposées à s'altérer ; c'est presque toujours par les racines que les arbres périssent.

Les habitans du Connecticut, qui recueillent de si beau froment , ignorent cependant l'art précieux de le rendre plus digestif , plus nourrissant , par le pétrissage & par la fermentation. Chaque fois qu'ils en ont besoin , ils font une galette , qu'ils mettent cuire à demi sur une plaque de fer. Les Français , que la guerre conduisit en Amérique , ne purent s'accoutumer à une nourriture si mal-saine ; ils leur apprirent à la perfectionner. Depuis cette époque , les personnes aisées ont imité notre manière de cuire le pain ; mais les habitans pauvres , ou éloignés des routes qui eussent pu leur procurer quelque communication avec les Français , ont retenu leur ancien usage.

Le terroir du Connecticut est couvert de monticules, dont il est impossible de saisir la direction générale, soit à cause de leur petitesse, soit à cause des bois qui couvrent la plus grande partie de cette Province. Souvent coupées, pour adoucir la pente trop rapide des chemins, elles paraissent avoir été formées par des amas de pierres de différentes espèces, de différentes grosseurs, & dont les angles ont été brisés. Plusieurs ont plus d'un pied cubique de masse; quelques-uns, trois ou quatre; & leurs interstices sont remplis de terre végétale peu adhérente. La superficie du sol est couverte des mêmes pierres; les bois, les champs en sont hérissés. Les habitans les accumulent ou les entassent négligemment, en forme des murs sur les bords de leurs possessions. La plupart de ces pierres, au rapport de M. l'Abbé Robin, sont graniteuses; très-peu sont purement calcaires: il y en a de Spath pur; beaucoup ont du mica, & d'autres des parties ferrugineuses sur lesquelles l'aimant exerce son activité.

Il est peu de Provinces dans l'Amérique septentrionale, où la Nature se montre d'une manière plus majestueuse & plus agréable que dans le Connecticut. Tout ce qu'elle produit, offre par-tout l'image de la fraîcheur & de la prospérité. Les tiges des arbres, rapprochées, serrées, droites, élancées à perte de vue, y sont couronnées d'un verd plus foncé que celui des nôtres. Le chêne sur-tout y est abondant. L'arbre le plus utile à l'homme, est



l'arbre de tous les climats. M. l'Abbé Robin dit en avoir remarqué de six ou sept espèces : les feuilles des uns sont larges avec des découpures insensibles ; elles sont plus marquées dans d'autres ; quelques-unes les ont si profondes , qu'elles n'y laissent que les principaux filamens ; enfin on en trouve , dont les feuilles sont longues & étroites comme celles du pêcher. Le monarque de ces forêts est le *tulipier* ou l'*arbre jaune*. Sa tête altière domine sur les plus hauts chênes , & ses rameaux touffus , étendus , projettent au loin leurs ombres : sa feuille compacte , mince & unie , a la forme d'une main , avec cette différence , que la partie la plus allongée , semble avoir été coupée transversalement : chaque feuille est originairement repliée dans une enveloppe particulière , formée seulement de deux autres feuilles ovales se touchant dans tous les joints de leur circonférence ; cette maîtresse feuille les sépare pour s'épanouir , comme celle de la feuille naissante en sépare les deux portions. La tulipe , cette brillante fleur pour laquelle nos Fleuristes prodiguent leurs soins & leurs peines , vient par milliers sur cet arbre majestueux , récréer la vue de l'Américain , & parfumer l'air qu'il respire à son ombrage. C'est avec le bois de cet arbre que les Indiens faisaient leurs pirogues d'une seule pièce. Les Américains modernes en font encore à leur exemple : on en trouve souvent d'assez considérables pour porter jusqu'à trente hommes.

Le sassafras , arbre aromatique , dont nous avons déjà donné la description , se rencontre dans tous les lieux aérés , exposés au soleil : il borde les chemins , il entoure les champs. Sur les bords du Connecticut est une espece de laurier - rose , dont les fleurs offrent un coup-d'œil charmant. L'arbre à cire , que l'on rencontre par intervalles , est un laurier ar- buste , dont l'odeur tient en quelque chose à celle de notre laurier commun , mais un peu plus douce. Son fruit , semblable à des grains de poivre , est couvert d'une matiere onc- tueuse , dont on fait des bougies ; on la dé- tache , & on la recueille en la plongeant dans de l'eau bouillante. Ces bougies exhalent , en brûlant , une odeur fort suave ; cependant cette denrée exige trop de soin , elle est trop peu abondante , pour qu'elle puisse jamais devenir une branche essentielle de commerce.

L'érable devient très-grand au Connecticut ; c'est l'une des plus précieuses productions de l'Amérique septentrionale. Dans les tems de la sève , on lui fait des incisions , d'où dé- coule une liqueur qui se congele , & tient lieu de sucre. Cet arbre ressemble d'ailleurs parfaitement à l'érable d'Europe.

Le châtaignier & le noyer y sont aussi très- communs. Les especes de ce dernier sont très- variées ; elles different par leurs feuilles & par leurs fruits. Il en est une dont le bois veiné sert à faire de très-beaux meubles , & dont l'écorce du fruit a l'odeur du citron. Tous produisent des noix , qu'on ne peut

partager en deux comme les nôtres , & qu'on a beaucoup de peine à casser : on ne tire le fruit de leurs coquilles qu'avec peine par petites parcelles ; mais le goût en est fort & désagréable.

On trouve aussi dans cette Province une espèce de cerises à grappes , petites & un peu amères. La vigne , qu'on n'a pas su cultiver , même en Virginie , grimpe de tous côtés sur les arbres.

Il est peu de Provinces dans l'Amérique septentrionale qui offre plus de variété dans le regne des oiseaux que le Connecticut. On y trouve une espèce d'étourneau , dont le centre des ailes est d'un rouge foncé. Le pays offre une autre oiseau de la couleur du ferein , mais un peu plus gros. Celui qu'ils appellent le rossignol de Virginie , plus commun à mesure qu'on avance vers le Midi , ne ressemble en rien au nôtre ; il est plus gros ; sa tête & son ventre sont d'un rouge semblable à celui du bouvreuil. Si la Nature l'a mieux partagé du côté du plumage , il s'en faut de beaucoup qu'elle lui ait donné un chant aussi mélodieux. Le moqueur , presque de la grosseur d'une grive , tacheté de blanc & gris , a le don d'imiter le chant de tous les oiseaux qu'il entend. L'oiseau-mouche , qui ne vit , dit-on , que du suc des fleurs , y est très-rare ; peu de personnes en ont vu. Les écureuils y sont d'un gris cendré , plus gros que les nôtres , très-communs , & faciles à apprivoiser. Ceux qu'on appelle écureuils volans , sont d'un gris plus

foncé, plus petit : leur peau large & lâche jusqu'aux extrémités des pattes, leur laisse la facilité de les écarter, en s'élançant d'un arbre à un autre, & leur donne par conséquent une plus grande surface d'air pour les soutenir.

Les habitans du Connecticut, dispersés dans leur bois, n'ont guere de relations entr'eux que les jours où ils se réunissent dans leurs Temples; leurs maisons sont spacieuses, propres, bien aérées, bâties en bois, ayant au moins un étage. Toutes ont leurs commodités, & portent des marques du génie industriel & inventif de celui qui l'habite. Tous ces Peuples savent lire; & presque tous ont la gazette qui s'imprime dans leur Bourgade, à qui souvent ils donnent le nom de Ville. Jamais on n'entre dans une maison sans y trouver la Bible, qu'ils lisent les soirs & les dimanches en famille. Leur caractère est froid, lent, doux & pacifique. Ils sont peu laborieux. La terre fournit toujours beaucoup au-delà de leurs besoins. Ils vont & reviennent de leurs champs à cheval; & dans toute la Province on ne rencontre pas un seul voyageur à pied. Il paraît qu'ils doivent la douceur de leur caractère, autant au climat qu'à leur éducation, car on la retrouve jusques dans les animaux. Les chevaux quoiqu'excellents, & propres à faire 20 de nos lieues tous les jours, y sont d'une docilité remarquable. Rarement ils sont rétifs ou ombrageux. Le chien y est caressant, timide; les figures étrangères n'ont rien à

redouter de sa violence ; & il n'est pas inutile d'observer que sa voix est roque & enrouée , ainsi que celle du coq.

Les Cultivateurs plus simples que nos Payfans , n'en ont ni la rudesse ni la rusticité. Plus éclairés , ils n'ont ni leur souplesse ni leur dissimulation. Plus éloignés des Arts , moins laborieux , ils sont moins attachés à leurs antiques usages , plus adroits à perfectionner & à inventer ce qui peut contribuer à leur commodité.

#### V. N E W - Y O R K .

Cette Province fut découverte au 17<sup>e</sup>. siècle par Henri Hudson , Navigateur Anglais , qui était alors au service de la Hollande. Cette Puissance y fonda la nouvelle Belge , qui ne prit le nom de New-York , qu'après que les Anglais en eurent une seconde fois pris possession , & qu'elle leur fût assurée par un Traité de paix. Le territoire de cette République , resserré à l'Est par la Nouvelle-Angleterre , & borné à l'Ouest par la Nouvelle-Jersey , n'a que 20 milles d'espace sur le bord de la mer ; mais il s'élargit insensiblement , & s'enfonce jusqu'à 200 milles dans les terres , d'un côté jusqu'au Lac George , ou Saint-Sacrement , & de l'autre jusqu'au Lac Ontario.

La partie de ce grand établissement que les Navigateurs trouvent d'abord , est l'île Longue , appelée quelquefois île de Nassau. Séparée du Continent par un canal étroit , elle a 120 milles de long sur 12 de large. Elle est di-

visée en trois Comtés, Suffolk, Richeмонт & Queen's County. Le commerce de cette Isle consiste en diverses fourrures, en chevaux, bœufs, porcs, pois, froment & en toutes especes de grains. Son sol est propre à la culture de tous les fruits; le lin & le chanvre y croissent aisément; & la qualité du tabac qu'il produit, égale celle du tabac si renommé du Maryland.

New-York, placé à 2 milles de l'embouchure de la riviere d'Hudson, est la Capitale de l'Etat. Cette ville n'a proprement ni port ni bassin; mais sa rade, accessible aux plus grands vaisseaux dans toutes les saisons, la dédommage de cette privation. Quoique les rues de cette cité célèbre soient irrégulieres, elles présentent néanmoins une perspective agréable par l'air de propreté qui y regne. Les maisons bâties en briques, & couvertes de tuiles, offrent plus de commodité que d'élégance. L'aisance y est universelle; les vivres y sont abondans, d'excellente qualité, & à bon marché. La dernière classe du peuple trouve une ressource assurée dans les huîtres, dont la pêche seule occupe 200 bateaux. C'est vraisemblablement de cette abondance universelle que naissent la mollesse & l'oïveté que l'on reproche à ses habitans, & qui ont pour ainsi dire dénaturé leurs mœurs, & affaibli leur courage.

Les exportations de New-York pour les Indes occidentales, consistent en pois, farine, seigle, bled, pommes, oignons, ais,

planches & autres bois ; en chevaux , moutons , bœufs , porcs , beurre , fromages , salaisons & huîtres. En 1769 , toutes ces marchandises monterent à 4,352,446 livres 17 sols 9 deniers tournois. Les retours qui consistaient en rhum , sucre & mélasse , avaient à-peu-près la même valeur.

## VI. NEW-JERSEY.

Aux confins de la République de New-York est New-Jersey , qui porta d'abord le nom de nouvelle Suede. Elle a environ 120 milles de long du Nord au Sud , & 100 milles de large de l'Est à l'Ouest. Le pays qu'occupe cette Province n'est pas comme le Connecticut , hérissé de monticules rapprochées qui rendent la marche pénible , resserrent la vue , empêchent de se former une idée nette de l'ensemble. Plusieurs cordons de montagnes , qui paraissent être des rameaux de celles des Apalaches , s'y prolongent du Nord-Est au Sud-Ouest , forment dans leurs intervalles , de vastes & riantes plaines que la main du Géomètre semble avoir assujéties à son niveau. Ces plaines sont entrecoupées par de grandes & belles maisons , par des vergers , des champs de maïs & des bouquets de bois.

M. l'Abbé Robin , qui a parcouru le sommet de quelques montagnes du New-Jersey , assure qu'elles sont un composé de rochers graniteux , hétérogènes , très-adhérans ; l'eau forte n'y cause aucune effervescence. Si ces montagnes , ajoute le voyageur éclairé



qui nous sert ici de guide, si ces montagnes qu'il faut nécessairement placer dans la classe des primitives, devaient leur origine à une matière vitrifiée, en fusion, bouillonnante pendant des milliers d'années, elles seraient nécessairement homogènes. On n'y retrouverait point ce mélange de plusieurs substances réunies en grains, affectant des formes régulières, des couleurs différentes : elles ont dû éprouver de grandes révolutions; elles sont crevassées dans beaucoup d'endroits; leurs monceaux, transportés par des causes qu'on ignore, ont changé leur première situation. On voit sur l'un des sommets les plus élevés un bloc monstrueux, isolé, arrondi dans ses angles, appuyé sur une base très-étroite, & semblant prêt à rouler. Qu'elle était sa primitive position? Qui peut avoir élevé cette masse énorme sur ce sommet!

La plupart des habitans de cette Province sont Hollandais & Alsaciens. Tous portent, dans leur air aisé, gai, prévenant, l'empreinte de l'heureuse contrée qu'ils occupent. Lorsque l'armée Française était campée dans cette région, les provisions arrivaient de toutes parts dans le camp. Ceux qui les amenaient, ne ressembaient en rien, par leur opulence, à des marchands de fruits ou de légumes. Des Dames, coiffées à la Française, parées de pierreries, conduisaient elles-mêmes leurs chars rustiques, traînés par des chevaux vigoureux attelés deux ou trois de front.

La ville de Prince-Town, Cité médiocre,

en est considérée comme la Capitale. Elle n'est remarquable que par une situation charmante, quelques belles maisons, & sur-tout par un Collège bâti en briques, élevé de plusieurs étages, ayant 25 croisées de front. Ses habitans sont assez industrieux; & M. l'Abbé Robin dit y avoir vu deux chef-d'œuvres de mécanisme, également curieux & intéressans. C'était le mouvement des corps célestes, mis en action d'après le système de Copernic & celui de Newton. C'est dans cette Ville que le Congrès, croyant n'être pas en sûreté dans Philadelphie, vient de se retirer, pour y tenir ses Assemblées.

## VII. DELAWARE.

Cet Etat comprend les trois Comtés de Newcastle, Kent & Suffex, tous trois situés sur la belle riviere de la Delaware, qui donne son nom à toute la Colonie. Ces trois Comtés formaient autrefois partie de la Pensilvanie; mais à la révolution, ils s'en sont séparés pour s'ériger en Etat particulier. Le sol de cette Province est bon, le ciel pur, le climat salubre, & les saisons bien réglées. La Delaware qui la traverse, suffirait seule pour l'enrichir, si sa population lui permettait de se livrer aux spéculations importantes du commerce. Ce fleuve, après avoir séparé dans son cours la Pensilvanie de la Nouvelle-Jersey, va se perdre dans l'Océan Atlantique, entre les caps May & Henlopen, où elle forme une large baie. Il est navigable pendant plus de

200 milles ; mais au-dessus de Bristol , est une chute d'eau considérable qui rend la navigation impraticable dans la partie du Nord du Comté de Brucks , l'un de ceux qui composent la République de Pensilvanie.

Newcastle est la Capitale de la République de la Delaware. Cette ville , que le fleuve baigne de ses eaux , est à 30 milles Sud Est de Philadelphie. Elle est composée de 5 à 600 maisons , proprement construites. Sa position heureuse , & la bonté de son port , ne permettent pas de douter qu'elle ne devienne un jour très-importante. Il en est ainsi des villes de Kent & de Suffex. Cette dernière , située comme les autres sur la Delaware , offre un genre de bizarrerie assez commun dans ces régions. Les plantations de ses habitans , répandues sur un espace considérable , sont placées à des distances inégales , parce que le choix n'a été déterminé que par la volonté arbitraire des Colons qui sont venus successivement peupler cette Colonie.

#### VIII. P E N S I L V A N I E.

Cette République doit sa naissance à Guillaume Penn. Ce respectable sectaire était fils d'un Amiral de ce nom , assez heureux pour avoir obtenu la confiance de Cromwel & des deux Stuart qui tinrent après lui , mais d'une main moins assurée , les rênes du Gouvernement. Ce marin , plus souple & plus insinuant qu'on ne l'est communément dans sa profession , avait fait des avances considérables dans différentes

expéditions dont il avait été chargé. Le malheur des tems n'avait guere permis qu'on le rembourât durant sa vie. Après sa mort, l'état des affaires n'étant pas devenu meilleur, on fit à son fils la proposition de lui donner, au lieu d'argent, un territoire immense dans le continent de l'Amérique. C'était un pays qui, quoiqu'entouré de Colonies Anglaises, & même anciennement découvert, avait toujours été négligé. La passion de l'humanité lui fit accepter avec joie cette sorte de patrimoine, qu'on lui céda presque en souveraineté héréditaire. Il résolut d'en faire l'asile des malheureux, & le séjour de la vertu. Avec ce généreux dessein, il partit vers la fin de l'an 1681, pour son domaine, qui fut appelé dès-lors Pensilvanie; tous les Quakers, que le fanatisme persécutait en Angleterre, demandaient à le suivre, mais par une prévoyance éclairée, il ne voulut d'abord en emmener que 2000.

Son arrivée au nouveau Monde fut signalée par un acte d'équité, qui fit aimer sa personne & chérir ses principes. Peu satisfait du droit que lui donnait sur son établissement la cession du Ministère Britannique, il résolut d'acheter des naturels du pays le vaste territoire qu'il se proposait de peupler. On ne fait point le prix qu'y mirent les Sauvages; mais quoiqu'on les accusât de stupidité pour avoir vendu ce qu'ils ne devaient jamais aliéner, Penn n'en eut pas moins la gloire d'avoir donné à l'Amérique un exemple de justice & de modération, que les Européens n'avaient pas même imaginé jus-

qu'alors. Il légitima ses possessions autant qu'il dépendait de ses moyens : enfin il ajouta, par l'usage qu'il en fit, ce qui pouvait manquer à l'exercice du droit qu'il y acquérait. Les Américains prirent pour la nouvelle Colonie autant d'affection, qu'ils avaient conçu d'éloignement pour toutes celles qu'on avait fondées à leur voisinage, sans consulter leurs droits ni leurs volontés. Dès-lors s'établit entre les deux peuples une confiance réciproque, dont rien n'altéra jamais la douceur, dont une bonne foi naturelle resserra de plus en plus les heureux liens.

L'humanité de Penn ne pouvait pas se borner aux Sauvages ; elle s'étendit sur tous ceux qui viendraient habiter son empire. Comme le bonheur des hommes devait dépendre de la législation, il fonda la sienne sur les deux pivots de la splendeur des Etats & de la félicité des Citoyens, la propriété & la liberté. La tolérance religieuse fixa sur-tout l'attention du vertueux Législateur ; il voulut que tout homme qui reconnaîtrait un Dieu, participât au droit de cité ; que tout homme qui l'adorerait sous le nom de chrétien, participât à l'autorité. Mais laissant à chacun la liberté d'invoquer cet être suprême à sa manière, il n'admit point d'Eglise dominante en Pensilvanie ; point de contribution forcée pour la construction d'un Temple, point de présence aux exercices religieux qui ne fût volontaire.

Penn, attaché à son nom, voulut que la propriété de l'établissement qu'il avait formé restât

resta à perpétuité à sa famille ; mais il lui ôta une influence décisive dans les résolutions publiques , il voulut qu'elle ne pût faire aucun acte d'autorité sans le concours des Députés du peuple. Tous les Citoyens qui avaient intérêt à la Loi , comme à la chose que la Loi régit , devait être électeur & pouvait être élu. Pour éloigner le plus qu'il était possible toute corruption , il fallait que les représentans dus- sent leur élévation à des suffrages secrètement accordés. Il suffisait de la pluralité des voix pour faire une Loi ; mais il fut statué que les deux tiers seraient nécessaires pour établir un impôt.

Jaloux de multiplier la population de son nouvel établissement, Penn céda pour 450 liv. 1000 acres de terres à ceux qui pouvaient les acheter à ce prix. Tout habitant qui n'en avait pas la faculté, obtint pour lui, pour sa femme, pour chacun de ses enfans au-dessus de 16 ans, pour chacun de ses serviteurs 50 acres, à la charge d'une rente perpétuelle d'un sol dix den. & demi par acre. 50 acres furent encore assurés à tous les Citoyens qui, devenus majeurs, consentiraient à un tribut annuel de 2 liv. 5 s.

L'air de cette Colonie est pur & presque toujours serein ; le climat , très-sain par lui-même , s'est encore amélioré par les défrichements ; son sol est généralement très-fertile , & celui sur-tout qui environne la capitale récompense abondamment les faibles travaux du Cultivateur. Quand les Européens abordèrent dans cette contrée, ils n'y virent d'abord

que des bois de construction & des mines de fer à exploiter. En abattant , en défrichant , ils couvrirent peu-à-peu les terres qu'ils avaient remuées , de nombreux troupeaux , de fruits très variés , de plantations de lin & de chanvre ; de plusieurs sortes de légumes , de toute espèce de grains , mais singulièrement de froment & de maïs , qu'une heureuse expérience montra propres au climat ; de tous côtés on poussa les défrichements avec une vigueur & un succès qui étonnerent toutes les nations. Cette prospérité surprenante tirait sa source de la liberté , de la tolérance , qui attirèrent dans ce pays fortuné des Suédois , des Hollandais , des Français industrieux , & sur-tout de laborieux Allemands. Elle fut l'ouvrage des Quakers , des Anabaptistes , des Anglicans , des Méthodistes , des Catholiques , des Luthériens & des Moraves.

La guerre que cette République vient d'éprouver , n'a même porté que de faibles atteintes au bonheur dont elle jouissait avant cette fatale époque. L'abondance est encore constante , l'aisance universelle dans toute la Pensylvanie. L'économie particulière à ses Colons , n'empêche pas que les deux sexes ne soient bien vêtus. La nourriture est encore supérieure à l'habillement : les familles les moins aisées ont du pain , de la viande , du cidre , de la bière , de l'eau-de-vie de sucre ; un grand nombre peut user habituellement des vins de France & d'Espagne , du punch & même des liqueurs plus chères ; l'abus de ces boissons est



plus rare qu'ailleurs , mais il n'est pas sans exemple.

Le délicieux spectacle de cette abondance n'est jamais troublé par l'image affligeante de la mendicité. La Pensilvanie n'a pas un seul pauvre. Ceux que la naissance ou la fortune ont laissés sans ressource , sont convenablement entretenus par le trésor public. La bienfaisance va plus loin ; elle s'étend jusqu'à l'hospitalité la plus parfaite. Un voyageur peut s'arrêter partout , sans craindre de causer d'autre peine que le regret de son départ.

Philadelphie , *la ville des freres* , est la capitale de la Pensilvanie. Cette cité , qui retrace dans tous ses monuments les sentiments de bienfaisance & de charité qui animaient son Fondateur , est bâtie sur une plaine élevée & spacieuse , dans l'endroit où la riviere Skuilkill mêle ses eaux à la Delaware. Penn en fixa lui-même l'emplacement. Le plan qu'il en traça fut suivi ; mais on l'a située un peu plus près de la principale Riviere , pour la mettre à portée de faire un commerce plus avantageux : sa forme est celle d'un parallélogramme ou carré long , qui s'étend l'espace de 2 milles. Il y a 18 rues parfaitement alignées , coupées à angles droits par 16 autres d'un mille de longueur , également larges & alignées. On y a ménagé des intervalles pour les édifices publics. Les deux principales rues , appelées High - street & Brood - street , ont chacune 100 pieds de largeur ; bordée d'un très-beau quai ; elle offre un mouillage propre à recevoir des vaisseaux de

500 tonneaux. On y en a vu jusqu'à 20 en construction à la fois sur les chantiers. On y compte au moins 3000 maisons, plus de la moitié bâties en briques & toutes très-belles. Sa population monte à environ 20000 ames. Les Catholiques Romains y ont deux Chapelles, gouvernées par un ex-Jésuite & un Allemand. Ils portent le nombre de leurs communians à 11 ou 1200. Toutes les autres Communions chrétiennes y ont d'ailleurs des Temples; mais la plus nombreuse est celle des Quakers, en faveur desquels cette Colonie fut autrefois fondée.

C'est dans cette Ville où sont ordinairement les représentans des 13 Provinces, sous la dénomination de Congrès. La façade extérieure de l'édifice où ils se rassemblent, entièrement construit de briques, est sans aucun ordre d'architecture. Il est tout aussi beau qu'un monument de ce genre peut l'être, & présente une masse noble, imposante, majestueuse, régulière. Il est situé dans l'alignement ordinaire des maisons, & l'on n'a ménagé aucune place propre à le dégager, & à le faire appercevoir dans son véritable point de vue. Là sont les Députés de chaque Province, qui, comme autrefois les amphictions chez les Grecs, stipulent ses intérêts, & concertent les moyens de défendre la chose commune. Ces Assemblées, assez semblables aux Diètes de la Suisse, ne s'occupent que de ce qui concerne l'intérêt général. Chaque Province a son Congrès particulier, où l'on prononce sur la Po-

lice & les Loix qui lui conviennent. Au Congrès général, le nombre des Députés est proportionné à l'étendue des Provinces qu'ils représentent : deux est le plus petit, sept le plus grand. Quel que soit le nombre de ses Représentans, chaque Province n'a jamais qu'une voix. L'heureuse position de Philadelphie a vraisemblablement déterminé les 13 Républiques à y fixer le centre de leur politique & de leur administration. La première Assemblée s'y tint le 2 Septembre 1774; l'acte d'indépendance y fut publié le 10 Décembre 1776; & depuis cette époque, le Congrès s'y est toujours assemblé, jusqu'à ce que des circonstances particulières l'aient forcé, il y a quelques mois, à se retirer à Prince-Town.

Le marché de Philadelphie, situé au centre de la Ville, est vaste & beau. Les prisons pour dettes & crimes, celles sur-tout des prisonniers de guerre, sont spacieuses & très-saines. Tout le monde connaît la société philosophique de cette Ville, à laquelle plusieurs Savans distingués de l'Europe se font honneur d'appartenir. Mais un établissement qui fait le plus d'honneur à ces nouveaux Etats, c'est l'asile destiné à recevoir les défenseurs de la patrie, que des infirmités ou des blessures rendent incapables de pourvoir à leur subsistance.

#### IX. MARYLAND.

Les rigueurs qu'on exerçait en Angleterre, sous le regne de Charles I, contre les Catholiques, dé-

terminerent le Lord Baltimore à chercher dans la Virginie un asile, où il pût exercer librement sa Religion. Comme il n'y trouvait pas la tolérance qu'il cherchait, il forma le projet de s'établir dans la partie inhabitée de cette région, qui est située entre la rivière de Potowmak & la Pensilvanie. Il se disposait à peupler cette terre, en faveur des pouvoirs qu'il avait obtenus, lorsque la mort termina ses jours.

Un fils digne de lui, poursuivit une entreprise si consolante pour la religion de sa Famille. Il partit en 1633 d'Angleterre avec 200 Catholiques, tous d'une naissance honnête. L'éducation qu'ils avaient reçue, le culte pour lequel ils s'expatriaient, la fortune que leur promettait leur guide, tous ces motifs prévinrent les désordres qui ne sont que trop ordinaires dans les états naissans. La nouvelle Colonie vit les Sauvages, gagnés par la douceur & par des bienfaits, s'empresier à concourir à sa formation. Avec ce secours inespéré, ces heureux membres unis par les mêmes principes, & dirigés par les conseils d'un Chef vigilant, se livrèrent de concert à des travaux utiles. Le spectacle de la paix & du bonheur dont ils jouissaient, attira chez eux une foule d'hommes qu'on persécutait, ou pour la même croyance ou pour d'autres opinions. Les Catholiques du Maryland, désabusés enfin d'une intolérance dont ils avaient été la victime, après en avoir donné l'exemple, ouvrirent un asile à toutes les sectes indistinctement. Toutes jouirent avec la même étendue des

droits de cité; le gouvernement fut modelé sur celui de la Métropole.

Le centre de cette nouvelle Colonie fut placé sur la baie de Chésapeak, dans une Ville auquel le Lord Baltimore donna son nom. La position de cette cité est l'une des plus importantes de l'Amérique septentrionale. Placée presque à l'entrée de la Baie, elle est à portée de recevoir de la première main les denrées de la Pensilvanie, de la Delaware, & sur-tout celles du Maryland. Cette dernière Province fournit à son commerce des objets très-importans. Elle a des forges très-considérables; & le tabac qu'elle produit, moins flatteur à l'odorat que celui de la Virginie, est infiniment plus fort, & préféré pour cette raison par les Européens du nord. Il y a 30 ans que Baltimore n'était qu'un petit Village: aujourd'hui c'est une Ville grande & opulente. Sa forme est celle d'un croissant: la partie du nord est sur une langue de terre, étroite & très-avancée dans la Baie. Dans cet endroit, la Ville semble sortir du sein des eaux, & y annoncer son futur empire. La moitié de cette cité est habitée par des Acadiens, que les Anglais arracherent inhumainement à leur heureuse contrée, pour les laisser sans ressource dans ce nouveau pays. Leur quartier est le moins riche, & le plus mal bâti. La défiance du Gouvernement Anglais les a empêchés de profiter de l'heureuse position de cette Ville. Marins pour la plûpart, ils ne tarderont pas à se dédommager par le commerce, de la perte

des riches habitations de l'Acadie. Ils conservent entre eux la langue française, sont demeurés très-attachés à tout ce qui tient à leur ancienne Nation, sur-tout à leur culte, qu'ils suivent avec une rigidité digne des premiers âges du Christianisme. La simplicité de leurs mœurs est un reste de celle qui régnait dans l'heureuse Acadie. Leur Eglise est bâtie hors de la Ville, sur une hauteur entourée de sept à huit Temples de différentes Sectes. Ils se plaignent beaucoup, dit M. l'Abbé Robin, de ne pas retrouver dans leurs Pasteurs actuels le zèle & l'affection de ceux de l'Acadie. Occupés du soin de leurs habitations, ils donnent peu à l'instruction de leur troupeau, & presque toutes leurs fonctions pastorales se bornent à dire une basse Messe tous les mois.

Baltimore n'est pas la Capitale du Maryland; c'est Annapolis qui jouit de ce privilège. Cette Ville est d'une étendue très-médiocre. Placée à l'embouchure de la rivière de Saverne, dans la baie, les trois-quarts de ses maisons ne sont que de grands édifices. Il est peu de Villes dans l'Amérique septentrionale où le luxe ait fait tant de progrès qu'à Annapolis. Le luxe des femmes y surpasse celui de nos Provinces. Un Coiffeur Français y est un homme d'importance. Une de ces Dames paye, dit-on, mille écus de gages au sien. Il y a déjà une Salle de Spectacles. La maison des Etats est de la plus grande beauté; c'est la plus belle de toutes celles de l'Amérique. Le

périssile est orné de colonnes, & l'édifice est surmonté d'un dôme.

La prospérité du Maryland tire sa source, pour la plus grande partie, de ses plantations de tabac, cultivées par des Esclaves. Ses habitans fabriquent aussi des bas, des étoffes de soie & de laine, des toiles de coton, diverses espèces de clincailleries, jusqu'à des armes à feu. Le transport entre le Maryland & la Virginie, se fait à peu de frais par les baies de la Delaware & de la Chesapeake, divisées seulement par une langue de terre, qui s'étend environ dix milles du port de Christiana, à la tête de la rivière d'Elk; de manière qu'à l'exception de cette langue de terre, tous les transports se font par eau, & par conséquent à fort bon marché. Chester-Town & quelques Places de débarquement peu considérables, le long des différentes rivières qui baignent ces Provinces, sont autant d'entrepôts propres à faciliter les opérations du Commerce de la République.

#### X. VIRGINIE.

La République de la Virginie est beaucoup plus considérable que celle du Maryland. Les grands fleuves qui arrosent son territoire, prennent leur source dans les montagnes bleues, dont la chaîne se prolonge du Nord au Midi. Au-delà, serpente à travers de vastes prairies, l'Ohio, qui vient s'unir au Mississipi. Vers ses bords, peu connus encore pour la plupart, sont, au rapport des Voyageurs, les



plus belles & les plus fécondes contrées du monde. On prétend que le projet du célèbre Washington était, en cas qu'il n'eût pu rompre les fers de sa patrie, d'aller s'y établir avec ceux que l'amour de la liberté auraient attachés à son sort.

Quoique la Virginie s'étende entre le 26°. & le 39°. degré de latitude, l'hiver y est très-rigoureux. Il y tombe beaucoup de neige. Les vents du Sud & de l'Est y sont excessivement chauds ; ceux du Nord & de l'Ouest, venans des montagnes & des lacs, excessivement froids. On y éprouve souvent, dans un jour, les passages rapides de l'un à l'autre. Cette Province produit de très-beaux bois. Les environs de Williamsbourgh, ainsi qu'une partie des bords de la baie, sont couverts d'arbres résineux. Ses prairies nourrissent d'excellents chevaux, & ses quadrupedes l'emportent sur ceux des autres Provinces pour la beauté. La Virginie produit encore du chanvre, du lin, du maïs, beaucoup de coton : ce coton est une plante annuelle, qu'au premier coup-d'œil les Français de l'armée Rochambeau prenaient pour des fèves. Les vers-à-soie y réussissent très-bien ; & l'on doit présumer qu'ils formeront un jour une branche très-importante du Commerce de cette Province. La plus avantageuse & la plus étendue, est le tabac. Celui de Virginie jouit de la plus grande réputation dans les deux hémispheres ; il est pour l'usage ordinaire le premier du Monde. Ce que les Anglais en tiraient annuel-

lement, ainsi que du Maryland, allait à vingt millions. Ils n'en consommèrent pas un sixième ; ils nous vendaient le reste, ou le portaient dans le Nord. Ils l'échangeaient au plus vil prix, pour leurs draps, leurs toiles, leurs clinqualleries, & revendaient argent comptant le surplus de leurs consommations. Ils augmentaient ainsi par an leur numéraire de onze à douze millions. Aucune autre possession ne leur assurait peut-être un produit plus net. Trois cent trente vaisseaux, & environ quatre mille Marins, étaient annuellement employés à ce commerce. La ville de Grenock en Écosse en faisait la plus grande partie ; c'était par-là qu'elle soutenait ses Manufactures, les plus considérables de l'Angleterre. La guerre même n'a pas entièrement suspendu ce commerce, & il montait encore alors annuellement à près de six millions.

Les Matelots qu'emploie actuellement l'exportation du tabac de la Virginie, sont au nombre de trois mille. Selon un calcul exact. La récolte de 1773 alla à 136,500 tonneaux ; l'année suivante elle fut portée à 139,000. En 1775, elle descendit à 127,000 ; & depuis cette époque, elle a toujours été en diminuant par l'effet des hostilités. En 1781, elle n'était que de 72,000 tonneaux ; & en 1782, de 47,600. La paix ne doit pas tarder à la remettre sur le pied où elle était d'abord.

On porte la population de la Virginie à quatre cents mille Blancs ; le nombre des Noirs, comme au Maryland, y est beaucoup

plus considérable. Les Anglais en transportaient dans ces deux Provinces sept à huit mille par an. Le sort de ces infortunés y est beaucoup moins à plaindre que dans les Isles ; tous sont traités avec beaucoup de douceur & d'humanité ; ils y sont presque les égaux de leurs maîtres ; ils vivent des mêmes alimens ; & si la terre qu'ils cultivent est arrosée de leurs sueurs , elle ne l'est jamais de leur sang. L'Américain , peu laborieux , est assez juste pour ne pas exiger que son esclave , qui a moins de motifs de l'être , le soit plus que lui.

Williamsbourgh , décoré des plus beaux édifices publics du Continent septentrional , est le Siège des Assemblées de cette Province. Cette Ville est située sur un sol très-uni , coupée d'une rue large de plus de cent pieds. A l'une des extrémités est l'Hôtel des Etats , édifice petit , mais régulier ; à l'autre bout est le Collège , capable de contenir plus de trois cents Eleves. Il y a une Bibliothèque d'environ trois mille volumes , & un Cabinet de Physique expérimentale assez complet. Williamsbourg est à une égale distance de deux petites rivières , dont l'une se jette dans celle de James , & l'autre dans celle d'York. Elle a l'incommodité de n'avoir pas facilement d'eau. La beauté de sa situation & le voisinage des rivières , James & York , entre lesquelles vient le meilleur tabac de la Province , ont vraisemblablement déterminé à choisir cet emplacement ; mais tout nous porte à croire qu'elle ne deviendra ja-

mais d'une grande importance. Les villes d'York, de James, de Nortfolk & d'Edenton, plus favorablement situées, jetteront toujours beaucoup plus d'éclat.

#### XI. CAROLINE SEPTENTRIONALE.

La Caroline est l'une des plus grandes Provinces du Continent de l'Amérique. Malheureusement son terrain ingrat, sablonneux, rempli de marais, n'offre pas au Cultivateur de riches espérances; & les ouragans fréquents dans un pays exposé aux vents violents du Sud-Est, n'invitent pas les étrangers à y aller fixer leur séjour. Ce furent vraisemblablement tous ces inconvénients qui éloignèrent les Anglais de cette région, quoiqu'elle fût la première Place qu'ils eussent découverte dans le nouveau Monde. Aucun des nombreux expatriés, que leur caractère ou leur situation pouffait dans cet autre hémisphère, n'y portait sa misère ou son inquiétude. Ce ne fut que tard que quelques vagabonds, sans aveu, sans loix, sans projets, s'y fixerent. Mais, avec le tems, les terres devinrent rares dans les autres Colonies; & alors les hommes, qui n'étaient pas en état d'en acheter, refluerent dans une région qui leur en offrait gratuitement. On voit aujourd'hui dans la Province deux cents mille Blancs, & environ cinquante mille Esclaves. La plupart de ces habitans ont une origine Ecoffaïse.

Ces Colons, comme ceux du Connécticut, ne se rassemblent que dans leurs Temples;

aussi font-ils les moins instruits des Américains , les plus indifférens pour l'intérêt public. La plupart font épars sur leurs plantations , sans ambition & sans prévoyance. On leur trouve peu d'ardeur pour le travail , & rarement font-ils bons Cultivateurs. Leurs mœurs domestiques font meilleures que leurs mœurs sociales ; & il est presque sans exemple , qu'un homme ait eu quelque commerce avec une esclave. C'est le porc , c'est le lait , c'est le maïs qui font leur nourriture ; & l'on n'a d'autre intempérance à leur reprocher , qu'une passion démesurée pour les liqueurs fortes.

Les premiers malheureux que le sort jeta sur ces rives sauvages , se bornaient à couper du bois qu'ils livraient aux Navigateurs qui se présentaient pour l'acheter. Bientôt ils demandèrent au Pin qui couvrait le pays , de la poix , de la térébenthine & du goudron. Pour avoir de la térébenthine , il leur suffisait d'ouvrir , dans le tronc de l'arbre , des sillons qui , prolongés jusqu'à son pied , aboutissaient à des vases disposés pour la recevoir. Voulaient-ils du goudron , ils élevaient une plate-forme circulaire de terre-glaise , sur laquelle ils entassaient des piles de pin. On mettait le feu à ce bois , & la résine en décollait dans des barrils placés au-dessous. Le goudron se réduisait en poix , soit dans de grandes chaudières de fer où on le faisait bouillir , soit dans des fosses de terre-glaise où on le jetait en fusion. Avec le tems , la Province parvint

à fournir à l'Europe des cuirs, quelques fourrures, un peu de cire, dix ou douze millions pesant d'un tabac inférieur; & aux Indes occidentales, beaucoup de cochon salé, de maïs, de légumes secs, une petite quantité de mauvaises farines, & plusieurs objets de moindre importance. Cependant, les exportations de la Colonie ne passaient pas douze à quinze cents mille livres.

Le soin de voiturer ses propres denrées n'a pas occupé la Caroline septentrionale. Ce que son sol fournit au nouvel hémisphère, a été enlevé jusqu'ici par les Navigateurs du Nord de l'Amérique, qui lui portaient en échange des eaux-de-vie de sucre, dont elle n'a pas discontinué de faire une consommation immense. Ce qu'elle livre pour l'ancien a passé par les mains des Anglais, qui lui fournissaient son vêtement, les instruments de sa culture & quelques Nègres. Dans toute l'étendue des côtes, il n'y a que Brunswick qui puisse recevoir les navires destinés à ces opérations. Ceux qui ne tirent que 16 pieds d'eau abordent à cette ville, bâtie presque à l'embouchure de la rivière du Cap-Fear, vers l'extrémité méridionale de la Province. Wilwington, sa Capitale, placée plus haut sur le même fleuve, n'admet que des bâtimens beaucoup plus petits.

## XII. CAROLINE MÉRIDIIONALE.

Les trois quarts du sol de cette Province restent encore à défricher, par la persuasion ou

On est que la culture d'aucune plante ne pourrait y prospérer. Aussi, ses denrées, quoique les mêmes que celles de la Caroline septentrionale, sont-elles en moindre quantité. Elle a tourné principalement ses travaux vers le riz & vers l'indigo.

On n'est pas d'accord sur la manière dont le riz s'est naturalisé à la Caroline. Mais, soit qu'elle le doive à un naufrage, qu'on l'y ait porté avec des esclaves, ou qu'il y ait été envoyé d'Angleterre, toujours est-il certain que le sol semblait l'appeler. Cependant, il se multiplia très-lentement, parce que les Colons, obligés d'envoyer leurs récoltes dans les ports de la Métropole, qui les transportait en Espagne & en Portugal, où s'en faisait la consommation, retiraient un si mince prix de leur denrée, qu'à peine rendait-elle les frais de culture. En 1730, une Administration plus éclairée permit l'exportation directe de ce grain au-delà du Cap Finistete. Quelques années après, elle la permit aux Indes occidentales; & alors la Province assurée, de vendre avantageusement le bon riz en Europe, & le riz inférieur ou gâté en Amérique, s'en occupa capitalement. Cette production croît par les soins des Nègres, dans les marais voisins des côtes. A une plus grande distance de l'Océan, les mêmes bras font naître, mais avec moins de danger, l'indigo.

Cette plante originaire de l'Indostan, réussit d'abord au Mexique, puis aux Antilles, & enfin dans la Caroline méridionale. Dans



cette province , les premiers essais ne donnerent que des produits d'une qualité très-inférieure ; mais ce germe de teinture acquiert tous les jours plus de perfection. Ses Cultivateurs ne désespèrent pas même de supplanter avec le tems , les Espagnols & les Français dans tous les marchés. Ils fondent leur espoir sur l'étendue de leur sol , sur l'abondance & le bon marché des subsistances , principalement sur l'usage où ils sont de labourer leurs champs avec des animaux , & d'y semer l'indigo comme le bled. Tandis que , dans les Indes occidentales , c'est l'esclave qui prépare les terres , c'est l'esclave qui jette la graine dans des trous disposés de distance en distance pour la recevoir.

Si , contre toute apparence , cette révolution dans le commerce arrivait jamais , la Caroline méridionale , qui compte actuellement 170,000 Blancs & autant de Noirs , dont les exportations , en y comprenant celles de la Caroline septentrionale , s'éleverent en 1769 , à 10,601,336 livres , la Caroline méridionale verrait bientôt doubler sa population & ses cultures. C'est déjà de toutes les Provinces du Continent septentrional , la plus riche. Aussi le goût des commodités y est-il général : aussi les dépenses s'y élèvent-elles jusqu'au luxe. Cette magnificence se faisait sur-tout remarquer n'à guere dans les enterremens. On y rassemblait le plus grand nombre de Citoyens qu'il était possible ; on leur servait des mets recherchés ; on leur prodiguait :

les vins les plus exquis, les liqueurs les plus rares. Aux vases précieux qu'on avait, étaient ajoutés ceux des parents, des voisins, des amis. Il était ordinaire de voir des fortunes altérées ou dérangées par ces funérailles. Les sanglans & ruineux demêlés des Colonies avec leur Métropole, ont mis fin à ces profusions extravagantes.

Georges-Town, Port-Royal & Charles-Town sont les trois seuls ports propres à servir de débouchés aux denrées de cette République. Cette dernière ville sur-tout, Capitale de l'Etat, est le plus important marché de la Province, & devient de jour en jour plus florissante. En 1773, 507 vaisseaux furent employés à exporter les productions de cette Colonie, estimées 500,000 sterlings. La même année on exporta 150,000 tonneaux de riz & 120,000 d'indigo; & en 1774, on y transporta 9000 Nègres, que l'on vendit à Charles-Town, environ 42 livres par tête; mais les droits excessifs que le Gouvernement d'Angleterre mettait alors sur toutes ces cargaisons, empêchaient cette Province de jouir de tous les avantages qu'elles lui présentaient.

### XIII. GEORGIE.

La Georgie est bornée au Nord par la rivière de Savannah; & au Midi, par celle de la Tamaha. Elle s'étend trois cents milles dans les terres, jusqu'aux montagnes Apalaches. Depuis long-tems le Ministère Britannique penchait à occuper ce désert, regardé

comme une dépendance de la Caroline. Un de ces actes de bienfaisance, que la liberté, mere des vertus patriotiques, rend plus communs en Angleterre que par-tout ailleurs, acheva de décider les vues du Gouvernement. Un Citoyen, compâttissant & riche, voulut qu'après la fin de ses jours, ses biens fussent employés à rompre les fers des débiteurs insolubles, que leurs créanciers détenaient en prison. La sagesse politique, secondant le vœu de l'humanité, ordonna que les infortunés qu'on rendrait libres, seraient transportés dans la terre inhabitée qu'on se proposait de peupler. Ce pays fut appelé Georgie, en l'honneur du Souverain qui gouvernait dans les trois Royaumes. Cet hommage, d'autant plus flatteur qu'il ne venait pas de l'adulation, l'exécution d'une entreprise vraiment utile à l'Etat, tout fut l'ouvrage de la Nation. Le Parlement ajouta 225,000 livres au legs sacré d'un Citoyen. Une souscription volontaire produisit des sommes encore plus considérables. Un homme qui s'était fait remarquer dans la Chambre des Communes, par son goût pour les choses brillantes, par son amour pour sa patrie, par sa passion pour la gloire, fut chargé de diriger un si digne projet avec les moyens publics. Jaloux de se montrer égal à sa réputation, Oglethorpe voulut conduire lui-même en Georgie les premiers Colons qu'on y faisait passer. Il y arriva au mois de Janvier 1733, & plaça ses compagnons à dix milles de la mer sur les bords de la Savannah.

Cette Peuplade , bornée à cent personnes , fut successivement grossie par des Ecoffais , par des Suiffes , des Saltsbourgeois , & par divers autres Peuples chassés de l'Europe par les fureurs du Fanatisme.

La Métropole pouvait , ce semble , beaucoup espérer d'un établissement qui , dans un tems très-borné , avait reçu cinq mille habitans , qui avaient coûté 1,485,000 au fisc , & beaucoup davantage aux zélés Patriotes. Quel dut être son étonnement , lorsqu'en 1741 , on l'instruisit , que la plupart des malheureux qui étaient allé chercher un asile dans la Georgie , s'en étaient successivement retirés ; & que le peu qui y restaient encore , soupiraient sans cesse après un séjour moins insupportable. On chercha les causes d'un événement si singulier , & on les trouva dans les vices de l'Administration. Jusqu'alors la Jurisdiction , avec la propriété de la Georgie , avait appartenu à des Particuliers. Cette disposition , qui avait donné naissance à une foule d'abus , était la cause de la décadence de cette Colonie. Le Ministère Britannique , instruit des motifs qui avaient occasionné son dépérissement , se détermina enfin à lui donner le même Gouvernement qui faisait prospérer les autres établissemens Anglais. Cessant d'être un fief de quelques Particuliers , cette Province devint une possession vraiment nationale.

Depuis cette heureuse révolution , la Georgie a fait d'assez grands progrès , sans être

aussi rapides qu'on l'espérait. A la vérité, on n'y a pas cultivé la vigne, l'olivier, la soie, comme la Métropole l'aurait désiré; mais ses marais ont fourni une assez grande quantité de riz; & sur son sol plus élevé, a été récolté un indigo supérieur à celui de la Caroline. Avant le premier Janvier 1768, six cent trente-sept mille cent soixante-dix acres de terre y avaient été concédés. Ceux qui ne valaient que 3 livres 7 sols 6 den. en 1763, étaient vendus, en 1776, 67 livres 10 sols. En 1769, les exportations de la Colonie s'élevèrent à 1,625,418 livres 9 sols 5 deniers. Trois ans après, en 1772, deux cent dix-sept vaisseaux exporterent ses productions, dont le montant fut de 121,677 livres sterlings, ou 2,747,732 livres 10 sols de notre monnaie. Cette prospérité est encore susceptible d'augmentation.

La paix, dont cette République va goûter désormais les douceurs, la mettra bientôt à portée d'augmenter ses richesses. A mesure que les forêts seront abattues, l'air deviendra plus salubre; & les denrées s'accroîtront avec la population, qui ne passe pas maintenant trente mille âmes, dont cinq mille Esclaves. Cependant, comme en Georgie les terres sont moins étendues que dans la plupart de nos Provinces, & que, dans les proportions, il y en a moins de susceptibles de culture, ses richesses auront toujours des bornes assez circonscrites.

---

*Tableau des Membres actuels du Congrès.*  
MM.

1782 Elias Bondinot, *Président.*1782 James Wing, *Vice-Président.*Charles Thompson, *Secrétaire.*

## NEW-HAMPSHIRE. MM.

Livermore, *Ecuyer.*

## MASSACHUSET. MM.

Partridge, *Ecuyer.* | Ogood lejeune, *Ec.*

## RHODE-ISLAND. MM.

Ellery, *Ecuyer.* | Cornell, *Ecuyer.*

## CONNECTICUT. MM.

Law, *Ecuyer.* | Root, *Ecuyer.*

## NEW-YORK. MM.

Scott, *Ecuyer.* | Floyd, *Ecuyer.*

## NEW-GERSEY. MM.

Clarke, *Ecuyer.* | Condiat, *Ecuyer.*Bondinot, *Ecuyer.* | Elmer, *Ecuyer.*

## PENSILVANIE. MM.

Montgomeri, *Ec.* | Klepner, *Ecuyer.*Smith, *Ecuyer.* | Allée, *Ecuyer.*

## DELAWARE. MM.

Dickinson, *Ecuyer.* | Wharton, *Ecuyer.*

MARYLAND. MM.

Carroli, *Ecuyer.* | Wright, *Ecuyer.*

VIRGINIE. MM.

Madison, *Ecuyer.* | Bland, *Ecuyer.*  
 Jones, *Ecuyer.* | Lee, *Ecuyer.*

CAROLINE. MM.

Rutledge, *Ecuyer.* | Middleton, *Ecuyer.*  
 Ramsay, *Ecuyer.* |

GÉORGIE. MM.

Telfaing, *Ecuyer.* | Feir, *Ecuyer.*  
 Jones, *Ecuyer.* |

*Ministres du Congrès.* MM.

*Surintendant des Finances.* Robert Morris;  
*Ecuyer.*

*Minist. des affaires Etrangères.* . . . . .

*Secrét. de la Guerre.* Le Général Lincoln.

*Etat-Major de l'Armée du Congrès.*

M. George Washington, *Ecuyer, Général &*  
*Comm. en chef les forces des Etats-Unis.*

*Aides-de-Camp.* MM.

*Le Lieutenant-Colonel* Tanch-Tilghman.

*Le Lieutenant-Colonel* Dav. Cobb.

*Le Lieutenant-Colonel* Guil. Smith.

*Le Capitaine* Dav. Humphreys.

Jonatan Trumbull, *Ecuyer, Secrétaire.*



*Majors-Généraux. MM.*

- 19 Juin 1775 I<sup>c</sup>. Putman , *Connecticut.*  
 16 Mai 1776 Hor. Gates , *Virginie.*  
 9 Août 1776 Guil. Heet , *Massachusset.*  
 9 Août 1776 Nath. Green , *Rhode-Island.*  
 19 Fév. 1777 { Le C. de Sterling , *New-Jersey.*  
                   { Arth. St. Clair , *Pensilvanie.*  
                   { Benj. Lincoln , *Massachusset.*  
 31 Juill. 1777 Marq. de la Fayette , . . . . .  
 20 Oct. 1777 { Robert How , *Caroline, N.*  
                   { Alex. Dongall , *New-York.*  
 5 Mai. 1778 Le Bar. de Stuben , . . . . .  
 5 Sept. 1780 Guil. Smallwood , *Maryland.*  
 5 Nov. 1780 Sam. H. Parsons , *Connecticut.*

*Brigadiers-généraux. MM.*

- 9 Août 1776 Jacq. Clinton , *New-York.*  
 16 Sept. 1776 { Guil. Moutrie , *Caroline M.*  
                   { Lachentosh , *Géorgie.*  
 29 Déc. 1776 Hen. Knox , *Massachusset.*  
 21 Fév. 1777 { Jean Glover , *Massachusset.*  
                   { Jean Paterfon , *Massachusset.*  
                   { Ant. Wayne , *Pensilvanie.*  
                   { G. Wenden , *Virginie.*  
                   { P. Mughlenburg , *Virginie.*  
 25 Mars 1777 George Clinton , *New-York.*  
 1 Avr. 1777 Ed. Hande , *Pensilvanie.*  
 2 Avr. 1777 Ch. Scott , *Virginie.*  
 21 Mai 1777 Ged. Huntington , *Connecticut.*  
 4 Oct. 1777 Jean Stark , *New-Hampshire.*  
 17 Nov. 1777 Le Ch. Duportail.

9 Janv.

9 Janv. 1779 } Get. Sumner, Caroline N.  
 Huger, Caroline M.  
 Mordgift, Maryland.

12 Mai 1779 Guil. Erwim, Pensilvanie.

Vivres. MM.

Le Baron de Stuben, Inspecteur-général.

Ed. Hand, Adjudant-général.

Th. Pickring, Quartier-Maitre-général.

Le Lieutenant-Colonel d'Arbonne, Quartier-Maitre-Député.

Ch. Sward, Ec., Commissaire-général de l'Armée.

Jean Cochtan, Ec., Directeur-général des Hôpitaux.

Jean Laurence, Ec. Juge, Avocat-général.

Th. Edouarts,

Jean Strang, Ec. } Juges, Avocats-Députés.

Le Major Skinner, Commissaire-général des Prisonniers.

Esch. Wetmore, Trésorier-gén. de l'Armée.

Ministres du Congrès près les Cours Etran-  
 geres. MM.

France. Benjamin Franklin, Min. Pénipot.  
 Barclay, Consul-général.

Espagne. Jai, Ministre.

Guill. Carmichael, Chargé d'Aff.

Etats-Gén. Adams, Ministre Plénipotent.

Dumas, chargé d'Affaires.

*Etat du Change dans les principales Villes de l'Amérique septentrionale.*

la Virginie ,		
la Nouvelle-Hampshire, Massachusset , Rhode- Island , Connecticut ,	125 l. cour.	
la Caroline , New-York.	150	dito.
le Jersey.		
les Etats de la Delaware.	}	143 $\frac{1}{4}$
la Pensilvanie.		
le Maryland.		
la Sud-Caroline.	700	dito.
la Géorgie.	108	dito.
la Floride orientale.	}	100
la Floride occidentale.		

Avant la guerre , l'intérêt permis était de 8 pour cent par an , excepté en Virginie , où il n'était qu'à 6 pour cent.

Le change à Charles-Town , Capitale de la Sud-Caroline , était avec

Boston .	541 l. 13 s. 4 d.	p. cent l. arg.
		de permission.
New-York.	400	p. cent l. cour.
		de New York.
Philadelphie.	433 6 8	p. cent l. cour.
		de Pensilvanie.

Les lettres-de-change se tiraient toutes sur la Grande-Bretagne , New-York & Philadelphie , à 30 jours de vue ; rarement sur quelque'autres Provinces ou Isles des Indes occidentales.

Les lettres-de-change qui revenaient à prêt , assujétissaient le tireur.

dans la Nord-Caroline à 15 p. cent de rechange  
& dix pour cent d'int.

dans la Sud-Caroline, à 10 dito }  
dans la Géorgie, à 15 dito } 8 p.  $\frac{1}{2}$  dito.  
dans les deux Florid. à 15 dito }

*Tableau de la valeur des Monnoies d'Angleterre, de Portugal & d'Espagne, qui ont cours dans la Sud-Caroline, la Géorgie, &c.*

<i>Angleterre.</i>	<i>Grand.</i>			<i>Sud-Ca-</i>			<i>Géorgie</i>		
	<i>Bretag.</i>			<i>roline.</i>					
	l.	s.	d.	l.	s.	d.	l.	s.	d.
Guine	1	1	0	7	7		1	3	0
Ecu.	0	5	0	1	15	5	0	5	0
Schelling.	0	1	0	0	7	0	0	1	9
fix Pences.	0	0	6	0	3	6	0	0	6
<i>Portugal.</i>									
Johannes.	3	12	0	26	0	0	4	0	0
demi-Johannes.	1	16	0	13	0	0	2	0	0
Moidore.	1	7	0	9	15	0	1	10	0
<i>Espagne.</i>									
Pistole.	0	16	6	6	0	0	0	18	0
demi-Pistole.	0	8	3	3	0	0	0	9	0
piece de 2 Pistoles.	1	13	0	12	0	0	1	16	0
piece de 4 Pistoles.	3	6	0	24	0	0	3	12	0
Dollar.	0	4	6	1	12	8	0	5	0
demi-Dollar.	0	2	3	0	16	3	0	2	6
$\frac{1}{4}$ dito Milled.					8	1	$\frac{1}{2}$	1	0
ditto un Milled.					0	7	6	0	1
$\frac{1}{8}$ dito Milled.					0	4	3		
Pistarine.					0	6	3	0	0

Dans la Floride orientale , la Piſ- tole vaut.	6 f. 6 den.
le Dollar.	4 8
le Johannes.	16 Dollars.
dans la Floride occidentale, la Piſ- tole vaut.	4 Dollars.
le Dollar.	4 f. 8 d.
le Johannes.	17 Dollars.
le Moïdore.	6 Dollars.

Le Dollar est actuellement l'argent repré-  
sentatif du Commerce des Etats-Unis , dont le  
change direct avec la France est un Dollar  
pour cinq livres tournois , à 30 jours de vue.

○ Voyez le Tableau des monnoies de l'Inde ;  
dans notre *Etat du Commerce de l'Asie & de  
de l'Afrique*, à la fin du premier volume.

F I N.

# T A B L E

*Des Articles compris dans cet Ouvrage.*

<b>A</b> C A D É M I E de	Conf. de la Guiane.	109
Boston. p. 462	— de l'Isle de Fr.	121
Américains. 4	— des Indes.	269
Amérique. 1	Curaçao.	335
Arpenteurs de Saint-	Delaware.	477
Domingue. 62	Essequibo & Démé-	
Artillerie de Saint-	rari.	331
Domingue. 39	Etat de Massachusset.	
— de la Martinique. 71		453
Baie de Hudson. 430	Etat-Maj. des Armées	
Berbice. 332	du Congrès.	503
Boston. 455	Etats-Unis de l'Amé-	
Brésil. 281	rique.	443
Californie. 150	Géorgie.	498
Canada. 104	Gouvernement de St.	
Caroline. 495	Domingue.	30
Castor. 406	— de la Martinique. 69	
Chili. 219	— de la Guadeloup. 85	
Clergé de St. Domin-	— de Tabago. 97	
gue. 55	— de la Guiane Fran-	
Congrès. 502	çaise. 106	
Connecticut. 466	— du Sénégal. 111	
Conseils de St. Do-	— de l'Isle de Fr. 114	
mingue. 43	— de l'Isle de Bour-	
— de la Martinique. 74	bon.	122
— de la Guadeloup. 89	— de l'Inde.	129

Gouvern. du N. R. de	Isle de Saba.	337
Grenade.	200	— de S. Thomas. 352
— du Pérou.	228	— de St. Jean. 353
— du Paraguai.	241	— de S. Martin. 338
— des Isles Philippi-		— de Ste. Croix. 355
nes.	268	— de la Barbade. 370
— de Surinam.	329	— d'Antigoa. 377
Isles Antilles.	6	— de Montserrat. 380
— St. Doming.	19,	— de Nieves. 381
	259	— de S. Christop. 382
— de la Martiniq.	64	— ou de la Barbade.
— de la Guadeloup.	75	
— de la Desirade.	90	384
— de Mari-galande.	91	— d'Anguile. 385
— des Saintes.	92	— des Vierges. 386
— de S. Barthelem.	92	— de S. Vincent. 386
— de Ste. Lucie.	93	— de la Dominiq. 388
— de Tabago.	96	— de la Grenade. 390
— de France.	113	— des Bermudes. 292
— de Bourbon.	122	— des Lucayes. 395
— de la Trinité.	242	— de la Jamaïq. 397
— de Cubagua.	243	— Royale. 422
— de la Marguer.	247	Jurifdictions de Saint-
— de Porto-Rico.	249	Domingue. 46
— de Cuba.	253	Guiane Française. 98
— Canaries.	263	Louisiane. 141
— Dannobon.	265	Maryland. 485
— Philippines.	266	Marine de France. 131
— Mariannes.	267	— d'Espagne. 271
— Açores.	304	— des Prov. Unies. 349
— de Madere.	305	— de Danem. 363
— du Cap Verd.	307	— d'Angleterre. 441
— de S. Eustache.	336	Ministres du Congrès.
		503



New-Jersey.	475	Amérique.	309
New-York.	473	— en Afrique.	340
Nouvelle-Ecosse.	417	— en Asie.	341
N. R. de Grenade.	190	— Danoises en Amé-	
Nouv. Espagne.	140	rique.	350
Orénoque.	194	— en Afrique.	358
Paraguay	231	— dans l'Inde.	359
Pensilvanie.	478	— Anglaïses en Amé-	
Pérou.	202	rique.	364
Possessions Françaises		— en Afrique.	435
en Amérique.	6	— en Asie.	436
— en Afrique.	110	Quito.	198
— dans l'Inde.	125	Rhode-Island.	465
— Espagnoles en		Sénégal.	110
Amérique.	135	Ste. Marthe.	191
— en Afrique.	262	Surinam.	316
— en Asie.	266	Terre-Neuve.	427
— Portugaises en		Vénézuela.	192
Amérique.	278	V. Roy. del Rio de la	
— en Afrique.	302	Plata.	230
— Hollandaises en		Virginie.	489

*Fin de la Table.*



---

## A P P R O B A T I O N.

**J'**AI lu par ordre de Monseigneur le Garde de Sceaux, le Manuscrit ayant pour titre, *Almanach Américain*, seconde Edition. Je n'y ai rien trouyé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression. Fait à Paris, ce 15 Novembre. 1783.

BRET.

---

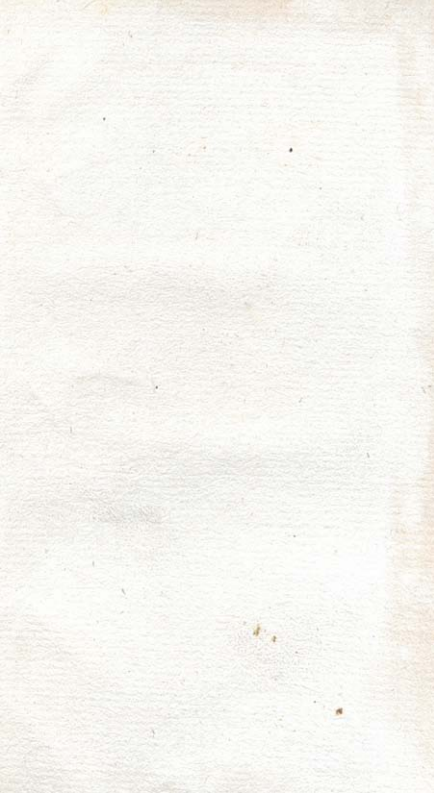
## P R I V I L È G E D U R O I.

**L**OUIS, par la grâce de Dieu, Roi de France &c. A tous ceux qui ces Présentes verront, &c. Notre amé le sieur PONCELIN Nous ayant fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public ses Œuvres; nous lui avons permis, par ces Présentes, de les faire imprimer, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pour en jouir par lui & ses ayant-cause, à perpétuité, pourvu qu'il ne les rétrocede à personne, sinon que la durée du Privilége sera réduite à celle de la vie de l'exposant, &c. Fait défenses de les contrefaire à peine de six mille livres d'amende, &c. Car tel est notre plaisir. Donné à Paris, le 13 Mars 1782.

*Registré sur le Registre XXI de la Chambre Royale.  
& Syndicale de Paris, N<sup>o</sup>. 2602 le 18 Mars 1782.  
Signé, LE CLERC, Syndic.*

---

De l'Imprimerie de GUEFFIER, rue de la Harpe.





864

80058088

